

2014

RAPPORT FINANCIER

1 PRÉSENTATION DU GROUPE

1.1 — CHIFFRES CLÉS	5
1.2 — HISTORIQUE	7
1.3 — ORGANIGRAMME	9
1.4 — ACTIVITÉ ET STRATÉGIE	9
1.5 — RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R&D)	10
1.6 — FACTEURS DE RISQUES	12

2 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1 — RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	17
2.2 — RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX	32
2.3 — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	37

3 DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.1 — ENJEUX	39
3.2 — INFORMATIONS HSE	39
3.3 — INFORMATIONS SOCIALES	53
3.4 — INFORMATIONS SOCIÉTALES	61
3.5 — RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION	63

4 RAPPORT DE GESTION

4.1 — FAITS MARQUANTS 2014	66
4.2 — COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE GESTION	67
4.3 — COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX	69
4.4 — PERSPECTIVES ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	69

PRÉAMBULE AUX COMPTES CONSOLIDÉS 70

5 COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2014

5.1 — BILAN – COMPTES CONSOLIDÉS	78
5.2 — COMPTE DE RÉSULTAT – COMPTES CONSOLIDÉS	80
5.3 — ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL – COMPTES CONSOLIDÉS	81
5.4 — VARIATION DES CAPITAUX PROPRES – COMPTES CONSOLIDÉS	82
5.5 — TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE – COMPTES CONSOLIDÉS	83
5.6 — ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	85
5.7 — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	173

6 COMPTES SOCIAUX

6.1 — COMPTE DE RÉSULTAT	176
6.2 — BILAN	177
6.3 — ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	178
6.4 — RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	187
6.5 — TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	188
6.6 — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	189
6.7 — RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS	190

7 INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

7.1 — INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ	193
7.2 — INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL	195
7.3 — INFORMATIONS CONCERNANT L'ACTIONNARIAT	198

8 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

8.1 — ORDRE DU JOUR	203
8.2 — TEXTE DES RÉOLUTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 30 AVRIL 2015	204
8.3 — RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES RÉOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 30 AVRIL 2015	213
8.4 — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ÉMISSION D' ACTIONS ET DE DIVERSES VALEURS MOBILIÈRES AVEC MAINTIEN ET/OU SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION	218
8.5 — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUTORISATION D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES EXISTANTES	220

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL	221
---	------------

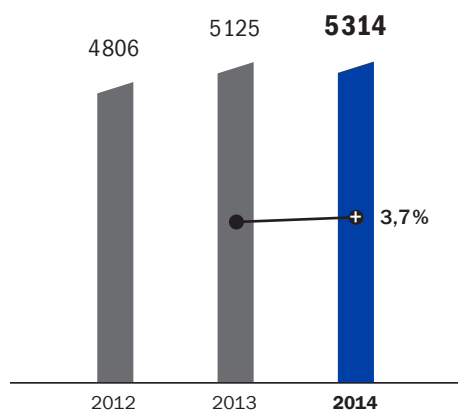


1

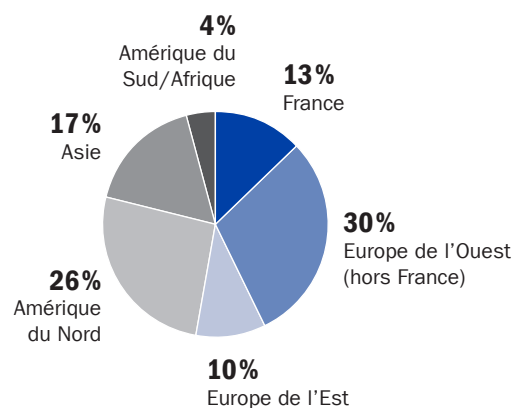
PRÉSENTATION
DU GROUPE

1.1 — CHIFFRES CLÉS (1)

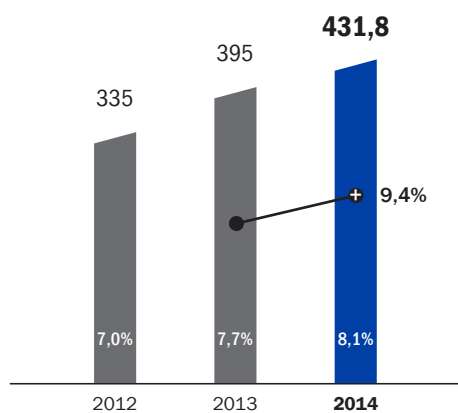
ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
en millions d'euros



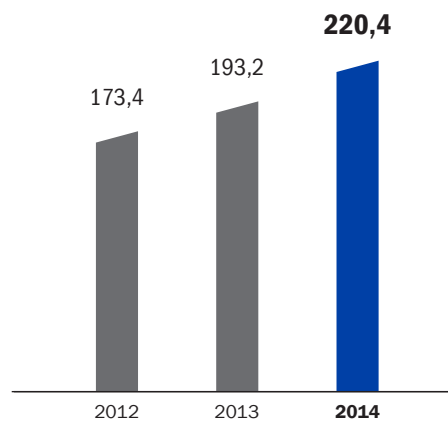
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
par zone géographique



MARGE OPÉRATIONNELLE
en millions d'euros et en % du CA



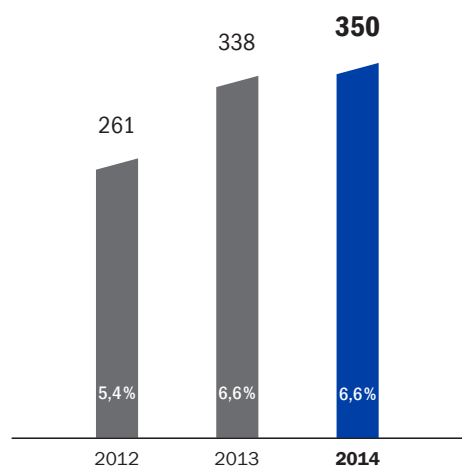
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE
en millions d'euros



(1) Comptes de gestion, voir p. 67.

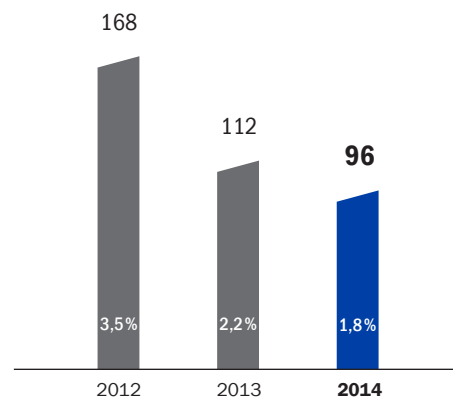
INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS ET PROJETS

en millions d'euros et en % du CA



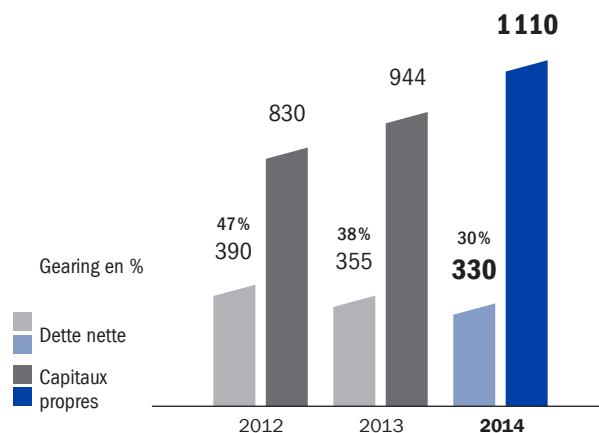
CASH-FLOW LIBRE

en millions d'euros et en % du CA



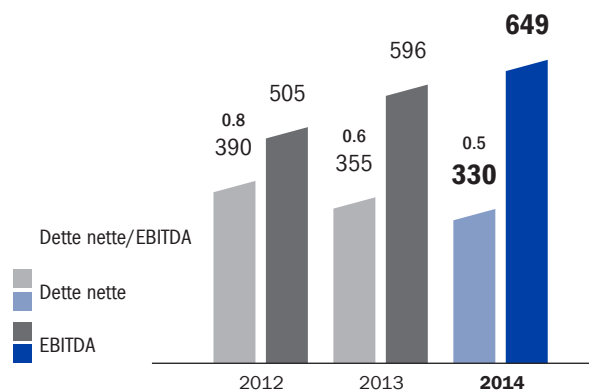
DETTE NETTE/CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros



DETTE NETTE/EBITDA

en millions d'euros



Les investissements industriels et projets correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, nettes de cessions, à la variation nette des avances sur immobilisations/fournisseurs d'immobilisations et aux subventions d'investissements reçues (voir le tableau des flux de trésorerie, ligne E : « Flux d'investissement d'exploitation »).

Le Cash-flow libre correspond à la capacité d'autofinancement diminuée des investissements corporels et incorporels nets des cessions, des impôts et intérêts financiers nets décaissés +/- variation du besoin en fonds de roulement (voir le tableau des flux de trésorerie des Comptes Consolidés, ligne « Excédent/déficit de trésorerie lié aux opérations »).

La dette nette correspond à l'ensemble des dettes financières à long terme, des crédits à court terme et découverts bancaires diminués des prêts et autres actifs financiers à long terme, de la trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 5.2.7 des Comptes Consolidés).

Les capitaux propres comprennent les subventions d'exploitation.

L'EBITDA correspond à la marge opérationnelle avant dotations aux amortissements et provisions d'exploitation (voir note 4.2 des Comptes Consolidés).

1.2 — HISTORIQUE

Les origines de la Compagnie Plastic Omnium remontent à 1946 lorsque la société Plasticomnium s'installe à Paris, rue du Louvre. La société compte alors trois salariés et Pierre Burelle en est le Président-Directeur Général. Les premières fabrications étaient destinées à l'automobile (Jaeger) : des raccords de tuyauteries, des bougies déshydratantes, des pièces diverses en plastique.

Dans ces années, les presses à injecter étaient caractérisées par le poids des pièces produites. En 1949, la société possède cinq presses dont la plus importante produisait une pièce de 250 grammes.

1952

La société emménage à Levallois-Perret, rue du Parc.

1954

La société s'endette pour acheter une presse capable de mouler une pièce de 1 200 grammes, un défi pour une société de cette taille.

1963

Compte tenu du fort développement de l'activité, les fabrications sont installées dans de nouveaux locaux construits à Langres (Haute-Marne).

1965

Plasticomnium prend le contrôle de l'UMDP (Union Mutuelle Des Propriétaires Lyonnais), société cotée en Bourse de Lyon. Les deux sociétés fusionnent et Pierre Burelle devient le Président-Directeur Général du nouvel ensemble. La cotation en Bourse de Plasticomnium date de cette fusion.

L'UMDP est une société spécialisée dans le curage et l'assainissement des fosses septiques dont Pierre Émile Burelle, ingénieur civil de l'École des Mines de Paris, avait pris la direction en 1877 alors qu'il était âgé de 29 ans.

Cette société installe, sous l'égide de Pierre Émile Burelle, un vaste réseau de canalisations au départ de l'usine de la Mouche, à Lyon. Ce réseau répartit les matières d'extraction vers des zones agricoles et maraîchères. Ces 55 kilomètres de conduites créent la culture par l'épandage.

Après 1914, avec le développement du tout-à-l'égout, Pierre Émile Burelle oriente la société vers la location de seaux à immondices. Il disparaît en 1926. Deux de ses fils participent à la direction de l'UMDP, Jean Burelle, mort au champ d'honneur en 1915, et Charles, qui dirigera la société jusqu'en 1965. Cette année-là, Pierre Burelle, fils de Jean Burelle et petit-fils de Pierre Émile Burelle, achète à la Bourse de Lyon la majorité des actions de l'UMDP.

C'est à partir de l'activité « seaux à immondices » de l'UMDP que Pierre Burelle, Président-Directeur Général de Plasticomnium, va développer une gamme de produits et services, tels que la location, la maintenance et le lavage de conteneurs à ordures. Cette activité est actuellement l'épine dorsale de la Division Environnement.

Au cours des deux années suivantes, Pierre Burelle simplifie la gamme de produits des deux sociétés en vendant certaines activités. L'ancienne usine de la Mouche, à Lyon (ex-UMDP), devient le centre de gestion du parc de poubelles de Lyon, point de départ de la Division Environnement actuelle.

1966

Création du logo actuel par Raymond Loewy, au nouveau graphisme ; Plastic Omnium s'écrit depuis lors en deux mots.

1968

Achat à l'entreprise Gachot de son département de résines fluorées et création d'une usine à Langres dédiée à ces produits. Cette activité formera la Division 3P.

À partir des années 1970

Le Groupe se développe à l'international avec la création d'une filiale par an, dont l'Espagne en 1970, l'Allemagne en 1972, le Royaume-Uni en 1973 et les États-Unis en 1977.

1974

Création de la société mère, Compagnie Plastic Omnium, qui contrôle les activités du Groupe.

En 1974, le Groupe acquiert une presse à injection de 2 500 tonnes et en 1982, une de 10 000 tonnes, deux records de puissance à ces dates.

1983

Construction du nouveau siège social Avenue Jules Carteret, à Lyon, et opération immobilière « Berges du Rhône », à Lyon, sur le site de l'ancienne usine de la Mouche.

1984

- Création du concept « Ludoparc » : jeux pour parcs et jardins publics.
- Création d'une filiale de rotomoulage, Metroplast, à Chalon-sur-Saône.

1986

Prise de contrôle du groupe Landry et de Techniplaste Industrie, qui donnera naissance à la Division « Systèmes à Carburant » devenue Inergy Automotive Systems.

1987

Jean Burelle devient Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium ; Pierre Burelle devient Président d'Honneur et reste administrateur.

Les années 1990 confirment le développement du Groupe à l'international avec la création de nouvelles filiales, mais également avec des acquisitions :

- Zarn, aux États-Unis, qui possède quatre usines de conteneurs, en 1991. La société sera revendue en 2001 ;
- Vasam, installée à Madrid et à Vigo, et spécialisée dans les réservoirs à carburant, en 1994 ;
- Reydel, installée en France, en Espagne, en Italie et au Royaume-Uni, spécialisée dans les tableaux de bord et panneaux de porte, en 1996, base de la Division PO Auto Intérieur, qui sera vendue à Visteon en 1999.

Durant les années 2000

Le Groupe poursuit sa croissance avec une politique d'acquisitions ou de partenariats ciblés et s'implante en Asie. L'investissement en R&D est également renforcé.

2000

Création d'Inergy Automotive Systems avec Solvay dans le cadre d'une joint-venture à 50/50, n° 1 mondial des systèmes à carburant.

2001

Laurent Burelle devient Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium.

2002

- Inauguration en région lyonnaise de Σ -Sigmatech, le centre mondial de Recherche & Développement du Groupe pour les pièces extérieures de carrosserie.
- Vente de l'activité Tuyauterie de la Division 3P.

2003

Acquisition de Beauvais Diffusion, en France, dont l'activité est la collecte sélective des déchets.

2004

Acquisition de Temaco, en France, au Groupe Sita, spécialiste des conteneurs à déchets, et cession de Plastic Omnium Médical.

2005

Constitution avec deux équipementiers allemands, Hella et Mahle-Behr, de la joint-venture HBPO, leader mondial dans le design, le développement, le montage et la logistique de modules de faces avant complexes pour automobile.

2006

Prise de contrôle d'Inoplast, qui conçoit et fabrique des pièces et fonctions complètes en matériaux composites et thermoplastiques destinées principalement aux automobiles et camions.

2007

- Le Groupe réunit 1 000 personnes à La Défense (Paris) pour célébrer son 60^e anniversaire.

- Implantation du Groupe en Chine, dans le cadre d'une joint-venture avec Yanfeng Visteon pour les pièces extérieures de carrosserie.
- Implantation du Groupe en Inde, dans le cadre d'une joint-venture majoritaire avec Varroc pour les pièces extérieures de carrosserie. Le Groupe en prendra le contrôle à 100 % en 2012.
- Acquisition du groupe Sulo en Allemagne, n° 2 des conteneurs en Europe.
- Acquisition de la Compagnie Signature, leader européen de la signalisation routière et du marquage au sol, à la maison mère Burelle SA et association avec Eurovia (Vinci) dans ce même domaine d'activité.

2008

Vente de la Division Produits Plastiques Performants – 3P.

2010

Prise de contrôle d'Inergy Automotive Systems avec l'acquisition de la participation de 50 % de Solvay.

Depuis 2010, le Groupe poursuit sa stratégie d'investissements dans les zones en fort développement, par croissance organique et externe.

2011

Rachat des actifs de production de systèmes à carburant de Ford, aux États-Unis, et des usines polonaises du concurrent Plastal dans les pièces extérieures de carrosserie.

2012

Constitution de deux joint-ventures majoritaires dans les systèmes à carburant, l'une en Chine avec BAIC, l'autre en Russie avec la société DSK.

Vente des activités françaises et allemandes de Signature à Eurovia et débouclage des participations croisées.

2013

Le Groupe renforce sa présence dans les zones à forte croissance avec le démarrage de cinq nouvelles usines en Chine, portant le dispositif industriel dans ce pays à 19.

2014

Poursuite du développement en Chine avec l'ouverture de quatre nouvelles usines. Neuf usines supplémentaires sont également en cours de construction en Amérique du Nord (États-Unis, Mexique), en Chine et en Russie pour satisfaire les nombreuses commandes gagnées par les activités automobiles.

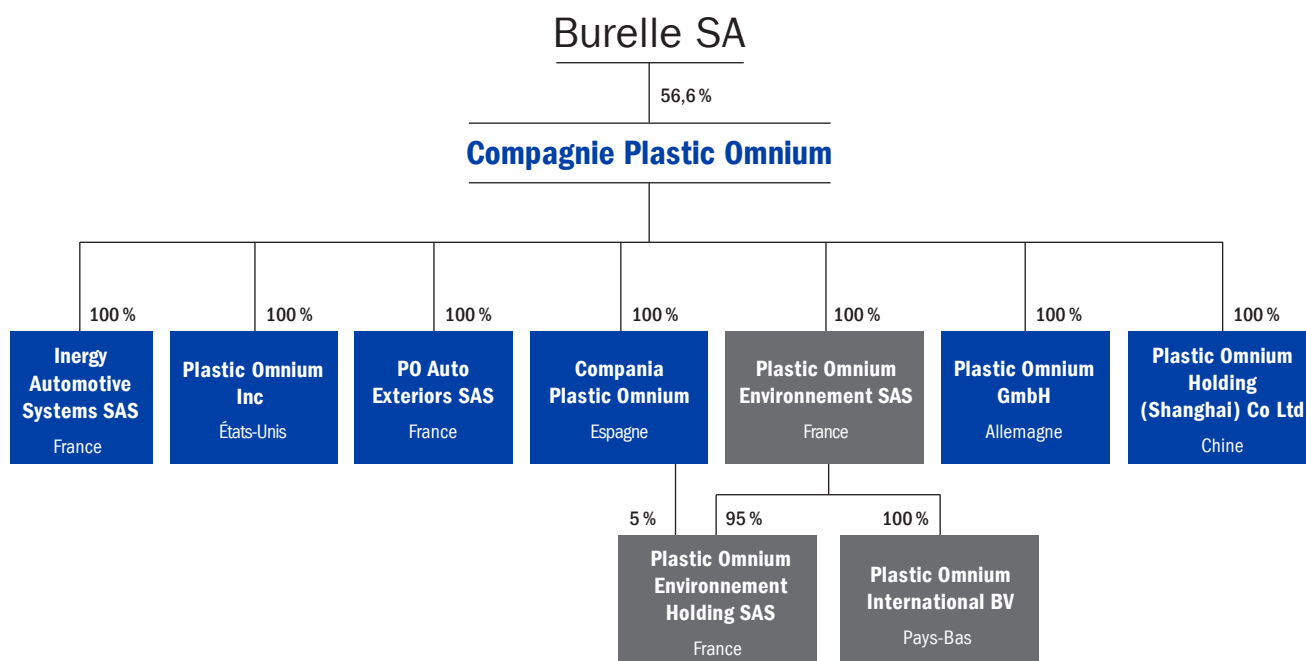
Renforcement du dispositif R&D avec l'ouverture d' α -Alphatech, centre de R&D mondial de la Division Auto Inergy, à Compiègne en France.

Vente par la Division Environnement de son activité de signalisation routière en Suisse, Signal AG.

Fin 2014

Le groupe Plastic Omnium est présent sur les quatre continents au travers de 111 usines et emploie 22 000 personnes.

Organigramme simplifié



1.3 — ORGANIGRAMME

La Compagnie Plastic Omnium a deux cœurs de métier, l'Automobile et l'Environnement.

Le pôle Automobile produit et commercialise, à travers son réseau d'usines partout dans le monde, des pièces et modules de carrosserie ainsi que des systèmes à carburant. Ses clients sont exclusivement les constructeurs automobiles.

Le pôle Environnement fabrique et commercialise une gamme complète de produits et services dans les domaines de la conteneurisation des déchets et du design urbain. Ses principaux clients sont soit les collectivités locales, soit les collecteurs.

Les entités de la Compagnie Plastic Omnium sont détenues directement ou indirectement à 100 % et contrôlées par la Compagnie Plastic Omnium, à l'exception des principales entités suivantes, contrôlées conjointement avec des partenaires.

HBPO : détenue à parts égales par la Compagnie Plastic Omnium, Hella et Mahle-Behr. Cette société, leader mondial des modules bloc avant, a réalisé un chiffre d'affaires de 537 millions d'euros en 2014 (quote-part Plastic Omnium), à travers un réseau de 17 sites d'assemblage.

YFPO : joint-venture détenue à 49,95 % par la Compagnie Plastic Omnium, la société est le leader chinois des pièces extérieures de carrosserie. Son chiffre d'affaires 2014 s'est élevé à 213 millions d'euros (quote-part Plastic Omnium). YFPO emploie environ 1 500 personnes dans son centre de développement et ses 15 usines en Chine.

* Analyse interne d'après des données IHS.

1.4 — ACTIVITÉ ET STRATÉGIE

La Compagnie Plastic Omnium est un groupe industriel et de services, partenaire des constructeurs automobiles et des collectivités locales à travers ses deux activités, les Équipements Automobiles et l'Environnement.

Dans les **Équipements Automobiles**, qui représentent 92 % du chiffre d'affaires 2014, le Groupe est présent sur deux métiers, sur lesquels il occupe des positions de leader. Le marché de référence est celui de la production automobile mondiale, qui s'est élevé à 85,6 millions de véhicules en 2014, en croissance de 3,3 % par rapport aux 82,8 millions de 2013 (source : IHS).

La Division Auto Exterior est n° 1 mondial sur le marché des pièces et modules de carrosserie*, fabriqués essentiellement à partir de polypropylène injecté et de matériaux composites. La Division conçoit et produit une large gamme de pièces et modules : pare-chocs et systèmes d'absorption d'énergie, modules bloc avant, produits en composites, notamment hayons. La Division Auto Exterior a livré près de 18 millions de pare-chocs peints en 2014, soit une part de marché mondiale de 10 %. Cette part de marché s'élevait à 8 % en 2010 et progresse grâce au développement de la Division dans les zones à forte croissance, notamment la Chine, où la Division Auto Exterior a une part de marché de 18 % en 2014. Ses deux principaux concurrents sont le groupe canadien Magna (9 % de part de marché) et l'équipementier français Faurecia (5 %) ; 33 % de la production mondiale de pare-chocs reste réalisée par les constructeurs eux-mêmes. Intervenant sur un marché de pièces d'aspect et de design, la Division Auto Exterior propose des solutions sur mesure et

multimatériaux à forte valeur ajoutée, conçues dans une logique croissante d'intégration de fonctions et de sécurité, pour alléger le véhicule et réduire les émissions de CO₂.

La Division Auto Inergy est n° 1 mondial des systèmes à carburant, produits par soufflage du polyéthylène. Produit de sécurité intégré et de dépollution, le système à carburant répond à plusieurs fonctions : remplissage, stockage, jaugeage, ventilation et alimentation moteur. 18 millions de systèmes ont été fabriqués en 2014 par la Division Auto Inergy, soit une part de marché mondiale de 21 %. Ses trois principaux concurrents sont le groupe américain Kautex, filiale de Textron, le groupe chinois YAPP et le groupe TI, avec respectivement 14 %, 10 % et 9 % de parts de marché. À noter que 25 % du marché mondial est encore constitué par des réservoirs en métal, ce qui représente un potentiel de croissance important par la substitution prévue du métal vers le plastique pour des raisons de sécurité et de poids notamment. La croissance des parts de marché de la Division Auto Inergy, qui passe de 16 % en 2010 à 21 % en 2014, est en partie liée à cette substitution croissante ; elle s'explique également par les forts investissements industriels réalisés pour s'implanter dans les zones à forte croissance.

Les deux activités sont implantées sur les quatre continents, produisant à partir d'un réseau de 100 sites industriels de proximité. Les livraisons en juste à temps, la grande dimension des pièces produites et leur fragilité pour les pare-chocs peints ton caisse imposent en effet de produire dans un environnement proche du constructeur automobile. Cependant, n'utilisant ni la même technique de production ni la même matière première, les usines sont distinctes pour ces deux activités.

L'activité Automobile de la Compagnie Plastic Omnium a employé 19 625 personnes en 2014. Elle livre la quasi-totalité des constructeurs automobiles mondiaux. Les constructeurs allemands représentent 33 % du chiffre d'affaires automobile 2014, devant les constructeurs américains (25 %), français (20 %) et asiatiques (18 %).

L'activité **Environnement** représente 8 % du chiffre d'affaires consolidé et emploie plus de 2 000 personnes.

Avec 11 usines en Europe (France, Allemagne, Royaume-Uni et Espagne) et un centre de R&D (France), la Division Environnement est le leader de la conteneurisation des déchets, au travers de ses trois principales activités :

- les conteneurs : production et vente de bacs à ordures ménagères, colonnes, composteurs ou encore conteneurs enterrés et semi-enterrés ;
- les services associés, depuis la maintenance, le lavage jusqu'aux systèmes de tarification incitative pour aider les collectivités locales à gérer à moindre coût et le plus efficacement possible leurs déchets ;
- l'équipement urbain : la Division propose un large éventail de mobilier urbain capable d'équiper des espaces collectifs, comme des aires de propreté, des sorties d'école, des aires de jeux, des parcs ou des gares. Elle dispose également d'un bureau de style intégré qui a développé une offre unique, « Your City, Your Design », qui permet de personnaliser les équipements vendus à l'environnement spécifique de la collectivité.

Les principaux concurrents de la Division Environnement, dont la part de marché est estimée à 30 % en Europe, sont les groupes allemands ESE (20 % de part de marché) et Schaefer (17 %).

La stratégie mise en œuvre par la Compagnie Plastic Omnium repose sur deux axes : développement des capacités de production dans les pays à forte croissance et investissements renforcés en Recherche & Développement pour répondre aux besoins du marché en matière d'allègement du véhicule, de réduction des émissions polluantes et des déchets.

Dans ses deux activités, la Compagnie Plastic Omnium évolue dans un marché en croissance.

Dans l'Automobile, la production mondiale est attendue en hausse annuelle moyenne de plus de 3 % dans les quatre années à venir. 99,3 millions de véhicules seraient produits dans le monde en 2018, contre 85,6 millions en 2014 : sur ces 13,7 millions de véhicules supplémentaires, 6,5 millions, soit 47 % viendront de la Chine, qui représentera, en 2018, 28 % de la production mondiale de voitures. 1,9 million de cette croissance sera par ailleurs localisé en Amérique du Nord. Le premier axe de développement de la Compagnie Plastic Omnium est donc d'accompagner cette croissance, en investissant de façon ciblée dans la construction de nouvelles unités de production. Ce mouvement se traduit par un déplacement des barycentres de production. Fin 2014, le Groupe compte 100 usines automobiles ; près des deux tiers sont en Amérique (15 usines), Asie (33 usines) et Europe de l'Est (13 usines).

Dans l'Environnement, l'élévation du niveau de vie des pays émergents va s'accompagner d'une augmentation des déchets générés, et donc d'un besoin croissant de conteneurisation de ces déchets, qui soutient l'activité de la Compagnie Plastic Omnium.

Cette croissance des marchés de la Compagnie Plastic Omnium au niveau mondial, en volumes, s'accompagne parallèlement d'une évolution, sous l'influence de la réglementation, des besoins pour des produits plus respectueux de l'environnement, notamment dans les pays matures (Europe et Amérique du Nord). Le second axe stratégique repose ainsi sur le renforcement de la Recherche & Développement pour répondre à cette demande.

1.5 — RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R&D)

Inscrite dans la stratégie du Groupe à long terme, l'innovation participe à la performance et à la reconnaissance de la Compagnie Plastic Omnium comme un des leaders des équipements automobiles et des services aux collectivités.

En 2014, la Compagnie Plastic Omnium a consacré 271 millions d'euros à la R&D, soit 5,1 % de son chiffre d'affaires.

Plus de 2 000 ingénieurs et techniciens, soit 9 % des effectifs, travaillent à travers le monde dans 21 centres de R&D et antennes techniques chargés de développer localement les projets des constructeurs automobiles sur leurs différents marchés.

La Compagnie Plastic Omnium gère un portefeuille de 3 121 brevets, dont 137 déposés en 2014.

Dans les Équipements Automobiles, le Groupe oriente sa recherche vers des solutions pour réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et d'oxydes d'azote (NO_x) et participer avec les constructeurs

automobiles à la construction de la voiture propre de demain à travers trois grands leviers :

- l'allègement du véhicule et l'aérodynamisme ;
- les systèmes de dépollution ;
- l'accompagnement des nouvelles motorisations hybrides et électriques.

L'allègement du véhicule et l'aérodynamisme constituent un levier majeur pour pouvoir respecter le seuil d'émissions de CO₂ fixé par l'Union Européenne et les gouvernements des différents marchés sur lesquels le groupe Plastic Omnium opère. Ainsi, à compter de 2015, la moyenne pondérée d'émissions de CO₂ de tous les véhicules vendus en un an par les constructeurs, enregistrés dans l'Union Européenne, devra atteindre 130 g de CO₂/km. Si cet objectif n'est pas atteint, les constructeurs devront, à terme, payer une pénalité sur les émissions excédentaires.

Leader mondial sur le marché des pièces de carrosserie, la Division Auto Exterior produit plus de 70 000 pièces de carrosserie plastique par jour (boucliers pare-chocs, ailes, ouvrants arrière, spoilers, bas-de-caisse, protections de carrosserie). Ces panneaux de carrosserie, injectés en matière plastique, sont 35 % plus légers que les panneaux en acier et pour certains véhicules, ils représentent 50 % de la surface peinte de la carrosserie.

Point d'entrée du véhicule dans l'air, le pare-chocs avant est une zone clé pour réduire sa trace aérodynamique. La Compagnie Plastic Omnium propose des systèmes actifs pour gérer l'engagement et la circulation de l'air autour de la voiture :

- volets mobiles sur la grille d'air qui s'ouvrent totalement ou partiellement, selon la vitesse et la température du moteur ;
- spoiler avant mobile qui s'abaisse au-delà de 60 km/h, optimisant la forme aérodynamique du véhicule ;
- volets mobiles latéraux sur le pare-chocs arrière qui s'ouvrent à 60 km/h pour refermer le flux d'air.

Ces systèmes actifs ont tous recours à des dispositifs électroniques et mécaniques (capteurs, moteur) qui vont encore enrichir le pare-chocs.

Dans le domaine des ouvrants arrière, l'année 2014 a connu le développement de **l'offre complète de hayons allégés**. La Division Auto Exterior a développé et commencé à produire des ouvrants arrière dès 1996. En 2010, elle a lancé le premier hayon hybride composite-thermoplastique Higate, pour la Peugeot 508 SW, suivie par le Range Rover Evoque en 2011, la Jaguar XF et le nouveau Range Rover ; le premier hayon hybride composite est à présent en production en Chine pour le véhicule électrique Roewe E50. Ce hayon hybride dispose d'une structure intérieure réalisée en matière thermomodurcissable SMC garantissant une bonne performance mécanique et une bonne stabilité dimensionnelle, alors que la peau extérieure est injectée en thermoplastique afin d'obtenir un aspect peint de « Classe A » et d'apporter plus de liberté de style. En 2013, La Division Auto Exterior a introduit une nouvelle technologie sur le marché : l'hybride thermoplastique, qui équipe la Peugeot 308. Cette technologie utilise un thermoplastique polypropylène chargé en fibre de verre pour le caisson structurel et est appliquée sur le volet arrière, qui pèse moins de 12 kg, soit un allègement de 25 % par rapport à un volet acier équivalent. Ces deux technologies, hybride et tout thermoplastique, permettent un large champ d'applications,

depuis des ouvrants de grande dimension jusqu'à des volumes de production élevés pour des ouvrants de taille plus réduite, tout en amenant un gain de masse de 4 à 10 kg par véhicule. En plus de la liberté de style et du gain de masse, les ouvrants arrière composites autorisent de larges possibilités d'intégration de fonctions. Un panneau fusible en choc réparabilité, les feux arrière, les antennes et la motorisation d'ouverture automatique peuvent être intégrés à un coût optimisé.

La Division Auto Exterior a produit plus d'un million d'ouvrants arrière en 2014 et a 12 hayons en cours de développement.

Par ailleurs, grâce à son expertise ancienne dans la transformation des matériaux composites et à sa filiale MCR, spécialisée dans leur fabrication, la Division Auto Exterior étend son offre de produits innovants avec des composites hautes performances qui permettent un gain significatif en termes de réduction de masse. Deux défis sont à relever – l'optimisation du coût de la matière et du temps de cycle – qui sous-tendent un plan innovation ambitieux. Des prototypes de compounding utilisant différentes qualités de fibres (verre, carbone...) et de tissage (unidirectionnel, tissé, tramé, coupé...) sont réalisés chez MCR. Ces matières sont ensuite mises à l'épreuve sur la presse composites de Σ -Sigmatech. Les composites hautes performances vont trouver de larges applications dans les pièces de structure du véhicule à l'horizon 2020. Aujourd'hui, ils sont déjà utilisés dans des pièces de carrosserie. Ainsi, le hayon tout thermoplastique de la Peugeot 308 dispose d'un panneau structurel avec des points de renfort en composites hautes performances. Suite au gain d'une première commande en 2013, la première pièce de structure en composites fibres de carbone sera livrée par le Groupe en 2015.

Le recyclage des matières plastiques – polypropylène, matériaux composites – est aussi un axe de recherche important pour la Compagnie Plastic Omnium, qui étudie le développement possible de composites thermoplastiques recyclés et l'utilisation de fibres de carbone recyclés.

La Division Auto Inergy renforce ses efforts en matière de **systèmes de dépollution et de réduction des émissions d'hydrocarbures, de NO_x et de CO₂**, avec ses solutions SCR-DINOx et TSBM.

Un réservoir plastique fabriqué par extrusion-soufflage offre un gain de poids d'environ 20 % à 30 % comparé à un réservoir équivalent en métal, ce qui aide à réduire considérablement les émissions de CO₂. Divers procédés de fabrication permettent par ailleurs à un réservoir en plastique d'atteindre les normes les plus strictes en matière d'émissions évaporatives. Enfin, la flexibilité de sa forme permet d'optimiser l'espace disponible dans le véhicule, autorisant des architectures complexes et également l'intégration de nombreuses fonctions et composants. Les systèmes à carburant en plastique optimisent ainsi le remplissage du réservoir et sont également anti-corrosifs et compatibles avec tous types de carburants, y compris les biodiesels ou les bioéthanol.

La **Réduction Catalytique Sélective (SCR)** est une technologie très performante pour la dépollution des véhicules diesel. Une solution aqueuse d'urée, nommée AdBlue®, est injectée en amont d'un catalyseur dans la ligne d'échappement. Au contact des gaz chauds, elle est transformée par hydrolyse en ammoniac, qui réagit ensuite avec les oxydes d'azote (NO_x) pour ne finalement émettre que de l'azote (qui constitue 80 % de l'air) et de la vapeur d'eau. Profitant de son expérience dans la gestion des fluides techniques embarqués,

la Division Auto Inergy a développé depuis 2006 des solutions de stockage et de distribution d'AdBlue® pour véhicules légers et utilitaires. Actuellement dans sa deuxième génération DINOx Premium, le système SCR permet de supprimer 95 % des émissions de NO_x d'un véhicule diesel et jusqu'à 8 % de ses émissions de CO₂. Optimal en termes de performance et d'encombrement, il permet de répondre aux futures normes d'émission et de consommation des véhicules, notamment la norme Euro 6, applicable en Europe dès cette année. Il a fait l'objet, début 2012, d'une commande majeure du constructeur allemand Audi, qui a attribué à la Division Auto Inergy la majorité de l'équipement en systèmes SCR de ses véhicules diesel produits à partir de 2015. Des commandes ont également été attribuées par six autres constructeurs. Au total, le système SCR devrait générer un chiffre d'affaires de plus de 400 millions d'euros en 2018.

Dans le domaine de l'**hybride et de l'électrique**, les solutions d'allègement proposées par la Compagnie Plastic Omnium sont d'autant plus nécessaires qu'il s'agit de compenser le poids des batteries et d'optimiser l'autonomie du véhicule. Pour les véhicules hybrides, la Division Auto Inergy a développé une gamme de cloisons antibruit *INBaffle*, qui vise à atténuer les bruits de « clapot » dus aux déplacements du carburant dans le réservoir lorsque le véhicule s'arrête et que ces bruits ne sont plus masqués par le bruit de fond du moteur. Pour les futurs véhicules hybrides rechargeables, dont les batteries peuvent être rechargées par raccordement à un réseau de distribution d'électricité, la Division Auto Inergy met au point des solutions de stockage de carburant adaptées. En effet, sur les versions essence, les vapeurs de carburant ne peuvent pas être traitées pendant les temps de roulage en mode électrique seul et pendant l'arrêt du véhicule. Pour pallier cet inconvénient, la Division Auto Inergy propose des systèmes à carburant en plastique renforcés permettant de stocker les vapeurs d'hydrocarbures sans déformation du système, jusqu'à la remise en route du moteur à combustion interne qui permettra la purge des vapeurs. La solution TSBM développée, qui permet de réduire les émissions d'hydrocarbures en introduisant un maximum de composants dans l'enveloppe du réservoir dès le soufflage, au lieu de les souder une fois le réservoir fabriqué, est particulièrement adaptée. Deux réservoirs de ce type sont actuellement en cours de développement.

Dans le domaine de l'environnement, les axes de recherche sont d'abord orientés sur la matière. La Division Environnement accroît progressivement la part de polyéthylène recyclé dans sa production globale de bacs : de 20 % en 2007, elle est passée à 58 % en 2014. La Division Environnement propose déjà une gamme de bacs quatre roues 100 % recyclés, produits avec de la matière régénérée provenant de différentes sources (bacs en fin de vie, rebuts de production, paillettes de flaconnage en polyéthylène...). Enfin, la Division Environnement dispose d'une gamme « Green Made », en PEHD de canne à sucre non alimentaire.

La recherche se porte également sur l'optimisation des produits existants. L'année 2014 a vu le lancement du nouveau bac roulant de 180 litres. Doté d'un couvercle plus léger articulé sur des axes d'une conception nouvelle, plus silencieux à la retombée, le bac est également équipé de roues en poudre de pneus recyclés plus souples et à meilleure absorption des vibrations. Enfin, les bruits de roulement sont également réduits grâce à des fixations qui amortissent davantage les chocs. Toutes ces évolutions techniques aboutissent à réduire très fortement le bruit engendré par le déplacement et la manipulation des bacs lors de la collecte des déchets.

Enfin, le dernier axe de Recherche & Développement de la Division Environnement est constitué par les services, et notamment l'accompagnement des collectivités locales dans l'amélioration des performances de tri et de recyclage pour, *in fine*, réduire la fraction des déchets non valorisables. La Compagnie Plastic Omnium est le seul acteur à proposer une offre intégrée de data management, basée sur des solutions informatiques matérielles et logicielles performantes. Identification des équipements par puce RFID, contrôle d'accès et télémétrie des niveaux de remplissage des conteneurs, système de pesée embarqué sur les camions de collecte... Grâce à cette expertise, les données sont recueillies et transmises en toute sécurité au centre de service clients de la Compagnie Plastic Omnium, aux collectivités ou aux sociétés de collecte. Leur traitement permet d'assurer un meilleur service de gestion du parc, d'analyser l'évolution des performances de tri ou d'optimiser un circuit de collecte en temps réel. Il permet aussi à la Compagnie Plastic Omnium d'accompagner les collectivités dans la mise en place de la tarification incitative et dans leur recherche d'économies.

1.6 — FACTEURS DE RISQUES

La Compagnie Plastic Omnium a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats, et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

Risques opérationnels

Risque lié aux programmes automobiles

L'activité du secteur automobile dépend de multiples facteurs, parfois régionaux, tels que l'activité économique, la politique industrielle des constructeurs, l'accès des ménages au crédit ou le contexte réglementaire. Par ailleurs, tout investissement relatif à un programme automobile donné se double, du fait de sa singularité (marque, design, date de lancement, non-renouvellement...), d'un risque spécifique qui peut affecter la performance commerciale de l'entreprise.

Réduisant notablement l'exposition de la Compagnie Plastic Omnium aux risques spécifiques et géographiques, la politique de diversification de ses activités d'une part, la multiplicité de ses programmes automobiles d'autre part constituent un axe majeur de sa stratégie.

Le pôle Automobile a continué à mutualiser son exposition aux marchés mondiaux de la production automobile. En particulier, la part de l'Europe de l'Ouest ne représente que 39 % en 2014.

Le pôle Automobile compte plus de 30 clients dans 40 pays, soit la quasi-totalité des grands constructeurs mondiaux, sur différents segments de marché et deux grandes familles de produits distinctes.

En matière d'engagement, tout nouveau projet fait l'objet d'un processus de validation très circonstancié et, pour les projets les plus significatifs, d'une autorisation de la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium. Une fois le projet accepté, un dispositif structuré de suivi opérationnel et financier est mis en place afin d'en contrôler l'évolution.

Risque informatique

L'activité quotidienne des fonctions métiers et support de la Compagnie Plastic Omnium repose sur une mise en œuvre cohérente et un bon fonctionnement de l'ensemble des infrastructures techniques informatiques et logicielles de l'entreprise.

La Direction des Systèmes d'Information, soutenue par la Direction Générale, accentue sa démarche de consolidation des systèmes et continue ses chantiers d'amélioration des moyens de production informatique et réseau, des applications de gestion et des services autour du poste de travail. Une attention particulière est portée à l'intégration des nouvelles technologies, à la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des informations de l'entreprise, qui constituent les principaux risques auxquels la Compagnie Plastic Omnium est exposée.

La sécurité des systèmes techniques, applicatifs et réseau est intégrée en amont dans les projets stratégiques et contrôlée régulièrement par des audits et des campagnes d'autoévaluation.

Risques industriels et environnementaux

Risque hygiène, sécurité et environnement

En matière de santé, de sécurité et d'environnement, la Compagnie Plastic Omnium met en œuvre une politique décrite dans la partie « Développement durable » du rapport annuel. Déployée à l'échelle mondiale, elle repose sur une vision partagée, un pilotage structuré, un reporting et des démarches de certification.

Elle est pilotée par le Comité de Direction de la Compagnie Plastic Omnium, qui examine mensuellement la performance individuelle de chaque filiale, laquelle fait l'objet d'un reporting spécifique établi dans le cadre d'une démarche active de progrès continu.

Une organisation dédiée, composée sur le terrain d'animateurs hygiène, sécurité et environnement (« HSE »), est chargée d'en favoriser et coordonner le déploiement. Ce réseau d'experts est animé par la Direction HSE de la Compagnie Plastic Omnium, relayée par des Managers HSE centraux au niveau de chaque Division. Mais c'est en définitive aux Directeurs de Divisions qu'incombe la responsabilité de la gestion et du suivi des risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Des plans d'actions correctives et d'améliorations continues sont mis en œuvre et intégrés dans les démarches de certification ISO 14001 et OHSAS 18001 des sites industriels. Ces plans encouragent la généralisation des bonnes pratiques. Ils intègrent des formations relatives à l'ergonomie, à l'interface « Homme-Machine » et aux outils du programme interne Top Safety, ainsi que la mise en conformité des équipements.

La Compagnie Plastic Omnium est dotée, par ailleurs, d'un système de management spécifique. Promu par le Comité de Direction, il repose sur cinq axes de management, ou roadmaps : le leadership, la motivation, la compétence, la recherche de l'excellence et les conditions de travail. Un comité spécialisé, le Comité HSE Groupe, comprenant plusieurs membres du Comité de Direction, en pilote la mise en œuvre.

En 2014, la Compagnie Plastic Omnium a obtenu le maintien de la certification OHSAS 18001 de son « Pilotage central de la sécurité des personnes et des biens ».

Enfin, depuis 2013, les informations HSE publiées dans le rapport annuel sont contrôlées par un organisme tiers indépendant.

Risque qualité

En matière de qualité des produits et des processus, les Divisions ont également mis en place, selon des schémas qui prévalent depuis de nombreuses années dans l'industrie, notamment dans l'automobile, des organisations dédiées et des processus fiabilisés dont la robustesse et l'efficacité font systématiquement l'objet d'une procédure de certification ISO 9001 (pôle Environnement) ou ISOTS 16949 (pôle Automobile).

Risque de crédit et/ou contrepartie

Risque clients

La répartition équilibrée du chiffre d'affaires par constructeur automobile s'est renforcée. Cette répartition s'établit en 2014 de la manière suivante :

- constructeurs allemands : 33 % du chiffre d'affaires Automobile ;
- constructeurs américains : 25 % du chiffre d'affaires Automobile ;
- constructeurs français : 20 % du chiffre d'affaires Automobile ;
- constructeurs asiatiques : 18 % du chiffre d'affaires Automobile ;
- autres constructeurs : 4 % du chiffre d'affaires Automobile.

La ventilation du portefeuille de clients est présentée dans la note 3.1.4.2 de l'annexe aux Comptes Consolidés.

En matière de gestion, un Credit Manager est chargé de mettre en œuvre des processus structurés de surveillance du risque clients et de recouvrement des en-cours, au sein des Divisions. Le délai moyen de règlement est de 51 jours en 2014. Les créances nettes à plus de six mois représentent 10 millions d'euros. Enfin, dans tous ses métiers, des procédures de revue précèdent toute réponse aux appels d'offres, notamment dans un souci d'équilibre de portefeuille d'en-cours clients dont la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium fixe le profil cible et sur lequel elle exerce une surveillance permanente.

Au 31 décembre 2014, le risque de non-recouvrement des créances est faible et porte sur un montant peu significatif de créances de plus de douze mois (cf. note 6.3.1 de l'annexe aux Comptes Consolidés).

Risque fournisseurs

La performance du secteur automobile réside dans la maîtrise de la chaîne logistique dont l'organisation, remarquable par sa performance, suscite une relation forte des partenaires qui la constituent. Le travail important que requiert l'homologation d'un fournisseur dans le cadre d'un programme donné rend difficile toute substitution rapide en cas de déficience non anticipée. Aussi le choix comme le suivi des partenaires d'un projet constituent-ils des facteurs clés de son succès.

Dans cette optique, tout fournisseur automobile fait l'objet d'une homologation établie sur des critères opérationnels, financiers et régionaux précis.

Pour les fournisseurs homologués, ces critères font ensuite l'objet d'une surveillance régulière par les Directions Achats et Qualité avec

l'aide d'agences spécialisées. Les fournisseurs à risque font l'objet d'un suivi particulier avec, chaque fois que nécessaire, la mise en place d'un stock de sécurité dédié.

Quant au pôle Environnement, il pratique une politique de duplication des sources pour les approvisionnements les plus critiques. Il exerce également une surveillance permanente de certains fournisseurs importants avec le support des fonctions centrales du Groupe et, au besoin, d'agences externes.

Enfin, les directions opérationnelles exercent une vigilance toute particulière dans ce domaine afin d'anticiper et gérer au mieux des situations de défaut d'approvisionnement peu fréquentes, mais au développement éventuellement rapide.

En 2014, la Compagnie Plastic Omnium n'a pas connu de défaillances majeures de la part de ses fournisseurs ayant eu des conséquences négatives dans la rupture du process logistique.

Risque de liquidité

La Compagnie Plastic Omnium doit disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement et faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

Pour ce faire, la Compagnie Plastic Omnium avait levé en 2012 deux financements de marché, l'un sous forme d'une émission obligataire privée « EuroPP » de 250 millions d'euros à maturité décembre 2018 et l'autre sous forme d'un placement privé « Schuldschein » de 119 millions d'euros à maturité juin 2017, et avait réalisé en 2013 une émission obligataire de 500 millions d'euros à maturité mai 2020 auprès d'investisseurs institutionnels.

Par ailleurs, la Compagnie Plastic Omnium et certaines de ses filiales disposent de ressources à moyen terme sous forme de lignes de crédit bancaire confirmées, exemptes de garantie et ne contenant aucun covenant financier. Au 31 décembre 2014, l'échéance moyenne de ce portefeuille d'ouvertures de crédit est de 4,5 ans. En outre, la Compagnie Plastic Omnium a mis en place des contrats de cession de créances commerciales dont l'échéance moyenne est d'un an.

Au 31 décembre 2014, les ressources « moyen terme » disponibles couvrent les besoins de financement de la Compagnie Plastic Omnium jusqu'à fin 2019. Enfin, la Compagnie Plastic Omnium dispose d'un programme de billets de trésorerie. Toutes ces lignes moyen terme et court terme sont ouvertes auprès d'institutions bancaires de premier plan.

La ventilation des actifs et passifs financiers est présentée dans la note 6.4.2 de l'annexe aux Comptes Consolidés.

Les situations de trésorerie de la Compagnie Plastic Omnium et des divisions sont suivies quotidiennement et font l'objet d'un rapport hebdomadaire remis au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués.

La Compagnie Plastic Omnium a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Risques de marché

Les risques de marché font également l'objet d'une information dans les notes 6.2, 6.5 et 6.6 de l'annexe aux Comptes Consolidés.

La Compagnie Plastic Omnium centralise la gestion de la trésorerie des filiales qu'elle contrôle à travers Plastic Omnium Finance, qui gère, pour leur compte, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux. La politique relative à la couverture des risques de marché qui se traduit par des prises d'engagement, au bilan ou hors bilan, est validée trimestriellement par le Président-Directeur Général.

Risque de change

L'activité de la Compagnie Plastic Omnium repose pour la plus grande part sur des usines de proximité : en produisant localement ce qui est vendu localement, elle est peu exposée aux fluctuations de change, hormis pour la conversion comptable des états financiers.

La politique de la Compagnie Plastic Omnium consiste à minimiser le risque de change né de transactions devant donner lieu à un paiement ou une recette futurs. Si une transaction fait néanmoins apparaître un risque de change significatif, celui-ci doit faire l'objet d'une couverture sur le marché des changes à terme. Cette couverture est réalisée par les filiales concernées auprès de la trésorerie centrale ou localement après validation par cette dernière.

Risque de taux

Au 31 décembre 2014, suite aux émissions obligataires à taux fixe de 2012 et 2013, 80 % de la dette du Groupe est à taux fixe.

Pour annuler ou limiter l'impact sur son compte de résultat d'une hausse des charges d'intérêt générées par les ressources de financement à taux variables, la Compagnie Plastic Omnium a souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type swaps et caps. La note 5.2.8.1 de l'annexe aux Comptes Consolidés présentent ces instruments de couverture.

Ainsi, au 31 décembre 2014, le risque de taux après prise en compte des instruments financiers de couverture n'est pas significatif.

Risque de prix des matières premières

L'activité de la Compagnie Plastic Omnium nécessite l'achat de quantités importantes de matières premières (plastiques, aciers, peintures...) soumises à des variations de prix qui seraient susceptibles d'impacter sa marge opérationnelle.

Pour limiter les risques liés à ces variations de prix, la Compagnie Plastic Omnium a négocié avec la plupart de ses clients automobiles des clauses d'indexation des prix de vente ou, à défaut, procède à des renégociations régulières de prix.

Le pôle Environnement, dans le cadre d'une politique active de développement durable, met en œuvre pour la fabrication de ses produits plus de 50 % de matière plastique recyclée, qui structurellement n'est que faiblement impactée par des variations de prix. Pour le reste, ce pôle négocie avec ses fournisseurs des contrats comportant des engagements de prix annuels. Enfin, les stocks sont optimisés de manière à réduire au minimum les impacts de variation de cours.

Compte tenu de l'ensemble de ces mesures, la Compagnie Plastic Omnium considère que les variations de prix des matières premières n'ont pas d'impact significatif sur sa marge opérationnelle.

Risques juridiques

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'une Direction des Affaires Juridiques centralisée qui s'appuie, si besoin, sur des conseils locaux et sur un réseau de correspondants dans les principaux pays. Cette Direction accompagne les Directions opérationnelles et fonctionnelles dans toutes leurs opérations courantes ou exceptionnelles, prévient, anticipe, gère les risques juridiques liés aux activités et pilote les litiges.

À la date d'établissement du présent document, il n'existe pas de litige, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Compagnie Plastic Omnium a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) susceptible d'avoir, ou ayant eu au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Compagnie Plastic Omnium.

Risque lié à la propriété intellectuelle

La Recherche et l'Innovation sont au cœur des préoccupations de la Compagnie Plastic Omnium, tant pour le pôle Automobile que pour le pôle Environnement. Une politique active de surveillance et de recherche d'antériorité lui permet d'organiser la gestion et la protection de ses droits de propriété intellectuelle. Les innovations issues de la Recherche & Développement font l'objet d'une politique étendue de dépôt de brevets. Malgré les mesures mises en place, notamment au travers de sa politique de recherche d'antériorité, la Compagnie Plastic Omnium ne peut exclure l'existence de droits de propriété intellectuelle de tiers antérieurs à ses droits et de risques de contestation pouvant en découler.

Risque lié aux produits et services vendus

La Compagnie Plastic Omnium est exposée à certains risques d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de ses clients au titre des produits et services vendus. Ces risques relèvent de la responsabilité civile contractuelle et font l'objet d'une couverture d'assurance spécifique.

La Compagnie Plastic Omnium est également soumise au risque d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits et services vendus provoquant des dommages aux tiers. Ces risques relèvent de sa responsabilité civile délictuelle et font l'objet d'une couverture d'assurance spécifique.

Eu égard aux standards qualité en vigueur au sein de la Compagnie Plastic Omnium, le risque produit apparaît correctement maîtrisé.

Risque lié au respect du droit de la concurrence

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place en 2010 un Code de conduite relatif au respect des règles du droit de la concurrence, en veillant au moment de son déploiement à la formation de l'ensemble des collaborateurs des fonctions commerciales et achats. Depuis, la Compagnie Plastic Omnium maintient chaque année son effort de formation dans ce domaine, par des séances de formation organisées régulièrement dans différentes zones géographiques où le Groupe opère, et depuis 2013 par une invitation annuelle de l'ensemble des collaborateurs de ces fonctions à une formation e-learning dédiée à ce code.

Autres risques

Risque fiscal

La structure complexe et internationale de la Compagnie Plastic Omnium nécessite de mettre en œuvre un suivi complet des obligations, enjeux et risques fiscaux auxquels elle est confrontée.

En conséquence, la Compagnie Plastic Omnium dispose d'une Direction Fiscale centralisée travaillant en forte collaboration avec les Directions comptables, juridiques et financières notamment. Composée de trois départements en charge distinctement de la gestion fiscale des entités, des métiers et du Groupe, elle s'appuie sur un réseau de fiscalistes basés au siège et dans les principaux pays ainsi que sur des conseillers Groupe ou locaux. Elle veille à ce que chacune des filiales remplisse ses obligations fiscales dans le respect des lois et règlements et apporte le support et l'expertise nécessaires dans toutes les opérations, courantes ou exceptionnelles, nécessitant une approche fiscale.

Par ailleurs, un reporting fiscal régulier permet le suivi et la maîtrise des impôts courants et différés de l'ensemble des entités fiscales contrôlées par la Compagnie Plastic Omnium et contribue à la qualité et la rapidité d'arrêté des Comptes Consolidés ; un outil de documentation des prix de transfert permet le suivi et la gestion des prix de cession à l'intérieur de la Compagnie Plastic Omnium et contribue à la qualité de la gestion fiscale et la réduction des risques potentiels dans ce domaine. Ces deux systèmes d'information et process de gestion sont complétés d'autres outils spécifiques aux pays et apportent à chacun la disposition des informations nécessaires.

Cet ensemble de ressources et de moyens permet à la Direction Fiscale Groupe d'assurer la Direction Générale du suivi complet des obligations, enjeux et risques fiscaux inhérents à la structure complexe et internationale d'un groupe en développement.

Assurances et couvertures des risques

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place un programme mondial d'assurances bénéficiant à toutes ses filiales. Ce programme est accompagné de polices locales dans tous les pays où elle est implantée. Il vise à couvrir les risques principaux pouvant affecter ses activités, ses résultats ou son patrimoine, par la mise en place des couvertures suivantes :

- assurance dommages et pertes d'exploitation ;
- assurance responsabilité civile exploitation et produit ;
- assurance responsabilité civile environnement ;
- ainsi que des assurances couvrant des risques spécifiques (transport, voyages, véhicules...).

Les couvertures et les montants de garantie sont appropriés à la nature des risques et tiennent compte des capacités du marché de l'assurance.



2

GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE

Gouvernement d'entreprise et éthique

La Compagnie Plastic Omnium confirme son attachement aux règles définies par l'AFEP et le MEDEF et continue à se référer au Code de gouvernement d'entreprise publié par ces organisations disponible au siège administratif de la Société et sur le site Internet du MEDEF www.medef.com.

Le Règlement Intérieur et les statuts de la Compagnie Plastic Omnium définissent les règles de fonctionnement du Conseil d'Administration.

Le Règlement Intérieur rappelle les obligations liées à l'exercice du mandat d'administrateur, eu égard au respect de l'intérêt social, à l'indépendance et au professionnalisme, au conflit d'intérêts et à l'implication de l'administrateur. Il précise également les obligations pesant sur chaque administrateur. Il traduit la volonté de la Compagnie Plastic Omnium de faire respecter la réglementation en vigueur en matière d'opérations sur les titres de la Société effectuées par les mandataires sociaux en leur rappelant notamment les interdictions relatives aux délits et manquements d'initiés, ainsi que l'obligation de déclaration des opérations effectuées par les mandataires sociaux, les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées.

2.1 — RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent rapport, établi par le Président du Conseil d'Administration en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, comprend pour l'exercice 2014 les informations relatives à la composition du Conseil d'Administration et à l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, aux conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport a été présenté au Comité des Comptes pour information, il a ensuite été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 24 février 2015.

2.1.1 Composition et indépendance du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

En application de l'article 11 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article L. 225-17 du Code de commerce, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium est composé de 18 membres au plus.

La durée du mandat de chaque administrateur est de trois ans. Les mandats des administrateurs élus par l'Assemblée Générale, viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat et réunie pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Au cours de l'exercice 2014, les mandats d'Anne Asensio et de Vincent Labruyère sont arrivés à échéance lors de l'Assemblée Générale du 30 avril et ont été renouvelés.

Au 31 décembre 2014, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de treize membres : le Président-Directeur Général, deux Directeurs Généraux Délégués, dix administrateurs.

Les administrateurs au 31 décembre 2014

	Date de première nomination	Date de dernière nomination	Date d'expiration du mandat
Laurent Burelle (65 ans) <i>Président-Directeur Général</i>	18/06/1981	26/04/2012	2015
Paul Henry Lemarié (68 ans) <i>Directeur Général Délégué</i>	26/06/1987	26/04/2012	2015
Jean-Michel Szczerba (54 ans) <i>Directeur Général Délégué</i>	26/04/2012	/	2015
Burelle SA (Éliane Lemarié – 69 ans)	26/06/1987	26/04/2012	2015
Jean Burelle (76 ans) <i>Président d'honneur</i>	01/01/1970	26/04/2012	2015
Anne Asensio* (52 ans)	28/04/2011	30/04/2014	2017
Anne-Marie Couderc* (65 ans)	20/07/2010	26/04/2012	2015
Jean-Pierre Ergas (75 ans)	26/07/1990	26/04/2012	2015
Jérôme Gallot* (55 ans)	15/12/2006	26/04/2012	2015
Bernd Gottschalk* (71 ans)	28/04/2009	26/04/2012	2015
Vincent Labruyère (64 ans)	16/05/2002	30/04/2014	2017
Alain Mérieux (76 ans)	23/06/1993	26/04/2012	2015
Amélie Oudéa-Castera* (36 ans)	25/04/2013 (effet au 01/01/2014)	/	2016

* Administrateurs indépendants.

Mandats et fonctions des administrateurs en exercice au 31 décembre 2014

Laurent Burelle, né le 6 octobre 1949, de nationalité française

Laurent Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH), et titulaire d'un Master of Sciences, Chemical Engineering, du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Il a débuté sa carrière, au sein du groupe Plastic Omnium, comme ingénieur de fabrication, assistant du Directeur de l'usine de Langres. Il fut nommé en 1977 Directeur Général puis Président-Directeur

Général de Plastic Omnium SA à Valencia (Espagne). Il occupa ensuite de 1981 à 1988 les fonctions de Directeur de la Division Environnement-Systèmes Urbains avant de devenir Vice-Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en 1988. Il fut nommé Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en juillet 2001.

Il est administrateur des sociétés Pernod-Ricard, Wendel, Lyonnaise de Banque – CIC, et Labruyère-Eberlé. Il est par ailleurs administrateur de la Fondation Jacques Chirac pour l'enfance handicapée, administrateur de l'AFEP et Vice-Président de l'Institut de l'Entreprise.

Laurent Burelle est Commandeur de la Légion d'honneur.

Mandats et fonctions exercés dans la Société Nombre d'actions détenues

Président-Directeur Général depuis le 1^{er} juillet 2001 et administrateur depuis le 18 juin 1981.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 3 000

Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2014

Directeur Général Délégué et administrateur de Burelle SA*, Administrateur-délégué de SOGEC 2, Gérant de la Compagnie Financière de la Cascade (France)
Président et membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS et de Plastic Omnium Environnement SAS** (France)
Administrateur de Burelle Participations SA (France)
Président et administrateur-délégué de Compania Plastic Omnium** (Espagne)
Président de Plastic Omnium Auto Exteriors SAS**, d'Inergy Automotive Systems SAS** (France)
Président de Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd (Chine)
Président de Plastic Omnium International BV** (Pays-Bas)
Président de Plastic Omnium Inc. ** (États-Unis)
Administrateur de la Lyonnaise de Banque, de Pernod Ricard SA* (France)
Membre du Conseil de Surveillance de Labruyère-Eberlé et de Wendel SA* (France)
Gérant de Plastic Omnium GmbH** (Allemagne) (jusqu'au 14 juillet 2014)
Administrateur de Signal AG*** (Suisse) (jusqu'au 2 décembre 2014)
Administrateur de l'AFEP et Vice-Président de l'Institut de l'Entreprise (France)

* Société cotée.

** Société du groupe Plastic Omnium.

*** Société cédée au cours de l'exercice 2014.

Paul Henry Lemarié, né le 1^{er} janvier 1947, de nationalité française

Paul Henry Lemarié est Docteur en physique de l'université de Paris-Orsay et titulaire d'un DEA Gestion Finance de l'université de Paris-Dauphine.

Après une thèse de physique au CEA, puis un début de carrière à la Direction Financière de la banque Paribas en 1973, il est entré dans

le groupe d'ingénierie Sofresid (Sidérurgie, Mines, Offshore) et a rejoint le groupe Plastic Omnium en 1980 en tant que Directeur de la Division 3P – Produits Plastiques Performants. À partir de 1985, il a pris la direction de la Division Automobile. En 1987, il est nommé Directeur Général Adjoint de la Compagnie Plastic Omnium puis Directeur Général en 1988. Nommé Directeur Général de Burelle SA en avril 1989, il devient Directeur Général Délégué de Burelle SA et de la Compagnie Plastic Omnium le 15 mai 2001.

Mandats et fonctions exercés dans la Société Nombre d'actions détenues

Directeur Général Délégué depuis le 15 mai 2001 et administrateur depuis le 26 juin 1987.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 900

Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2014

Directeur Général Délégué et administrateur de Burelle SA* et de Burelle Participations SA (France)
Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS et de Plastic Omnium Environnement SAS** (France)
Administrateur de Compania Plastic Omnium** (Espagne)

* Société cotée.

** Société du groupe Plastic Omnium.

**Jean-Michel Szczerba, né le 18 avril 1960,
de nationalité française**

Diplômé de l'ESSEC en 1982, Jean-Michel Szczerba rejoint la Banque Vernes Commerciale de Paris en tant qu'analyste financier. Il intègre le groupe Plastic Omnium en 1985 où il occupe les fonctions successives de contrôleur financier, Directeur des Services financiers, et

Directeur Financier jusqu'en 2001, puis Directeur Général Adjoint. Jean-Michel Szczerba est nommé Directeur Général Délégué de la Compagnie Plastic Omnium en 2010 et administrateur en 2012.

Jean-Michel Szczerba est par ailleurs Chevalier de la Légion d'honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
Nombre d'actions détenues**

Directeur Général Délégué depuis le 16 mars 2010, administrateur depuis le 26 avril 2012.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 900

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
durant l'exercice 2014**

Directeur Général et membre du Comité de Surveillance de Plastic Omnium Environnement SAS** (France)
Gérant de Plastic Omnium GmbH** (Allemagne)
Administrateur de Hella Behr Plastic Omnium GmbH** (Allemagne)
Administrateur de Yanfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd**, de Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd** et Président de Plastic Omnium Inergy (Shanghai) Consulting Co. Ltd** (Chine)
Administrateur de Plastic Omnium Inc.** (États-Unis) et de Compania Plastic Omnium** (Espagne)
Administrateur de Burelle Participations SA, Gérant de Plastic Omnium Finance SNC** et de Plastic Omnium Gestion SNC** (France)
Président de Plastic Omnium International SAS**, de Groupe Progrès SA, de Plastic Omnium Management 1 SAS**, de Plastic Omnium Management 2 SAS**, de Plastic Omnium Environnement Holding SAS** (France)
Gérant de Plastic Omnium Auto Exteriors Spzoo** et de Plastic Omnium Auto Spzoo** (Pologne)
Président et administrateur de Plastic Omnium Automotive NV** (Belgique)
Administrateur de Plastic Omnium Automotive Ltd** (Grande-Bretagne)
Administrateur de Plastic Omnium Auto Exteriors Pvt Ltd** (Inde)
Administrateur de DSK Plastic Omnium BV** (Pays-Bas)
Administrateur de B-Plas Plastic Omnium Otomotiv AS** (Turquie)
Président de DSK Plastic Omnium Inergy LLC** (Russie)
Membre du Comité de Surveillance d'Inergy Automotive Systems Industries SAS** jusqu'au 15 avril 2014, de Plastic Omnium Auto Exteriors Industries SAS** jusqu'au 30 juin 2014 (France)

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium.

Éliane Lemarié, née le 18 août 1945, de nationalité française

Après une maîtrise d'anglais de l'Université Paris-Sorbonne et un diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Éliane Lemarié a consacré sa carrière professionnelle à l'information et à la communication des entreprises.

Elle débute sa carrière comme journaliste et secrétaire de rédaction, dans différents journaux de presse écrite, dans le cadre de l'Assemblée permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie (APCCI), de 1969 à 1975.

Éliane Lemarié fut ensuite en charge de la création et du développement du département Relations publiques, relations presse et édition de la société SOGEC, de 1976 à 1983.

En 1983, elle créa et développa l'agence IRMA Communication, agence de conseil en communication, auprès de sociétés françaises et internationales cotées à Paris, New York, Mumbai, dont elle fut Président-Directeur Général jusqu'en 2010.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
Nombre d'actions détenues**

Représentant permanent de la société Burelle SA, elle-même administrateur depuis le 28 avril 2009, membre du Comité des Nominations depuis le 23 juillet 2014.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 395 996

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
durant l'exercice 2014**

Administrateur de Burelle SA* et Administrateur-délégué de SOGEC 2 (France)
Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS (France)
Président du Conseil de Surveillance d'Union Industrielle (France)

* Société cotée.

Jean Burelle, né le 29 janvier 1939, de nationalité française

Jean Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH), et titulaire d'un MBA de Harvard Business School.

Il débute sa carrière en 1966 chez L'Oréal, puis rejoint la Compagnie Plastic Omnium, en 1967, comme Directeur de département. En 1987, il est nommé Président-Directeur Général, fonction qu'il occupe jusqu'en 2001. Depuis cette date, il est Président-Directeur Général

de Burelle SA, actionnaire majoritaire de la Compagnie Plastic Omnium.

Jean Burelle est administrateur de la Compagnie Plastic Omnium. Il est également Président du MEDEF International.

Jean Burelle est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
 Nombre d'actions détenues**

Administrateur depuis le 1^{er} juillet 1970 et Président d'honneur depuis le 20 septembre 2001.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 396 378

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
 durant l'exercice 2014**

Président-Directeur Général de Burelle SA*, Président du Conseil d'administration et Administrateur-délégué de SOGEC 2 (France)
 Président-Directeur Général de Burelle Participations SA (France)
 Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS et de Plastic Omnium Environnement SAS** (France)
 Représentant permanent de la société Burelle Participations SA, elle-même administrateur de Sycovest 1 (France)
 Administrateur de Compania Plastic Omnium SA** (Espagne)
 Membre du Comité de Surveillance de Soparexo SCA
 Membre du Conseil de Surveillance et du comité des Rémunérations de Banque Hottinguer SA (France)
 Président de l'association MEDEF International (France)
 Administrateur de Signal AG*** (Suisse) (jusqu'au 2 décembre 2014)

* Société cotée.

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium.

*** Société cédée au cours de l'exercice 2014.

Anne Asensio, née le 13 juillet 1962, de nationalité française

Titulaire d'une maîtrise en design de transport du Center for Creative Studies de Detroit, ainsi que d'un diplôme en design industriel de l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués de Paris, Anne Asensio a débuté sa carrière chez Renault (1987), et a été notamment en charge de la conception des gammes Twingo, Clio et Mégane (Scenic).

Anne Asensio a ensuite occupé plusieurs postes à responsabilités chez General Motors où elle a dirigé le développement de nombreux concept cars.

Elle rejoint Dassault Systèmes en novembre 2007 en qualité de Vice-Présidente Design, chargée du design et de l'identité de l'entreprise.

Anne Asensio est également Chevalier de la Légion d'honneur.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
 Nombre d'actions détenues**

Administrateur depuis le 28 avril 2011.
 Présidente depuis le 24 février 2015 et membre depuis le 26 février 2013, du Comité des Comptes.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 900

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
 durant l'exercice 2014**

Vice-Présidente Design Experience de Dassault Systèmes*
 Administrateur de l'Agence de la Promotion de la Création Industrielle, Web School Factory, Strate College (France)
 Membre du Conseil Stratégique de l'Université de Design d'Umeå (Suède)
 Membre fondateur de Design Code
 Membre du Global Advisory Council, Design Innovation du World Economic Forum
 Membre du collège de designers pour la mission « Design et compétitivité de la nouvelle France industrielle » du ministère du Redressement productif jusqu'au 6 novembre 2014.

* Société cotée.

**Anne-Marie Couderc, née le 13 février 1950,
de nationalité française**

Après avoir débuté sa carrière professionnelle en 1973 en tant qu'avocate au barreau de Paris, Anne-Marie Couderc a intégré en 1982 le groupe Hachette en tant qu'adjointe au Secrétaire Général. Elle en devient Directrice Générale Adjointe en 1993.

Conseillère de Paris puis adjointe au maire, députée de Paris, elle est nommée en 1995 secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Emploi puis Ministre déléguée auprès du Ministre du Travail et des Affaires sociales à l'Emploi jusqu'en 1997.

Fin 1997, Anne-Marie Couderc est nommée Directrice Générale et membre du comité éditorial du groupe Hachette Filipacchi Medias et Directrice de plusieurs publications.

Elle devient Secrétaire Générale de Lagardère Active en 2007 et Directrice Générale de Presstalis en août 2010 puis Présidente du Conseil d'Administration.

Anne-Marie Couderc est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
Nombre d'actions détenues**

Administrateur depuis le 20 juillet 2010, membre et Présidente du Comité des Rémunérations depuis le 13 décembre 2013 et membre et Présidente du Comité des Nominations depuis le 23 juillet 2014.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 1 350

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
durant l'exercice 2014**

Président du Conseil d'Administration de Presstalis SAS (France)
Administrateur et Présidente du Comité des Rémunérations et Nominations de Transdev (France)
Administrateur et Présidente du Comité des Rémunérations et membre du Comité d'Audit de Générale de Santé
Membre du Comité de Surveillance de la société Alma Consulting
Administrateur de la Fondation Veolia Environnement et de la Fondation Elle (France)

**Jean-Pierre Ergas, né le 9 juillet 1939,
de nationalités française et américaine**

Lauréat de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'un master en Business Administration de l'université de Harvard, Jean-Pierre Ergas a dirigé des groupes industriels en Europe et aux États-Unis depuis plus de trente ans dans la métallurgie et le packaging.

Directeur Général de Cebal, puis de Cégédur Pechiney, Président de la Chambre Syndicale de l'Aluminium, il a été nommé Directeur Général Adjoint du groupe Pechiney en 1986.

Depuis 1989 Jean-Pierre Ergas réside aux États-Unis, à Chicago, où il est nommé Président-Directeur Général d'American National Can en 1990. Il est Président-Directeur Général Europe du groupe Alcan de 1995 à 2000, et prend la Direction Générale de BWAY Corporation (NYSE) en 2000 qu'il revend en 2010.

Administrateur de Dover Corporation (NYSE), Jean-Pierre Ergas est Managing Partner d'Ergas Ventures LLP et de Sagre LP.

Jean-Pierre Ergas est Chevalier de la Légion d'honneur.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
Nombre d'actions détenues**

Administrateur depuis le 26 juillet 1990 et membre du Comité des Comptes du 27 novembre 1996 au 11 décembre 2014.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 10 800

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
durant l'exercice 2014**

Administrateur de FIBI-Aplix SA (France)
Administrateur de Dover Corporation, Sagre Group LP et Ergas Ventures LLC (États-Unis)

**Jérôme Gallot, né le 25 octobre 1959,
de nationalité française**

Jérôme Gallot a commencé sa carrière à la Cour des Comptes en 1985, puis au Ministère des Finances, dont il a été le Directeur Général en charge de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (1997-2003).

Entré au Comité Exécutif de la Caisse des dépôts, il a été en charge des activités de financement des retraites, de prévoyance et de

l'international avant de prendre la Présidence Exécutive de CDC Entreprises dont le domaine d'activité est le capital investissement de la Caisse. Parallèlement, dès la création du Fonds stratégique d'investissement, il en devient membre du Comité Exécutif.

En 2011, Jérôme Gallot est nommé Directeur Général de Veolia Transdev, et devient Conseiller du Président jusqu'en février 2014. Jérôme Gallot est administrateur de Nexans et Caixa Seguros et censeur du groupe NRJ.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
Nombre d'actions détenues**

Administrateur depuis le 15 décembre 2006, membre du Comité des Comptes en tant que Président de ce Comité du 17 juillet 2011 au 24 février 2015, membre du Comité des Nominations depuis le 23 juillet 2014.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 5 400

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
durant l'exercice 2014**

Gérant de JGC (France)
Administrateur d'Abivax SA et membre du Conseil de Surveillance d'Acerde SAS (France)
Administrateur de Nexans SA* (France)
Censeur de NRJ Groupe (France)
Administrateur de Caixa Seguros SA (Brésil)
Conseiller du Président Directeur Général de Veolia Environnement (France) jusqu'en février 2014

* Société cotée.

**Bernd Gottschalk, né le 10 juin 1943,
 de nationalité allemande**

Titulaire d'un doctorat d'économie de l'Université de Hambourg et diplômé de l'Université de Stanford/Californie, Bernd Gottschalk a débuté sa carrière professionnelle au sein du groupe Daimler-Benz en tant que Directeur de la Communication puis Président de la filiale brésilienne.

Il est ensuite nommé, en 1992, membre du Comité de Direction du groupe Daimler-Benz, Responsable Monde de la Division Véhicules Utilitaires. En 1997, Bernd Gottschalk est nommé Président de la Fédération de l'industrie automobile Allemande (VDA) et crée, en 2007, la société de conseils pour l'industrie automobile AutoValue GmbH qu'il dirige depuis cette date.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
 Nombre d'actions détenues**

Administrateur depuis le 28 avril 2009 et membre du Comité des Rémunérations depuis le 13 décembre 2013.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 900

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
 durant l'exercice 2014**

Membre de Serafin Groupe München (*Allemagne*)
 Directeur associé d'AutoValue GmbH
 Administrateur de Schaeffler GmbH, Jost Groupe, Voith AG (*Allemagne*)
 Président du Conseil d'Administration de Joh Hay GmbH & Co. KG et de Facton GmbH (*Allemagne*)
 Président du Conseil de Woco Group (*Allemagne*)

Vincent Labryère, né le 3 juin 1950, de nationalité française

Ingénieur de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich, Vincent Labryère débute sa carrière professionnelle en 1976 aux Éts Bergeaud Mâcon, filiale de Rextord Inc. USA, fabricant de matériel pour la préparation de matériaux.

En 1981, il prend la direction de l'Imprimerie Perroux spécialisée dans la fabrication de chèques et imprimés bancaires qu'il diversifie en 1985 en créant sa filiale DCP Technologies, spécialisée dans la fabrication et l'encodage de cartes de crédit.

En 1989, il fonde le groupe SPEOS, spécialisé dans l'édition, le façonnage et l'archivage électronique de documents de gestion ainsi que la fabrication des moyens de paiement qu'il cède en 2001 à la poste belge.

Vincent Labryère rejoint ensuite Labryère Eberlé en tant que Directeur Général puis Président du Directoire, groupe familial actif dans l'exploitation de vignobles en France et aux États-Unis, l'exploitation de supermarchés et le capital développement en France et à l'étranger.

Vincent Labryère est administrateur de la Banque Martin Maurel, de la société Slota, de la société Mathon Développement et de l'Imprimerie Perroux.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
 Nombre d'actions détenues**

Administrateur et membre du Comité des Comptes depuis le 16 mai 2002

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 9 705

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
 durant l'exercice 2014**

Président de la Société Financière du Centre SAS (*France*)
 Président du Directoire de Labryère Eberlé SAS (*France*)
 Membre du Directoire de la Société Commerciale de Bioux SAS (*France*)
 Administrateur de X. Perroux et fils, de Martin Maurel et de Slota SA (*France*)
 Membre du Conseil de Surveillance de SNPI SCA (*France*)
 Représentant permanent de la société Labryère Eberlé, elle-même administrateur de Pige SA (*France*)

Alain Mérieux, né le 10 juillet 1938, de nationalité française

Alain Mérieux est Président de l'Institut Mérieux, holding familiale rassemblant trois sociétés bio-industrielles dédiées à la santé publique mondiale : bioMérieux (diagnostic in vitro), Transgène (immunothérapie des cancers et maladies infectieuses), et Mérieux NutriSciences (sécurité alimentaire et de l'environnement, nutrition). Font également partie de l'Institut Mérieux : ABL, société de recherche, Mérieux Développement, société d'investissement dans le domaine de la santé, et Imaccess, not-for-profit company dédiée au diagnostic dans les pays en développement. L'Institut Mérieux mobilise aujourd'hui plus de 12 000 collaborateurs dans le monde dans plus de 40 pays.

Alain Mérieux préside la Fondation Mérieux, fondation familiale indépendante, reconnue d'utilité publique. Il est Président d'honneur et administrateur de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux placée sous l'égide de l'Institut de France. Ces deux fondations sont dédiées à la lutte contre les maladies infectieuses dans les pays en développement.

Alain Mérieux est également Président de la Fondation pour l'université de Lyon et de l'Institut de Recherche Technologique en infectiologie, Bioaster.

Alain Mérieux est titulaire de l'Ordre National du Mérite et Grand Officier de la Légion d'honneur.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
Nombre d'actions détenues**

Administrateur depuis le 23 juin 1993.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 6 318

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
durant l'exercice 2014**

Président-Directeur Général de l'Institut Mérieux (*France*)
Président du Conseil d'Administration et administrateur de la Fondation Mérieux (*France*)
Président d'honneur et administrateur de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux – Institut de France
Président de la Fondation pour l'université de Lyon (*France*)
Administrateur de Biomérieux SA*, de la Fondation Pierre Fabre, de la Fondation Pierre Vérots, de Transgène SA, du CIC Lyonnaise de Banque (*France*)
Administrateur de BioMérieux Italia SpA (*Italie*)
Administrateur de Mérieux NutriSciences (*États-Unis*)
Président de l'Institut de Recherche Technologique BioAster jusqu'en mars 2014

* Société cotée.

24

**Amélie Oudéa-Castera, née le 9 avril 1978,
de nationalité française**

Après une carrière de joueuse de tennis professionnelle, Amélie Oudéa-Castera choisit la voie des études plutôt que celle du sport de haut niveau. Diplômée de l'IEP Paris puis de l'ESSEC tout en obtenant sa maîtrise de droit, elle intégra l'ENA dont elle sortit en avril 2004 pour devenir auditrice à la Cour des Comptes, Conseillère référendaire et rapporteur du rapport public sur la situation et les perspectives des finances publiques.

En 2008, Amélie Oudéa-Castera a intégré le groupe AXA pour y assurer des missions transversales auprès du Directeur Financier du Groupe. En 2010, elle devient Directrice de la planification stratégique du groupe AXA. En 2011, Amélie Oudéa-Castera est nommée Directrice du marketing, de la marque et du service d'AXA France. Depuis septembre 2012, son périmètre de responsabilités a été étendu aux activités numériques d'AXA France, elle est nommée Directrice Marketing, Service et Digital.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
Nombre d'actions détenues**

Administrateur et membre du Comité des Rémunérations depuis le 1^{er} janvier 2014.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 900

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
durant l'exercice 2014**

Directrice Générale Adjointe d'AXA Particuliers Professionnels et Directrice Marketing, Service et Digital d'AXA France
Membre du Comité de Direction d'AXA Seed Factory (*France*)
Administrateur du Groupement d'Intérêt Économique AXA (*France*)
Membre du Conseil Stratégique de la branche numérique du groupe La Poste
Conseillère référendaire à la Cour des Comptes

Mandats des administrateurs arrivant à échéance en 2015

Les mandats d'administrateur de Laurent Burelle, Paul Henry Lemarié, Jean-Michel Szczerba, la société Burelle SA représentée par Éliane Lemarié, Jean Burelle, Anne-Marie Couderc, Jean-Pierre Ergas, Jérôme Gallot, Bernd Gottschalk, Alain Mérieux, arrivent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 30 avril 2015. Sur proposition du Comité des Nominations, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler l'ensemble de ces mandats pour une nouvelle durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera amenée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2017.

Représentation des femmes et des hommes conforme à la loi du 27 janvier 2011

Sur un total de treize administrateurs, quatre femmes siègent au sein du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium, soit une proportion de 30,7 %. Le Conseil d'Administration est donc conforme à la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes qui fixe un minimum de 20 % de femmes à atteindre en 2014.

Le Comité des Nominations a entamé des travaux et discussions en vue de faire des propositions au Conseil d'Administration de manière à ce que la composition du Conseil soit conforme à la loi qui exige qu'en 2017 une proportion minimale de 40 % d'administrateurs du même sexe soit respectée.

Indépendance des administrateurs

Les administrateurs ont un devoir de vigilance et exercent leur totale liberté de jugement.

Au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code AFEP-MEDEF, un membre du Conseil d'Administration est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Les critères spécifiés par le Code AFEP-MEDEF sont les suivants :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société, salarié ou administrateur de la société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
 - significatif de la Société ou de son Groupe, ou
 - pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être administrateur de la Société depuis plus de douze ans.

Le processus d'évaluation de l'indépendance de chaque administrateur a été examiné par le Comité des Nominations lors de sa séance du 24 novembre 2014, puis par le Conseil d'Administration du 24 février 2015. Le Conseil s'est inspiré des recommandations du Code AFEP-MEDEF consultable sur le site www.medef.fr. Sur cette base, il en ressort la situation ci-après :

- Laurent Burelle, Paul Henry Lemarié, Éliane Burelle, Jean Burelle, ayant des liens de parenté, ne sont pas des administrateurs indépendants ;
- Jean-Michel Szczerba, salarié du Groupe depuis 1985 avant d'être nommé membre du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium, n'est pas considéré comme indépendant ;
- Anne Asensio, Anne-Marie Couderc, Jérôme Gallot, Bernd Gottschalk et Amélie Oudéa-Castera sont considérés comme indépendants ;
- Jean-Pierre Ergas, Vincent Labruyère et Alain Mérieux, membres du Conseil d'Administration depuis plus de douze ans, ne sont plus considérés comme indépendants.

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a précisé que les situations de chacun des Présidents des Comités du Conseil respectent bien les principes leur permettant d'être qualifiés d'indépendants.

Il en résulte que sur les treize membres composant le Conseil d'Administration, cinq administrateurs sont qualifiés d'indépendants.

La part des administrateurs indépendants est ainsi d'au moins un tiers et donc conforme aux prescriptions du Code AFEP-MEDEF.

Conformément aux stipulations de l'article 11 des statuts, tout administrateur doit être propriétaire d'au moins 900 actions de la Société. Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration prévoit notamment les règles afférentes à l'exercice du mandat d'administrateur relatives au respect de l'intérêt social, des lois et des statuts, de l'indépendance des administrateurs et à leur devoir d'expression, aux conflits d'intérêts, au professionnalisme des administrateurs et à leur implication.

Conflit d'intérêts

À la connaissance de la Compagnie Plastic Omnium, il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels à l'égard de la Société entre les devoirs des administrateurs et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

Parmi les membres du Conseil d'Administration, Laurent Burelle, Jean Burelle, Paul Henry Lemarié et Éliane Lemarié sont apparentés. Il n'existe pas d'autre lien de parenté entre les autres membres du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium.

Les administrateurs n'ont pas, à la connaissance de la Société, fait l'objet de condamnation pour fraude, aucun d'entre eux n'a participé en tant que dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou de sanction publique officielle devenue définitive prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun des membres du Conseil d'Administration n'a fait l'objet d'une interdiction prononcée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe de direction, d'administration ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Par ailleurs, aucun prêt, aucune garantie n'a été accordée ou n'a été constituée en faveur des membres des organes d'administration ou de direction de la Société.

2.1.2 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Attributions du Conseil d'Administration

En vertu des dispositions légales et réglementaires et de l'article 11 des statuts de la Société, le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Outre les questions réservées à la compétence du Conseil par les dispositions législatives et réglementaires, le Président-Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués doivent obtenir, en application des dispositions du Règlement Intérieur, l'autorisation préalable du Conseil d'Administration pour les décisions portant sur des opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier dans des proportions importantes sa structure financière ou son périmètre d'activité telles que :

- les opérations d'acquisition, de fusion, de cession, de prises de participations et de retraits susceptibles de modifier sensiblement la structure financière ;
- les investissements globaux.

Le Conseil autorise chaque année le Président-Directeur Général à délivrer des cautions, avals et garanties pour un montant qu'il détermine.

En outre, il examine au moins une fois par an, le budget, les stratégies industrielle et financière, de même que la politique de Recherche & Développement du Groupe.

Organisation et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est défini par l'article 12 des statuts et ses modalités d'organisation figurent à l'article 1^{er} du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration. Ce Règlement Intérieur est susceptible d'être modifié par le Conseil d'Administration compte tenu de l'évolution des lois et règlements mais aussi de son propre mode de fonctionnement.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et, conformément au Règlement Intérieur, au moins quatre fois par an. Les réunions du Conseil peuvent être tenues par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication permettant l'identification des administrateurs et garantissant leur participation effective dans les conditions et selon les modalités prévues au Règlement Intérieur.

Le Président du Conseil d'Administration dirige les délibérations et fait observer les dispositions du Règlement Intérieur. Il veille à la qualité des échanges et à la collégialité des décisions du Conseil. Il s'assure que le Conseil consacre un temps suffisant aux débats et accorde à chacun des points inscrits à l'ordre du jour un temps proportionné à l'enjeu qu'il représente pour la Société.

Le Secrétaire du Conseil établit les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration procède chaque année à une évaluation de sa composition, de son organisation et de son mode de fonctionnement. À partir de la synthèse des questionnaires individuels, le Conseil envisage les voies de progrès possibles et prend les mesures d'amélioration qu'il juge utiles. Cette évaluation s'effectue dans le cadre de l'application du Code AFEP-MEDEF auquel le Conseil se réfère.

Les administrateurs ont à nouveau exercé au cours de l'exercice 2014 leur totale liberté de jugement. Cette liberté de jugement leur a permis de participer en toute indépendance aux travaux et aux décisions collégiales du Conseil et, le cas échéant, aux travaux préparatoires puis aux propositions du Comité des Comptes, du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations.

La préparation et la tenue des réunions du Conseil d'Administration et de ses comités requièrent une disponibilité croissante et un investissement important des administrateurs.

Les administrateurs de la Compagnie Plastic Omnium sont informés de l'ensemble des activités du Groupe et de ses performances dans une conjoncture très concurrentielle. Les comités préparent les débats et les délibérations du Conseil.

Dotés d'expertises complémentaires, libres de jugement, les administrateurs s'assurent collégialement que les mesures adoptées concourent à la mise en œuvre de la stratégie de la Compagnie Plastic Omnium. Les débats au sein du Conseil se font de manière approfondie et transparente.

Activités du Conseil d'Administration

En 2014, le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises avec un taux de participation de 95 %. Quatre séances sont programmées pour l'année 2015 dont une séance s'est déjà tenue en 2015 à la date du présent rapport (24 février 2015).

Nommés par les actionnaires, les administrateurs contrôlent la gestion économique et financière du Groupe et participent à la définition de sa stratégie. Ils examinent et approuvent les grandes orientations retenues par la Direction Générale, qui les met en œuvre.

En 2014, le Conseil d'Administration a notamment examiné et délibéré sur les sujets suivants : la marche des affaires et la stratégie du Groupe, la revue de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques du Groupe, l'arrêté des comptes de l'exercice 2013, l'arrêté des comptes semestriels 2014, les prévisions budgétaires 2015, l'examen de l'état des liquidités bancaires disponibles pour satisfaire à l'exploitation de la Société, l'examen de l'indépendance des administrateurs, l'évaluation du Conseil, la convocation de l'assemblée des actionnaires, la revue et cartographie des risques du Groupe, le renouvellement de l'autorisation d'émettre des cautions, avals et garanties, les documents de gestion prévisionnelle, les modifications du capital social suite à l'annulation de titres auto-détenus, la politique de recherche et d'innovation.

La réunion du Conseil d'Administration du mois de décembre 2014 s'est tenue au siège chinois du Groupe, à Shanghai et a permis aux administrateurs de rencontrer les équipes locales et de visiter des sites industriels chinois.

Jetons de présence

La répartition des jetons de présence, établie selon l'assiduité de chacun des administrateurs aux réunions du Conseil et la présence dans ses différents comités, est détaillée dans la rubrique « Rémunération des mandataires sociaux » page 32.

Le Conseil applique les recommandations du Code AFEP-MEDEF et retient une part variable globale prépondérante en rémunération de l'assiduité aux réunions des comités et du Conseil.

Pour tenir compte d'une part de la désignation d'un nouvel administrateur début 2014, d'autre part de la constitution d'un Comité des Nominations, le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 30 avril 2015 de porter l'enveloppe maximum des jetons de présence à 400 000 euros au lieu de 340 000 euros en 2014.

2.1.3 Les comités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a constitué en son sein des comités permanents sur lesquels il s'appuie pour prendre des décisions. Ces comités ont pour mission, en application des dispositions du Règlement Intérieur, d'étudier toutes questions relatives à la Société que le Conseil ou le Président soumet à leur examen, de préparer les travaux du Conseil et de rapporter leurs conclusions au Conseil sous forme de comptes rendus, propositions, avis, informations ou recommandations. Ces comités accomplissent leur mission sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Ils n'ont pas de pouvoir de décision. Le Conseil d'Administration, sur proposition du Président et après concertation, désigne les membres composant les comités ainsi que leur Président, en tenant compte des compétences, de l'expérience et de la disponibilité des administrateurs.

Trois comités assistent le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium : le Comité des Comptes, le Comité des Rémunérations et le Comité des Nominations. Le secrétariat des comités du Conseil est assuré par le Secrétaire Général.

Le Comité des Comptes

Composition du Comité des Comptes

Le Comité des Comptes était composé jusqu'au 11 décembre 2014 de quatre administrateurs : Anne Asensio, Jean-Pierre Ergas, Jérôme Gallot et Vincent Labruyère. Il est présidé par Jérôme Gallot.

Ainsi, avec deux administrateurs indépendants sur quatre (soit 50 %), sa composition n'était donc plus conforme aux prescriptions du Code AFEP-MEDEF qui recommande un minimum de 66 % d'administrateurs indépendants.

Afin de se conformer aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, Jean-Pierre Ergas a démissionné du Comité des Comptes. En conséquence, depuis le 11 décembre 2014, le Comité des Comptes est composé de deux administrateurs indépendants sur trois membres (66 %), soit une composition conforme aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.

Fonctionnement du Comité des Comptes

L'article 7 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration définit les règles et modalités de fonctionnement du Comité des Comptes conformément à la réglementation et en tenant compte de son évolution. Ce Comité des Comptes a trois missions principales. La première est d'examiner de façon détaillée les projets de comptes, la pertinence et la permanence des principes et règles comptables utilisés ainsi que le contenu des documents rendus publics. Dans ce cadre, il est également chargé d'assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes. La deuxième est de prendre connaissance des procédures de contrôle interne et externe afin de veiller à ce que celles-ci couvrent de façon appropriée les zones de risques. La troisième est l'examen régulier de la situation financière, de la situation de trésorerie, des engagements et des risques significatifs du Groupe, ainsi que la politique du Groupe en matière de maîtrise des risques et de procédures d'évaluation et de gestion de ces risques.

Activité du Comité des Comptes au cours de l'exercice 2014

Le Comité des Comptes s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2014. Le taux de participation à ces réunions a été de 100 %. Les Commissaires aux Comptes ont assisté à toutes les séances. Le Comité n'a pas jugé utile de recourir à des experts extérieurs. Trois séances sont programmées pour l'année 2015 dont une s'est déjà tenue à la date du présent rapport.

En 2014, le Comité a notamment analysé les sujets suivants : les prévisions budgétaires 2014, les prévisions et estimations de clôture 2013, l'arrêté des comptes consolidés et sociaux au 31 décembre 2013, les estimations et options de clôture semestrielle, l'arrêté des comptes semestriels consolidés et sociaux au 30 juin 2014, les options et hypothèses de clôture 2014, le renouvellement des autorisations d'émettre des garanties, le planning des audits 2014 et l'indépendance de l'audit interne, la revue du contrôle interne Groupe. À cet égard, le Comité est informé de la cartographie des risques identifiés sur la base d'une démarche approfondie d'identification et d'analyse, dans le cadre réglementaire et de recommandations de l'AMF.

Dans le cadre du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux Comptes, le Comité a pris connaissance des résultats de leurs vérifications, de leurs recommandations ainsi que des suites données à ces dernières. Le Comité passe en revue la répartition des honoraires facturés par les Commissaires aux Comptes entre les prestations d'audit proprement dites, les prestations connexes à l'audit et toute autre prestation.

Le Comité des Rémunérations

Composition du Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations est composé de trois administrateurs indépendants : Anne-Marie Couderc, Amélie Oudéa-Castera et Bernd Gottschalk. Le Comité des Rémunérations est présidé par Anne-Marie Couderc.

Avec 100 % d'administrateurs indépendants, la composition du Comité des Rémunérations est conforme aux prescriptions du Code AFEP-MEDEF qui recommande un minimum de 50 % d'administrateurs indépendants.

Fonctionnement du Comité des Rémunérations

L'article 8 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration définit les règles et modalités de fonctionnement du Comité des Rémunérations, conformément à la réglementation et en tenant compte de son évolution.

Il a pour mission principale de faire des recommandations au Conseil d'Administration sur la rémunération fixe et variable des dirigeants mandataires sociaux, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature et tous droits pécuniaires qui leur sont attribués, sur l'enveloppe des jetons de présence à soumettre à l'Assemblée Générale ainsi que sur leur mode de distribution et sur la mise en place de plans incitatifs à long terme.

L'activité du Comité des Rémunérations au cours de l'exercice 2014

Le Comité des Rémunérations s'est réuni une fois au cours de l'année 2014. Le taux de participation à cette réunion a été de 100 %. Une séance avait été programmée pour l'année 2015 et s'est déjà tenue à la date du présent rapport.

Le Comité des Rémunérations a porté son attention sur les éléments de la rémunération des trois dirigeants mandataires sociaux au regard des performances de l'entreprise dans le temps. Son analyse, indépendante et documentée, et ses propositions ont donné lieu à des décisions du Conseil, lesquelles font l'objet d'une communication précise et complète à l'attention des actionnaires. Dans ce cadre, une résolution est soumise pour avis aux actionnaires en Assemblée Générale.

Le Comité des Nominations

Composition du Comité des Nominations

Le Comité des Nominations, institué par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 21 octobre 2014, est composé de trois administrateurs : Anne-Marie Couderc, Éliane Lemarié et Jérôme Gallot. Le Comité des Nominations est présidé par Anne-Marie Couderc.

Ainsi, avec deux administrateurs indépendants sur trois (soit 66 %), la composition du Comité est conforme au code AFEP-MEDEF qui recommande un minimum de 50 % d'administrateurs indépendants.

Fonctionnement du Comité des Nominations

L'article 9 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration définit les règles et modalités de fonctionnement du Comité des Nominations.

Il a pour missions principales d'examiner et de faire des recommandations au Conseil d'Administration sur toute candidature à un poste d'administrateur devant être soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale, ainsi qu'à un poste de membre des comités ou de leur Président, de débattre de la qualification d'administrateur indépendant qui est revue chaque année par le Conseil d'Administration avant la publication du rapport annuel, de s'assurer de l'application du Code de gouvernement d'entreprise auquel la Compagnie Plastic Omnium se réfère.

Le Comité des Nominations s'assure également de l'existence de plans de succession des trois dirigeants mandataires sociaux.

L'activité du Comité des Nominations au cours de l'exercice 2014

Le Comité des Nominations s'est réuni pour la première fois le 24 novembre 2014.

Il a examiné la situation de chacun des administrateurs au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code AFEP-MEDEF. Le Comité a également fait des propositions de renouvellement de mandats, comme mentionné dans la rubrique 2.1.1 – Mandats des administrateurs arrivant à échéance en 2015. Il a également examiné la composition de chacun des comités du Conseil eu égard aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.

Le Comité des Nominations a examiné l'évolution de la composition du Conseil d'Administration en vue d'être, en 2017, en conformité avec les dispositions de la loi du 27 janvier 2011 qui exige une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

2.1.4 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Objectifs de la Société en matière de contrôle interne et de gestion des risques

Définition et objectifs du contrôle interne et de la gestion des risques

Le contrôle interne et la gestion des risques constituent des domaines relevant de la Direction Générale et nécessitant l'implication de l'ensemble des acteurs de l'entreprise, selon les missions qui leur sont imparties. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la Compagnie Plastic Omnium vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- la mise en œuvre efficace et maîtrisée, notamment au regard des risques, des orientations et objectifs fixés par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Compagnie Plastic Omnium, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs, au sens le plus étendu, du Groupe ;
- la fiabilité des informations financières ;
- la mobilisation des collaborateurs de la Société autour de valeurs communes et d'une vision partagée des risques qu'ils contribuent à maîtriser.

Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques jouent ainsi un rôle important dans la conduite des activités de la Compagnie Plastic Omnium. Toutefois, ces dispositifs ne peuvent fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés ni ne peuvent prétendre éliminer totalement tous les risques susceptibles de l'affecter.

La Compagnie Plastic Omnium travaille au développement de son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans une démarche permanente de progrès qui s'appuie en particulier sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Périmètre retenu

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne de la Compagnie Plastic Omnium, société de tête du groupe Plastic Omnium. Il décrit donc en particulier celles de ses procédures qui visent à assurer la fiabilité de ses comptes consolidés et de son contrôle sur les entités dont elle détient une participation majoritaire.

En ce qui concerne les participations significatives sur lesquelles elle exerce un contrôle partagé, la Compagnie Plastic Omnium examine et évalue régulièrement leur fonctionnement et use de toute son influence pour qu'elles se conforment à ses exigences en matière de contrôle interne.

Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

Organisation générale

La Compagnie Plastic Omnium est constituée de deux pôles :

- **le pôle Automobile** (la Division Auto Exterior et la Division Auto Inergy) ;
- **le pôle Environnement** (la Division Environnement).

Sous la supervision et le contrôle de la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium, ces pôles sont autonomes dans la mise en place des moyens et des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs financiers dont ils sont responsables sur la base du budget annuel accepté par la Direction Générale.

Organisation du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques au sein du Groupe repose sur le respect des règles et principes de son Référentiel de contrôle interne d'une part et sur la mise en œuvre de démarches lui permettant d'améliorer de façon continue la gestion des risques majeurs auxquels il pourrait être confronté d'autre part.

L'organisation du dispositif implique l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Néanmoins, sa structure repose sur sept fonctions clés que sont :

- la Direction Générale, la Direction des Risques et le Comité de Contrôle interne, qui exercent leur surveillance sur le dispositif ;
- les Directions opérationnelles de chaque division, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit interne, qui constituent trois niveaux de contrôle distincts ;
- le Conseil d'Administration.

La Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium définit les orientations dont procèdent l'organisation et les fonctionnements du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Elle est assistée dans cette mission du **Comité de Direction**, instance collégiale de pilotage et de décision. Il est composé du Président-Directeur Général, des Directeurs Généraux Délégués, de la Directrice du plan et des fusions-acquisitions, du Directeur Financier, du Secrétaire Général et Directeur Juridique, du Directeur des Ressources Humaines, du Directeur Adjoint des Ressources Humaines et des Directeurs Généraux de divisions. Il se réunit une fois par mois pour examiner les activités du Groupe, analyser sa situation et débattre de ses perspectives. Il traite de façon transver-

sale des sujets relatifs aux activités commerciales, à l'organisation, aux investissements, aux affaires sociales et légales, à la sécurité et à l'environnement, à la recherche et au développement, aux opérations de fusion-acquisition et au financement du Groupe. Tous les mois, il analyse les résultats des divisions et filiales et l'évolution de leur bilan, notamment l'évolution des investissements et des besoins en fonds de roulement, par rapport à la situation de l'année précédente et aux prévisions du budget mensualisé. Il examine aussi les prévisions à trois mois du compte de résultat et du bilan et oriente de façon proactive la gestion du Groupe. Il valide également les révisions des prévisions de l'année en cours. Chaque année en juin, il analyse les plans stratégiques à cinq ans des Divisions et du Groupe. Ces plans orientent ensuite les travaux du budget définitivement adopté en décembre de chaque année.

Le Référentiel de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne de la Compagnie Plastic Omnium repose en premier lieu sur son Référentiel de contrôle interne, qui regroupe l'ensemble des principes et des règles applicables dans les sociétés qu'elle contrôle majoritairement. Le Référentiel est constitué du **Code de conduite**, des **Règles et Procédures** du Groupe et du **Manuel de procédures comptables et financières**.

- **Le Code de conduite** : au-delà des responsabilités économiques qui lui incombent, la Compagnie Plastic Omnium attache une importance particulière au respect des droits liés à la personne et des règles propices au développement durable. La Compagnie Plastic Omnium est signataire du pacte mondial Global Compact qui, avec le Code de conduite de la Compagnie Plastic Omnium, manifestent l'esprit d'engagement responsable qui l'a toujours animée. Ils exposent les valeurs qui président aux comportements individuels et collectifs que la Compagnie Plastic Omnium entend promouvoir et qui déterminent les principes fondamentaux sur lesquels s'enracinent les règles et procédures de son contrôle interne. Depuis 2010, la Compagnie Plastic Omnium s'est dotée d'un Code de conduite spécifique relatif au droit de la concurrence, déployé dans l'ensemble du Groupe dans le cadre d'un programme de conformité.

Le Code de conduite s'applique à la Compagnie Plastic Omnium ainsi qu'à toute société affiliée dans laquelle elle détient une participation majoritaire. La Compagnie Plastic Omnium exerce toute son influence et ses droits pour encourager les autres filiales à mettre en place des lignes de conduite cohérentes avec les dispositions de ce Code. Il est de la responsabilité des dirigeants, des membres du Comité de Direction, des Directeurs de Division et des Directeurs de site de s'assurer que tous les collaborateurs en prennent connaissance et disposent des moyens suffisants pour s'y conformer. En retour, le Code requiert que chaque collaborateur fasse preuve, par son comportement, d'un engagement personnel et continu dans le respect des lois et des règlements en vigueur ainsi que des règles d'éthique qu'il énonce.

- **Le Corps de Règles et les Procédures Groupe** : la Compagnie Plastic Omnium dispose de Règles qui définissent les rôles et responsabilités de la Direction Générale, des Directions centrales de la Compagnie Plastic Omnium et des Directions opérationnelles de ses Divisions et filiales dans les domaines suivants :
 - Gouvernance et Juridique ;
 - Ressources Humaines ;

- Trésorerie (financements et opérations courantes) ;
- Ventes ;
- Achats (exploitation et investissements) ;
- Stocks et Logistique ;
- Projets Automobiles ;
- Comptabilité et Fiscalité ;
- Production et Qualité ;
- Immobilier ;
- Systèmes d'Information ;
- Hygiène Sécurité Environnement.

Les Règles traitent de l'exploitation courante, comme des opérations non courantes de l'entreprise. Elles constituent une référence unique, globale et exhaustive en vue d'assurer le caractère cohérent et suffisant des processus de contrôle interne mis en œuvre dans le Groupe. Elles sont déclinées, dans un certain nombre de cas, en procédures qui en précisent les modalités d'application.

- **Le Manuel de procédures comptables et financières** : la Compagnie Plastic Omnium dispose d'un Manuel de procédures comptables et financières, conforme aux normes IFRS. Ces procédures comptables sont applicables dans l'ensemble du périmètre de consolidation du Groupe.

Inscrit dans une démarche d'amélioration permanente du dispositif de contrôle interne, le Référentiel de contrôle interne fait l'objet d'additions et de mises à jour régulières afin de tenir compte, de manière toujours plus adaptée, des usages établis, de l'évolution de l'organisation et de la réglementation.

Gestion des risques

Les principaux risques auxquels la Compagnie Plastic Omnium est exposée sont présentés au chapitre « Gestion des risques », du rapport de gestion. Il décrit également les principales démarches ou procédures qui visent à prévenir et maîtriser ces risques de manière adaptée.

Le dispositif de gestion des risques intègre, dans le cadre organisationnel présenté dans ce rapport, un processus d'identification et d'analyse des risques principaux de l'entreprise dont l'objectif est de vérifier, d'une part, la pertinence des démarches mises en œuvre au niveau du Groupe et, d'autre part, d'engager des actions visant à renforcer ou compléter les démarches existantes. Cet exercice, réalisé au niveau du Groupe, est animé par la Direction des Risques en collaboration avec les Directions opérationnelles et les Directions fonctionnelles.

Le dispositif fait l'objet d'une surveillance assurée par la Direction Générale.

Activités de contrôle

La Compagnie Plastic Omnium cherche à conjuguer responsabilité et indépendance de jugement de trois niveaux d'acteurs opérant un contrôle sur ses opérations et sur ses démarches de maîtrise de risques : les Directions opérationnelles, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit interne.

Les **Directions opérationnelles** mettent en œuvre les structures et les moyens nécessaires à l'application satisfaisante des principes et des règles de contrôle interne dans leurs activités. Elles suivent en particulier la pertinence des actions correctives mises en œuvre à la suite des missions menées par l'Audit interne. Elles sont également responsables de l'identification des risques propres à leur activité et du déploiement, dans une juste mesure, des démarches qui visent à en assurer la maîtrise.

Les **Directions fonctionnelles centrales**, à savoir la Direction des Ressources Humaines et du Développement Durable, la Direction Financière et des Systèmes d'Information et la Direction Juridique sont investies, dans leurs domaines d'expertise et sous le contrôle de la Direction Générale, des pouvoirs les plus étendus pour établir les règles et procédures de la Compagnie Plastic Omnium. Elles ont la charge d'animer leurs réseaux fonctionnels et d'en contrôler les activités, et pour objectif de protéger les intérêts du Groupe et de toutes les parties prenantes.

Dans le domaine du contrôle interne et de la gestion des risques en particulier, elles sont chargées d'analyser les risques propres à leurs fonctions et d'élaborer les schémas nécessaires à leur bon fonctionnement ; elles produisent et mettent à jour le Référentiel de contrôle interne et les démarches transversales de maîtrise des risques. Ce faisant, elles sont tenues de garantir la pertinence du Référentiel de contrôle interne au regard des normes, réglementations et lois en vigueur et de mettre en œuvre aux niveaux adéquats les moyens nécessaires à la communication de l'information qu'elles produisent.

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'un **département d'Audit interne** centralisé qui, rattaché à la Direction des Risques du Groupe, dépend du Secrétariat Général de la Compagnie Plastic Omnium. Il rend compte, par ailleurs, périodiquement de ses travaux au Comité de Contrôle interne, organe de surveillance du contrôle interne. Il procède à des évaluations du dispositif général et veille à l'efficacité de sa mise en œuvre.

Le département d'Audit interne conduit des missions d'audit sur un périmètre comprenant toute filiale de la Compagnie Plastic Omnium qu'elle y exerce ou non le contrôle. En conclusion de chacune de ses missions, l'Audit interne émet des recommandations auxquelles les entités auditées répondent par un plan d'actions approprié faisant l'objet d'un suivi systématique des équipes de direction dans les Divisions. Le plan annuel des missions est établi en fonction de la fréquence des audits passés et du contexte dans lequel chaque entité opère en matière de contrôle et de risque. Aucune des missions réalisées en 2014 n'a révélé de défaillance majeure des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques.

Par ailleurs, le département d'Audit interne supervise les campagnes annuelles d'**autoévaluation** du contrôle interne, lancées depuis 2006. L'élaboration du questionnaire s'inspire notamment du guide d'application du cadre de référence de l'AMF. Il constitue un outil efficace tant d'évaluation que de sensibilisation récurrente des organisations locales. Il contribue enfin aux travaux de préparation des audits entrepris par le département d'Audit interne.

À noter que l'application des normes internationales relatives à la sécurité, à l'environnement et à la performance de nos démarches d'assurance qualité, ainsi que les diligences de nos compagnies d'assurances et de nos clients donnent lieu à des audits spécialisés récurrents réalisés par des organismes indépendants. Au 31 décembre 2014, 89 % et 84 % des sites détenus à au moins 50 % et éligibles étaient respectivement certifiés ISO 14001 et OHSAS 18001.

Information et communication

Les Règles et Procédures du contrôle interne sont accessibles aux collaborateurs sur la page d'accueil du portail intranet du Groupe. Au demeurant, le déploiement du contrôle interne repose pour une grande part sur les activités de formalisation, d'animation, de formation et de reporting assurées par les Directions fonctionnelles centrales. Ces activités, dont fait partie l'autoévaluation déjà évoquée, témoignent auprès des Directions locales de l'importance que la Direction Générale accorde aux processus de contrôle.

Enfin, la diffusion de l'information relative à l'élaboration de l'information financière et comptable fait l'objet de processus spécifiques dont les mécanismes seront décrits plus loin dans ce rapport.

Surveillance

La surveillance permanente du dispositif relatif au contrôle interne et à la gestion des risques incombe à la Direction Générale, assistée de la Direction des Risques.

La Direction des Risques exerce une surveillance critique sur le dispositif de contrôle interne au regard de sa mission particulière. Elle rend compte de ses analyses et préconisations à la Direction Générale, ainsi qu'au Comité de Contrôle interne. Elle anime, par ailleurs, la démarche d'identification des risques entreprise au niveau du Groupe et pilote l'élaboration du plan de maîtrise des risques qui en résulte.

Un **Comité de Contrôle interne** assure la coordination et la supervision générale du bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Le Comité de Contrôle interne est présidé par le Secrétaire Général de la Compagnie Plastic Omnium. Il compte parmi ses membres, le Directeur des Ressources Humaines, le Directeur Adjoint des Ressources Humaines, le Directeur Financier, le Directeur des Risques et de l'Audit interne, les Directeurs Généraux et les Directeurs Financiers des Divisions. Ce Comité s'assure de la qualité du dispositif et de son efficacité. Il rend compte de ses avis au Président-Directeur Général dont il relaie les décisions ou orientations. Sa composition lui donne autorité pour coordonner les efforts de l'ensemble des acteurs prenant part au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans chacun des pôles ou fonctions de l'entreprise.

Enfin le **Conseil d'Administration** examine l'ensemble des grandes hypothèses et orientations de la Compagnie Plastic Omnium arrêtées par la Direction Générale. Il prend notamment connaissance des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne et des démarches de gestion des risques, et acquiert une compréhension d'ensemble des procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information globale et financière.

Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la Société

Principes d'élaboration de l'information financière du Groupe

Dans le domaine de l'élaboration de l'information financière du Groupe, la Direction Financière, qui en assure l'homogénéité, est investie des missions suivantes :

- définir les normes comptables et financières du Groupe, conformément aux standards internationaux ;
- définir la politique de production de l'information financière ;

- coordonner les systèmes d'information relatifs à la production des données comptables et financières ;
- contrôler l'information financière des filiales ;
- produire l'information financière relative aux comptes consolidés du Groupe.

L'homogénéité des états financiers du Groupe est garantie par l'adoption de normes comptables et d'un plan de compte communs à toutes les entités du Groupe. Ces normes et ce plan comptables tiennent compte de la spécificité des différentes activités des filiales du Groupe. Ils sont définis par le département Normes et principes comptables rattaché à la Direction Comptable et Fiscale qui est seule compétente pour les modifier.

Cette homogénéité est ensuite assurée par une gestion coordonnée des systèmes d'information qui concourent à la production de l'information financière de chaque filiale du Groupe : les processus de reporting et de consolidation des comptes sont standardisés et unifiés par l'utilisation d'un logiciel unique ; par ailleurs, sur la base d'un progiciel préconisé par le Groupe, les Divisions ont développé des systèmes intégrés de gestion, déployés sur la majorité de leurs sites industriels, contribuant ainsi à la maîtrise des informations nécessaires à la formation des états financiers.

L'information financière du Groupe est produite à l'occasion des processus structurants que sont :

- le reporting de trésorerie hebdomadaire ;
- le reporting mensuel ;
- la consolidation statutaire bisannuelle ;
- le budget annuel.

Toutes les filiales contrôlées directement et indirectement par la Compagnie Plastic Omnium entrent dans le périmètre de ces quatre processus.

Processus de reporting financier et processus de contrôle

La fonction comptable dans le groupe Plastic Omnium est décentralisée en filiale. Un premier niveau de contrôle et d'analyse des états financiers est assuré au niveau local, puis au niveau central dans chaque Division. Enfin, un troisième niveau de contrôle est assuré par la Direction Financière du Groupe.

Le reporting est produit mensuellement. Il est communiqué huit jours après la clôture mensuelle à la Direction Générale et analysé en Comité de Direction. Il comprend un compte de résultat établi par destination avec un détail des coûts de production, de structure et de Recherche & Développement, un tableau complet des flux de trésorerie, une prévision de l'activité sur les trois mois à venir et un tableau de bord relatif à l'environnement et à la sécurité. Ces éléments sont élaborés aux niveaux du Groupe, des Divisions et des filiales. Le reporting établit une comparaison de ces différents éléments, sur le mois écoulé et en cumul sur l'année, par rapport au réalisé de l'année précédente et au budget de l'année en cours. Il en analyse les principales variations.

Le processus d'élaboration du budget débute chaque année en septembre. Établi par chaque filiale et consolidé au niveau des Divisions, il est soumis à la Direction Générale en novembre et validé en décembre avant d'être présenté au Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium. Il est constitué du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et des flux de capitaux employés par filiale et par Division pour l'année N+1 et des grands agrégats du compte de résultat pour l'année N+2.

Des états « réestimés » sont produits régulièrement et visent à mettre en œuvre des actions correctives au regard des objectifs fixés lors du budget. Elles permettent également à la Direction Générale de communiquer de manière fiable sur l'évolution de la situation.

Le budget est établi dans la continuité du plan stratégique et financier, approuvé tous les ans en juillet par la Direction Générale. Ce dernier présente les comptes de résultat et les bilans prévisionnels des quatre années suivant l'exercice en cours. Il tient compte des stratégies commerciale, industrielle et financière du Groupe et des Divisions.

En ce qui concerne la gestion de la trésorerie, la Compagnie Plastic Omnium assure le financement des besoins moyen terme des filiales que le Groupe contrôle. Plastic Omnium Finance assure le financement des besoins court terme. Par son intermédiaire, dans tous les pays où les règles locales le permettent, le Groupe centralise la gestion de la trésorerie de ses filiales et opère une compensation quotidienne de leurs positions de trésorerie (cash pooling). Par ailleurs, leurs dettes et créances mutuelles font l'objet d'une compensation mensuelle par netting. Elle gère ainsi leur flux de financement et contrôle au quotidien leur situation de trésorerie.

De manière générale, aucune filiale du Groupe ne peut négocier de financement auprès d'un tiers sans l'accord de la Trésorerie centrale Groupe.

Par ailleurs, Plastic Omnium Finance contrôle l'ensemble des opérations de couverture relatives aux risques de change ou de taux.

Un reporting de trésorerie est transmis chaque semaine au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués. Il comprend la situation de trésorerie de chaque Division et du Groupe ainsi qu'une comparaison de cette situation par rapport à celle constatée lors de l'exercice précédent et par rapport à celle prévue au budget de l'année en cours.

Aucun incident notable et significatif, et aucun changement remarquable n'a été relevé en 2014 qui puisse remettre en cause l'efficacité du contrôle interne décrit ci-dessus.

Travaux prévus en 2015

Engagée dans une démarche d'amélioration permanente de son système de contrôle interne, la Compagnie Plastic Omnium complètera certaines procédures afin d'en renforcer la pertinence, d'une part, et d'en faciliter l'appropriation par les opérationnels, d'autre part. Cette démarche, dans laquelle la Direction des Risques est pleinement impliquée, couvre nos procédures de contrôle interne, nos procédures comptables et financières et nos démarches de maîtrise des risques.

La Direction de l'Audit interne mènera 38 missions en 2015, contre 36 en 2014, 35 en 2013, 34 en 2012 et 21 en 2011.

Dans le cadre de l'amélioration du contrôle interne et de la gestion des risques, la Société poursuivra le processus de suivi des recommandations des missions d'Audit interne.

2.2 — RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions prévues à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, il est rendu compte de la rémunération totale et des avantages en nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social.

Synthèse des rémunérations brutes et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Laurent Burelle Président-Directeur Général	Exercice 2013	Exercice 2014
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail ci-dessous)	3 869 394	4 234 744
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	497 400	0
Total	4 366 794	4 234 744

Paul Henry Lemarié Administrateur – Directeur Général Délégué	Exercice 2013	Exercice 2014
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail ci-dessous)	1 936 100	2 120 342
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	165 800	0
Total	2 101 900	2 120 342

Jean-Michel Szczerba Administrateur – Directeur Général Délégué	Exercice 2013	Exercice 2014
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail ci-dessous)	1 227 107	1 295 873
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	331 600	0
Total	1 558 707	1 295 873

Récapitulatif des rémunérations brutes de chaque dirigeant mandataire social

Laurent Burelle Président-Directeur Général	Exercice 2013		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
• rémunération fixe ⁽¹⁾	85 637	85 637	86 573	86 573
• rémunération variable ⁽¹⁾⁽²⁾	3 540 588	3 259 086	3 905 604	3 774 709
• rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
• jetons de présence	243 169	243 169	242 567	242 567
• avantages en nature	Véhicule de fonction		Véhicule de fonction	
Total	3 869 394	3 587 892	4 234 744	4 103 849

Paul Henry Lemarié Administrateur – Directeur Général Délégué	Exercice 2013		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
• rémunération fixe ⁽¹⁾	85 637	85 637	86 573	86 573
• rémunération variable ⁽¹⁾⁽²⁾	1 770 294	1 629 543	1 952 802	1 887 355
• rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
• jetons de présence	80 169	80 169	80 967	80 967
• avantages en nature	Véhicule de fonction		Véhicule de fonction	
Total	1 936 100	1 795 349	2 120 342	2 054 895

(1) Versée par Burelle SA. Cette indemnisation fixe correspond au taux de 120 % du coefficient le plus élevé de la classification de la Convention de la Plasturgie (coefficient 940).

(2) Au titre des prestations de services de Direction Générale, Burelle SA facture à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées les rémunérations brutes versées à chaque mandataire social en fonction de l'estimation du temps passé par chaque Directeur Général au profit du groupe Plastic Omnium. La rémunération variable a pour base la capacité d'autofinancement consolidée du groupe Burelle et, est versée par Burelle SA. La base de calcul est la capacité d'autofinancement consolidée après paiement de l'impôt et des intérêts ; cette capacité d'autofinancement intègre toutes les sociétés consolidées par intégration globale et les co-entreprises dans lesquelles Plastic Omnium exerce une influence notable reflétée par les états de gestion opérationnels suivis par le groupe Burelle SA. La capacité d'autofinancement est calculée sur la base des comptes opérationnels visés par les Commissaires aux Comptes.

Jean-Michel Szczerba Administrateur – Directeur Général Délégué	Exercice 2013		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
• rémunération fixe	775 215	775 215	830 929	830 929
• rémunération variable ⁽¹⁾	350 000	350 000	363 829	363 829
• rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
• jetons de présence	101 892	101 892	101 115	101 115
• avantages en nature	Véhicule de fonction		Véhicule de fonction	
Total	1 227 107	1 227 107	1 295 873	1 295 873

(1) Calculée en fonction d'objectifs personnels et économiques (marge opérationnelle et dette).

En conformité avec les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, il est rendu compte des rémunérations versées par Burelle SA aux mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium au cours de l'exercice 2014 et de la quote-part facturée à la Compagnie Plastic Omnium au titre des prestations de services de Direction Générale dans le tableau ci-dessous :

	Rémunérations brutes versées par Burelle SA en 2014	Dont part variable	Quote-part facturée au groupe Plastic Omnium en 2014	Dont part variable
Laurent Burelle	3 887 134	3 774 709	2 934 574	2 868 778
Paul Henry Lemarié	1 999 780	1 887 355	986 964	943 677
Jean-Michel Szczerba	0	0	0	0
Jean Burelle	2 012 305	1 887 355	375 046	358 597

Jetons de présence

Versés par la Compagnie Plastic Omnium

Membres du Conseil	Jetons de présence versés en 2013	Jetons de présence versés en 2014
Laurent Burelle	30 892	29 715
Paul Henry Lemarié	23 892	24 115
Jean-Michel Szczerba	23 892	24 115
Éliane Lemarié	23 892	25 415
Jean Burelle	23 892	24 115
Anne Asensio	15 635	26 715
Anne-Marie Couderc	23 892	28 315
Jean-Pierre Ergas	23 013	26 715
Jérôme Gallot	30 192	31 715
Bernd Gottschalk	19 113	24 115
Vincent Labruyère	27 792	28 015
Alain Mérieux	15 000	12 058
Amélie Oudéa-Castera	NA	25 415
Total	281 097	330 538

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 13 décembre 2013, a fixé la répartition des jetons de présence pour l'exercice 2014 comme suit :

- Président : 2 700 euros par séance du Conseil ;
- Administrateurs : 1 300 euros par séance du Conseil ;
- Président d'un Comité : 2 100 euros par séance du Comité ;
- Membre d'un Comité : 1 300 euros par séance du Comité ;
- Solde réparti proportionnellement entre les administrateurs en fonction de la participation effective aux réunions.

Total des jetons de présence versés (par la Compagnie Plastic Omnium, par d'autres sociétés contrôlées et par Burelle SA)

Mandataire social	Jetons de présence versés en 2013	Jetons de présence versés en 2014
Laurent Burelle	243 169	242 567
Paul Henry Lemarié	80 169	80 967
Jean-Michel Szczerba	101 892	101 115
Jean Burelle	117 253	118 492
Total	542 483	543 141

Options d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Prix d'exercice	Période d'exercice
Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	0	-	-	-
Paul Henry Lemarié <i>Administrateur - Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-
Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur - Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF :

- l'exercice des options d'achat d'actions consenties en 2013, est soumis à deux conditions de performance liées à la surperformance sur la période d'indisponibilité des options (2013-2017) :
 - du cours de l'action par rapport à l'indice SBF 120,
 - de la marge opérationnelle de la société par rapport à celle de ses principaux concurrents ;
- 10 % des actions issues des levées d'options doivent rester inscrites au nominatif jusqu'à la fin du mandat social.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	Plan 2007	0	4,37 €
	Plan 2008	486 000	2,94 €
	Plan 2010	0	2,84 €
Paul Henry Lemarié <i>Administrateur - Directeur Général Délégué</i>	Plan 2007	0	4,37 €
	Plan 2008	60 000	2,94 €
	Plan 2010	0	2,84 €
Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur - Directeur Général Délégué</i>	Plan 2007	0	4,37 €
	Plan 2008	10 000	2,94 €
	Plan 2010	360 000	2,84 €

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	0	-	-	-	-	-
Paul Henry Lemarié <i>Administrateur - Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-	-	-
Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur - Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-	-	-

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	0	-	-	-
Paul Henry Lemarié <i>Administrateur – Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-
Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur – Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-

Régime de retraite supplémentaire

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé en 2003, la mise en place d'un plan de retraite supplémentaire dont bénéficient les membres du Comité de Direction de la Compagnie Plastic Omnium, qui assure à ces salariés, à la condition d'être salarié au moment de prendre sa retraite à l'âge de 65 ans, une rente de retraite à prestation définie aux conditions suivantes :

	Plan Plastic Omnium	Recommandations Code AFEP-MEDEF
Ancienneté requise	7 ans	2 ans minimum
Ancienneté réelle	À ce jour, l'ancienneté des trois dirigeants mandataires sociaux est la suivante : Laurent Burelle : 40 ans – Paul Henry Lemarié : 35 ans – Jean-Michel Szczerba : 30 ans	
Rémunération de référence	Moyenne de la rémunération annuelle moyenne totale des 5 années précédant la cessation d'activité	Plusieurs années
Montant annuel versé (en % de la rémunération de référence)	1 %	5 % maximum
Plafonds	10 % de la rémunération de référence, et 8 fois le plafond de la Sécurité sociale	45 % de la rémunération

Un plan similaire a été décidé en 2003 par le Conseil d'Administration de Burelle SA pour les mandataires sociaux ; la quote-part annuelle de coûts mise à la charge à ce titre par Burelle SA et par le groupe Plastic Omnium à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées a été de 886 milliers d'euros en 2014. Les autres régimes de retraite dont bénéficie la Direction Générale sont identiques à ceux mis en place au profit des collaborateurs du Groupe bénéficiant du statut cadre.

Contrats de travail – Indemnités

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié ne disposent plus de contrat de travail. Celui de Jean-Michel Szczerba a été suspendu.

La société n'a pas d'engagement d'indemnité susceptible d'être due aux mandataires sociaux à raison de la cessation ou du changement de leur fonction, ni au titre d'une clause de non-concurrence.

2.3 — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Compagnie Plastic Omnium

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Compagnie Plastic Omnium et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et ;
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Paris-la Défense, le 25 février 2015

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Jean-Luc Barlet

ERNST & YOUNG et Autres

Gilles Rabier



3

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

3.1 — ENJEUX

Le développement durable est ancré dans la stratégie de la Compagnie Plastic Omnium, qui exerce ses activités avec la volonté de concilier croissance, accompagnement des équipes, exigences environnementales et plus largement, les principes édictés par le Pacte mondial de l'ONU.

Outre la contribution des produits développés par la Compagnie Plastic Omnium à l'allègement du véhicule, la réduction des émissions polluantes et des déchets, la Compagnie Plastic Omnium a pour objectif de favoriser l'écoconception et de réduire les impacts de ses activités sur l'environnement ainsi que ses consommations d'énergie.

La Compagnie Plastic Omnium place également le management de la sécurité au cœur de ses priorités et sa démarche HSE (hygiène, sécurité et environnement) est pleinement intégrée à la stratégie et au management.

Enfin, alors que la Compagnie Plastic Omnium renforce ses activités à l'international et diversifie ses métiers, attirer les talents et renforcer le 'PO Way' sont deux priorités pour préparer l'avenir.

La Compagnie Plastic Omnium, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, est une holding qui n'a ni activité industrielle ni personnel.

Les indicateurs RSE sont collectés séparément par la Direction HSE et par la Direction des Ressources Humaines auprès de chacun des sites, et font l'objet de contrôles de cohérence lors de leur consolidation en central.

En l'absence de référentiel public reconnu pertinent pour les activités de la Compagnie Plastic Omnium, un protocole spécifique aux départements HSE et RH a été élaboré et précise dans un seul et même document les définitions des indicateurs identifiés. La procédure RSE ainsi que les résultats consolidés des données RSE font l'objet d'une revue par la Direction Générale.

Ces informations ont été vérifiées par un organisme tiers indépendant.

Les conclusions du rapport de vérification des données RSE figurent à la fin du chapitre et ne présentent aucune réserve.

—
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES
DONNÉES DANS LE CADRE DES ARTICLES L. 225-102-1
ET L. 225-105-1 DU CODE DE COMMERCE

3.2 — INFORMATIONS HSE

Les informations hygiène, sécurité et environnement (HSE) présentées ci-dessous correspondent au même périmètre que celui de la consolidation des comptes de gestion, avec les mêmes règles d'intégration des filiales dans la limite d'une participation $\geq 50\%$ (la société HBPO, intégrée en proportionnelle à 33,33 %, n'y figure pas).

Le périmètre de reporting des données environnementales est constitué de l'ensemble des sites industriels la Compagnie Plastic Omnium et de l'immeuble du siège de Levallois. Seul un point service

de la Division Environnement est intégré, l'impact environnemental des autres points service étant jugé non significatif. Les consommations d'eau et d'énergies des Sites Avancés Fournisseurs (SAF) gérés par la Division Auto Exterior et la Division Auto Inergy sont également prises en compte, de même que les émissions de CO₂ qui en découlent.

Le périmètre de reporting des données sécurité englobe l'ensemble des entités de la Compagnie Plastic Omnium, y compris les sites non industriels.

Par rapport à 2013, le périmètre de reporting 2014 intègre désormais sept nouveaux sites industriels : quatre usines supplémentaires aux États-Unis et en Chine pour la Division Auto Exterior, ainsi que deux usines en Chine et un centre technique en France pour la Division Auto Inergy.

En revanche, un site chinois de la Division Auto Exterior et deux sites européens de la Division Environnement sont sortis du périmètre.

Les données environnementales collectées couvrent les onze premiers mois de l'année 2014 (de janvier à novembre), puis ont été extrapolées sur douze mois.

Les données sécurité couvrent les douze mois de l'année 2014.

Les heures travaillées utilisées dans les calculs du taux de fréquence et taux de gravité d'accidents du travail sont fournies au département HSE par le département RH. Ces données peuvent varier d'un site à l'autre en fonction du mode de prise en compte des absences. Un travail visant à garantir l'homogénéité des heures travaillées fournies par le département RH vis-à-vis de ces absences sera réalisé durant l'année 2015.

Trois indicateurs n'ont pas été retenus car jugés non pertinents aujourd'hui pour la Compagnie Plastic Omnium du fait de son activité :

- « utilisation des sols » ;
- « adaptation aux conséquences du changement climatique » ; et
- « mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité ».

Néanmoins, ces exclusions sont réexaminées chaque année en fonction de l'évolution du contexte réglementaire, de l'implantation géographique et des « process ».

La Compagnie Plastic Omnium poursuit la formalisation de son management environnemental initiée en 2001.

Le principe de management et de reporting retenu est celui de l'implication de tous les acteurs au travers du référentiel ISO 14001, avec une décentralisation des responsabilités au niveau de chaque entité. La centralisation ne concerne que la stratégie générale et la consolidation des données brutes communiquées par les sites.

Les partenaires et les fournisseurs sont progressivement intégrés à la démarche globale.

La forte implication de la Direction Générale et le déploiement d'un management de l'Environnement et de la Sécurité depuis 2002 se sont traduits par l'amélioration des indicateurs durant l'année 2014, à l'exception de la consommation d'électricité et des émissions de gaz à effet de serre (GES).

- ratios des consommations d'énergies rapportées au volume de matière transformée :
 - électricité : 1,8 kWh/kg de matière transformée en 2014, contre 1,677 kWh/kg en 2013, soit +7,3 %,

- gaz : 0,556 kWh/kg de matière transformée en 2014, contre 0,594 kWh/kg en 2013, soit – 6,4 % ;
- de même, le ratio de la consommation d'eau rapportée au volume de matière transformée s'établit à 4,805 l/kg de matière transformée en 2014, contre 4,887 l/kg de matière transformée en 2013, soit –1,7 % ;
- cependant, le ratio des émissions de gaz à effet de serre rapportées au volume de matière transformée s'établit à 0,897 kg CO₂/kg de matière transformée en 2014, contre 0,831 kg CO₂/kg de matière transformée en 2013, soit + 7,9 %, en raison du mode de production de l'électricité dans les pays où la Compagnie Plastic Omnium connaît une forte croissance ;
- dans le cadre de la maîtrise des consommations d'énergie, le programme Top Planet a été renforcé :
 - création de fiches de bonnes pratiques sur la réduction des consommations d'énergies,
 - déploiement de la méthodologie de diagnostic de la consommation d'électricité dans la Division Auto Exterior et la Division Environnement sur le modèle de la démarche initiée par la Division Auto Inergy,
 - obtention de la certification du Management des Énergies ISO 50001 par six sites en 2014, ce qui porte le total à huit sites certifiés ;
- dans le domaine de la sécurité, on constate une amélioration sur un an de 26 % du Tf1 (taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt, personnel intérimaire inclus) à 2,88, contre 3,89 en 2013, et une amélioration de 33 % du Tf2 (taux de fréquence des accidents de travail avec et sans arrêt, personnel intérimaire inclus) à 5,15, contre 7,70 en 2013 ;

- concernant le Tg (taux de gravité, personnel intérimaire inclus), sa forte amélioration par rapport à 2013 – 0,09, contre 0,24 – s'explique par l'absence d'accident fatal en 2014, contrairement à 2013 où la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un de nos sites en Thaïlande avait entraîné l'intégration de 6 000 jours d'arrêt dans le calcul du Tg.

Par ailleurs, le programme de certification ISO 14001 s'est poursuivi en 2014 ; il atteint à présent 90 sites certifiés sur 101, soit 89 % du périmètre de certification (contre 85 sites sur 102 à fin 2013).

Parallèlement, un programme de certification OHSAS 18001 a été initié fin 2005, et on dénombrait 84 sites certifiés sur 100 à fin décembre 2014, soit 84 % du périmètre de certification (contre 76 sites sur 100 à fin 2013).

La certification OHSAS 18001 du pilotage central de la sécurité des personnes et des biens de la Compagnie Plastic Omnium, obtenue en décembre 2006, a été renouvelée en novembre 2014 suite à un audit n'ayant détecté aucune non-conformité.

Dans le cadre de l'action sur l'évolution des comportements individuels et collectifs en matière de sécurité, le groupe a organisé une journée mondiale de la sécurité le 15 octobre 2014 impliquant plus de 20 000 collaborateurs dans 29 pays, déployée dans les 17 langues parlées dans l'entreprise. Cette journée a permis de mobiliser l'ensemble du personnel autour des enjeux sécurité auxquels il est confronté au quotidien. Plusieurs entités ont profité de cette journée pour développer le concept des stands pédagogiques, permettant d'appréhender concrètement les risques liés à nos activités. L'ensemble des leaders de la Compagnie Plastic Omnium a été très impliqué dans cette journée. Un multiplexe a permis au Comité de Direction d'échanger sur le bon déroulement de cet événement, simultanément entre des sites asiatique, américain et européen.

Données HSE

Impacts environnementaux

Consommations 2014 en eau, électricité, gaz et fuel

		2012	2013	2014
Eau en m ³ *	Consommation annuelle	2 262 108	2 336 671 ⁽¹⁾	2 246 764
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %
Électricité en kWh	Consommation annuelle	787 638 534	801 959 452 ⁽²⁾	841 492 141
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %
Gaz en kWh	Consommation annuelle	292 912 446 ⁽³⁾	284 082 620 ⁽³⁾	260 025 512
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %
Fuel en m ³	Consommation annuelle	1 296 ⁽⁴⁾	1 178 ⁽⁴⁾	1 794
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %

* Sources d'approvisionnement en eau : sur 95 % des volumes consommés en 2014, 97 % proviennent d'eaux de ville et 3 % proviennent d'eaux souterraines.

(1) La consommation d'eau de 2013 a été corrigée suite à l'identification de données erronées sur deux sites.

(2) La consommation d'électricité de 2013 a été corrigée suite à l'identification de données erronées sur deux sites.

(3) Les consommations de gaz de 2012 et 2013 ont été corrigées suite à l'identification de données erronées sur quatre sites.

(4) Les consommations de fuel de 2012 et 2013 ont été corrigées suite à l'identification de données erronées sur trois sites.

Par ailleurs, plus de 87 % de nos sites déclarent disposer d'un plan de réduction des consommations pour améliorer leur efficacité énergétique.

Consommations 2014 matières plastiques

Les matières plastiques constituent la principale matière première des trois divisions de la Compagnie Plastic Omnium : la Division Auto Exterior, la Division Auto Inergy et la Division Environnement.

En tonnes		2012	2013	2014
Plastiques vierges	Consommation annuelle	339 085	352 529 ⁽¹⁾	356 282
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %
Plastiques recyclés	Consommation annuelle	52 294	47 885	47 168
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %
Plastiques biosourcés	Consommation annuelle	2 783	467	1 623
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %
Total plastiques (en tonnes)	Consommation annuelle	394 162	400 880⁽¹⁾	405 074
	<i>Part de CA couvert</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>

(1) La consommation de plastiques vierges de 2013 a été corrigée suite à l'identification de données erronées sur deux sites.

Mesures prises pour améliorer l'efficacité de l'utilisation des matières plastiques

Le groupe Plastic Omnium promeut l'utilisation de matériaux recyclés et biosourcés :

- consommation de matières plastiques recyclées en 2014 : 47 168 tonnes ;
- consommation de matières plastiques biosourcées en 2014 : 1 623 tonnes ;
- par ailleurs, Plastic Recycling, filiale à 50/50 de la Compagnie Plastic Omnium et Derichebourg, a recyclé par régénération 3 365 tonnes de matières plastiques.

Consommations 2014 peintures et solvants

Les peintures et solvants sont majoritairement utilisés par la Division Auto Exterior sur les pièces et modules de carrosserie.

En tonnes		2012	2013	2014
Peintures	Consommation annuelle	8 161 ⁽¹⁾	7 535 ⁽¹⁾	7 977
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %
Solvants	Consommation annuelle	5 203 ⁽¹⁾	6 601 ⁽¹⁾	7 438
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %
Solvants et peintures		Consommation annuelle	13 364⁽¹⁾	14 137⁽¹⁾
		<i>Part de CA couvert</i>	100 %	100 %

(1) Les consommations de peintures et de solvants de 2012 et 2013 ont été corrigées suite à l'identification de données erronées sur deux sites.

Consommations 2014 autres matières premières : bois, acier et aluminium

Ces matières premières sont majoritairement utilisées par la Division Environnement.

En tonnes		2012	2013	2014
Bois	Consommation annuelle	74	93	72
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %
Acier	Consommation annuelle	57 676 ⁽¹⁾	62 235 ⁽¹⁾	46 325
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %
Aluminium	Consommation annuelle	260	790	699
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %

(1) Les consommations d'acier de 2012 et 2013 ont été corrigées suite à l'identification de données erronées sur un site.

Rejets atmosphériques 2014

COV (composés organiques volatils)

En tonnes		2012	2013	2014
COV		1 482	2 156 ⁽¹⁾	2 054
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		100 %	100 %	100 %

(1) Les émissions de COV de 2013 ont été corrigées suite à l'identification de données erronées sur un site.

Les émissions de COV sont majoritairement issues des activités de peinture de la Division Auto Exterior.

La plupart de nos chaînes peinture sont équipées de systèmes de destruction des COV.

GES (gaz à effet de serre) 2014

En tonnes équivalent CO ₂		2012	2013	2014
CO ₂ *		368 583 ⁽¹⁾	396 900 ⁽¹⁾	419 423
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		100 %	100 %	100 %
N ₂ O		0 ⁽¹⁾	0 ⁽¹⁾	0
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		100 %	100 %	100 %
CH ₄		4	12 ⁽²⁾	16
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		100 %	100 %	100 %
HFC		1 247	601	390
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		100 %	100 %	100 %
PFC		0	0	0
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		100 %	100 %	100 %
SF ₆		0	0	0
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		100 %	100 %	100 %
Total GES (en tonnes équivalent CO₂)		369 834⁽¹⁾	397 513⁽¹⁾	419 829
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		100 %	100 %	100 %

* Ces chiffres correspondent aux émissions de CO₂ issues des énergies consommées par les sites industriels.

Source : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, données 2012.

(1) Les émissions de CO₂, de N₂O et le total des GES de 2012 et 2013 ont été corrigés suite à l'identification de données erronées sur plusieurs sites.

(2) Les émissions de CH₄ de 2013 ont été corrigées suite à l'identification de données erronées sur un site.

Plus de 85 % de nos sites déclarent avoir mis en place des mesures de prévention, de réduction et/ou de réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.

Exemples :

- Air : systèmes de destruction des COV, utilisation de peintures hydrosolubles... ;
- Eau : utilisation de circuits fermés, traitement des boues de peinture... ;
- Sol : zones de rétention pour stockage liquides (peintures, solvants, huiles...), études préalables « phase 1 » et « phase 2 » lors d'acquisitions.

Déchets 2014

En tonnes		2012	2013	2014
Déchets recyclés	Rejets annuels	40 387	42 279 ⁽¹⁾	42 817
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %
Déchets valorisés	Rejets annuels	9 165	10 195	12 466
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %
Déchets ultimes	Rejets annuels	7 735	10 354 ⁽¹⁾	8 841
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %
Total déchets	Rejets annuels	57 287	62 828⁽¹⁾	64 124
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %

(1) Les déchets recyclés et ultimes de 2013 ont été corrigés suite à l'identification de données erronées sur trois sites.

- Coût global du traitement des déchets : 4,9 millions d'euros (100 % du CA couvert).
- Recette générée grâce à la vente par les sites des déchets à recycler : 7,3 millions d'euros (100 % du CA couvert).

Nuisances sonores et olfactives

- Plusieurs initiatives d'actions préventives et correctives ont été mises en œuvre pour réduire l'exposition des salariés aux bruits et aux odeurs.
- Cartographie des niveaux d'exposition sonore sur tous les sites.
- Port obligatoire des protections auditives individuelles (bouchons d'oreilles) au-dessus des seuils réglementaires.
- À titre d'exemples :
 - étude acoustique réalisée par un organisme agréé dans la Division Auto Inergy,
 - études sur l'air ambiant (fumées et poussières) effectuées par des cabinets spécialisés dans les trois divisions de la Compagnie Plastic Omnium.

- Gestion de la base de données de l'ensemble des substances utilisées dans l'entreprise par un partenaire tiers qui communique l'évolution des connaissances scientifiques.
- Mise en place d'une gestion informatisée de l'ensemble des fiches de données sécurité (FDS).
- Analyses multiples (poussières, fibres, odeurs...) pour garantir que les employés ne sont pas exposés à des substances potentiellement à risque au-delà des seuils réglementaires.
- Étude menée par un organisme tiers sur les enjeux santé/sécurité liés à l'activité composites (aérolitique des bâtiments, flux d'extraction aux postes de travail, mesures d'exposition diverses...).

Pénibilité

90 % des postes de travail de la Division Auto Inergy ont été évalués selon une méthode de cotation de pénibilité.

Des démarches similaires sont également engagées dans les deux autres divisions.

Gestion du risque chimique

- Poursuite de la démarche CMR free au sein de la Compagnie Plastic Omnium.
- Rapport mensuel du suivi de l'ensemble des substances utilisées au sein du Groupe avec démarche de substitution pour toutes les substances CMR & SVHC.

Certifications

Le périmètre de certification est constitué de l'ensemble des sites de production des sociétés détenues à 50 % ou plus par la Compagnie Plastic Omnium.

Les Sites Avancés Fournisseurs (SAF) sont inclus dans la certification des sites de production auxquels ils sont rattachés.

ISO 14001

90 sites sont désormais certifiés ISO 14001, ce qui représente 89 % du périmètre à certifier, soit 101 sites.

De manière récurrente, la Compagnie Plastic Omnium acquiert et/ou construit régulièrement de nouvelles usines. En conséquence, l'objectif de 91 % visé pour 2014 a été quasiment atteint. Ces nouveaux sites sont néanmoins engagés dans cette démarche.

L'objectif visé pour 2015 est de 86 % (élargissement du périmètre de sites à certifier en 2015).

OHSAS 18001

84 sites sont à présent certifiés OHSAS 18001, ce qui représente 84 % du périmètre à certifier, soit 100 sites.

Pour les mêmes raisons que pour l'ISO 14001, l'objectif de 87 % visé pour 2014 n'a pu être totalement atteint, mais tous les sites sont néanmoins engagés dans cette démarche.

L'objectif visé pour 2015 est de 84 % (élargissement du périmètre de sites à certifier en 2015).

D'autre part, la certification OHSAS 18001 du pilotage central de la sécurité des personnes et des biens de la Compagnie Plastic Omnium, obtenue en décembre 2006, a été renouvelée en novembre 2014 suite à un audit qui n'a décelé aucune non-conformité.

Organisation

L'organisation hygiène, sécurité et environnement initiée en 2001 repose sur :

- une Direction HSE Groupe, chargée de la mise en œuvre de la stratégie HSE définie par le Comité de Direction Groupe, de l'animation et de la coordination des plans d'actions associés au système de management Sécurité ;
- un « réseau Environnement » et un « réseau Sécurité » constitués de correspondants dédiés dans chaque division ;
- une intégration dans les objectifs individuels des performances Sécurité ;
- un reporting mensuel des principaux indicateurs Environnement et Sécurité, examiné en parallèle des indicateurs financiers au cours de chaque Comité de Direction Groupe ;
- trois Comités HSE Groupe par an, avec la participation du Comité de Direction Groupe.

Formation Sécurité & Environnement

- Information/sensibilisation : 112 435 heures ont été dispensées en 2014, touchant 55 872 participants (100 % du CA couvert).
- Formation : 125 865 heures ont été dispensées en 2014, touchant 24 577 participants (100 % du CA couvert).
- Le déploiement du programme de formation baptisé « Top Safety » lancé en 2005 et visant à développer durablement une culture de sécurité pour tendre vers le « zéro accident » s'est accéléré en 2014, avec 40 sessions de formation dispensées en Europe, aux États-Unis, au Mexique, en Amérique du Sud et en Asie.

270 managers ont été formés en 2014, ce qui porte à 1 701 le nombre de managers formés depuis le lancement du programme Top Safety ; et 286 techniciens ont également suivi la formation Top Safety Maintenance lancée en 2014 à leur attention.

Par ailleurs, 1 374 personnes ont été sensibilisées en 2014, ce qui porte à 13 621 le nombre de personnes sensibilisées au programme Top Safety depuis 2005.

Développement du leadership en HSE

- Le plan HSE articulé autour de cinq piliers lancé en 2012 par le Comité de Direction, qui traduit la volonté de la Compagnie Plastic Omnium de continuer à renforcer la sécurité des hommes et des biens et à minimiser les impacts de ses activités sur l'environnement, a vu son déploiement progresser de 6 % en 2014 (74 % de réalisation en 2014, contre 68 % en 2013). Ce plan a pour objectif d'accompagner l'ensemble des collaborateurs dans l'évolution de leur comportement en HSE.
- Un des facteurs de succès du plan HSE réside dans l'application stricte des « 6 non négociables », diffusés dans les 17 langues parlées sur les sites de la Compagnie Plastic Omnium :
 - circulation des piétons ;
 - équipement de protection individuelle ;
 - chariots automoteurs ;
 - charges suspendues ;
 - consignation LOTO ;
 - travail en hauteur.
- Lors de la réunion annuelle des 100 top managers de la Compagnie Plastic Omnium (Top 100), les participants ont suivi sur une demi-journée un parcours HSE composé de sept stands pédagogiques illustrant les enjeux liés au non-respect des « 6 non négociables ».

Dépenses et investissements relatifs à l'environnement et à la sécurité

- Recherche & Développement : 271 millions d'euros, soit 5,1 % du CA consolidé.
- Dépenses Environnement et Sécurité : 12,6 millions d'euros (100 % du CA couvert).
- Investissements industriels et projets : 350 millions d'euros.
- Investissements spécifiques Environnement et Sécurité : 4,6 millions d'euros (100 % du CA couvert).
- Provision pour risque environnemental : 8,9 millions d'euros (100 % du CA couvert).
- Pas de produits transformés à base d'amiante.

À noter cependant que les variations de périmètres, d'assiette de répartition et de taux de réponse entre 2013 et 2014 ont une légère influence sur l'évolution des indicateurs.

Informations santé et sécurité

Maladies professionnelles

	2012	2013	2014
Nombre de maladies professionnelles déclarées	26	19	23
Nombre de maladies professionnelles reconnues	24	18	26

Maladies professionnelles reportées selon les sept catégories de maladies recensées par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Indicateurs sécurité (personnel intérimaire inclus)

	2012	2013	2014
Nombre de premiers soins	1 980	1 854	1 980
Nombre d'accidents du travail sans arrêt	185	170	103
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	173	174	131
Nombre de jours perdus pour accidents du travail avec arrêt	4 371	10 644*	4 235

* Intégration de 6 000 jours d'arrêt pour la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un des sites du Groupe en Thaïlande en avril 2013.

Taux de fréquence et taux de gravité (personnel intérimaire inclus)

	2012	2013	2014
Tf1 : taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt <i>en nombre d'accidents par million d'heures travaillées</i>	4,07	3,89	2,88
Tf2 : taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt <i>en nombre d'accidents par million d'heures travaillées</i>	8,43	7,70	5,15
Tg : taux de gravité des accidents du travail <i>en nombre de jours perdus pour accidents avec arrêt par millier d'heures travaillées</i>	0,10	0,24*	0,09

* Intégration de 6 000 jours d'arrêt pour la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un des sites du Groupe en Thaïlande en avril 2013.

Taux de fréquence et taux de gravité (hors personnel intérimaire)

	2012	2013	2014
Tf1 : taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt <i>en nombre d'accidents par million d'heures travaillées</i>	3,83	3,93	2,82
Tf2 : taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt <i>en nombre d'accidents par million d'heures travaillées</i>	8,43	8,03	5,30
Tg : taux de gravité des accidents du travail <i>en nombre de jours perdus pour accidents avec arrêt par millier d'heures travaillées</i>	0,12	0,29*	0,11

* Intégration de 6 000 jours d'arrêt pour la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un des sites du Groupe en Thaïlande en avril 2013.

Ces chiffres traduisent directement le résultat des actions entreprises depuis 12 ans pour améliorer la sécurité au travail.

Accords en matière de santé et sécurité au travail

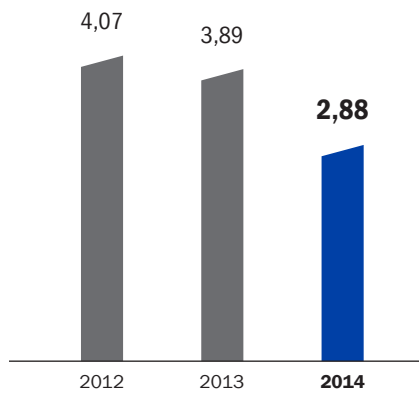
31 accords en matière de santé et de sécurité au travail s'appliquaient en 2014.

En France, les accords pénibilité ont notamment mis l'accent sur l'ergonomie au travail.

À titre d'exemple, la Division Auto Inergy a procédé à une évaluation ergonomique de 90 % de ses postes de travail selon une méthode de cotation de pénibilité.

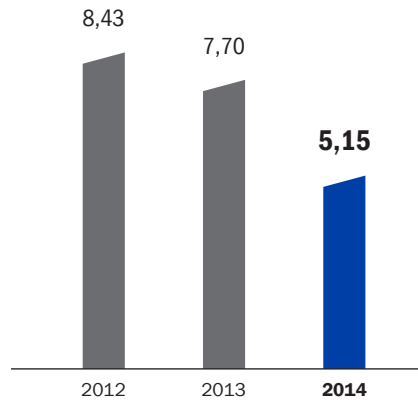
PERFORMANCES RSE

**TAUX DE FRÉQUENCE
DES ACCIDENTS DE TRAVAIL
AVEC ARRÊT - TF1***



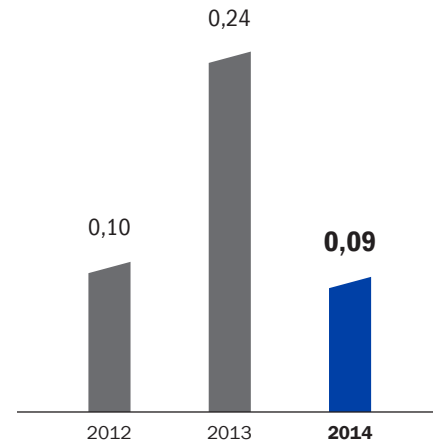
* En nombre d'accidents par million d'heures travaillées.

**TAUX DE FRÉQUENCE
DES ACCIDENTS DE TRAVAIL
AVEC ET SANS ARRÊT - TF2***



* En nombre d'accidents par million d'heures travaillées.

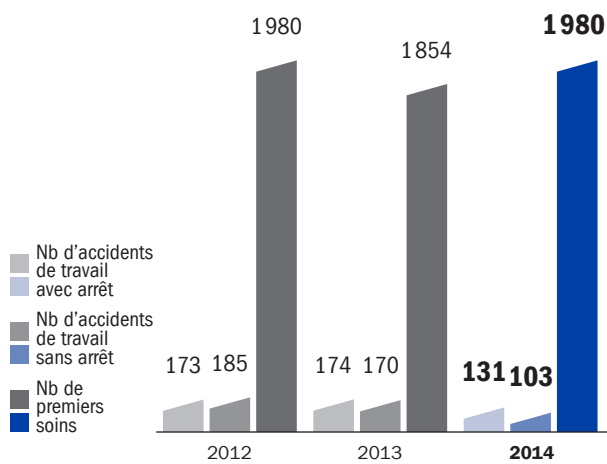
**TAUX DE GRAVITÉ
DES ACCIDENTS DE TRAVAIL
- TG***



* En nombre de jours perdus pour accidents avec arrêt par millier d'heures travaillées.

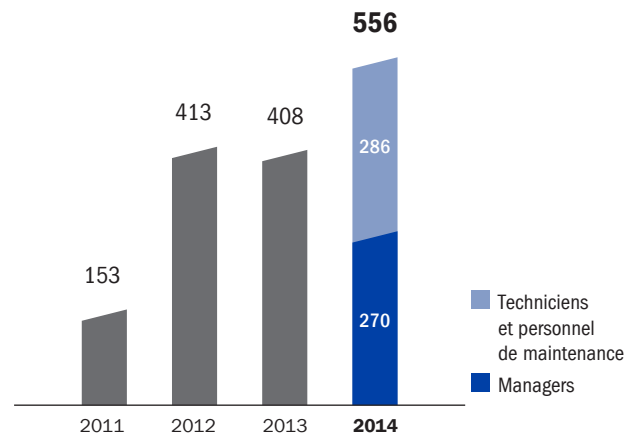
46

ÉVÉNEMENTS ACCIDENTELS

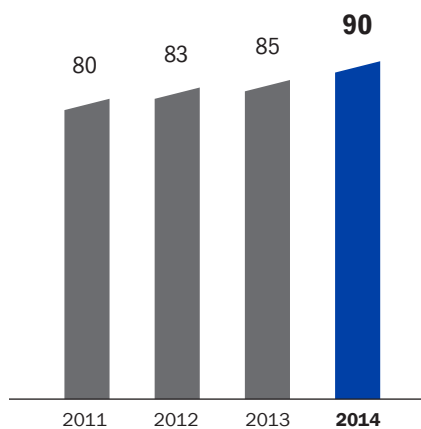


Les indicateurs communiqués concernent les salariés de la Compagnie Plastic Omnium et les intérimaires.

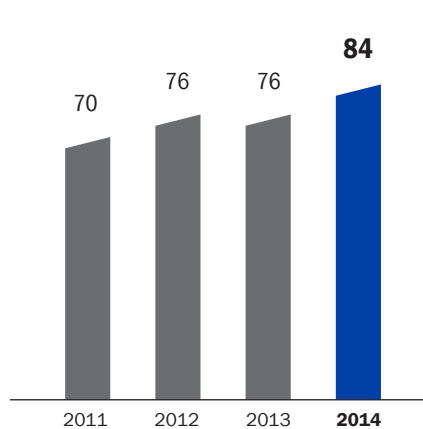
NOMBRE DE MANAGERS FORMÉS À TOP SAFETY



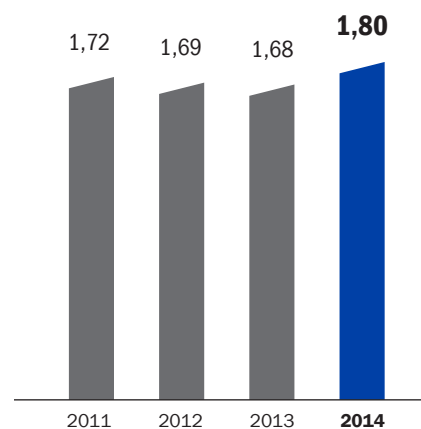
NOMBRE DE SITES CERTIFIÉS
ISO 14001



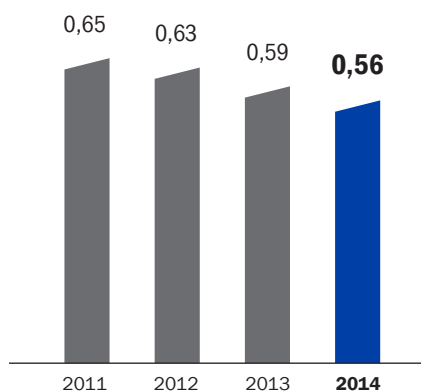
NOMBRE DE SITES CERTIFIÉS
OHSAS 18001



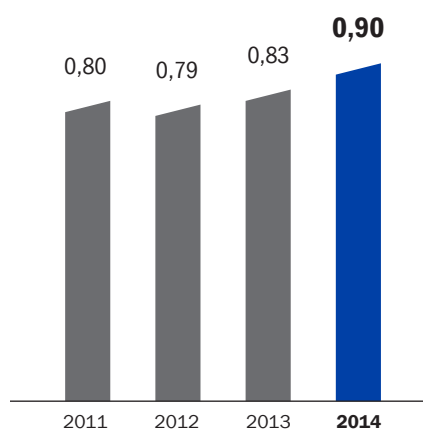
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ
EN KWH PAR KG DE
MATIÈRE TRANSFORMÉE



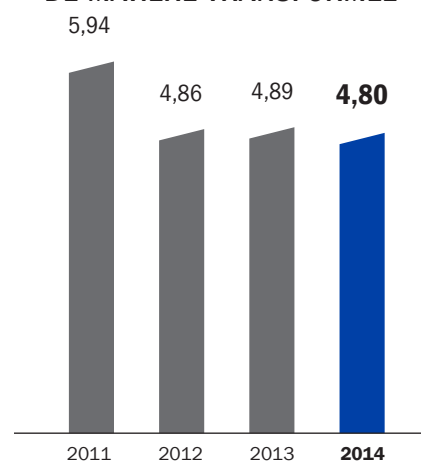
CONSOMMATION DE GAZ
EN KWH PAR KG DE
MATIÈRE TRANSFORMÉE



ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE
SERRE EN KG DE CO₂ PAR KG
DE MATIÈRE TRANSFORMÉE



CONSOMMATION D'EAU
EN LITRE PAR KG
DE MATIÈRE TRANSFORMÉE



Bilan des actions 2014 et perspectives

Signataire de la charte Global Compact en 2003, la Compagnie Plastic Omnium rend compte chaque année des réalisations et des progrès accomplis.

Ces informations sont publiées sur les sites www.unglobalcompact.org et www.pactemondial.org.

Management et process industriels : les cinq piliers du programme HSE de la Compagnie Plastic Omnium

Piliers	Thèmes	Résultats 2014	Perspectives
01 MACHINES ET MATIÈRES	Gestion du risque chimique	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuite de la démarche CMR free au sein de la Compagnie Plastic Omnium. → Rapport mensuel du suivi de l'ensemble des substances utilisées au sein du groupe avec démarche de substitution pour toutes les substances CMR & SVHC. → Gestion de la base de données de l'ensemble des substances utilisées dans l'entreprise par un partenaire tiers qui communique l'évolution des connaissances scientifiques. → Mise en place d'une gestion informatisée de l'ensemble des fiches de données sécurité (FDS). → Analyses multiples (poussières, fibres, odeurs...) pour garantir que les employés ne sont pas exposés à des substances potentiellement à risque au-delà des seuils réglementaires. → Étude menée par un organisme tiers sur les enjeux santé/sécurité liés à l'activité composites (aérolitique des bâtiments, flux d'extraction aux postes de travail, mesures d'exposition diverses...). → 84 personnes formées à l'utilisation des logiciels de gestion de la base de données. 	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuite de la démarche de substitution pour obtenir le statut CMR free dans l'ensemble des divisions de la Compagnie Plastic Omnium. → Intégration des nouveaux sites dans la démarche de gestion du risque chimique. → Études de l'évolution des réglementations mondiales avec un cabinet d'avocats sur les substances potentiellement à risque : styrène, fibres de carbone, fibres de verre... → Réalisation d'audits de conformité aux exigences de REACH et des standards internes. → Visite benchmark des enjeux HSE chez un producteur de fibres de carbone.
	Conformité des équipements	<ul style="list-style-type: none"> → Tous les nouveaux sites et les nouvelles acquisitions ont été intégrés au programme de gestion des non-conformités des équipements. → Mise en place d'une réception systématique de tous les nouveaux équipements par un organisme tiers. → Déploiement de 12 sessions de formation à la conformité des équipements pour l'ensemble des personnels de maintenance et de conception de la Compagnie Plastic Omnium. → Appel d'offres mondial pour identifier un partenaire capable d'accompagner le groupe dans le programme de conformité des équipements, selon des critères d'implantation géographique, d'homogénéité d'évaluation des risques, d'intégration des spécificités de chaque division dans le référentiel audité et d'outils de partage connectés. 	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuite du déploiement des modules de formation à la conformité des équipements pour l'ensemble des personnels de maintenance et de conception de la Compagnie Plastic Omnium (sept sessions planifiées en 2015). → Déploiement du contrat-cadre avec le partenaire retenu conformément au cahier des charges de l'appel d'offres. → Intégration des nouveaux sites dans la démarche de conformité des équipements.
	Procédure de consignation/déconsignation des équipements (loto)	<ul style="list-style-type: none"> → Toutes les divisions ont renforcé la bonne application de leur standard de consignation/déconsignation (Loto). → Création de plusieurs démonstrateurs pédagogiques sur les enjeux du Loto au sein de la Division Auto Inergy afin de sensibiliser de façon concrète les collaborateurs. → Déploiement avec un partenaire tiers de 20 sessions de formation dans 10 pays pour les personnels intervenant sur les équipements. 	<ul style="list-style-type: none"> → Déploiement au sein des trois divisions des démonstrateurs pédagogiques sur les enjeux du Loto. → Poursuite du déploiement avec un partenaire tiers de 25 sessions de formation dans 14 pays pour les personnels intervenant sur les équipements.

Piliers	Thèmes	Résultats 2014	Perspectives
02 PERSONNEL ET LEADERSHIP	Règles incontournables	<ul style="list-style-type: none"> → Application stricte des « 6 non négociables » : <ul style="list-style-type: none"> • circulation des piétons ; • équipement de protection individuelle ; • chariots automoteurs ; • charges suspendues ; • consignation LOTO ; • travail en hauteur. → Lors de la réunion annuelle des 100 top managers de la Compagnie Plastic Omnium (Top 100), réalisation sur une demi-journée d'un parcours HSE incluant sept stands pédagogiques illustrant les enjeux liés au non-respect des « 6 non négociables ». → Diffusion des « 6 non négociables » en format poche en 17 langues auprès de l'ensemble des collaborateurs. → Déploiement d'une formation comportementale à l'attention des techniciens et personnels de maintenance. 	<ul style="list-style-type: none"> → Réalisation de stands pédagogiques nomades illustrant les enjeux liés au non-respect des « 6 non négociables » destinés à être utilisés lors des séminaires d'intégration des nouveaux embauchés ainsi que par les équipes en charge de la R&D. → Développement du concept des stands pédagogiques sur l'ensemble des entités de l'entreprise.
	Formation comportementale	<ul style="list-style-type: none"> → Réalisation d'une journée mondiale de la sécurité le 15 octobre 2014 impliquant plus de 20 000 collaborateurs dans 29 pays, déployée dans les 17 langues parlées dans l'entreprise. Cette journée a permis de mobiliser l'ensemble du personnel autour des enjeux sécurité auxquels il est confronté au quotidien. Plusieurs entités ont profité de cette journée pour développer le concept des stands pédagogiques, permettant d'appréhender concrètement les risques liés à nos activités. L'ensemble des leaders de la Compagnie Plastic Omnium ont été très impliqués dans cette journée. Un multiplexe a permis au Comité de Direction d'échanger sur le bon déroulement de cet événement, simultanément entre des sites asiatique, américain et européen. → 270 managers de huit pays ont été formés aux modules Top Safety au travers de 20 sessions organisées en Allemagne, en Chine, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne, au Mexique et en Slovaquie. → 286 techniciens et personnels de maintenance de 10 pays ont été formés aux modules Top Safety au travers de 20 sessions organisées en Allemagne, en Argentine, au Brésil, en Chine, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne, au Mexique et en Thaïlande. 	<ul style="list-style-type: none"> → Reconduction du principe d'une journée mondiale de la sécurité. → Environ 120 managers de cinq pays seront formés aux modules Top Safety au travers de huit sessions au cours de l'année 2015. → Plus de 300 techniciens et personnels de maintenance de 14 pays seront formés aux modules Top Safety au travers de 25 sessions au cours de l'année 2015. → Développement des compétences du réseau HSE lors de la prochaine Convention annuelle : approche comportementale, définition des profils individuels, délégation, communication positive...
	Processus RH & HSE	<ul style="list-style-type: none"> → 33 857 visites Top Safety ont été réalisées dans l'ensemble des sites de la Compagnie Plastic Omnium (le nombre de visites par employé et par an est passé de 1,28 en 2013 à 1,51 en 2014). → Tous les managers ont des objectifs individuels sécurité. → Évaluation des compétences du personnel HSE réalisée en fonction des besoins. → Remise des Awards sécurité aux sites répondant aux critères préétablis lors du Top 100. → Déploiement de l'offre de formation HSE (présentielle et e-learning) sur la plate-forme RH de gestion des formations. → Convention HSE monde réunissant près de 80 participants en provenance de 23 pays. 	<ul style="list-style-type: none"> → Autour de 30 000 visites Top Safety planifiées dans l'année, avec pour objectif : 1,30 (nombre de visites par employé et par an). → Poursuite des principales initiatives HSE : <ul style="list-style-type: none"> • Awards sécurité ; • Convention HSE monde ; • formations... → Attribution d'un objectif individuel sécurité à chacun des salariés de l'entreprise. → Intégration des démarches RH et HSE dans une approche plus globale de responsabilité sociétale (RSE).

Piliers	Thèmes	Résultats 2014	Perspectives
03 SITES ET PROJETS	Prévention/ protection incendie	<ul style="list-style-type: none"> → Un site supplémentaire a obtenu le label RHP décerné par nos assureurs selon des critères normés par la profession. → Les assureurs et courtiers sont intervenus sur une vingtaine de projets industriels pour mettre sous contrôle les enjeux de prévention/protection. → Refonte du référentiel de prévention/ protection incendie au travers de nouvelles procédures disponibles sur l'intranet de la Compagnie Plastic Omnium : standards « Constructions neuves », « Chaînes de peinture », « Presses à injecter », « Protection des salles informatique » et « Conditionnement ». 	<ul style="list-style-type: none"> → Garantir que tous les sites de la Compagnie Plastic Omnium audités par les assureurs ont une note prévention/protection supérieure à la moyenne. → Neuf sites supplémentaires labélisés RHP dans l'année. → Poursuite de l'implication en amont des projets industriels des assureurs et courtiers. → Toute nouvelle construction de site doit obtenir le label RHP.
	Fusions & acquisitions	<ul style="list-style-type: none"> → Étude environnementale réalisée sur l'ensemble des nouveaux sites construits ou acquis : pollution des sols, impact environnemental, conformité... 	<ul style="list-style-type: none"> → Maîtrise de la connaissance des enjeux environnementaux pour l'ensemble de nos sites.
	Maîtrise de nos consommations d'énergies : programme Top Planet	<ul style="list-style-type: none"> → Création de fiches de bonnes pratiques sur la réduction des consommations d'énergies. → Sur le modèle de la Division Auto Inergy, déploiement de la méthodologie de diagnostic de la consommation d'électricité dans la Division Auto Exterior et la Division Environnement. → Obtention de la certification du Management des Énergies ISO 50001 par les sites de Al Pfastatt, d'AE Vernon & Fontaine, d'Environnement SULO Herford Bins et de Herford Drums & POE GmbH. 	<ul style="list-style-type: none"> → Déploiement de nouvelles fiches de bonnes pratiques sur la réduction des consommations. → Remise d'Awards Top Planet aux sites répondant aux critères préétablis et prenant en compte les enjeux d'une démarche ISO 50001. → Certification du Management des Énergies ISO 50001 de nouveaux sites dans la Division Auto Exterior et la Division Auto Inergy. → Poursuite du déploiement de la méthodologie de diagnostic de la consommation d'électricité dans les trois divisions. → D'ici décembre 2015, réalisation d'audits énergétiques a minima sur les sites européens répondant aux seuils réglementaires et n'étant pas encore certifiés ISO 50001. → D'ici fin 2015, réalisation de bilans d'émissions de gaz à effet de serre a minima sur les sites français.
04 PROCÉDURES ET PILOTAGE	Reporting HSE	<ul style="list-style-type: none"> → Tf1 avec intérimaires = 2,88 versus 3,89 en 2013 : progrès de 26 %. → Tf2 avec intérimaires = 5,15 versus 7,70 en 2013 : progrès de 33 %. → Tg avec intérimaires = 0,09 versus 0,24 en 2013. → Système de management de la sécurité basé sur cinq piliers : machines et matières, personnel et leadership, sites et projets, procédures et pilotage et conditions de travail. Réalisation des cinq piliers du plan HSE = 74 %. → 90 sites certifiés ISO 14001 (89 %) versus 85 sites en 2013 (83 %). → 84 sites certifiés OHSAS 18001 (84 %) versus 76 sites en 2013 (76 %). → Vérification par un organisme tiers indépendant de nos indicateurs extra-financiers. → Reporting centralisé de l'ensemble de nos premiers soins et presque accidents. 	<ul style="list-style-type: none"> → Tf1 avec intérimaires = 2,50 en 2015. → Tf2 avec intérimaires = 4,50 en 2015. → 75 % de réalisation des cinq piliers du plan HSE. → 96 sites certifiés ISO 14001 en 2015, soit 86 % du nouveau périmètre (élargissement). → 90 sites certifiés OHSAS 18001 en 2015, soit 82 % du nouveau périmètre (élargissement). → Vérification par un organisme tiers indépendant de nos indicateurs extra-financiers. → Déploiement d'un outil permettant un reporting qualitatif des événements accidentels.

Piliers	Thèmes	Résultats 2014	Perspectives
	Pilotage HSE	<ul style="list-style-type: none"> → Maintien de la certification OHSAS 18001 du pilotage central de la sécurité des personnes et des biens. → Point HSE mensuel en Comité de Direction Groupe. → Trois Comités HSE Groupe dans l'année, avec la participation du Comité de Direction Groupe. → Point HSE systématiquement réalisé avec les équipes d'Audit interne lors de la préparation de leur mission. → Intégration du suivi des recommandations critiques en HSE au système utilisé par l'Audit interne pour gérer les risques. Points suivis en Comité HSE Groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> → Maintien des processus de pilotage existants. → Benchmark externe réalisé avec le réseau HSE auprès d'entreprises leader en HSE afin de définir une vision à l'horizon 2016-2018.
	Sous-traitants et fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> → Les conditions générales d'achat prennent en compte les critères sociaux, sociétaux et environnementaux. → Le formulaire d'audit fournisseur intègre les questions RSE. → Plusieurs audits fournisseurs ont été réalisés sur les critères HSE et RSE. 	<ul style="list-style-type: none"> → Intégration de l'approche supply-chain dans la démarche RSE (référentiel d'audit, nombre d'audits...).
05 CONDITIONS DE TRAVAIL	Ergonomie	<ul style="list-style-type: none"> → Chaque Division a développé une méthodologie corrective d'analyse des postes de travail pour améliorer l'ergonomie. → Création d'une salle de réalité virtuelle pour développer l'ergonomie de conception au sein de la Division Auto Inergy. → Déploiement progressif de trois modules de e-learning dédiés à l'ergonomie. → Prise en compte des outils et normes d'ergonomie dans les phases de conception de nos projets industriels. → Plusieurs démarches ponctuelles réalisées sur sites avec des ergonomes, des ostéopathes... → Étude menée au sein de la Division Auto Exterior sur l'intégration de l'ergonomie dans l'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> → Encourager les synergies possibles avec la salle de réalité virtuelle auprès des trois divisions. → Recrutement d'un ergonome au sein de la Division Auto Exterior. → Poursuite de l'ensemble des initiatives : <ul style="list-style-type: none"> • ergonomie de correction ; • ergonomie de conception ; • formations présentiels et e-learning...
	Bruit/ambiance sonore	<ul style="list-style-type: none"> → Cartographie réalisée sur l'ensemble des sites de l'entreprise. → Port de protections auditives obligatoire dans toutes les zones à risques. 	<ul style="list-style-type: none"> → Réalisation de tests d'évaluation des facultés auditives avec audiogrammes pour les opérateurs. → Engagement de plans d'actions pour abaisser le niveau sonore de toutes nos machines en dessous de 87 dB.
	Maladies professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> → Reporting mensuel des maladies professionnelles déclarées et reconnues. 	<ul style="list-style-type: none"> → Réalisation d'analyses 8D pour chaque maladie professionnelle.

Produits et services

Piliers	Thèmes	Résultats 2014	Perspectives
01 PROTECTION DES PIÉTONS	Sécurité des piétons	<ul style="list-style-type: none"> → Proposition d'architecture combinant thermoplastique et composites. → Généralisation des appuis bas offrant une protection maximale de la jambe. Sur le marché européen, tous les pare-chocs conçus et fabriqués par la Compagnie Plastic Omnium répondent à la réglementation européenne. → Proposition d'un concept de capot hybride métal/composite pour la protection de la tête. 	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre les progrès dans ce domaine, avec des solutions qui concourent aussi à l'allègement du véhicule. → Développer une offre complète de solutions pour la protection des piétons.
02 MOBILITÉ PROPRE	Allègement et dépollution du véhicule	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuite du programme d'offre sur l'allègement et l'aérodynamique pour réduire les émissions de CO₂. → Élargissement de la gamme de hayons apportant un gain de poids croissant. → Travaux et développements en cours sur des pièces de structure en composites hautes performances. → Proposition d'un nouveau système de dépollution des émissions de NOx, DINOx Enhanced, qui complète la gamme de Plastic Omnium dans ce domaine. 	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuite des programmes Innovation sur les composites hautes performances pour des applications dans des pièces de carrosserie, mais aussi semi-structurelles ou structurelles. → Poursuite des travaux sur des systèmes de propulsion alternatifs, comme les hybrides développés à partir d'eau ou d'hydrogène et développement de l'expertise en électronique et en systèmes de contrôle pour stocker, mesurer et distribuer les fluides : carburant ou urée (AdBlue®).
03 GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS	Tri et recyclage	<ul style="list-style-type: none"> → Lancement de nouvelles bornes de conteneurs enterrés et de colonnes aériennes qui enrichissent les gammes d'équipement pour l'apport volontaire. → Mise en place de plans de gestion des déchets permettant d'accroître leur tri et leur recyclage. 	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre le déploiement des offres de data management qui permettent aux collectivités d'atteindre leurs objectifs en matière de recyclage des déchets et de maîtrise budgétaire.
04 ÉCONOMISER LES MATIÈRES FOSSILES	Écoconception et recyclage	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuite des projets de recherche menés au sein du Cluster Creer – recherche en écoconception et recyclage – dont la Compagnie Plastic Omnium est membre fondateur. → Finalisation des programmes de recherche VALEEE et TRIPTIC portant sur la récupération du polypropylène dans les déchets d'équipements électriques et électroniques et sur l'optimisation du tri des broyats. → Commercialisation d'une série d'innovations produit sur le bac roulant 120, 140 et 180 litres. → 47 168 tonnes de matière recyclée transformée dans les usines de la Compagnie Plastic Omnium. 	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre ces actions pour réduire l'empreinte carbone des véhicules et des équipements de conteneurisation des déchets. → Favoriser le développement des filières de recyclage des pièces automobiles en fin de vie (PHU) et des véhicules hors d'usage (VHU) pour atteindre les objectifs 2015 de recyclage et de valorisation. → Poursuivre les recherches pour accroître la part de matière recyclée dans la fabrication des bacs roulants pour la collecte des déchets.
05 MATÉRIAUX « VERTS »	Réduction de l'empreinte carbone	<ul style="list-style-type: none"> → Fabrication et commercialisation de bacs roulants 2 et 4 roues en polyéthylène 100 % d'origine végétale, issu de la canne à sucre. 	<ul style="list-style-type: none"> → Utilisation de la matière 100 % végétale pour la fabrication d'autres équipements, comme les colonnes aériennes d'apport volontaire.

3.3 — INFORMATIONS SOCIALES

Informations sociales

Engagée dans une politique de développement durable et soucieuse de respecter ses obligations, la Compagnie Plastic Omnium s'est dotée de moyens solides et efficaces pour garantir une politique de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) ambitieuse.

Pour ce faire, la Compagnie Plastic Omnium a investi dans des moyens humains dédiés à la consolidation des données et un logiciel de reporting préexistant et configuré pour répondre aux besoins du RSE. Cet outil permet une diffusion des indicateurs concernés de manière uniforme et à travers le monde. Une consolidation et une méthode de contrôle en central ont été enrichies afin d'assurer une plus haute fiabilité du reporting. Un protocole spécifique aux départements Hygiène Sécurité et Environnement et Ressources Humaines a été élaboré et précise, dans un seul et même document, les définitions des indicateurs identifiés. La procédure RSE ainsi que les résultats consolidés des données RSE font l'objet d'une revue par la Direction Générale.

1. Le périmètre du rapport

- 1.1 Les effectifs au 31 décembre par nature de contrat et intérim sont étendus à l'ensemble des entités juridiques qui sont dans le périmètre de consolidation des comptes de gestion selon le pourcentage de consolidation dès lors que l'intégration est globale ou proportionnelle. HBPO et YFPO en particulier sont donc inclus.
- 1.2 De même pour les effectifs inscrits répartis hommes/femmes, par catégorie ouvriers/employés/cadres, ainsi que par tranche d'âges, et les intérim sont étendus à l'ensemble des entités juridiques qui sont dans le périmètre de consolidation dès lors que l'intégration est globale ou proportionnelle en fonction de leur pourcentage de consolidation.
- 1.3 Les autres données RH excluent HBPO de ce périmètre car elles ne sont pas disponibles à ce niveau de détail.

2. Les modes de calcul des indicateurs

Les indicateurs sont arrêtés au 31 décembre à l'exception des indicateurs suivants :

- 2.1 Les indicateurs arrêtés au 30 novembre et extrapolés au 31 décembre sur la base du ratio effectif décembre/effectif novembre : répartition hommes/femmes, répartition ouvriers/employés/cadres, salariés travaillant en équipe ou à temps partiel, nombre de femmes cadres.
- 2.2 Les indicateurs arrêtés au 30 novembre et extrapolés au 31 décembre sur la base du ratio de 12/11 : les heures de formation interne et externe, les factures des organismes de formation, le nombre de stagiaires, le nombre de salarié formés depuis le 1^{er} janvier.
- 2.3 Les indicateurs arrêtés au 30 novembre et considérés comme valables pour l'année entière : temps de travail hebdomadaire, pourcentage de salariés couverts par une convention collective, pourcentage de salariés formés dans l'année, nombre de personnes handicapées, postes de travail modifiés pour les personnes handicapées.
- 2.4 Les indicateurs arrêtés au 31 octobre et considérés comme valables pour l'année entière : nombre d'incidents de discrimination, nombre de mesures prises suite aux incidents de discrimination, comités, autres commissions, syndicats représentés, accords d'entreprise, accords en matière de santé et de sécurité au travail.
- 2.5 Les indicateurs pour la répartition hommes/femmes et la répartition ouvriers/employés/cadres des effectifs de HBPO ont été répartis au prorata des informations réelles remontées, hors YFPO.

3. Les Effectifs

3.1 Répartition de l'effectif total par catégorie au 31 décembre

	2012	2013	2014
Effectifs inscrits	18 341	17 971	17 541
Contrats à durée indéterminée	16 143	16 500	16 080
Contrats à durée déterminée	2 198	1 471	1 461
Hommes	14 206	13 914	13 599
Femmes	4 135	4 057	3 942
Ouvriers	10 042	9 423	8 820
Employés, techniciens et agents de maîtrise	4 975	5 046	4 676
Cadres	3 324	3 502	4 045
Intérimaires	2 693	4 096	4 283
Effectifs totaux (inscrits et intérim)	21 034	22 067	21 824
Intérimaires moyens en équivalent temps plein	2 898	3 741	4 201

Le Groupe comprend, à fin 2014, 21 824 personnes.

L'effectif total est très stable (-1 %) par rapport à la fin 2013, ce qui montre la qualité de gestion des effectifs et la maîtrise des coûts de la Compagnie Plastic Omnium.

La progression du nombre de cadres (+16 %) correspond, d'une part, à la croissance de l'activité et, d'autre part, à une meilleure intégration, dans notre reporting, des effectifs cadres des filiales chinoises.

L'activité est restée soutenue comme le démontre le niveau des heures supplémentaires (retranscrit en équivalent temps plein : 1 033 en 2014) et l'augmentation de 12 % du nombre d'intérimaires par rapport à 2013. Ceci est également lié à la fois auxancements de nouveaux projets et à la création de douze nouvelles entités (voir tableau ci-dessous).

La création du nouveau centre de recherche Auto Inergy α-Alphatech en Picardie s'inscrit d'ailleurs dans cette vision et montre la volonté de la Compagnie Plastic Omnium d'investir sur la partie Recherche & Développement.

54

	Division	Pays	Entités	Effectif total à décembre 2014
Nouvelles entités	Auto Exterior	Chine	HBPO China BJ	5
			YFPO Changsha	17
			YFPO Changshu	18
			YFPO Wuhan	17
		Allemagne	HBPO Regensburg	9
		Japon	HBPO Japan	2
		Corée	HBPO Korea KR_HQ	2
			HBPO Pyongtaek	4
		États-Unis	Chattanooga	26
		Auto Inergy	Brésil	São Paulo
	Ningbo			24
	France		Alphatech	460
	Russie		DIPO Saint Petersburg	6
	Total général			

Parallèlement, la Compagnie Plastic Omnium a poursuivi ses efforts de restructurations. Celles-ci ont touché principalement le site de Auto Inergy Laval avec la fermeture de la partie Direction Technique et le transfert d'activité vers le site de Auto Inergy α-Alphatech en août 2014.

Ainsi 147 salariés ont été concernés par le plan.

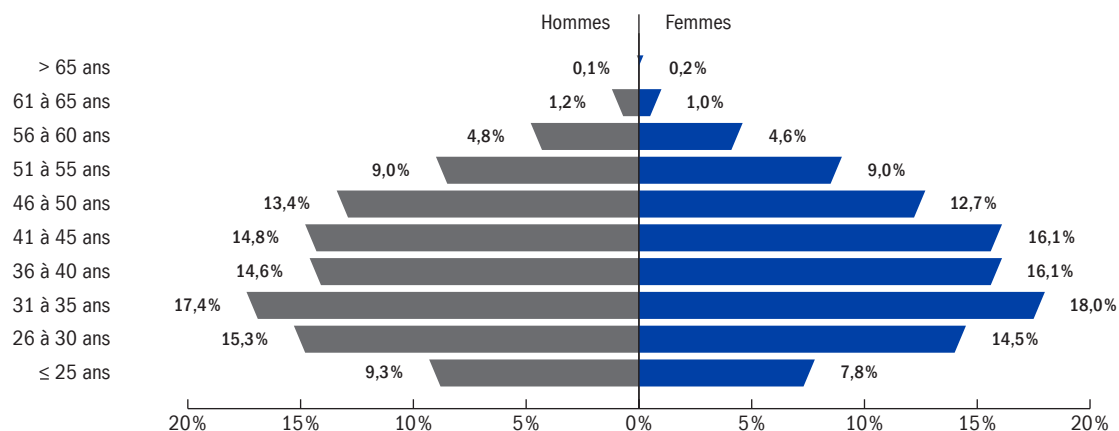
Enfin, les fermetures, les déconsolidations et la cession de plusieurs sites ont été menées à travers la Compagnie Plastic Omnium (voir tableau ci-dessous). À périmètre comparable, l'effectif aurait crû de 198 personnes.

	Division	Pays	Entités	Effectif total à décembre 2013
Sites fermés	Auto Exterior	Chine	Changchun	34
		Allemagne	Eisenach	14
	Environnement	République tchèque	Sulo UT CZ Republik	4
	Auto Inergy	Inde	Sanand	1
Site cédé	Environnement	Suisse	SG Signal AG	215
Total fermeture/cession				268
Sites déconsolidés	Auto Exterior	Chine	JV Chengdu YFPO	91
			JV Wuhan YFPO	28
		Corée	HBPO JV SAMLIP Korea	54
Total déconsolidation				173
Total général				441
Solde sans fermeture/cession et déconsolidation				(243)⁽¹⁾
Solde en intégrant fermeture, cession et déconsolidation				198

(1) (243) est la différence entre les effectifs à décembre 2013 et à décembre 2014.

3.2 La répartition hommes/femmes

La tendance au sein de la Compagnie Plastic Omnium confirme celle du secteur de l'automobile avec une grande majorité d'hommes : 80 %, contre 20 % de femmes (parmi nos effectifs inscrits).

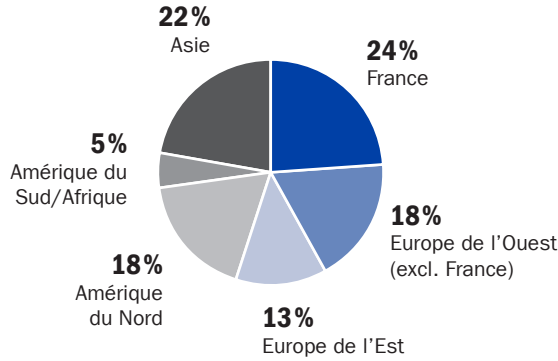


3.3 La répartition de la population par zone géographique

EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	CDI	CDD	Total inscrits	Intérimaires	Total
France	4 474	33	4 507	726	5 233
Europe de l'Ouest (hors France)	3 006	177	3 183	769	3 952
Europe de l'Est	1 743	511	2 254	498	2 752
Amérique du Nord	2 556	687	3 243	577	3 820
Amérique du Sud et Afrique	1 107	22	1 129	66	1 195
Asie	3 194	31	3 225	1 647	4 872
Total	16 080	1 461	17 541	4 283	21 824

RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2014



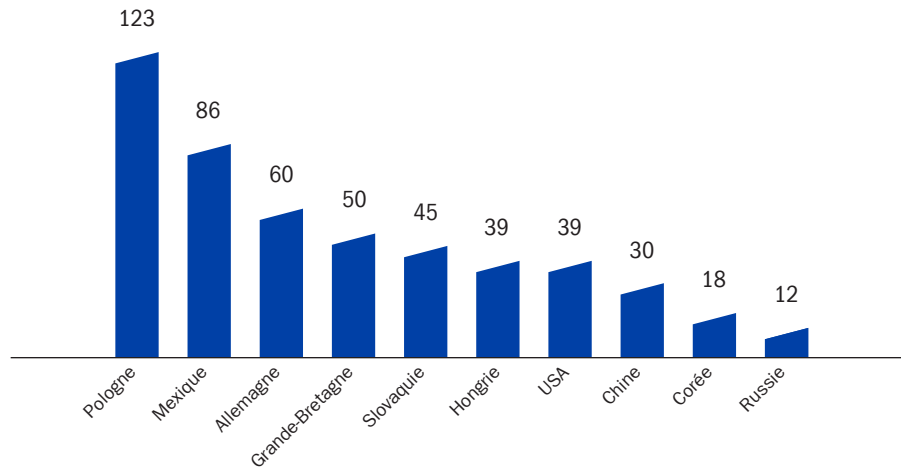
En 2014, la part des salariés hors de France représente 76 % des effectifs de la Compagnie Plastic Omnium.

La Compagnie Plastic Omnium s'implante à proximité de ses clients, ce qui explique la part conséquente de ses salariés dans les pays à forte croissance. Aussi les ouvertures d'usines confirment cette tendance, notamment en Asie où les effectifs représentent 22 % du total des salariés.

24 % des salariés sont présents en France, 18 % en Europe de l'Ouest et 13 % en Europe de l'Est. La Pologne est le pays qui a connu la plus forte augmentation, notamment avec le projet de SCR (voir graphique ci-dessous).

Les effectifs aux États-Unis ont crû de 1 point, tendance qui se confirmera avec l'ouverture des usines de Chattanooga et de Fairfax. En revanche, la baisse de l'activité en Amérique latine fait reculer de 0,8 point la part de ses salariés.

VARIATIONS POSITIVES ENTRE 2013 ET 2014



3.4 La mobilité des cadres

La politique des talents ainsi que la croissance de la Compagnie Plastic Omnium offrent plus d'opportunités de carrière à ses cadres.

En effet, 13 % des cadres ont connu une mobilité en 2014, contre 9 % en 2013.

La mobilité interne et les promotions internes ont ainsi permis de pourvoir à plus de 90 % les postes clés vacants sur l'année 2014.

L'accent est particulièrement mis sur la gestion des talents et des ressources clés. Ceci passe, à l'externe, par une marque employeur forte et, à l'interne, par un développement accéléré des cadres. Un outil de gestion de la mobilité permet à chaque collaborateur d'indiquer ses souhaits de mobilité et de remplir son CV en interne. Il permet également de consulter les postes internes et de soumettre sa candidature.

Consciente des enjeux pour le futur, la Compagnie Plastic Omnium adopte alors une vision ambitieuse et moderne de la gestion des compétences.

3.5 Les entrées et les départs

NOMBRE DE SALARIÉS RECRUTÉS DANS L'ANNÉE

	2012	2013	2014
Recrutements cadre		429	634
Recrutements non-cadre		2 711	2 338

NOMBRE DE SALARIÉS LICENCIÉS DANS L'ANNÉE

	2012	2013	2014
Licenciements économiques	87	388	367
Licenciements pour autre motif	473	744	718
Total des licenciements	560	1 132	1 085

En 2014, 2 972 personnes ont été recrutées dont 634 cadres. La Compagnie Plastic Omnium poursuit alors une politique de recrutement active notamment dans les pays à forte croissance, et organise des partenariats dans les écoles d'ingénieurs les plus prestigieuses. C'est notamment le cas en Chine avec l'École centrale de Pékin.

En parallèle, un programme d'intégration actif de VIE est en place et permet à de jeunes talents d'obtenir une expérience à l'international. Ces jeunes en VIE constituent un vivier pour des embauches futures de jeunes talents. Le recours au VIE a doublé en un an.

La politique d'expatriation se renforce également pour les cadres les plus engagés, avec désormais plus de 30 % des départs de missions se situant hors de France.

Enfin, la Compagnie Plastic Omnium développe de nouveaux outils de recrutement pour mieux répondre aux besoins du marché en évolution permanente. L'objectif est de renforcer l'attractivité de la Compagnie Plastic Omnium en proposant un site Web carrières moderne et de proposer des nouvelles méthodes de recrutement en utilisant au maximum les outils digitaux (réseaux sociaux professionnels, sites spécialisés de recrutement).

Dans le même temps, la Compagnie Plastic Omnium doit faire face à des tensions sur le marché du travail au niveau mondial. En effet,

le nombre de départs a progressé de 38 % chez les cadres, et la part des démissions représente près de la moitié de ceux-ci. Aussi pour fidéliser ses talents, la Compagnie Plastic Omnium a mis en place, en plus de sa politique de mobilité des cadres, plusieurs actions :

- un entretien de carrière annuel afin de retenir les talents ;
- un entretien de sortie systématique en cas de démission : ceci se matérialise par un questionnaire unique et informatisé déployé à travers les entités de la Compagnie Plastic Omnium. Une analyse est ensuite régulièrement menée permettant d'identifier les causes principales de sortie ;
- l'enquête de satisfaction 2013, déployée au niveau global et auprès de tous les salariés, a permis de mettre en avant et de porter à la connaissance de la Direction des points de développement. Aussi, des actions correctives ont été mises en place dans la plupart des sites ;
- enfin, un séminaire d'intégration permet d'accueillir les nouveaux cadres et de créer une véritable cohésion entre salariés en leur transmettant les valeurs de la Compagnie Plastic Omnium.

Le volume des licenciements économiques est, quant à lui, en légère baisse.

57

4. L'organisation du temps de travail

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

	2012	2013	2014
Temps de travail hebdomadaire	35 h à 48 h	35 h à 48 h	35 h à 48 h
Heures supplémentaires (équivalent temps plein) ⁽¹⁾	1 026	1 179	1 033

(1) Les heures supplémentaires sont traitées hors filiales minoritaires.

NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS TRAVAILLANT EN ÉQUIPE

	2012	2013	2014
Salariés travaillant en équipe	10 034	9 564	9 716
Dont salariés travaillant la nuit seulement	1 157	987	1 026
Dont salariés travaillant le week-end seulement	118	121	63
Salariés à temps partiel	366	338	291

5. L'absentéisme dans l'année (en % heures travaillées)

	2012	2013	2014
Taux d'absentéisme pour accidents du travail	0,07 %	0,10 %	0,10 %
Taux d'absentéisme pour autres motifs	2,61 %	2,74 %	2,57 %
Taux d'absentéisme total	2,69 %	2,84 %	2,67 %

6. La politique de lutte contre les discriminations

Le Code de conduite du Groupe confirme l'engagement de la Compagnie Plastic Omnium à maintenir un environnement professionnel au sein duquel les collaborateurs sont traités avec respect et où ils ne subissent aucun harcèlement verbal ou physique, ni aucune discrimination à caractère notamment racial, religieux ou sexuel.

De plus, la Compagnie Plastic Omnium respecte dans tous les pays où il est implanté, dans sa politique de ressources humaines, les principes fondamentaux de la Charte de l'OIT en matière de : liberté d'association et de droit de négociation collective, élimination de discriminations en matière d'emploi et de profession, élimination du travail forcé ou obligatoire ainsi qu'abolition du travail des enfants.

La Compagnie Plastic Omnium a adhéré au Pacte mondial de l'ONU et renouvelle chaque année son engagement par une lettre signée du Président.

6.1 Les incidents de discriminations

	2012	2013	2014
Nombre d'incidents de discrimination	-	0	0
Nombre de mesures prises suite aux incidents de discrimination	-	0	0

6.2 L'égalité entre hommes et femmes

	2012	2013	2014
Nombre de femmes cadres au 31 décembre	649	654	811
Nombre de femmes cadres recrutées dans l'année	149	95	126

La Compagnie Plastic Omnium s'est engagée par l'intermédiaire de son Code de conduite et son adhésion au Pacte mondial de l'ONU (Global Compact) à ne procéder à aucune discrimination tant à l'embauche qu'au cours du parcours professionnel du salarié. Chaque année, des analyses

comparatives de rémunérations femmes/hommes sont menées dans les différents pays. En France, la Compagnie Plastic Omnium est partenaire d'une association dont l'objectif est de promouvoir les métiers d'ingénieures et techniciennes et de susciter des vocations.

6.3 Les personnes handicapées

	2012	2013	2014
Nombre de handicapés	301	285	311
Postes de travail modifiés pour les handicapés	-	48	42
Nombre de handicapés recrutés dans l'année	-	5	20

La Compagnie Plastic Omnium mène une politique de non-discrimination à l'embauche et pratique une politique de maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. C'est dans ce contexte que 20 personnes handicapées ont été recrutées à fin décembre 2014.

À titre d'exemples :

- la Compagnie Plastic Omnium confie aux ateliers d'insertion de handicapés chaque fois que possible ses travaux de sous-traitance (restauration, reprographie...);
- enfin, le site de Bort-les-Orgues (Division Environnement) a fait appel à un prestataire de service, afin de favoriser l'insertion professionnelle de travailleurs handicapés.

7. Les relations sociales

	2012	2013	2014
Comités existants	156	157	157
Dont Comités d'entreprise		60	60
Autres commissions (Formation ou Suggestions)	77	71	71
Syndicats représentés	32	30	31
Accords d'entreprise conclus dans l'année	114	147	126 ⁽¹⁾
Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	–	57 %	59 %

(1) Le nombre d'accord conclus dans l'année a baissé du fait de la précision apportée à la définition : lorsqu'un accord a été signé au niveau d'une UES, alors cet accord est comptabilisé au niveau de celle-ci et non dans l'ensemble des sites où il est applicable.

La Compagnie Plastic Omnium a une politique de relations sociales qui vise à développer le dialogue et la concertation dans les pays où elle est implantée.

À ce titre, 59 % des salariés sont couverts par une convention collective dans le monde et 126 accords ont été conclus cette année.

Dans le cadre de la démarche proactive en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement, le Groupe a désormais 31 accords en vigueur en matière de santé et sécurité au travail, contre 18 en 2013.

Le nombre de syndicats représenté est quant à lui quasiment stable (+ 1).

Depuis 1996, le Comité de Concertation Européen tient une réunion par an. Cette instance consultative comprend 31 membres salariés représentant huit pays.

Cette année, en vue d'une application effective des accords généraux signés à travers les entités en France, 13 sessions d'information retraite ont été organisées pour 288 personnes.

8. La formation

	2012	2013	2014
Commissions de formation	–	29	33
Nombre de stagiaires	37 683	38 533 ⁽¹⁾	94 205 ⁽²⁾
Nombre de stages/salarié/an	2,24	2,29	5,50
Total des factures des organismes de formation (en milliers d'euros)	4 364	4 211 ⁽³⁾	4 578
Total des heures de formation	392 892	404 436 ⁽⁴⁾	418 288
Heures de formation par an et par salarié	23,41	24,04 ⁽⁵⁾	24,44

(1) Corrections apportées suite à l'identification de données erronées.

(2) Désormais, toutes les heures de formations, indépendamment de leur durée, sont prises en compte dans la comptabilisation du nombre de stagiaires.

(3) Corrections apportées suite à l'identification de données erronées.

(4) Corrections apportées suite à l'identification de données erronées.

(5) Corrections apportées suite à l'identification de données erronées.

La Compagnie Plastic Omnium s'est dotée en 2013 d'un outil global de gestion de la formation avec pour objectif de renforcer l'acquisition et le développement de connaissances ou/et de compétences, de définir des parcours individuels de formation et de diversifier les voies d'apprentissage (e-learning, formation en présentiel, classes virtuelles, mixte learning). Des contenus e-learning ont été lancés fin 2013 concernant notamment le Code de conduite et la politique HSE du Groupe.

Ainsi, en 2014, notre plate-forme de gestion de la formation est désormais accessible à 9 590 de nos collaborateurs.

L'e-learning représente, à ce jour, 10 % des modules⁽¹⁾ de formation créés.

D'autre part, afin d'assurer un management de haute qualité et l'évolution des compétences de leadership de ses collaborateurs, le Groupe a mis en place de nouveaux programmes de développement. En effet, les capacités managériales et de leadership sont essentielles pour garantir la continuité de la croissance et de la rentabilité de la Compagnie Plastic Omnium.

La mise en place de nouveaux programmes de développement du leadership vient compléter le dispositif de développement des compétences des collaborateurs. Dans un premier temps, le programme Starter a été lancé en Chine et en Amérique du Nord. Ce programme vise le développement des compétences de leadership de cadres dans les premières années de leur parcours professionnel ainsi que le renforcement de la compréhension de la culture et de l'histoire de la Compagnie Plastic Omnium. Son déploiement sera étendu à d'autres pays et régions à l'horizon 2015.

Afin de permettre aux managers de mieux réaliser les entretiens annuels et donc de mieux soutenir la performance de l'entreprise, la Direction des Ressources Humaines Groupe a conçu et organisé des workshops. Cette initiative, déployée à l'échelle mondiale, a concerné plus de 750 managers, portant ainsi une contribution significative à la qualité de la gestion de la performance de nos équipes.

Afin de consolider les compétences de leadership de cadres confirmés et d'assurer la transmission de la culture Plastic Omnium à des équipes constamment enrichies par l'arrivée de nouveaux collaborateurs dans le Groupe, un programme de développement du leadership complémentaire, Booster, verra le jour en 2015.

(1) Formations au catalogue dispensées ou pas.

9. Les œuvres sociales (France uniquement)

	2012	2013	2014
Montant des œuvres sociales CE versées dans l'année (en milliers d'euros)	1 608	1 517	1 439

10. Plan Épargne Groupe France

En France, au 31 décembre 2014, le Plan Épargne Groupe comprenait **1 464** adhérents détenant **1 857 204** actions de la Compagnie Plastic Omnium, soit 1,21 % du capital social, achetées sur le marché

boursier. Les salariés ne disposent pas d'autres actions au titre de l'actionnariat prévu par les articles L. 225-129 et L. 225-138 du Code de commerce, ni au titre de la participation aux résultats de l'entreprise.

11. Les frais de personnel

(en milliers d'euros)	2013	2014
Salaires et traitements	(576 133)	(587 135)
Charges sociales	(165 250)	(159 115)
Participation des salariés	(10 753)	(11 307)
Coût des engagements retraites et obligations similaires	(994)	(1 077)
Rémunération sur base d'actions	(2 060)	(2 354)
Autres charges de personnel	(23 485)	(29 030)
Total des frais de personnel hors frais de personnel des intérimaires	(778 675)	(790 018)
Coût du personnel des intérimaires	(77 453)	(95 430)
Total des frais de personnel dont intérimaires	(856 128)	(885 448)

La Compagnie Plastic Omnium, dans le cadre de sa politique salariale, s'attache à suivre avec vigilance l'évolution de ses coûts, tout en étant sensible à l'évolution du pouvoir d'achat, la motivation et les implications du personnel.

3.4 — INFORMATIONS SOCIÉTALES

Thématiques sociétales

Dès 2003, la Compagnie Plastic Omnium s'est dotée d'un corpus de règles fondamentales en matière d'éthique des affaires avec un Code de conduite.

Ce document qui est distribué à tous les nouveaux salariés cadres de la Compagnie Plastic Omnium est disponible en sept langues et consultable sur l'Intranet du Groupe.

Régulièrement mis à jour, il a été complété en 2010 avec le Code de conduite « Concurrence », sur les comportements et règles à respecter dans le domaine du droit de la concurrence.

En 2014, le module d'e-learning Code de conduite « Concurrence » a été traduit en 13 langues. 410 salariés ont suivi le module.

En 2003, la Compagnie Plastic Omnium a adhéré aux principes édictés par le Pacte mondial de l'ONU.

Par sa signature, la Compagnie Plastic Omnium réaffirme son engagement clair dans le respect des principes fondamentaux dans le domaine des droits de l'homme, des normes au travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Depuis 2010, les conditions générales d'achat définissant les relations avec les fournisseurs rappellent l'obligation de respecter les fondements et les règlements en matière de sécurité, de santé, de travail des mineurs, de travail dissimulé et de respect des droits de l'homme.

De même, les fournisseurs s'engagent à respecter le règlement européen REACH (Registration, Evaluation, Authorization and restriction of Chemicals – Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) et affirment que leurs fournitures ne comportent aucune substance CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique).

Impact territorial, économique et social de l'activité de la Compagnie Plastic Omnium en matière d'emploi et de développement régional

La Compagnie Plastic Omnium est implantée dans 30 pays, 111 usines et 21 centres de R&D où elle exerce une activité industrielle (pièces et modules de carrosserie et systèmes à carburant pour l'automobile, ainsi que des conteneurs à déchets destinés aux collectivités locales et aux entreprises). La Compagnie Plastic Omnium veille à être proche de ses clients, et particulièrement pour son pôle Automobile en favorisant une politique de production locale dans des usines de proximité. La Compagnie Plastic Omnium veille également à développer des fournisseurs capables de produire au plus près de ses usines.

Ainsi, le développement des marchés de la Compagnie Plastic Omnium à travers le monde s'accompagne d'un développement de l'emploi local et contribue au développement régional.

Impact territorial, économique et social de l'activité de la Compagnie Plastic Omnium sur les populations riveraines ou locales

Le Code de conduite du Groupe affirme l'engagement de la Compagnie Plastic Omnium à mener, partout où il opère, une politique active de limitation des impacts de son activité sur l'environnement. Cette politique s'appuie sur un processus de certification ISO 14001 qui vise à garantir l'application des standards internationaux dans toutes les usines du Groupe. Au 31 décembre 2014, 90 sites sur les 101 sites constituant le périmètre de certification environnementale avaient obtenu cette certification.

Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Compagnie Plastic Omnium, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations et actions de partenariat ou de mécénat

La Compagnie Plastic Omnium agit localement en liaison avec le tissu associatif.

Ainsi, en 2014, la Direction de Anderson/États-Unis soutient diverses œuvres caritatives et vient, entre autres, en aide à des enfants défavorisés (nourriture, jouets, matériels scolaires, rénovations de cours d'école...), se mobilise pour collecter et fournir des couvertures aux sans-abris.

En Suisse et au Royaume-Uni, des sites de la Division Environnement récoltent des fonds pour l'association McMillan (recherche pour lutter contre le cancer).

En Espagne, sur le site de Redondela, les salariés soutiennent des associations telles que Banco de Alimentos ou Solidarity Caps qui permettent de récolter des denrées alimentaires pour l'une, et, pour l'autre, de financer des actions pour des enfants malades ou dans le besoin.

La Direction Auto Inergy en Chine réalise des dons en faveur de la Croix-Rouge et d'orphelinats.

En Argentine, le site Auto Inergy soutient la fondation Equidad qui a pour but de fournir des produits et services technologiques afin de promouvoir l'égalité des chances, l'insertion sociale et la protection de l'environnement. Ceci passe notamment par la formation aux métiers de l'informatique de personnes défavorisées pour ainsi leur permettre une meilleure intégration dans la vie active.

De nombreux sites ont développé des partenariats avec des écoles et universités afin d'attirer des jeunes diplômés : à Ramos au Mexique, à Lublin et Gliwice en Pologne, à Anderson aux États-Unis, en Espagne, en Chine, en Russie et au Brésil.

Ainsi, à titre d'exemple, la Division Auto Inergy au Brésil a sponsorisé une compétition entre les universités d'ingénieurs au Brésil dont l'objet était de réaliser un véhicule de 1,90 m de hauteur et 113 kg. Ce prototype devait être sûr, facile à transporter avec une maintenance simple. Ce dernier devait aussi être capable de rouler sur différentes surfaces et résister à toutes sortes de conditions climatiques.

Sous-traitance et fournisseurs

Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux.

Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale.

Dans le pôle Automobile du Groupe, la position de fournisseur automobile de rang 1 confère au groupe Plastic Omnium une importante responsabilité envers les parties prenantes qui sont impliquées dans ses activités et tout particulièrement ses fournisseurs.

Le processus centralisé de sélection des fournisseurs et d'attribution des marchés passe par une analyse de différents critères. Parmi ces critères figurent naturellement des données économiques et opérationnelles, mais aussi des critères de risques tant financiers qu'environnementaux ou sociaux.

Par l'acceptation des conditions générales d'achat des sociétés de la Compagnie Plastic Omnium, les fournisseurs s'engagent à respecter l'ensemble des lois et règlements, en particulier les dispositions relatives à la santé, la sécurité, l'environnement et au travail. Les fournisseurs s'engagent également à respecter le droit international, les standards et les réglementations applicables en matière de santé, de sécurité, de travail des mineurs, de travail illégal, forcé ou dissimulé, et de discrimination des droits de l'homme.

Des thématiques environnementales et sociales sont intégrées au référentiel appliqué par le Groupe pour les audits des fournisseurs réalisés préalablement à leur entrée au panel ainsi que lors des audits de suivi des fournisseurs déjà au panel : 138 audits fournisseurs ont ainsi été réalisés en 2014.

La Compagnie Plastic Omnium réalise également chez ses fournisseurs des audits spécifiques à la sécurité : 167 audits ont ainsi été réalisés en 2014.

Enfin, la Compagnie Plastic Omnium, qui exerce toute son influence auprès de ses fournisseurs afin qu'ils s'engagent dans une démarche de certification environnementale ISO 14001, a pu s'assurer en 2014 que 574 fournisseurs avaient déjà obtenu cette certification.

Loyauté des pratiques

• Actions engagées pour prévenir la corruption

Le Code de conduite mis en œuvre par la Compagnie Plastic Omnium intègre un certain nombre de dispositions permettant de prévenir et de lutter contre la corruption. Il intègre notamment les règles à respecter vis-à-vis des clients, des fournisseurs et des agents de l'administration en matière d'offres d'argent, de cadeaux et d'invitations.

Le Code de conduite est remis à chaque nouveau salarié cadre. Il est également disponible en sept langues sur le site Intranet du Groupe, et 971 personnes ont suivi une formation à ce Code en 2014 via un module e-learning.

Le Code de conduite fait partie du Référentiel de contrôle interne du Groupe, et sa connaissance et sa compréhension sont systématiquement vérifiées lors des missions d'audit interne.

Enfin, pour prévenir le risque de corruption dans les pratiques de ses fournisseurs, les sociétés du groupe Plastic Omnium ont intégré des clauses anti-corruption dans leurs conditions générales d'achat.

• Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

L'allègement du véhicule demeure un des axes prioritaires de la Compagnie Plastic Omnium en matière de recherche et d'innovation. Le Groupe contribue alors directement aux objectifs des constructeurs automobiles en matière de réduction des émissions de CO₂.

D'autre part, avec ses systèmes SCR (Selective Catalytic Reduction), la Compagnie Plastic Omnium offre aux constructeurs une solution adaptée leur permettant de répondre aux nouvelles réglementations en matière de réduction des émissions d'oxydes d'azote (NOx).

Enfin, une partie significative des développements en cours du groupe Plastic Omnium dans les systèmes à carburant en Asie et en Russie concernent la substitution de réservoirs en métal par des réservoirs en matière plastique qui offrent pour les occupants du véhicule un niveau de sécurité accru qui n'est plus à démontrer.

• Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

La Compagnie Plastic Omnium est signataire du pacte mondial – Global Compact, et son Code de conduite confirme son engagement à maintenir un environnement professionnel au sein duquel les collaborateurs sont traités avec respect et où ils ne subissent aucun harcèlement verbal ou physique, ni aucune discrimination à caractère notamment racial, religieux ou sexuel.

3.5 — RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, Commissaire aux Comptes de la Compagnie Plastic Omnium, accrédité par le Cofrac sous le numéro 3-1058⁽¹⁾, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément à la procédure de reporting RSE utilisée par la Société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de huit personnes entre le 22 septembre 2014 et le 25 février 2015 pour une durée d'environ huit semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000⁽²⁾.

I – Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée dans la partie III « Développement durable » du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

(1) Dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr.

(2) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

II – Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une trentaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE, auprès des Directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et de prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les Informations RSE que nous avons considérées les plus importantes⁽³⁾ :

- au niveau de l'entité consolidante et des Directions HSE et RH, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif de sites que nous avons sélectionnés⁽⁴⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque et au niveau de la Direction RH et des Directions Qualité Fournisseurs, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 15 % des effectifs et entre 13 % et 46 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la Société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et les tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Paris-la Défense, le 25 février 2015

L'organisme tiers indépendant

Mazars SAS

Jean-Luc Barlet

Associé

Emmanuelle Rigaudias

Associée RSE et Développement Durable

(3) Informations sociales : effectif (par type de contrat, statut, sexe, âge, zone géographique), heures de formation Informations sécurité, taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt, nombre de salariés formés à Top Safety.

Informations environnementales : consommations d'électricité, consommations de gaz, consommations d'eau, déchets (recyclés et valorisés), rejets atmosphériques GES.

Informations sociétales : nombre d'audits CSR fournisseurs, nombre de personnes formées au Code de conduite.

(4) Pour l'ensemble des informations citées ci-dessus : IN Adrian, IN Pfastatt, IN Vigo (Soufflage et Métal), AE Redondela, AE Edison Road, AE Fontaine, POE SULO Emballagen Herford, IN Herentals.

Pour les informations effectif, consommations d'électricité, consommations de gaz, déchets recyclés et valorisés, et rejets atmosphériques GES : AE Bratislava et AE Ruitz.

Pour les informations effectif et consommation d'eau : AE Saint-Désirat.

Pour les informations sociétales : en central auprès des Directions RH et Directions Qualité Fournisseurs.



4

RAPPORT DE GESTION

Les données présentées et commentées ci-dessous sont des données de gestion qui intègrent les co-entreprises selon l'influence exercée. La réconciliation avec les comptes consolidés est présentée en préambule aux comptes consolidés, page 70 de ce document.

4.1 — FAITS MARQUANTS 2014

Renforcement de l'implantation industrielle en Chine et en Russie

Résolument engagé dans l'accompagnement mondial des constructeurs automobiles et le développement de ses capacités industrielles dans les zones de croissance de la production automobile, la Compagnie Plastic Omnium poursuit son implantation dans ces zones.

En Chine, quatre nouvelles usines ont démarré leur production en 2014 : les sites de Yantai et Changshu pour les pièces extérieures de carrosserie et les usines de Shenyang et Ningbo pour les systèmes à carburant. Ce dispositif sera complété en 2015-2016 par quatre usines supplémentaires, trois pour la Division Auto Exterior (Wuhan, Changsha et Pékin pour les modules de bloc avant) et une pour la Division Auto Inergy (Chongqing). En 2016, le Groupe comptera ainsi 25 usines en Chine, premier producteur automobile mondial.

En Russie, la construction de l'usine de Saint-Petersbourg s'est poursuivie ; elle sera lancée en production au premier semestre 2015, pour fournir des systèmes à carburant à Nissan, Ford et Toyota. Elle portera à trois le nombre de sites industriels en Russie, pays qui bénéficie actuellement d'une forte substitution des réservoirs en métal vers les réservoirs en plastique (66 % des réservoirs russes sont en plastique en 2014, cette part devant croître à 77 % en 2018).

L'exploitation en Russie a été positive en 2014.

Gains de parts de marché en Amérique du Nord et en Angleterre

La Compagnie Plastic Omnium a gagné, en 2014, des nouvelles commandes aux États-Unis, l'une pour des pièces extérieures de carrosserie pour Volkswagen, l'autre pour des systèmes à carburant pour General Motors. Ces nouvelles commandes nécessitent la construction de deux nouvelles usines, pour un investissement total de 70 millions de dollars. L'usine de pièces extérieures de carrosserie sera située à Chattanooga, dans le Tennessee, et livrera l'usine Volkswagen toute proche. L'usine consacrée à la production de systèmes à carburant se trouvera à Fairfax, dans le Kansas, à proximité de son client General Motors. Les sites de Chattanooga et Fairfax seront mis en service au cours du second semestre 2015.

Ces sites compléteront le dispositif industriel de la Compagnie Plastic Omnium en Amérique du Nord, qui compte actuellement 15 usines (six aux États-Unis, huit au Mexique et une au Canada).

Enfin, en Angleterre, la Division Auto Exterior s'est vue attribuer les pare-chocs de deux modèles supplémentaires chez Land Rover, devenant ainsi l'équipementier exclusif de ces pièces pour ce constructeur sur cette zone. La construction de l'usine nécessaire à cette production a débuté, pour un lancement prévu mi-2016.

Poursuite de l'investissement en Recherche & Développement

Avec les investissements industriels dans les zones de croissance, l'innovation est l'autre moteur de la croissance du Groupe. La Compagnie Plastic Omnium renforce sa Recherche & Développement. Après avoir ouvert en 2013 deux centres de développement en Slovaquie et en Chine pour les pièces extérieures de carrosserie, le Groupe a ouvert, au 1^{er} septembre 2014, le nouveau centre de Recherche & Développement international de sa Division Auto Inergy, α -Alphatech. Le centre a nécessité un investissement total de 65 millions d'euros. Il emploie 450 personnes.

Les innovations technologiques sont un fort contributeur à la croissance du Groupe : elles sont portées par la législation qui, au niveau mondial, est de plus en plus contraignante en matière d'émissions polluantes (CO₂ et oxyde d'azote NOx). La Compagnie Plastic Omnium développe des solutions pour réduire ces émissions à travers deux leviers principaux : l'allègement du véhicule et l'aérodynamisme ainsi que les systèmes de dépollution.

Dans le domaine de l'allègement, la Compagnie Plastic Omnium dispose aujourd'hui de douze hayons plastiques ou composites en développement et le premier plancher en composite a été livré au groupe PSA Peugeot Citroën.

Les systèmes de dépollution reposent sur le système SCR qui permet, sur les véhicules diesel, de supprimer 95 % des émissions de NOx et jusqu'à 8 % de ses émissions de CO₂. La Division Auto Inergy a obtenu en 2014 des commandes de ce système auprès de deux nouveaux clients, américain et japonais, portant à sept les clients ayant choisi la technologie Plastic Omnium.

Cession par la Division Environnement de son activité de signalisation en Suisse

La cession de la participation de 50 % dans Signal AG, société suisse spécialisée dans la signalisation et le marquage routiers, a été conclue fin décembre 2014.

Cette société, détenue conjointement avec un partenaire suisse, a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires d'environ 50 millions de francs suisses (42 millions d'euros). Les 50 % ont été cédés au partenaire pour 20 millions de francs suisses.

La Division Environnement poursuit ainsi son recentrage sur le métier de conteneurisation des déchets qu'elle a pour objectif de développer.

Renforcement du contrôle de l'actionnaire majoritaire

Lors de sa réunion du 24 octobre 2014 et suivant la délégation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 avril 2014, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé l'annulation, le 29 octobre 2014, de 1 400 301 actions propres, soit 0,9 % du capital social. À la suite de cette annulation, le capital social de la Compagnie Plastic Omnium a été ramené à 153 576 720 actions d'une valeur nominale de 0,06 euro, soit un montant de 9 214 603,20 euros.

La participation du holding de contrôle Burelle SA a ainsi augmenté de 56,1 % à 56,6 % du capital social.

4.2 — COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE GESTION

Le chiffre d'affaires s'élève à 5 314,1 millions d'euros, en croissance de 3,7 % et de 4,8 % à change constant par rapport à 2013.

L'effet de change défavorable s'élève sur l'année à 58 millions d'euros, dont 30 millions d'euros sur le peso argentin et 13 millions

d'euros sur la livre turque. Après un change défavorable de 90 millions d'euros au premier semestre, l'affaiblissement de l'euro sur le second semestre a entraîné un effet de change favorable de 32 millions d'euros sur cette période.

Il n'y a pas d'effet périmètre.

La croissance de l'activité est portée principalement par l'activité Automobile, en Asie et en Europe de l'Ouest.

En millions d'euros et en % du CA	Année		Variation	Variation à périmètre et change constants
	2013	2014		
Par activité				
Plastic Omnium Automobile	4 655,2	4 882,4	+4,9 %	+6,1 %
Plastic Omnium Environnement	469,3	431,7	-8,0 %	-8,1 %
Chiffre d'affaires	5 124,5	5 314,1	+3,7 %	+4,8 %

En millions d'euros et en % du CA	Année		Variation	Variation à périmètre et change constants
	2013	2014		
Par zone géographique				
France	727,9 14 %	670,5 13 %	-7,9 %	-7,9 %
Europe de l'Ouest (hors France)	1 437,9 28 %	1 621,9 31 %	+12,8 %	+11,7 %
Europe de l'Est	511,4 10 %	514,9 10 %	+0,7 %	+2,6 %
Amérique du Nord	1 376,1 27 %	1 400,9 26 %	+1,8 %	+2,1 %
Amérique du Sud, Afrique	266,1 5 %	232,3 4 %	-12,7 %	+4,2 %
Asie	805,1 16 %	873,6 16 %	+8,5 %	+10,3 %
Chiffre d'affaires	5 124,5 100 %	5 314,1 100 %	+3,7 %	+4,8 %

Chiffre d'affaires Automobile

En 2014, le chiffre d'affaires des activités automobiles s'est élevé à 4 882,4 millions d'euros, en progression de +4,9 % et de +6,1 % à taux de change et périmètre constants, à comparer à une croissance de +3,3 % pour la production automobile mondiale. Il démontre ainsi la capacité de la Compagnie Plastic Omnium à croître dans toutes les régions du monde par la technologie et l'installation de nouvelles capacités industrielles dans les zones les plus dynamiques.

En Europe, le chiffre d'affaires est en progression de +7,4 %. Les activités automobiles ont bénéficié d'une excellente activité en Angleterre et en Allemagne grâce, notamment, au lancement d'offres innovantes en matière de réduction de poids et d'émissions (hayons arrière, système SCR de dépollution...).

En Amérique du Nord, la Compagnie Plastic Omnium enregistre une croissance modérée de son chiffre d'affaires (+2 % à taux de change constant) comparable au segment des passager cars. Cette région bénéficiera du lancement en production de deux nouvelles usines aux États-Unis pour Volkswagen et General Motors au second semestre 2015 et d'une nouvelle usine au Mexique en 2017.

En Chine, où la production a crû de +9,4 % en 2014, le Groupe a enregistré une croissance de +23 % de son chiffre d'affaires à près de 430 millions d'euros, grâce à la montée en cadence des cinq usines inaugurées en 2013 et à la mise en service de quatre nouvelles usines en 2014.

Par client, la Compagnie Plastic Omnium se renforce avec le groupe Volkswagen (16 % du chiffre d'affaires automobile), qui devient le premier client du Groupe devant le groupe General Motors (15 %) et le groupe PSA Peugeot Citroën (12 %).

En 2014, les constructeurs allemands confortent leur place de premiers contributeurs au chiffre d'affaires automobile avec 33 % de l'activité (contre 30 % en 2013), devant les constructeurs américains à 25 %, les constructeurs français à 20 % et les constructeurs asiatiques à 18 %.

Chiffre d'affaires Environnement

Le chiffre d'affaires de la Division Environnement s'élève à 431,7 millions d'euros, en recul de 8 %. L'activité a été pénalisée par la période électorale en France qui représente près de 40 % du chiffre d'affaires de la Division. Les parts de marché sont néanmoins confortées par les nouvelles commandes de l'année (Bordeaux, Prague, Hambourg...).

La marge brute consolidée s'établit à 836,2 millions d'euros, contre 780,7 millions d'euros en 2013. Elle représente 15,7 % du chiffre d'affaires, contre 15,2 % en 2013.

Les frais de Recherche & Développement, en valeur brute, s'élèvent à 270,7 millions d'euros et progressent de 9 %. En valeur nette, soit après activation et refacturation aux clients, ils représentent 2,2 % du chiffre d'affaires, contre 2,3 % en 2013 ; ils s'élèvent à 118,8 millions d'euros, contre 120,7 millions d'euros en 2013.

Les frais commerciaux ressortent à 64,5 millions d'euros, soit 1,2 % du chiffre d'affaires, comme en 2013.

Les frais administratifs progressent de 204 millions d'euros en 2013 à 221,1 millions d'euros en 2014, et représentent 4,2 % du chiffre d'affaires, contre 4,0 % en 2013.

La marge opérationnelle, avant amortissement des actifs incorporels acquis, s'élève à 431,8 millions d'euros, en croissance de 9,4 % par rapport à 2013. Elle représente un niveau record de 8,1 % du chiffre d'affaires.

La marge opérationnelle des activités automobiles s'est établie à 401,7 millions d'euros en 2014, soit 8,2 % du chiffre d'affaires du secteur, contre 369,9 millions d'euros en 2013. Le pôle Automobile a bénéficié d'un taux d'utilisation élevé de ses capacités de production à travers le monde. L'excellence opérationnelle pour les 102 nouveaux programmes lancés au cours de l'année, dont 58 en Asie, accompagnée d'un strict contrôle des coûts ont également contribué à l'amélioration de la marge opérationnelle.

Dans la Division Environnement, le plan de restructuration et de réduction des frais, déployé au premier semestre 2013 et visant une économie de 15 millions d'euros en année pleine, porte pleinement ses fruits. La marge opérationnelle s'élève à 30,1 millions d'euros et représente, comme annoncé, 7 % du chiffre d'affaires du secteur, contre 5,3 % en 2013.

Marge opérationnelle En millions d'euros	2013	2014
Plastic Omnium Automobile	369,9	401,7
<i>en % du chiffre d'affaires du secteur</i>	<i>7,9 %</i>	<i>8,2 %</i>
Plastic Omnium Environnement	24,7	30,1
<i>en % du chiffre d'affaires du secteur</i>	<i>5,3 %</i>	<i>7,0 %</i>
Total	394,6	431,8
<i>en % du chiffre d'affaires total</i>	<i>7,7 %</i>	<i>8,1 %</i>

L'amortissement des actifs incorporels acquis représente une charge de 18,3 millions d'euros en 2014.

Le montant net des **autres produits et charges opérationnels** s'élève à -43,4 millions d'euros. Il comprend notamment, à nouveau, 23 millions d'euros de coût des plans de restructuration dans l'Automobile et dans l'Environnement.

Les charges financières nettes s'élèvent à 62,2 millions d'euros, contre 57,7 millions d'euros en 2013. Elles représentent 1,1 % du chiffre d'affaires.

Le Groupe enregistre en 2014 une **charge d'impôt** de 73,9 millions d'euros, contre 69,2 millions d'euros en 2013, soit un taux effectif d'impôt de 24 % (25 % en 2013).

Le résultat net progresse de 14 % et s'établit à 237,4 millions d'euros, contre 208 millions d'euros pour l'année 2013. Il représente 4,5 % du chiffre d'affaires.

Le résultat net part du Groupe par action s'élève à 1,49 euro, contre 1,32 euro sur l'année 2013 (+13 %).

Trésorerie et capitaux

L'EBITDA s'élève à 649 millions d'euros (12,2 % du chiffre d'affaires), en progression de 9 %, et la capacité d'autofinancement ressort à 607 millions d'euros (11,4 % du chiffre d'affaires, +13 %).

L'année 2014 se traduit par la poursuite d'une politique soutenue d'investissements à 350 millions d'euros, soit 6,6 % du chiffre d'affaires. Ils s'inscrivent dans le cadre du programme ambitieux de croissance du Groupe pour 2014-2018 annoncé lors de la journée innovation du 2 décembre 2014. Ce programme d'investissements de 1,7 milliard d'euros sur cinq ans est destiné à renforcer la présence du Groupe sur les zones en croissance (20 usines prévues) et à accélérer l'innovation avec de nouvelles lignes de produits qui représenteront un chiffre d'affaires de 1 milliard d'euros en 2018.

Ces investissements comprennent pour 47 millions d'euros le programme immobilier de bureaux de Lyon-Gerland.

Le cash-flow libre, après prise en compte de 21 millions d'augmentation du besoin en fonds de roulement, s'élève à 96 millions d'euros. Le cash-flow libre récurrent (hors Lyon-Gerland) est de 143 millions d'euros, soit 2,7 % du chiffre d'affaires.

Il permet une nouvelle réduction de l'endettement net à 330 millions d'euros (355 millions d'euros fin 2013), après 72 millions d'euros de dividendes et d'achat de titres en autocontrôle.

L'endettement net du Groupe représente 30 % des fonds propres (38 % fin 2013) et 0,5 fois l'EBITDA.

4.3 — COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX

Évolution du bilan

Les principales évolutions sont les suivantes :

La Compagnie Plastic Omnium a poursuivi sa politique d'investissements financiers pour un montant total de 35 millions d'euros provenant essentiellement de la capitalisation de sa filiale Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd pour 15 millions d'euros et de sa filiale Plastic Omnium GmbH pour 20 millions d'euros.

En date du 9 janvier 2014, la Compagnie Plastic Omnium a décidé de modifier le mode de financement de ses filiales en transformant les avances en comptes courants en prêts à long et moyen terme.

Au 31 décembre 2014, les prêts accordés aux filiales s'élèvent à 672,3 millions d'euros. Au 31 décembre 2013, les prêts s'élevaient à 17 millions d'euros et les comptes courants à 587 millions d'euros.

Au 31 décembre 2014, la structure financière de la Compagnie Plastic Omnium présente une trésorerie nette positive de 174,6 millions d'euros, y compris les prêts à moyen et long terme mis en place en janvier 2014. Au 31 décembre 2013, la trésorerie nette était positive de 109,4 millions d'euros.

Cette évolution résulte principalement des événements suivants :

- l'encaissement de dividendes de filiales pour 176,7 millions d'euros ;
- le versement d'un dividende de 48,7 millions d'euros ;
- les travaux immobiliers à hauteur de 47 millions d'euros liés à la construction en cours d'un immeuble de bureaux à Lyon ;
- le versement au capital de Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd et de Plastic Omnium GmbH pour respectivement 15 millions et 20 millions d'euros ;
- le rachat d'actions propres, classées en titres immobilisés, pour 21,8 millions d'euros.

Évolution du résultat

Les produits d'exploitation de la Compagnie Plastic Omnium se sont élevés à 40,5 millions d'euros en 2014, contre 27,6 millions d'euros en 2013. Ces produits se décomposent essentiellement ainsi :

- redevances de marques facturées aux filiales pour 22,6 millions d'euros ;
- refacturations à différentes filiales du Groupe de frais engagés pour leur compte pour 1,9 million d'euros et de loyers pour 1 million d'euros ;
- variation de stocks au titre des aménagements demandés par le futur principal locataire des immeubles de bureaux situés dans le quartier Gerland à Lyon pour 13,8 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation ressort en déficit à hauteur de 0,1 million d'euros en 2014, à comparer à un déficit de 3,2 millions d'euros en 2013.

Le résultat financier de la Compagnie Plastic Omnium présente un profit de 182,9 millions d'euros, contre 221,9 millions d'euros en 2013. Cette variation du résultat financier découle principalement des éléments suivants :

- des dividendes reçus des filiales de 176,7 millions d'euros, contre 180,3 millions d'euros en 2013 ;
- de l'absence, en 2014, du boni de confusion de 49,6 millions réalisé en 2013 ;
- des produits d'intérêts sur prêts accordés aux filiales de 30,1 millions d'euros, contre 0,3 million d'euros en 2013 ;
- des produits nets d'intérêts financiers de 7,3 millions d'euros en 2014, contre une charge nette de 8,6 millions d'euros en 2013 ;
- un résultat net de change négatif de 0,8 million d'euros en 2014, contre un résultat net de change négatif de 2,7 millions d'euros en 2013.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel positif de 2,7 millions d'euros, lié au boni sur cession d'actions propres, le résultat avant impôt ressort positif à 185,8 millions d'euros, contre 213,3 millions d'euros au titre de l'exercice 2013.

L'impôt sur les bénéfices se traduit en 2014 par une charge fiscale de 1,4 million d'euros, contre un produit fiscal 9,2 millions d'euros en 2013.

En conséquence, le résultat net de l'exercice 2014 se traduit par un bénéfice net de 184,3 millions d'euros, à comparer à un bénéfice net de 222,5 millions d'euros au titre de 2013.

Aucune réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable n'est intervenue au cours de l'exercice 2014, par application des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts.

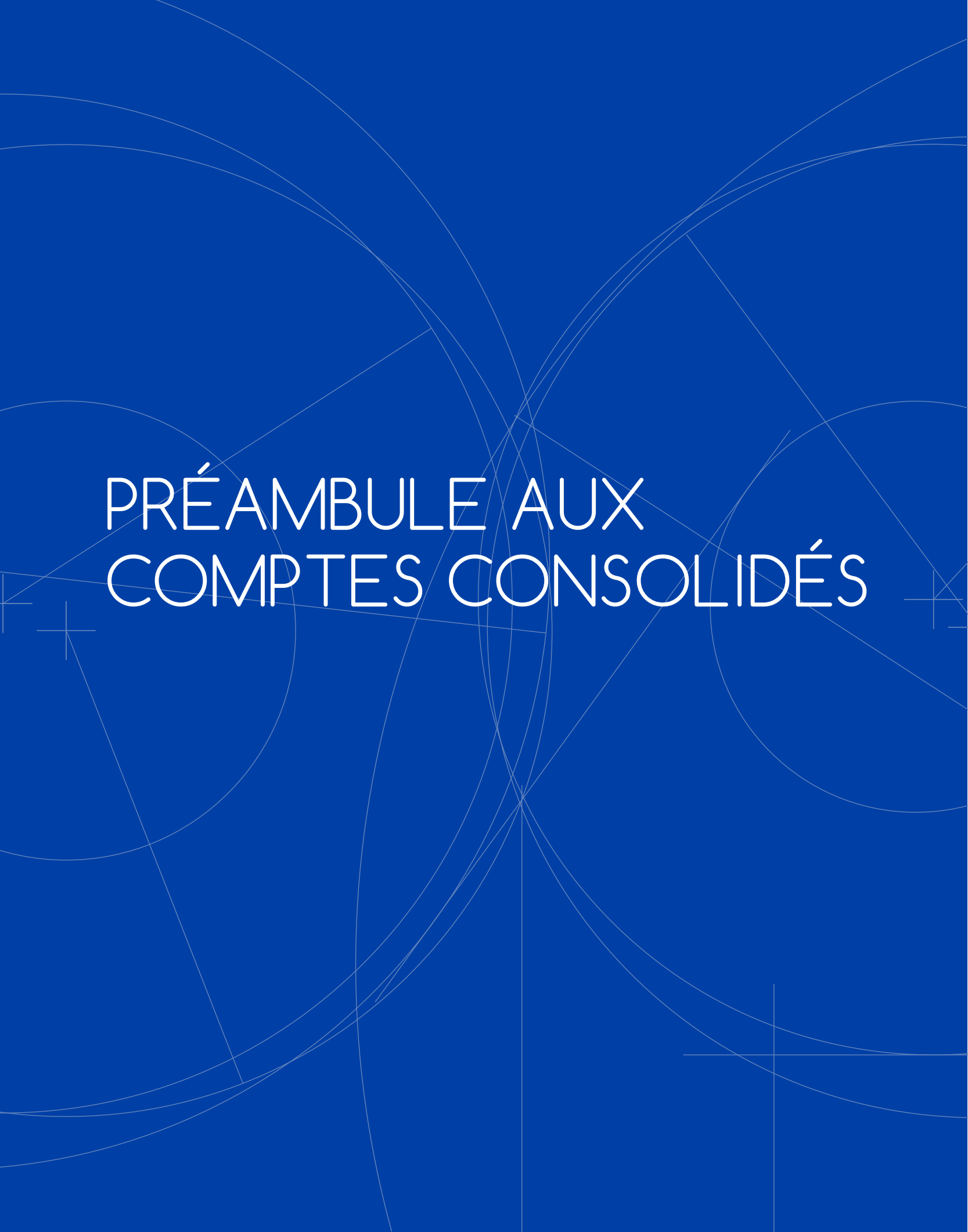
4.4 — PERSPECTIVES ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le marché automobile mondial est attendu en croissance de l'ordre de 3 % par an entre 2014 et 2018. Conformément au plan stratégique présenté début décembre, la Compagnie Plastic Omnium confirme son ambition de croître deux fois plus vite que le marché sur cette période pour atteindre un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros en 2018.

Cette croissance se traduit par l'installation de nouvelles capacités de production, notamment en Chine et en Amérique du Nord. Elle repose également sur les nouvelles lignes de produits (SCR dans la dépollution des NOx, hayons arrière allégés...) tirées par des législations mondiales de plus en plus favorables aux offres innovantes d'allègement et de dépollution.

En 2015, dans un marché automobile attendu en croissance de 2 % à 3 %, la Compagnie Plastic Omnium connaîtra une nouvelle progression de son chiffre d'affaires et de ses résultats, portés par l'optimisation du taux de saturation de ses capacités industrielles et la poursuite du strict contrôle de ses coûts de production et de structure.

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe au 31 décembre 2014, n'est intervenu depuis la date de clôture.



PRÉAMBULE AUX
COMPTES CONSOLIDÉS

PRÉAMBULE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2014 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission. Le référentiel IFRS comprend les International Accounting Standards (IAS) et les International Financial Reporting Standards (IFRS) ainsi que les International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

Le Groupe utilise des comptes et informations de gestion pour son management opérationnel et dans le cadre de sa communication financière. Les principes comptables retenus pour la préparation de ces comptes de gestion ne diffèrent pas des principes comptables utilisés pour établir les comptes consolidés au 31 décembre 2014 à l'exception de la méthode de consolidation des coentreprises

notamment des sociétés HBPO, Yanfeng Plastic Omnium, B.P.O. AS et Signal AG. Ces sociétés ne sont pas consolidées par la méthode de mise en équivalence dans les comptes de gestion, contrairement aux comptes consolidés, du fait des nouvelles normes IFRS de consolidation applicables au 1^{er} janvier 2014.

À des fins de clarté, une réconciliation sur le Bilan, Compte de Résultat, Tableau de Variation de Trésorerie est présentée dans les pages ci-après. Les comptes de gestion et notes explicatives associées sont présentés dans la note 3 « Information sectorielle » des Comptes Consolidés.

La notion « **retraité** ^(*) » appliquée aux comptes antérieurs au 1^{er} janvier 2014, signifie que les comptes ont été retraités conformément aux nouvelles normes de consolidation qui prévoient une application rétrospective au 1^{er} janvier 2013.

Réconciliation Bilan Consolidé – Bilan de Gestion

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2014	31 décembre 2014
	Comptes Consolidés	Coentreprises	Comptes de Gestion
Actif			
Écarts d'acquisition	284 570	24 586	309 156
Immobilisations (corporelles et incorporelles hors écarts d'acquisition)	1 449 013	90 524	1 539 537
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	144 793	(133 808)	10 985
Autres actifs financiers	46 988	365	47 353
Impôts différés actifs	78 067	6 462	84 529
Actif circulant	1 009 359	214 597	1 223 956
Créances de financement clients	31 213	-	31 213
Actif financier courant (dont instruments financiers)	8 478	(987)	7 491
Trésorerie et équivalents de trésorerie	535 412	69 413	604 825
Total actif	3 587 893	271 152	3 859 045
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres hors résultat – Part Groupe	829 686	7 733	837 419
Résultat de la période – Part Groupe	224 553	(4 188)	220 365
Capitaux propres Groupe	1 054 239	3 545	1 057 784
Participations ne donnant pas le contrôle	17 749	23 392	41 141
Total capitaux propres	1 071 988	26 937	1 098 925
Emprunts et dettes financières – non courant	901 649	31	901 680
Provisions et subventions publiques	178 572	4 316	182 888
Impôts différés passifs	47 778	220	47 998
Emprunts et dettes financières – courant	88 688	8 834	97 522
Passif circulant	1 278 396	230 814	1 509 209
Passif financier courant (dont instruments financiers)	16 675	-	16 675
Découverts bancaires	4 148	-	4 148
Total capitaux propres et passifs	3 587 893	271 152	3 859 045

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2013	31 décembre 2013
	Comptes Consolidés retraités ^(*)	Coentreprises	Comptes de Gestion
Actif			
Écarts d'acquisition	281 521	52 921	334 442
Immobilisations (corporelles et incorporelles hors écarts d'acquisition)	1 263 466	82 973	1 346 439
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	136 607	(128 931)	7 676
Autres actifs financiers	60 293	260	60 553
Impôts différés actifs	66 975	4 748	71 723
Actif circulant	912 803	176 479	1 089 282
Créances de financement clients	36 496	-	36 496
Actif financier courant (dont instruments financiers)	4 870	(822)	4 048
Trésorerie et équivalents de trésorerie	489 042	60 078	549 120
Total actif	3 252 073	247 706	3 499 779
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres hors résultat – Part Groupe	677 147	21 987	699 134
Résultat de la période – Part Groupe	193 211	-	193 211
Capitaux propres Groupe	870 358	21 987	892 345
Participations ne donnant pas le contrôle	15 570	24 348	39 918
Total capitaux propres	885 928	46 335	932 263
Emprunts et dettes financières – non courant	901 087	832	901 919
Provisions et Subventions publiques	134 620	8 053	142 673
Impôts différés passifs	52 768	1 409	54 177
Emprunts et dettes financières – courant	82 384	4 476	86 860
Passif circulant	1 178 791	186 737	1 365 528
Passif financier courant (dont instruments financiers)	10 283	(140)	10 143
Découverts bancaires	6 212	4	6 216
Total capitaux propres et passifs	3 252 073	247 706	3 499 779

Réconciliation Compte de Résultat Consolidé – Compte de Résultat de Gestion

En milliers d'euros	2014	%	2014	%	2014	%
	Comptes Consolidés		Coentreprises		Comptes de Gestion	
Produits des activités ordinaires	4 437 205	100,0 %	876 886	100,0 %	5 314 091	100,0 %
Marge brute	732 164	16,5 %	104 058	11,9 %	836 222	15,7 %
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis*	371 557	8,4 %	60 273	6,9 %	431 830	8,1 %
Amortissement des actifs incorporels acquis*	(18 297)	-0,4 %	-	-	(18 297)	-0,3 %
Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis*	353 260	8,0 %	60 273	6,9 %	413 533	7,8 %
Autres produits opérationnels	3 373	0,1 %	671	0,1 %	4 044	0,1 %
Autres charges opérationnelles	(38 010)	-0,9 %	(9 486)	-1,1 %	(47 496)	-0,9 %
Charges nettes de financement	(51 244)	-1,2 %	1 921	0,2 %	(49 323)	-0,9 %
Autres produits et charges financiers	(13 050)	-0,3 %	150	0,0 %	(12 900)	-0,2 %
Quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises	39 321	0,9 %	(35 846)	-4,1 %	3 475	0,1 %
Résultat des activités poursuivies avant impôt et après quote-part des entreprises associées et des coentreprises	293 650	6,6 %	17 683	2,0 %	311 333	5,9 %
Impôt sur le résultat	(64 168)	-1,4 %	(9 760)	-1,1 %	(73 928)	-1,4 %
Résultat net	229 482	5,2 %	7 923	0,9 %	237 405	4,5 %
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	4 929	0,1 %	12 111	1,4 %	17 040	0,3 %
Résultat net – Part revenant au Groupe	224 553	5,1 %	(4 188)	-0,5 %	220 365	4,1 %
Résultat net par action – Part revenant au Groupe						
• De base (en euros)**	1,52		(0,03)		1,49	
• Dilué (en euros)***	1,49		(0,03)		1,46	

* Il s'agit d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

** Le résultat net par action de base est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires formant le capital social, diminué du nombre moyen d'actions détenues en autocontrôle.

*** Le résultat net par action dilué tient compte du nombre moyen des titres d'autocontrôle imputés sur les capitaux propres et des titres qui pourraient être émis au titre de l'exercice des plans d'actions d'achat.

En milliers d'euros	2013		%	2013		%	2013	
	Comptes Consolidés retraités ^(p)			Coentreprises			Comptes de Gestion	
Produits des activités ordinaires	4 335 151	100,0 %		789 396	100,0 %		5 124 547	100,0 %
Marge brute	686 547	15,8 %		94 110	11,9 %		780 657	15,2 %
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis*	338 567	7,8 %		56 071	7,1 %		394 638	7,7 %
Amortissement des actifs incorporels acquis*	(18 698)	-0,4 %		-	-		(18 698)	-0,4 %
Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis*	319 869	7,4 %		56 071	7,1 %		375 940	7,3 %
Autres produits opérationnels	773	0,0 %		29	0,0 %		802	0,0 %
Autres charges opérationnelles	(38 566)	-0,9 %		(4 183)	-0,5 %		(42 749)	-0,8 %
Charges nettes de financement	(49 001)	-1,1 %		914	0,1 %		(48 087)	-0,9 %
Autres produits et charges financiers	(9 817)	-0,2 %		254	0,0 %		(9 563)	-0,2 %
Quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises	31 173	0,7 %		(30 291)	-3,8 %		882	0,0 %
Résultat des activités poursuivies avant impôt et après quote-part des entreprises associées et des coentreprises	254 431	5,9 %		22 795	2,9 %		277 226	5,4 %
Impôt sur le résultat	(56 918)	-1,3 %		(12 304)	-1,6 %		(69 222)	-1,4 %
Résultat net	197 513	4,6 %		10 491	1,3 %		208 004	4,1 %
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	4 302	0,1 %		10 491	1,3 %		14 793	0,3 %
Résultat net – Part revenant au Groupe	193 211	4,5 %		-	-		193 211	3,8 %
Résultat net par action – Part revenant au Groupe								
• De base (en euros)**	1,32			-			1,32	
• Dilué (en euros)***	1,28			-			1,28	

* Il s'agit d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

** Le résultat net par action de base est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires formant le capital social, diminué du nombre moyen d'actions détenues en autocontrôle.

*** Le résultat net par action dilué tient compte du nombre moyen des titres d'autocontrôle imputés sur les capitaux propres et des titres qui pourraient être émis au titre de l'exercice des plans d'actions d'achat.

Réconciliation Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé – Tableau de Flux de Trésorerie de Gestion

En milliers d'euros	Comptes Consolidés	Coentreprises	Comptes de Gestion
	2014	2014	2014
I – Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net	229 482	7 923	237 405
Dividendes reçus des entreprises associées	22 685	(21 490)	1 195
Éléments sans incidence sur la trésorerie	302 589	66 135	368 724
Capacité d'autofinancement (A)	554 756	52 568	607 324
Variation des éléments du besoin en fonds de roulement (B)	(16 969)	(4 154)	(21 123)
Impôts décaissés (C)	(80 990)	(13 302)	(94 292)
Intérêts financiers nets décaissés (D)	(47 540)	1 927	(45 612)
Trésorerie provenant de l'exploitation (A + B + C + D)	409 257	37 040	446 297
II – Flux d'investissements d'exploitation (E)	(325 807)	(24 220)	(350 027)
Excédent/déficit de trésorerie lié aux opérations (A + B + C + D + E)	83 450	12 820	96 270
Flux d'investissements des opérations financières (F)	16 402	(3 786)	12 616
Flux de trésorerie net des opérations d'investissements (E + F)	(309 405)	(28 006)	(337 411)
III – Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (G)	(56 538)	(2 419)	(58 957)
Incidence des variations des cours de change (H)	5 119	2 725	7 844
Variation nette de trésorerie (A + B + C + D + E + F + G + H)	48 433	9 340	57 773
Trésorerie de début de période	482 831	60 073	542 904
Trésorerie de fin de période	531 264	69 413	600 677

En milliers d'euros	Comptes consolidés retraités ⁽¹⁾	Coentreprises	Comptes de gestion
	2013	2013	2013
I – Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net	197 513	10 491	208 004
Dividendes reçus des entreprises associées	17 302	(17 302)	–
Éléments sans incidence sur la trésorerie	267 576	61 494	329 070
Capacité d'autofinancement (A)	482 391	54 683	537 074
Variation des éléments du besoin en fonds de roulement (B)	24 646	3 663	28 309
Impôts décaissés (C)	(63 445)	(13 286)	(76 731)
Intérêts financiers nets décaissés (D)	(39 140)	930	(38 209)
Trésorerie provenant de l'exploitation (A + B + C + D)	404 452	45 990	450 443
II – Flux d'investissements d'exploitation (E)	(308 076)	(29 898)	(337 974)
Excédent/déficit de trésorerie lié aux opérations (A + B + C + D + E)	96 376	16 092	112 469
Flux d'investissements des opérations financières (F)	205	(577)	(372)
Flux de trésorerie net des opérations d'investissements (E + F)	(307 871)	(30 475)	(338 346)
III – Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (G)	130 891	(6 059)	124 832
Incidence des variations des cours de change (H)	(13 057)	(2 194)	(15 251)
Variation nette de trésorerie (A + B + C + D + E + F + G + H)	214 416	7 262	221 678
Trésorerie de début de période	268 415	52 810	321 225
Trésorerie de fin de période	482 831	60 073	542 904



5

COMPTES CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2014

5.1 — BILAN – COMPTES CONSOLIDÉS

Actif

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾	1 ^{er} janvier 2013 retraité ⁽¹⁾
Écarts d'acquisition	3.1.2 – 3.2 – 5.1.1 – 5.1.2	284 570	281 521	282 468
Autres immobilisations incorporelles	3.1.2 – 3.2 – 5.1.2	351 718	330 271	340 650
Immobilisations corporelles	3.1.2 – 3.2 – 3.3 – 5.1.3	1 008 470	891 142	834 880
Immeubles de placement	3.1.2 – 3.2 – 5.1.4	88 825	42 053	15 200
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	5.1.5	144 793	136 607	125 810
Actifs financiers disponibles à la vente*#	5.1.6 – 6.4.2 – 6.7	1 841	1 803	2 634
Autres actifs financiers non courants*	5.1.7 – 5.2.7.4	45 147	58 490	60 248
Impôts différés actifs	5.1.11	78 067	66 975	70 011
Total actif non courant		2 003 431	1 808 862	1 731 901
Stocks	3.1.2 – 5.1.8	313 476	262 950	250 698
Créances de financement clients*	5.1.9 – 5.2.7.4	31 213	36 496	40 036
Créances clients et comptes rattachés	3.1.2 – 5.1.10.2 – 5.1.10.4 – 6.3.1 – 6.4.2 – 6.7	501 602	495 705	482 692
Autres créances	3.1.2 – 5.1.10.3 – 5.1.10.4	194 281	154 148	162 206
Autres créances financières*	5.1.9 – 5.2.7.4 – 6.4.2 – 6.7	8 104	3 678	2 303
Instruments financiers de couverture*	3.1.2	374	1 192	314
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	3.1.2 – 5.1.12.1 – 5.1.12.2 – 6.4.2 – 6.7	535 412	489 042	275 279
Total actif courant		1 584 462	1 443 211	1 213 528
Actifs destinés à être cédés		-	-	1 210
Total actif		3 587 893	3 252 073	2 946 639

Capitaux propres et passifs

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ^(μ)	1 ^{er} janvier 2013 retraité ^(μ)
Capital	5.2.1.1	9 215	9 299	8 782
Actions propres		(33 948)	(44 348)	(28 556)
Primes d'émission, de fusion, d'apport		38 637	65 913	65 913
Réserves et écarts d'évaluation		815 782	646 283	706 931
Résultat de la période		224 553	193 211	-
Capitaux propres Groupe		1 054 239	870 358	753 070
Participations ne donnant pas le contrôle		17 749	15 570	21 116
Total capitaux propres		1 071 988	885 928	774 186
Emprunts et dettes financières*	3.1.2 – 5.2.7.4	901 649	901 087	604 173
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	5.2.5 – 5.2.6.5	93 165	65 347	75 395
Provisions	5.2.5	24 451	13 170	9 819
Subventions publiques	5.2.4	11 287	11 883	13 195
Impôts différés passifs	5.1.11	47 778	52 768	55 190
Total passif non courant		1 078 330	1 044 255	757 772
Découverts bancaires*	3.1.2 – 5.2.7.4 – 6.4.2 – 6.7	4 148	6 212	6 864
Emprunts et dettes financières*	3.1.2 – 5.2.7.4	88 688	82 384	181 447
Autres dettes financières*	3.1.2 – 5.2.7.4 – 6.4.2 – 6.7	17	303	3 784
Instruments financiers de couverture*	3.1.2 – 5.2.7.4 – 5.2.8.1 – 6.4.2 – 6.7	16 658	9 980	20 420
Provisions	5.2.5	49 395	43 957	51 218
Subventions publiques	5.2.4	273	263	276
Fournisseurs et comptes rattachés	5.2.9.1 – 5.2.9.3 – 6.4.2 – 6.7	803 993	782 596	729 853
Autres dettes d'exploitation	5.2.9.2 – 5.2.9.3	474 403	396 195	420 819
Total passif courant		1 437 575	1 321 890	1 414 681
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés		-	-	-
Total capitaux propres et passifs		3 587 893	3 252 073	2 946 639

^μ Les nouvelles normes de consolidation mentionnées dans la note 1.1 « Référentiel appliqué » prévoient une application rétrospective au 1^{er} janvier 2013.

* La dette financière nette s'élève à 389,5 millions d'euros au 31 décembre 2014, contre 409,5 millions d'euros au 31 décembre 2013 (voir la note 5.2.7.4).

Dont respectivement 1 372 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et 1 524 milliers d'euros au 31 décembre 2013 correspondant à des fonds « FMEA 2 » inclus dans le calcul de l'endettement net (voir la note 5.1.6).

5.2 — COMPTE DE RÉSULTAT – COMPTES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Notes	2014	%	2013 retraité ^(μ)	%
Produits des activités ordinaires	3.1.1 – 3.1.4.1 – 3.1.4.2	4 437 205	100,0 %	4 335 151	100,0 %
Coût des biens et services vendus	4.2	(3 705 041)	-83,5 %	(3 648 604)	-84,2 %
Marge brute		732 164	16,5 %	686 547	15,8 %
Frais de Recherche & Développement nets	4.1 – 4.2	(104 035)	-2,3 %	(107 664)	-2,5 %
Frais commerciaux	4.2	(57 297)	-1,3 %	(54 553)	-1,3 %
Frais administratifs	4.2	(199 276)	-4,5 %	(185 763)	-4,3 %
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis*	3.1.1	371 557	8,4 %	338 567	7,8 %
Amortissement des actifs incorporels acquis*	3.1.1 – 4.4	(18 297)	-0,4 %	(18 698)	-0,4 %
Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis*	3.1.1	353 260	8,0 %	319 869	7,4 %
Autres produits opérationnels	3.1.1 – 4.5	3 373	0,1 %	773	0,0 %
Autres charges opérationnelles	3.1.1 – 4.5	(38 010)	-0,9 %	(38 566)	-0,9 %
Charges nettes de financement	3.1.1 – 4.6	(51 244)	-1,2 %	(49 001)	-1,1 %
Autres produits et charges financiers	3.1.1 – 4.6	(13 050)	-0,3 %	(9 817)	-0,2 %
Quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises	3.1.1 – 4.7	39 321	0,9 %	31 173	0,7 %
Résultat des activités poursuivies avant impôt et après quote-part des entreprises associées et des coentreprises	3.1.1	293 650	6,6 %	254 431	5,9 %
Impôt sur le résultat	3.1.1 – 4.8.1	(64 168)	-1,4 %	(56 918)	-1,3 %
Résultat net	3.1.1	229 482	5,2 %	197 513	4,6 %
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	4.9	4 929	0,1 %	4 302	0,1 %
Résultat net – Part revenant au Groupe		224 553	5,1 %	193 211	4,5 %
Résultat net par action – Part revenant au Groupe	4.10				
• De base (en euros)**		1,52		1,32	
• Dilué (en euros)***		1,49		1,28	

μ Les nouvelles normes de consolidation mentionnées dans la note 1.1 « Référentiel appliqué » prévoient une application rétrospective au 1^{er} janvier 2013.

* Il s'agit d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

** Le résultat net par action de base est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires formant le capital social, diminué du nombre moyen d'actions détenues en autocontrôle.

*** Le résultat net par action dilué tient compte du nombre moyen des titres d'autocontrôle imputés sur les capitaux propres et des titres qui pourraient être émis au titre de l'exercice des plans d'options d'achat.

5.3 — ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL – COMPTES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	2014			2013 retraité ^(μ)		
	Total	Montants bruts	Impôts	Total	Montants bruts	Impôts
Résultat net de la période – Part du Groupe*	224 553	287 804	(63 251)	193 211	249 107	(55 896)
Éléments recyclables en résultat	37 015	37 962	(947)	(26 066)	(23 488)	(2 578)
Éléments recyclés sur la période	3 233	4 816	(1 583)	1 885	2 849	(964)
Mouvement de la réserve de conversion – recyclé en résultat	642	642	–	(44)	(44)	–
Instruments dérivés qualifiés de couverture – Instruments de taux recyclés en résultat	2 591	4 174	(1 583)	1 929	2 893	(964)
Éléments recyclables ultérieurement	33 782	33 146	636	(27 951)	(26 337)	(1 614)
Mouvement de la réserve de conversion de la période	33 682	33 682	–	(31 073)	(31 073)	–
Instruments dérivés qualifiés de couverture	100	(536)	636	3 122	4 736	(1 614)
Gains/pertes de la période – Instruments de taux	568	218	350	2 496	3 744	(1 248)
Gains/pertes de la période – Instruments de change	(468)	(754)	286	626	992	(366)
Éléments ultérieurement non recyclables en résultat	(14 750)	(20 264)	5 514	8 630	12 781	(4 151)
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	(16 180)	(22 570)	6 390	8 630	12 781	(4 151)
Ajustement à la juste valeur des actifs corporels	1 430	2 306	(876)	–	–	–
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	22 265	17 698	4 567	(17 436)	(10 707)	(6 729)
Résultat global – Part Groupe**	246 818	305 502	(58 684)	175 775	238 400	(62 625)
Résultat net de la période – Participations ne donnant pas le contrôle	4 929	5 845	(916)	4 303	5 325	(1 022)
Éléments recyclables en résultat	(679)	(679)	–	(1 148)	(1 148)	–
Éléments recyclés sur la période	–	–	–	1 433	1 433	–
Mouvement de la réserve de conversion – recyclé en résultat	–	–	–	1 433	1 433	–
Éléments recyclables ultérieurement	(679)	(679)	–	(2 581)	(2 581)	–
Mouvement de la réserve de conversion de la période	(679)	(679)	–	(2 581)	(2 581)	–
Éléments ultérieurement non recyclables en résultat	(119)	(119)	–	–	–	–
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	(119)	(119)	–	–	–	–
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	(798)	(798)	–	(1 148)	(1 148)	–
Résultat global – Participations ne donnant pas le contrôle	4 132	5 048	(916)	3 155	4 177	(1 022)
Résultat global total	250 949	310 550	(59 600)	178 930	242 577	(63 647)

^μ Les nouvelles normes de consolidation mentionnées dans la note 1.1 « Référentiel appliqué » prévoient une application rétrospective au 1^{er} janvier 2013.

* Le résultat net de la période attribuable aux propriétaires de la maison mère s'élève à 132 082 milliers d'euros en 2014, contre 114 671 milliers d'euros en 2013.

** Le résultat net global attribuable aux propriétaires de la maison mère s'élève à 145 178 milliers d'euros en 2014, contre 104 322 milliers d'euros en 2013.

5.4 — VARIATION DES CAPITAUX PROPRES – COMPTES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros En milliers d'unités pour le nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres réserves **	Écarts de conver- sion	Résultat Groupe	Capitaux propres		Total capitaux propres	
								Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle		
Capitaux propres publiés au 31 décembre 2012	51 659	8 782	65 913	(28 556)	556 007	**	(391)	173 382	775 136	41 870	817 006
Impacts de la 1 ^{re} application des nouvelles normes de consolidation	-	-	-	-	(22 044)		(22)	-	(22 067)	(20 754)	(42 821)
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2013 retraité^(μ)	51 659	8 782	65 913	(28 556)	533 963	**	(413)	173 382	753 070	21 116	774 186
Affectation du résultat de décembre 2012 retraité ^(μ)	-	-	-	-	173 382		(173 382)	-	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2013 retraité ^(μ)	-	-	-	-	-		193 211	193 211	4 303	197 514	
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	-	-	-	-	13 637		(31 073)	-	(17 436)	(1 148)	(18 584)
<i>Mouvement de la réserve de conversion</i>	-	-	-	-	(44)		(31 073)	-	(31 117)	(1 148)	(32 265)
<i>Écarts actuariels reconnus en capitaux propres</i>	-	-	-	-	8 630		-	-	8 630	-	8 630
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture – taux</i>	-	-	-	-	4 425		-	-	4 425	-	4 425
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture – change</i>	-	-	-	-	626		-	-	626	-	626
Résultat global retraité^(μ)	-	-	-	-	187 019	**	(31 073)	19 829	175 775	3 155	178 930
Opérations sur actions propres	-	-	-	(10 335)	-		-	-	(10 335)	-	(10 335)
Diminution de capital par annulation d'actions propres*	103 318	517	-	(5 457)	116		-	-	(4 824)	-	(4 824)
Variation de périmètre***	-	-	-	-	(10 555)		2 495	-	(8 060)	(8 641)	(16 701)
Dividendes distribués par la Compagnie Plastic Omnium	-	-	-	-	(37 276)		-	-	(37 276)	-	(37 276)
Dividendes distribués par les autres sociétés du Groupe	-	-	-	-	(52)		-	-	(52)	(60)	(112)
Impact des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions	-	-	-	-	2 060		-	-	2 060	-	2 060
Capitaux propres au 31 décembre 2013 retraités^(μ)	154 977	9 299	65 913	(44 348)	675 275	**	(28 991)	193 211	870 358	15 570	885 928
Affectation du résultat de décembre 2013 retraité ^(μ)	-	-	-	-	193 211		(193 211)	-	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2014	-	-	-	-	-	**	-	224 553	224 553	4 929	229 482
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	-	-	-	-	(12 686)		34 951	-	22 265	(798)	21 467
<i>Mouvement de la réserve de conversion</i>	-	-	-	-	(627)		34 951	-	34 324	(679)	33 645
<i>Écarts actuariels reconnus en capitaux propres</i>	-	-	-	-	(16 180)		-	-	(16 180)	(119)	(16 299)
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture – taux</i>	-	-	-	-	3 159		-	-	3 159	-	3 159
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture – change</i>	-	-	-	-	(468)		-	-	(468)	-	(468)
<i>Ajustement à la juste valeur des actifs corporels</i>	-	-	-	-	1 430		-	-	1 430	-	1 430
Résultat global	-	-	-	-	180 525	**	34 951	31 342	246 818	4 132	250 949
Opérations sur actions propres	-	-	-	(16 960)	3 038		-	-	(13 922)	-	(13 922)
Diminution de capital par annulation d'actions propres	(1 400)	(84)	(27 276)	27 360	-		-	-	-	-	-
Impôt sur mouvements d'actions propres	-	-	-	-	(1 154)		-	-	(1 154)	-	(1 154)
Variation de périmètre***	-	-	-	-	(221)		(1 248)	-	(1 469)	-	(1 469)
Dividendes distribués par la Compagnie Plastic Omnium	-	-	-	-	(48 746)		-	-	(48 746)	-	(48 746)
Dividendes distribués par les autres sociétés du Groupe	-	-	-	-	-		-	-	-	(1 953)	(1 953)
Impact des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions	-	-	-	-	2 354		-	-	2 354	-	2 354
Capitaux propres au 31 décembre 2014	153 577	9 215	38 637	(33 948)	811 071	**	4 712	224 553	1 054 239	17 749	1 071 988

μ Les nouvelles normes de consolidation mentionnées dans la note 1.1 « Référentiel appliqué » prévoient une application rétrospective au 1^{er} janvier 2013.

* Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013, la valeur nominale de l'action Plastic Omnium a été divisée par trois (0,06 euro contre 0,17 euro) avec date d'effet au 10 septembre 2013.

** Voir la note 5.2.1.2 pour le détail de la rubrique « Autres réserves ».

*** Voir la note 5.2.1.3 pour le détail de la rubrique « Variation de périmètre ».

Le dividende par action distribué en 2014 par la société Compagnie Plastic Omnium sur le résultat de l'exercice 2013 est de 0,33 euro, contre 0,25 euro (équivalent à 0,76 euro avant la restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium en septembre 2013) distribué en 2013 sur le résultat de l'exercice 2012 (voir la note sur les dividendes votés et distribués).

5.5 — TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE – COMPTES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Notes	2014	2013 retraité ^(M)
I – Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net	3.1.1	229 482	197 513
Dividendes reçus des entreprises associées		22 685	17 302
Éléments sans incidence sur la trésorerie		302 589	267 576
<i>Quote-part de résultat des entreprises associées</i>	4.7	(39 321)	(31 173)
<i>Charges relatives aux plans de stock-options</i>		2 354	2 060
<i>Autres éliminations</i>		10 420	1 006
<i>Dépréciations et amortissements des immobilisations corporelles</i>	3.1.3 – 5.1.3	122 343	114 338
<i>Dépréciations et amortissements des immobilisations incorporelles</i>	3.1.3 – 5.1.2	78 138	78 049
<i>Variation des provisions</i>		16 411	(1 597)
<i>Plus ou moins-values sur cessions d'actifs immobilisés</i>	4.5 a	1 058	4 251
<i>Subventions d'exploitation au compte de résultat</i>		(1 392)	(2 232)
<i>Charge d'impôt exigible et des impôts différés</i>	4.8.1	64 168	56 918
<i>Charge d'intérêts financiers</i>		48 410	45 956
Capacité d'autofinancement (A)		554 756	482 391
Variation des stocks et en-cours nets		(37 253)	(22 806)
Variation des créances clients et comptes rattachés nets		22 576	(6 874)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 155	50 731
Variation des autres actifs nets et passifs d'exploitation		(24 447)	3 595
Variation des éléments du besoin en fonds de roulement (B)		(16 969)	24 646
Impôts décaissés (C)		(80 990)	(63 445)
Intérêts payés		(53 411)	(44 168)
Intérêts perçus		5 871	5 028
Intérêts financiers nets décaissés (D)		(47 540)	(39 140)
Trésorerie provenant de l'exploitation (A + B + C + D)		409 257	404 453
II – Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3.1.3 – 3.2 – 5.1.3	(253 736)	(235 610)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3.1.3 – 5.1.2	(92 697)	(78 110)
Cessions d'immobilisations corporelles	4.5 a	8 519	8 678
Cessions d'immobilisations incorporelles	4.5 a	3 559	2 059
Variation nette des avances sur immobilisations – fournisseurs d'immobilisations		7 905	(6 191)
Subventions d'investissement reçues		643	1 098
Flux d'investissements d'exploitation (E)		(325 807)	(308 076)
Excédent/déficit de trésorerie lié aux opérations (A + B + C + D + E)*		83 450	96 377
Acquisitions des titres de participations des sociétés intégrées, prises de contrôle, prises de participations dans les entreprises associées et coentreprises et investissements liés	5.1.13.1.a	(208)	87
Cession des titres de participations des sociétés intégrées	4.5 a	16 610	–
Cessions d'actifs financiers disponibles à la vente	4.5 a	–	86
Impact des variations de périmètre – trésorerie apportée par les entrantes		–	38
Impact des variations de périmètre – trésorerie des sortantes		–	(6)
Flux d'investissements des opérations financières (F)		16 402	205
Flux de trésorerie net des opérations d'investissements (E + F)		(309 405)	(307 871)

En milliers d'euros	Notes	2014	2013 retraité ^(μ)
III – Flux de trésorerie provenant des opérations de financement			
Vente/achat d'actions propres		(13 922)	(15 159)
Dividendes versés à Burelle SA [*]		(28 684)	(22 072)
Dividendes versés aux autres actionnaires ^{**}		(22 015)	(15 316)
Acquisitions d'intérêts minoritaires	5.1.13.1.b	–	(16 689)
Augmentation des dettes financières		68 394	549 083
Remboursement des dettes financières		(60 311)	(348 956)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (G)		(56 538)	130 891
Incidence des variations des cours de change (H)		5 119	(13 057)
Variation nette de trésorerie (A + B + C + D + E + F + G + H)		48 433	214 416
Trésorerie de début de période	5.1.12.2	482 831	268 415
Trésorerie de fin de période	5.1.12.2	531 264	482 831

μ Les nouvelles normes de consolidation mentionnées dans la note 1.1 « Référentiel appliqué » prévoient une application rétrospective au 1^{er} janvier 2013.

* La notion « d'Excédent/déficit de trésorerie lié aux opérations » est une notion essentielle propre au groupe Plastic Omnium. Elle est utilisée dans toutes les communications financières externes du Groupe (communiqués de presse), notamment lors des présentations annuelles et semestrielles des résultats du Groupe.

* L'intégralité du dividende à Burelle SA en 2014 est versée par la Compagnie Plastic Omnium contre 22 020 milliers d'euros en 2013.

** En 2014, le dividende aux autres actionnaires à hauteur de 20 062 milliers d'euros (contre 15 257 milliers d'euros en 2013) est versé par la Compagnie Plastic Omnium, portant le montant total du dividende ainsi versé à 48 746 milliers d'euros (contre 37 277 milliers d'euros en 2013). Se référer à la note 5.2.2 « Dividendes votés et distribués par la Compagnie Plastic Omnium ».

5.6 — ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2014 du groupe Plastic Omnium ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 février 2015. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 30 avril 2015.

Présentation de la Compagnie Plastic Omnium

La société Compagnie Plastic Omnium, créée en 1946, est régie par le droit français. Les statuts fixent sa durée de vie jusqu'au 24 avril 2112 suite à l'adoption de la douzième résolution par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013. Elle est immatriculée au registre du commerce de Lyon sous le numéro 955 512 611 et le siège social se trouve au 19, boulevard Jules-Carteret, 69007 Lyon.

Les termes « Compagnie Plastic Omnium », « le Groupe » ou « le groupe Plastic Omnium » renvoient à l'ensemble économique regroupant la Compagnie Plastic Omnium et ses filiales consolidées.

Le groupe Plastic Omnium est un des leaders mondiaux dans la transformation de matières plastiques à destination du marché de l'automobile (équipements divers : modules de pièces de carrosserie, systèmes de stockage et d'alimentation en carburant) pour 91,2 % de son chiffre d'affaires consolidé (91,9 % de son chiffre d'affaires de gestion) et à destination des collectivités locales (bacs de collecte de déchets et signalisation routière) pour le reste de son chiffre d'affaires.

Les actions du groupe Plastic Omnium se négocient à la Bourse de Paris depuis 1965. Le Groupe est coté sur le marché Eurolist compartiment A depuis le 17 janvier 2013, et fait partie des indices SBF 120 et CAC Mid 60. L'actionnaire principal est Burelle SA qui détient le Groupe à hauteur de 56,60 % (58,82 % hors actions d'autocontrôle) au 31 décembre 2014.

L'unité de mesure dans les notes « Annexes aux comptes consolidés » est le millier d'euros, sauf précision contraire.

La notion « **retraité** ^(u) » appliquée aux comptes antérieurs au 1^{er} janvier 2014, signifie que les comptes ont été retraités conformément aux nouvelles normes de consolidation (voir la note ci-après 1.1 « *Référentiel appliqué* ») qui prévoient une application rétrospective au 1^{er} janvier 2013.

1 Référentiel appliqué, règles et méthodes comptables

1.1 Référentiel appliqué

1.1.1 Le référentiel non impacté par les nouvelles normes de consolidation

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont ceux appliqués par le Groupe au 31 décembre 2013 et décrits dans la note 1 « Référentiel appliqué, règles et méthodes comptables » des comptes consolidés 2013 à l'exception de ceux concernés par les nouvelles normes et amendements d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014 (en particulier, les nouvelles normes sur la consolidation) et sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2014 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission. Le référentiel IFRS comprend les International Accounting Standards (IAS) et les International Financial Reporting Standards (IFRS) ainsi que les International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

Ces principes ne diffèrent pas des normes et interprétations d'application obligatoire au 31 décembre 2014, telles que publiées par l'IASB.

Les normes, interprétations et amendements obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2015

Le Groupe n'a pas anticipé l'application de normes, interprétations et amendements dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2014.

1.1.2 Nouvelles normes et amendements d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2014 sur la consolidation

Les normes sur la consolidation, IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12, ainsi que les normes IAS 27 et IAS 28 R, ont été publiées en mai 2011 et les amendements aux dispositions transitoires en juin 2012. Ils ont été adoptés par l'Union européenne le 29 décembre 2012 et sont d'application rétrospective obligatoire au plus tard au 1^{er} janvier 2014.

La norme IFRS 10 introduit une définition unique de contrôle fondé sur trois critères : un investisseur contrôle une entité lorsqu'il détient le pouvoir sur l'entité, qu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

La norme IFRS 11 définit la manière dont doivent être comptabilisés les intérêts détenus dans des entités contrôlées conjointement, selon la nature du partenariat ; elle distingue les coentreprises (Joint

Venture) et les activités conjointes (Joint Operations). En application de cette norme, les partenariats qualifiés de coentreprises doivent être comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, la méthode de l'intégration proportionnelle n'étant plus autorisée.

La norme IFRS 12 précise les informations à fournir au titre des participations dans les filiales, des partenariats, des entreprises associées et/ou des entités structurées non consolidées.

La première application de ces normes a conduit le Groupe à mener des travaux d'analyse sur ses participations afin de déterminer le contrôle exercé sur celles-ci au regard de la nouvelle définition du contrôle et à revoir ses partenariats sur les périodes présentées.

Les impacts liés à la première application de ces nouvelles normes de consolidation sont présentés dans la note 7.5 et concernent essentiellement la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence des coentreprises HBPO (33,33 %), Yanfeng Plastic Omnium (49,95 %), B.P.O. AS (50,00 %) et Signal AG (50,00 %). Le Groupe n'a pas identifié d'activité conjointe.

1.1.3 Autres nouvelles normes et amendements d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2014

Les autres normes ou amendements d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014, tels que les amendements à IAS 32 « Instruments financiers : Présentation – Compensation d'actifs et de passifs financiers » à IAS 39 « Novation de dérivés et continuité de comptabilisation de couverture » et à IAS 36 « Dépréciation des actifs – Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers » sont sans impact significatif pour le Groupe.

1.1.4 Principes de consolidation

Les sociétés pour lesquelles le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50 %, mais sur lesquelles la Compagnie Plastic Omnium exerce un contrôle en substance, sont consolidées selon cette même méthode.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, qualifiées de « coentreprises » ainsi que les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, qualifiées de « Participations dans les entreprises associées » (l'influence notable est présumée lorsque la Compagnie Plastic Omnium détient plus de 20 % des droits de vote dans une société) sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

1.1.5 Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part des capitaux propres qui n'est pas détenue par le Groupe. Elles sont présentées de façon distincte dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément du résultat et des capitaux propres attribuables à la société mère.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent être soit évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire avec une quote-part d'écart d'acquisition), soit pour leur quote-part dans la

juste valeur de l'actif net identifiable acquis. Ce choix peut se faire transaction par transaction.

Des modifications de la part d'intérêt d'une société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres. Ainsi, lors d'une augmentation (ou diminution) du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité contrôlée, sans modification du contrôle, l'écart entre le coût d'acquisition (ou valeur de cession) et la valeur comptable de la quote-part d'actif net acquis (ou cédé) est comptabilisé dans les capitaux propres.

1.1.6 Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée sur la base des secteurs identifiés dans le reporting interne du Groupe et communiqués à la Direction pour décider de l'allocation des ressources et analyser la performance.

La Compagnie Plastic Omnium est gérée selon deux secteurs opérationnels :

- « Automobile » qui regroupe les activités des pièces de carrosserie et des systèmes de stockage et d'alimentation en carburant, de la conception à la commercialisation en passant par la fabrication ;
- « Environnement » qui regroupe les activités à destination des collectivités locales, à savoir les activités de produits et services de pré-collecte et de gestion de déchets, et les activités de signalisation routière et autoroutière, « Signature ».

1.1.7 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de la somme du prix payé au vendeur et, le cas échéant, de la valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise par rapport au solde net des actifs acquis et des passifs repris identifiables est comptabilisé en écart d'acquisition.

Lorsque la prise de contrôle est réalisée par achats successifs, il convient d'ajouter également au prix payé la juste valeur, à la date d'acquisition, de la participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise. La participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise est ainsi réévaluée à la juste valeur par résultat.

Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les ajustements de juste valeur des actifs acquis et des passifs repris sont comptabilisés en contrepartie d'ajustements de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois suivant l'acquisition. Les variations de valeur intervenant au-delà sont comptabilisées systématiquement en résultat, y compris au titre des actifs d'impôts.

1.1.8 Conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie de présentation des comptes du groupe Plastic Omnium est l'euro. Les comptes des sociétés étrangères, établis en monnaie fonctionnelle⁽¹⁾, sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe, selon les principes suivants :

- conversion des postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, au taux de clôture ;
- conversion des postes du compte de résultat au taux moyen de la période ;
- prise en compte de l'écart de conversion en réserves dans les capitaux propres consolidés.

Les écarts d'acquisition dégagés à l'occasion de regroupements avec des sociétés étrangères sont comptabilisés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Ils sont convertis par la suite, dans la monnaie de présentation du Groupe, au cours de clôture, l'écart de conversion étant constaté en capitaux propres. En cas de cession totale d'une société étrangère, les différences de conversion s'y rapportant, comptabilisées en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

1.1.9 Conversion des opérations exprimées en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées initialement en monnaie fonctionnelle, aux cours en vigueur à la date de transaction. À l'arrêté des comptes, les actifs et passifs monétaires sont revalorisés aux taux en vigueur à la date de clôture.

Les écarts de conversion provenant de changements de taux sont inscrits au compte de résultat, en autres produits et charges opérationnels, lorsqu'ils sont relatifs à des opérations d'exploitation, en résultat financier lorsqu'ils sont relatifs à des opérations financières.

Les emprunts en devises étrangères contractés par une filiale auprès du Groupe et dont le règlement n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible sont considérés comme faisant partie de l'investissement net du Groupe dans cette activité à l'étranger. Les écarts de conversion correspondants sont comptabilisés en capitaux propres.

1.1.10 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés au moment du transfert du contrôle et des risques et avantages lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Ils sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des rabais, remises et autres taxes sur les ventes et droits de douane.

Ventes de biens

Le produit des activités ordinaires de pièces et de négoce est comptabilisé lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, habituellement à la livraison des biens.

Prestations de services et réalisation d'outillage

Activité Automobile

La reconnaissance des revenus relatifs à la phase projet (heures de développement et réalisation d'outillage) des contrats automobiles est réalisée lorsque l'essentiel des risques et avantages a été transféré au client. L'obtention ou non d'un accord ferme du client sur le prix est un élément clé dans l'analyse réalisée par le Groupe.

Ainsi, lorsque le Groupe obtient un accord contractuel de ses clients sur le prix de vente de l'outillage, l'outillage est considéré vendu ; le produit des activités ordinaires résultant de l'outillage est alors reconnu au fur et à mesure de l'avancement des coûts dès lors que le Groupe obtient également une validation technique du client, et au plus tard lors du démarrage en série du modèle.

De la même façon, le produit des activités ordinaires résultant du développement (heures de développement) est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des coûts.

En l'absence d'un tel accord (exemple : financement du client par une « rondelle » sans garantie donnée sur les volumes), les critères ne sont pas satisfaits ; l'outillage et/ou les heures de développement sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles et/ou incorporelles du Groupe, puis amortis sur la durée des contrats, et les produits en provenance des clients à ce titre comptabilisés en produit des activités ordinaires tout au long de la vie série.

Activité Environnement

La majorité des contrats de location maintenance relève de la location simple. Les loyers perçus sont comptabilisés, linéairement, sur la durée des contrats sauf dans le cas des contrats requalifiés en location financement, pour lesquels une vente est constatée à hauteur des coûts d'enquête (les frais engagés auprès des particuliers pour collecter les informations sur le volume des bacs qui seront mis à leur disposition), de la mise en place et du prix de vente estimatif des parcs placés.

1.1.11 Créances

Les créances sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur enregistrement. La juste valeur correspond généralement à la valeur nominale de la créance, dès lors que la vente a été réalisée avec des conditions normales de délai de paiement. Des provisions sont constituées pour couvrir des risques de non-recouvrement des créances dès lors qu'elles présentent un indicateur objectif de dépréciation. Le montant des provisions est déterminé, contrepartie par contrepartie, sur une base individuelle.

Les créances de financement correspondent, pour l'essentiel, aux ventes sous contrats de location financement de l'activité Environnement, et aux ventes de développements et outillages pour lesquelles le Groupe a signé un accord permettant aux clients un paiement étalé (exemple : prix pièces « rondelle » garanties contractuellement par les clients). Ces créances ont des délais de paiements initiaux à plus d'un an et peuvent porter intérêts dans le cadre d'un financement d'actifs convenu avec les clients. Le produit relatif à ces créances est comptabilisé en produit des activités ordinaires. Ces créances de financement sont déduites de l'endettement financier du Groupe dans le cadre du calcul de l'endettement financier net du Groupe.

(1) La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique dans lequel une société opère ; généralement elle correspond à la monnaie locale sauf pour quelques filiales étrangères qui effectuent la majorité de leurs transactions dans une autre devise.

Les créances cédées à des tiers et donc dé-comptabilisées du bilan répendent aux critères suivants :

- les droits attachés aux créances sont transférés à des tiers ;
- la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont associés sont transférés à des tiers.

Les risques pris en compte sont les suivants :

- le risque de crédit ;
- les aléas relatifs aux retards de paiement tant sur la durée que sur les montants ;
- le transfert du risque de taux, totalement assumé par l'acquéreur des créances.

1.1.12 Marge opérationnelle

La marge opérationnelle correspond au résultat des sociétés intégrées avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels qui comprennent, pour l'essentiel :

- les résultats de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles ;
- les provisions pour dépréciations des actifs incorporels et corporels (en non courant), y compris les dépréciations éventuelles des écarts d'acquisition ;
- les écarts de conversion provenant de taux de devises différents entre ceux retenus pour la comptabilisation de créances et dettes d'exploitation et ceux constatés lors du règlement de ces créances et dettes ;
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leurs fréquences, leurs natures ou leurs montants, à l'instar des profits et pertes réalisés dans le cadre d'opérations de variations de périmètre, des coûts de pré-démarrage de nouvelles usines, des coûts de restructuration et de ceux relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs.

Les impacts liés à l'amortissement des contrats clients acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont comptabilisés dans la marge opérationnelle, mais isolés sur une ligne distincte du compte de résultat.

Ainsi, le Groupe présente une marge opérationnelle avant prise en compte des amortissements d'actifs incorporels liés aux acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises et une marge opérationnelle après prise en compte de ces amortissements.

La marge opérationnelle avant prise en compte de ces éléments est le principal indicateur de performance utilisé par le Groupe et est comparable à la marge opérationnelle présentée lors des exercices précédents.

1.1.13 Crédit d'impôt recherche

Le Groupe bénéficie de crédits d'impôts liés à l'effort de recherche de ses filiales. Ces crédits d'impôts sont inclus dans la marge opérationnelle dans la rubrique « Frais de Recherche & Développement nets », voir les notes 4.1 « Détail des frais de Recherche & Développement » et 4.2 « Coûts des biens et services vendus, frais de développement, commerciaux et administratifs ».

1.1.14 Droit individuel à la formation (DIF)

La loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle a mis en place le droit individuel à la formation (DIF) permettant à chaque salarié, quelle que soit sa qualification, de se constituer un capital formation qu'il utilisera à son initiative, mais avec l'accord de son employeur.

Conformément à la disposition de la loi, chaque salarié dispose d'un nouveau droit lui permettant de capitaliser un minimum de vingt heures par année civile jusqu'au 31 décembre 2011, et de vingt-cinq heures depuis, le total des droits étant plafonné à cent-vingt heures.

À ce jour, le Groupe ne comptabilise aucune provision relative au droit individuel à la formation considérant que les dépenses liées procureront au Groupe des avantages futurs. Les dépenses engagées sont donc comptabilisées en charges de période.

1.1.15 Immobilisations incorporelles

1.1.15.1 Frais de Recherche & Développement

Les frais de développement significatifs sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès lors que l'entreprise peut démontrer en particulier :

- son intention, sa capacité financière et sa capacité technique à mener le projet de développement à son terme ;
- la probabilité de recevoir des avantages économiques futurs liés aux dépenses de développement ;
- la capacité à évaluer de manière fiable le coût de l'actif.

Frais de développement de l'activité Automobile

Les frais de développement engagés dans le cadre d'un projet faisant l'objet d'un engagement contractuel de paiement de la part du client sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de l'avancement des coûts. Le principe de comptabilisation des produits liés est décrit dans la note 1.1.10 « Produits des activités ordinaires ».

Les frais engagés dans le cadre de commandes d'outillages spécifiques et de moules, payées par le client avant le démarrage de la production, sont comptabilisés en stocks. Les produits relatifs à ces développements sont comptabilisés en produits des activités ordinaires à hauteur des coûts aux dates d'acceptations techniques ou, au plus tard, à la date de démarrage série. Les paiements reçus avant ces dates sont inscrits en avances clients.

Les frais de développement payés dans le prix pièces « rondelle », sans engagement contractuel du client sur les volumes ou sur leur paiement effectif, sont comptabilisés directement en immobilisations incorporelles en cours, pendant la phase développement.

Ces frais immobilisés sont amortis dès que la cadence journalière de production atteint 30 % de l'estimation et, au plus tard, trois mois après la date de démarrage de la série.

Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie prévue pour la production de la série, soit en moyenne trois ans.

Autres frais de Recherche & Développement

Les autres frais de Recherche & Développement constituent des charges de l'exercice.

1.1.15.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué des amortissements et pertes de valeur constatés. Elles sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation prévue.

Il s'agit essentiellement des contrats clients « Division Auto Inergy » et « Ford-Milan » acquis.

Ces immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation dans le cas d'indices de perte de valeur.

1.1.16 Frais de démarrage

Les coûts correspondant aux phases de démarrage, y compris les coûts organisationnels, sont pris dans les charges au fur et à mesure de leur engagement. Ils correspondent à la mise en exploitation de nouvelles capacités ou techniques de production.

1.1.17 Écarts d'acquisition et tests de perte de valeur

Les écarts d'acquisition du Groupe ne sont pas amortis, et font l'objet d'un « test de dépréciation » au minimum une fois l'an, en fin d'exercice, mais également lors de l'arrêt des comptes semestriels dans le cas d'indices de perte de valeur.

Les tests de perte de valeur sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (U.G.T.) ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie, que sont :

- « Automobile » ;
- « Environnement » hors « Signature » ;
- « Signature ».

Le Groupe présente son information sectorielle selon deux « secteurs à présenter » qui sont l'Automobile et l'Environnement (voir la note 3 « Informations sectorielles »), l'information sur les écarts d'acquisition suit la même présentation (voir la note 5.1.1 « Écarts d'acquisition »).

La valeur nette comptable de l'ensemble des actifs (y compris les écarts d'acquisition), constituant chaque unité génératrice de trésorerie, est comparée à sa valeur recouvrable, c'est-à-dire au maximum entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows actualisés.

Ces données prévisionnelles sont issues des plans à moyen terme du Groupe, établis pour la période des quatre années à venir, révisés le cas échéant pour tenir compte des conditions de marché les plus récentes. Au-delà de cet horizon, est calculée une valeur terminale correspondant à la capitalisation des données de la dernière année du plan auxquelles est appliqué un taux de croissance à long terme reflétant des perspectives d'évolution du marché. Ces données prévisionnelles sont actualisées.

Pour l'exercice 2014, les hypothèses suivantes ont été retenues pour les différents secteurs d'activités :

- Automobile : un taux de croissance de 1,5 % à l'infini et un taux d'actualisation de 9,0 % après impôt sur les sociétés ;
- Environnement : un taux de croissance de 1,5 % à l'infini et un taux d'actualisation de 7,5 % après impôt sur les sociétés.

Ces hypothèses sont identiques à celles retenues pour l'exercice 2013.

Les hypothèses retenues pour la détermination des taux d'actualisation ont pris en compte :

- une prime de risque sectorielle ;
- un « spread » de financement sectoriel pour l'évaluation du coût de la dette ;
- les taux retenus par des sociétés comparables dans chacun des secteurs.

Les tests effectués ne conduisent pas à comptabiliser de dépréciations des écarts d'acquisition du Groupe au 31 décembre 2014. Une hausse du taux d'actualisation de 0,5 % ou une baisse de 0,5 % du taux de croissance à long terme ou une baisse de 0,5 % du taux de marge opérationnelle n'aurait pas d'impact sur les résultats des tests. Sur les trois U.G.T. seules des hypothèses non raisonnables pourraient remettre en cause les résultats des tests. Par hypothèses non raisonnables, il faut comprendre un taux de croissance nul (pour « Signature ») ou négatif pour les autres U.G.T. conjugué à un taux d'actualisation majoré de plus de deux points.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont évalués annuellement, à leur coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives de pertes de valeur. Les pertes de valeur comptabilisées sur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

1.1.18 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

À leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à leur coût de production lorsqu'elles sont créées par l'entreprise pour elle-même (ou sous-traitées) ou à leur juste valeur pour celles acquises à titre gratuit.

Dans la mesure où des immobilisations ont fait l'objet de cessions ou d'apports à l'intérieur du Groupe, les plus-values ou moins-values constatées sont éliminées dans les comptes consolidés.

À une date ultérieure, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les bâtiments industriels sont comptabilisés au coût amorti. Les frais d'entretien et de réparation des immobilisations encourus afin de restaurer ou de maintenir les avantages économiques futurs que l'entreprise peut attendre en terme de niveau de performance estimé à la date d'origine de l'actif sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les actifs sous contrats de location financement sont inscrits en actifs immobilisés au plus faible de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux et amortis sur la base des taux d'amortissements du Groupe applicables aux mêmes actifs acquis en pleine propriété. Les retraitements sous la forme de location financement, concernent principalement des leasings sur ensembles immobiliers industriels, sur ensembles fonctionnels significatifs (chaînes de peinture, presses) et sur les parcs de conteneurs de l'activité Environnement.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité prévue :

Constructions et agencements initiaux	20 à 40 ans
Presses, souffleuses et machines de transformation	7 à 12 ans
Machines d'usinage, de finition et autres matériels industriels	3 à 7 ans
Conteneurs de l'activité Environnement	8 ans

Le Groupe applique l'approche par composants sur ses ensembles immobiliers et sur ses ensembles fonctionnels significatifs (chaînes de peinture, presses, souffleuses).

Dépréciations des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dans le cadre de décisions d'arrêt de commercialisation de production, de non-renouvellement de production ou de fermeture de site.

1.1.19 Immeubles de placement

Les éléments dans la rubrique « Immeubles de placement » à l'actif du bilan du Groupe n'entrent pas dans le cadre de l'activité ordinaire. Ces actifs qui appartiennent au Groupe peuvent correspondre à des ensembles immobiliers :

- non occupés au moment de la clôture des comptes et dont l'utilisation est indéterminée ;
- ou détenus pour valoriser le capital du Groupe à long terme et faisant l'objet de location(s) simple(s).

Concernant les biens immobiliers dont l'utilisation pourrait être actuellement indéterminée, le Groupe peut, le cas échéant, décider d'utiliser tout ou partie de ces actifs (cette partie serait reclassée en exploitation) ou de les louer dans le cadre d'un ou plusieurs contrats de location simple.

Les surfaces issues des ensembles immobiliers précédemment classés en immeubles de placement et qui repassent en exploitation lorsque le Groupe décide de les garder pour son propre usage, sont comptabilisées sur la base de leur valeur dans les comptes au moment du transfert.

Lorsque des ensembles immobiliers passent de la catégorie « Immobilisations corporelles » à la catégorie « Immeubles de placement » tout écart à cette date entre la valeur dans les comptes et la juste valeur est comptabilisé comme une réévaluation.

Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur à la clôture, les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat. Les terrains sur lesquels ces immeubles sont bâtis suivent le même traitement comptable. Une expertise est réalisée par un évaluateur externe à intervalles réguliers dans le cadre des clôtures annuelles. Entre deux évaluations, le Groupe s'assure auprès de l'expert que le marché de l'immobilier n'a pas connu d'évolution significative. La juste valeur arrêtée par l'expert est déterminée par référence directe à des prix observables sur un marché actif (niveau 2 de juste valeur).

1.1.20 Stocks et en-cours

1.1.20.1 Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

À la clôture de l'exercice, ces stocks sont dépréciés lorsque le prix de vente estimé des produits finis auxquels ils sont dédiés dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés résiduels de commercialisation, de production et de transformation, ne permet pas de recouvrer leur valeur d'inventaire.

1.1.20.2 Stocks de produits finis et intermédiaires

Les stocks de produits finis et intermédiaires sont valorisés sur la base des coûts de production standard, révisés annuellement. Le prix de revient comprend les consommations et les charges directes et indirectes de production. Les coûts ainsi obtenus ne comportent ni frais généraux administratifs ou informatiques non liés à la production, ni frais de Recherche & Développement, ni frais commerciaux. La sous-activité n'est pas non plus incorporée dans la valorisation des stocks.

La valeur brute des stocks est comparée à la clôture à la valeur nette de réalisation, estimée sur la base des mêmes principes que ceux énoncés précédemment, et est dépréciée si nécessaire.

1.1.21 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et les dettes financières sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif.

1.1.22 Provisions

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsqu'il existe des obligations à l'égard de tiers entraînant une sortie probable de ressources au bénéfice de ces tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue pour la Compagnie Plastic Omnium. Les pertes identifiées sur contrats déficitaires, i.e. sur les contrats dont les coûts inévitables liés pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques à recevoir attendus desdits contrats, font l'objet de provisions. Ces provisions pour risques et charges sont inscrites en passif courant ou en non courant en fonction du caractère court ou moyen-long terme.

Le coût des mesures d'adaptation des effectifs est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce aux personnels concernés ou à leurs représentants.

1.1.23 Provisions pour engagements de retraite et assimilés

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme accordés au personnel concernent les salariés du Groupe en activité. Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

1.1.23.1 Régimes à cotisations définies

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges opérationnelles les cotisations assises sur les salaires de l'exercice qui sont versées aux organismes nationaux en charge des régimes de retraites et de prévoyance, selon les lois et usages en vigueur dans chaque pays. Le Groupe n'ayant aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires ou des prestations futures, aucun passif actuariel n'est comptabilisé au titre de ces régimes à cotisations définies.

1.1.23.2 Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies concernent principalement les avantages postérieurs à l'emploi correspondant aux indemnités de départ à la retraite des salariés français, auxquelles se rajoutent :

- les autres engagements de retraites et compléments de retraite, principalement sur la zone U.S. et la France ;
- les régimes de couverture des frais médicaux, sur la zone U.S.

Les régimes à prestations définies font l'objet de provisions pour avantages du personnel calculées sur la base d'évaluations actuarielles selon la méthode des unités de crédits projetées.

Ces évaluations intègrent notamment des hypothèses :

- de dates de départ à la retraite fixées selon les termes de la législation et en particulier pour les salariés français, suivant une hypothèse de départ volontaire à taux plein ;
- de mortalité ;
- de probabilité de départ avant la retraite pour les personnels actifs ;
- d'estimations d'évolution de salaires jusqu'à l'âge de la retraite ;
- de taux d'actualisation et d'inflation.

Lorsque les régimes à prestations définies sont couverts par des fonds, les engagements au titre de ces régimes font l'objet à chaque exercice d'une évaluation actuarielle effectuée par des actuaires indépendants et leur valeur est réduite de la valeur de marché en date de clôture des fonds associés. Cette évaluation intègre des hypothèses de rentabilité à long terme des actifs investis calculées sur la base du taux d'actualisation utilisé pour valoriser les engagements sociaux.

Les variations de provisions correspondant aux régimes à prestations définies sont enregistrées au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés, au compte de résultat, en « Charges opérationnelles », à l'exception :

- de l'effet de la désactualisation des engagements présenté en résultat financier ;
- des écarts actuariels sur avantages du personnel postérieurs à l'emploi présentés en capitaux propres.

1.1.23.3 Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme correspondent, pour l'essentiel, aux médailles du travail des salariés français.

Les écarts actuariels relatifs aux « Autres avantages à long terme » (en particulier les médailles du travail) sont comptabilisés immédiatement en résultat.

1.1.24 Subventions publiques

Les subventions reçues sont inscrites au passif du bilan ; elles correspondent à des subventions accordées dans le cadre d'investissements pour de nouveaux sites ou matériels de production ou de programmes de Recherche & Développement.

Les subventions sont reprises en résultat au niveau de la marge brute, au fur et à mesure de l'amortissement des biens acquis au moyen de ces subventions.

1.1.25 Actions propres

Les actions auto-détenues par le Groupe Plastic Omnium, quelle que soit leur affectation, sont inscrites dès leur acquisition en diminution des capitaux propres.

Les prix de cession de ces titres sont comptabilisés directement en augmentation des capitaux propres de la Compagnie Plastic Omnium, aucun profit ou perte n'étant donc comptabilisé dans le résultat net de l'exercice.

1.1.26 Plans d'achat et de souscription d'actions

Les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions accordés aux salariés sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des droits par le Conseil d'Administration, en utilisant le modèle mathématique « Black & Scholes ».

Cette valeur est enregistrée en « Charges de personnel » linéairement sur la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves.

1.1.27 Actifs financiers (hors instruments dérivés)

Les actifs financiers comprennent, d'une part, les titres de participation des sociétés non consolidées parce qu'elles ne sont ni contrôlées (ni en contrôle exclusif ni en contrôle conjoint), ni sous influence notable et d'autre part, les prêts et les valeurs mobilières.

Ils sont présentés en actifs non courants, à l'exception de ceux présentant une échéance inférieure à douze mois à la date de clôture, qui sont classés en actifs courants ou en équivalents de trésorerie suivant les cas.

1.1.27.1 Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres de participation des sociétés ni contrôlées, ni sous influence notable sont présentés dans la catégorie des actifs « disponibles à la vente ». Ils sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Une dépréciation est constatée en compte de résultat lorsqu'il existe une raison objective de perte de valeur de ces titres. Une baisse significative ou prolongée de la juste valeur par référence à la valeur d'acquisition est une raison objective de perte de valeur. Cette dépréciation ne peut être reprise.

1.1.27.2 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent les prêts, les dépôts et cautionnements versés. Ils sont évalués au coût amorti. Toute indication objective de perte de valeur (différence négative entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable de ces actifs) donne lieu à une dépréciation au compte de résultat. Cette dépréciation est reprise par résultat dans le cas d'un retournement favorable.

1.1.28 Dérivés et comptabilité de couverture

Pour gérer son risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise des instruments dérivés négociables de gré à gré. Ces instruments financiers de couverture sont valorisés et comptabilisés au bilan, à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur des instruments qualifiés en « Couverture de flux de trésorerie » sont comptabilisées en « Autres Éléments du Résultat Global » (capitaux propres) pour les parties efficaces et en résultat financier pour les parties non efficaces.

Les variations de valeurs des dérivés non documentés en couverture sont comptabilisées en résultat.

1.1.29 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés dans le tableau des flux de trésorerie comprennent les éléments de trésorerie réalisables à court terme, très liquides, convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie est composée de la trésorerie en banque et en caisse, des dépôts à court terme et des soldes créditeurs bancaires, à l'exception de ceux autorisés pour couvrir les besoins de trésorerie court ou moyen terme de l'exploitation courante. Ces derniers, étant assimilés à du financement, sont exclus de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie correspondent aux placements réalisables à court terme dans le cadre de l'utilisation temporaire des excédents de trésorerie (SICAV monétaires, titres de créances négociables, etc.). La variation de juste valeur de ces actifs est comptabilisée en résultat.

1.1.30 Actifs destinés à être cédés et activités destinées à être cédées

Sont classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés » au bilan les éléments suivants :

- la valeur d'un actif détenu en vue de sa vente ;
- la valeur d'un groupe d'actifs détenus en vue de leur vente et non en vue d'une utilisation continue ;
- et la valeur des activités et sociétés acquises dans la perspective d'une cession ultérieure.

Les passifs relatifs à ces actifs, groupe d'actifs, activités et sociétés sont également présentés au passif du bilan sur une ligne distincte dénommée « Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés ».

Les actifs (ou groupes d'actifs) classés dans cette catégorie ne font plus l'objet d'amortissement. Ils sont évalués au montant le plus faible de leur valeur comptable et de leur prix de vente estimé, diminué des frais relatifs à la vente. Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées en « Autres charges opérationnelles » du Groupe.

Au bilan, les données relatives aux « Actifs et activités destinés à être cédés » pris distinctement dans les états financiers ne donnent pas lieu au retraitement des années antérieures en termes de présentation.

Au compte de résultat, les résultats de cession des activités ou branches d'activités et sociétés qui remplissent la définition d'une activité abandonnée sont isolés sur la ligne « Résultat après impôt des activités abandonnées » sur chacun des exercices présentés.

1.1.31 Impôts sur le résultat

Le groupe Plastic Omnium comptabilise sans actualisation les impôts différés pour l'ensemble des différences temporaires existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs du bilan consolidé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires.

Les crédits d'impôt et les actifs d'impôts différés sur les déficits reportables et les différences temporaires ne sont reconnus que lorsque leur probabilité d'utilisation à court terme est avérée.

1.2 Estimations et jugements

Pour préparer ses états financiers, Le groupe Plastic Omnium a recours à des estimations et des hypothèses pour évaluer certains de ses éléments d'actifs, de passifs, de produits, de charges et d'engagements. Ces estimations et hypothèses sont revues périodiquement par la Direction Générale. Les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourront intégrer des changements d'estimations ou d'hypothèses en considération des retours d'expérience passée et de l'évolution des conditions économiques.

De façon générale, les estimations et hypothèses retenues au cours de l'exercice ont été élaborées à partir des informations disponibles au moment de la clôture des comptes. Ces estimations sont susceptibles d'être revues en fonction de l'évolution des hypothèses de base. Ces hypothèses concernent notamment :

- les impôts différés :
la reconnaissance des actifs d'impôts différés résulte de la probabilité d'utilisation future évaluée sur la base des estimations de bénéfices futurs. Ceci conduit le Groupe à faire des estimations régulières des résultats fiscaux futurs notamment dans le cadre des plans à moyen terme établis au sein du Groupe. Ces estimations, le cas échéant, prennent en compte le caractère exceptionnel ou non de certaines pertes, charges, etc. ;
- les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel :
dans le cadre des régimes à prestations définies, pour les évaluations actuarielles, le Groupe, avec l'aide d'actuaire indépendants, retient des hypothèses (voir les notes 1.1.23, 5.2.6 « Provisions pour engagement de retraite et autres avantages du personnel ») sur :
 - les taux d'actualisation des plans de retraite et des autres avantages à long terme ;
 - les taux d'accroissement des coûts médicaux pour la zone U.S. ;
 - les taux de rotation des effectifs et d'augmentation des salaires.
- les tests de perte de valeur sur les actifs :

des tests de perte de valeurs sont réalisés en particulier sur les écarts d'acquisition et les frais de développement sur projets automobiles comptabilisés en immobilisations incorporelles. Dans le cadre de ces tests, pour la détermination de la valeur recouvrable, interviennent à la fois les notions de juste valeur nette des coûts de cession et de valeur d'utilité obtenues par la méthode des cash-flows actualisés. Ces tests reposent sur des hypothèses de flux futurs de trésorerie opérationnels et de taux d'actualisation. Les hypothèses pouvant avoir un impact significatif sur les comptes portent sur les taux d'actualisation et les taux de croissance.

2 Opérations de la période

2.1 Investissements en Centre de Recherche & Développement

Le Centre de Recherche & Développement international, α -Alphatech, de la Division Auto Inergy des systèmes à carburant, situé à Compiègne dans l'Oise, est entré en activité le 1^{er} septembre 2014. Il accueille des salariés du Groupe de divers sites (Venette dans l'Oise ; Laval dans la Mayenne et Bruxelles en Belgique). Le centre α -Alphatech, d'une superficie de 23 000 m², est implanté sur un site de huit hectares, propriété du Groupe. Au 31 décembre 2014, le montant total de la réalisation s'élève à près de 65 millions d'euros.

2.2 Investissements en capacité de production

Le Groupe a lancé aux États-Unis la construction d'une usine à Chattanooga, dans l'état du Tennessee. Elle sera destinée à la production de pièces extérieures de carrosserie pour le constructeur Volkswagen. La construction commencée en 2014 prendra fin au 2^e semestre 2015. Les investissements s'élèvent à 14,7 millions d'euros (19,6 millions de dollars US) au 31 décembre 2014.

2.3 Investissements dans un projet immobilier de bureaux

Le projet de construction par le Groupe d'un immeuble de bureaux de 33 000 m² sur un de ses terrains situé à Lyon Gerland démarré en 2013 se poursuit. Les travaux de gros et second œuvres, bardage des façades et espaces verts sont terminés. Seuls les aménagements intérieurs sont en cours de finalisation. La date de livraison fixée au 1^{er} trimestre 2015 reste conforme aux prévisions initiales, le projet n'ayant subi aucun retard. L'inauguration est prévue le 30 mars 2015. Le montant des investissements (hors la valeur du terrain) sur l'exercice 2014 s'élève à 46,8 millions d'euros portant le montant de l'investissement à 73,6 millions d'euros au 31 décembre 2014.

2.4 Cession de la participation du Groupe dans la société Signal AG

Le Groupe a cédé à son partenaire Integra Holding AG, le 23 décembre 2014, sa participation de 50 % dans la société Signal AG pour un montant de 20 millions de francs suisses (équivalent de 16,6 millions d'euros au 31 décembre 2014). Cette société rattachée au Pôle Environnement est spécialisée dans la signalisation et le marquage routiers. L'opération a donné lieu à la comptabilisation d'un résultat de -0,7 million d'euros pour des capitaux propres du Groupe de 17,3 millions d'euros dans les comptes consolidés (et un résultat de

-4,9 millions pour 21,5 millions de capitaux propres dans les comptes de gestion). À l'issue de cette opération, le groupe Plastic Omnium ne détient plus aucune participation dans la société Signal AG.

3 Informations sectorielles

La présentation de la note sur les informations sectorielles est déclinée comme suit :

- le passage des Comptes de Gestion aux Comptes Consolidés : notes 3.1, 3.2 et 3.3 ;
- les notes détaillant exclusivement les données de Gestion : note 3.4.

3.1 Réconciliation des comptes de Gestion et des comptes Consolidés

Le Groupe est organisé en deux secteurs opérationnels : l'Automobile et l'Environnement. L'appréciation de la performance de chaque secteur par le Comité de Direction pour piloter et gérer le Groupe se fait sur la base des données opérationnelles reflétant la réalité économique et managériale du Groupe.

Ainsi, les sociétés HBPO, YFPO, BPO AS et Signal AG essentiellement sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle dans les comptes de gestion.

Comme mentionné dans la note 1.1.2, ces sociétés sont consolidées par mise en équivalence dans les comptes consolidés.

Les informations sectorielles ci-après présentées sont issues des états opérationnels de gestion et réconciliées avec les comptes consolidés.

La notion « Ajustements » est utilisée pour le passage entre les informations de gestion et les comptes consolidés et concerne les impacts de l'application des nouvelles normes de consolidation.

Les colonnes des tableaux ci-dessous indiquent les montants de chaque secteur. La colonne « Éléments non affectés » regroupe les éliminations inter-secteurs, ainsi que les montants non affectés par secteur (notamment l'activité des holdings) permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du Groupe. Les résultats financiers, les impôts, et la quote-part de résultat des entreprises associées sont suivis au niveau du Groupe et ne sont pas alloués aux secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées sur la base de leur valeur de marché.

3.1.1 Compte de résultat par secteurs à présenter

En milliers d'euros	2014				Ajustements	Comptes Consolidés
	Comptes de Gestion			Total		
	Automobile	Environnement	Éléments non affectés*			
Ventes externes au Groupe	4 882 452	431 981	(342)	5 314 091	(876 886)	4 437 205
Ventes entre secteurs d'activités	(86)	(256)	342	-	-	-
Produits des activités ordinaires	4 882 366	431 725	-	5 314 091	(876 886)	4 437 205
<i>% des produits des activités ordinaires – Total</i>	91,9 %	8,1 %		100,0 %	-	100,0 %
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis	401 769	30 061	-	431 830	(60 273)	371 557
<i>% des produits des activités ordinaires du secteur</i>	8,2 %	7,0 %		8,1 %	-	8,4 %
Amortissements des actifs incorporels acquis	(18 297)	-	-	(18 297)	-	(18 297)
Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis	383 472	30 061	-	413 533	(60 273)	353 260
<i>% des produits des activités ordinaires du secteur</i>	7,9 %	7,0 %		7,8 %	-	8,0 %
Autres produits opérationnels	3 449	595	-	4 044	(671)	3 373
Autres charges opérationnelles	(34 269)	(13 227)	-	(47 496)	9 486	(38 010)
<i>% des produits des activités ordinaires du secteur</i>	-0,6 %	-2,9 %		-0,8 %	-	-0,8 %
Charges nettes de financement				(49 323)	(1 921)	(51 244)
Autres produits et charges financiers				(12 900)	(150)	(13 050)
Quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises				3 475	35 846	39 321
Résultat des activités poursuivies avant impôt et après quote-part des entreprises associées et coentreprises				311 333	(17 683)	293 650
Impôt sur le résultat				(73 928)	9 760	(64 168)
Résultat net				237 405	(7 923)	229 482

En milliers d'euros	2013					Comptes Consolidés Retraité ⁽¹⁾
	Comptes de Gestion				Ajustements	
	Automobile	Environnement	Éléments non affectés*	Total Publié		
Ventes externes au Groupe	4 655 735	469 462	(650)	5 124 547	(789 396)	4 335 151
Ventes entre secteurs d'activités	(504)	(146)	650	-	-	-
Produits des activités ordinaires	4 655 231	469 316	-	5 124 547	(789 396)	4 335 151
<i>% des produits des activités ordinaires – Total</i>	90,8 %	9,2 %		100,0 %	-	100,0 %
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis	369 938	24 700	-	394 638	(56 071)	338 567
<i>% des produits des activités ordinaires du secteur</i>	7,9 %	5,3 %		7,7 %	-	7,81 %
Amortissements des actifs incorporels acquis	(18 698)	-	-	(18 698)	-	(18 698)
Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis	351 240	24 700	-	375 940	(56 071)	319 869
<i>% des produits des activités ordinaires du secteur</i>	7,5 %	5,3 %		7,3 %	-	7,4 %
Autres produits opérationnels	773	29	-	802	(29)	773
Autres charges opérationnelles	(33 041)	(9 708)	-	(42 749)	4 183	(38 566)
<i>% des produits des activités ordinaires du secteur</i>	-0,7 %	-2,1 %		-0,8 %	-	-0,9 %
Charges nettes de financement				(48 087)	(914)	(49 001)
Autres produits et charges financiers				(9 563)	(254)	(9 817)
Quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises				882	30 291	31 173
Résultat des activités poursuivies avant impôt et après quote-part des entreprises associées et coentreprises				277 225	(22 795)	254 430
Impôt sur le résultat				(69 222)	12 304	(56 918)
Résultat net				208 003	(10 491)	197 513

* La colonne « Éléments non affectés » regroupe les éliminations intragroupe ainsi que les éléments non affectés par secteur (activités des holdings notamment) afin de réconcilier les informations sectorielles avec les comptes consolidés.

3.1.2 Agrégats du bilan par secteurs à présenter

En milliers d'euros En valeurs nettes	Comptes de Gestion			Total	Ajustements	Comptes Consolidés
	Automobile	Environnement	Éléments non affectés			
31 décembre 2014						
Écarts d'acquisition	188 169	120 987	-	309 156	(24 586)	284 570
Immobilisations incorporelles	330 493	17 319	10 855	358 667	(6 949)	351 718
Immobilisations corporelles	976 338	68 327	47 380	1 092 045	(83 575)	1 008 470
Immeubles de placement	-	-	88 825	88 825	-	88 825
Stocks	276 181	41 850	13 829	331 860	(18 384)	313 476
Créances clients et comptes rattachés	554 085	43 356	15 010	612 451	(110 849)	501 602
Autres créances	237 237	9 126	33 282	279 645	(85 364)	194 281
Créances de financement clients* (C)	56 034	5 619	-	61 653	-	61 653
Comptes courants et autres actifs financiers (D)	(326 932)	636	348 486	22 190	621	22 811
Actifs financiers disponibles à la vente - FMEA 2 (F)	-	-	1 372	1 372	-	1 372
Instruments financiers de couverture (E)	-	-	374	374	-	374
Trésorerie nette** (A)	202 327	6 536	391 814	600 677	(69 413)	531 264
Actifs sectoriels	2 493 932	313 756	951 227	3 758 915	(398 498)	3 360 417
Emprunts et dettes financières (B)	95 571	6 450	913 856	1 015 877	(8 865)	1 007 012
Passifs sectoriels	95 571	6 450	913 856	1 015 877	(8 865)	1 007 012
Endettement financier net sectoriel = (B - A - C - D - E - F)***	164 142	(6 341)	171 811	329 612	59 926	389 537
Total Capitaux propres et assimilés (y.c. Subventions en non courant)				1 110 212	(26 936)	1 083 276

				Publié	Ajustements	Retraité ^(u)
31 décembre 2013						
Écarts d'acquisition	184 785	149 657	-	334 442	(52 921)	281 521
Immobilisations incorporelles	310 788	19 282	12 534	342 604	(12 333)	330 271
Immobilisations corporelles	839 087	74 318	48 377	961 782	(70 640)	891 142
Immeubles de placement	-	-	42 053	42 053	-	42 053
Stocks	231 644	50 492	-	282 136	(19 186)	262 950
Créances clients et comptes rattachés	518 837	68 994	3 148	590 979	(95 274)	495 705
Autres créances	185 558	9 657	20 952	216 167	(62 019)	154 148
Créances de financement clients* (C)	65 013	7 191	-	72 204	-	72 204
Comptes courants et autres actifs financiers (D)	(305 751)	13 330	318 319	25 898	561	26 459
Actifs financiers disponibles à la vente - FMEA 2 (F)	-	-	1 524	1 524	-	1 524
Instruments financiers de couverture (E)	-	-	1 192	1 192	-	1 192
Trésorerie nette** (A)	196 571	10 638	335 695	542 904	(60 073)	482 831
Actifs sectoriels	2 226 532	403 559	783 794	3 413 885	(371 884)	3 042 000
Emprunts et dettes financières (B)	83 248	10 156	905 517	998 921	(5 166)	993 755
Passifs sectoriels	83 248	10 156	905 517	998 921	(5 166)	993 755
Endettement financier net sectoriel = (B - A - C - D - E - F)***	127 415	(21 003)	248 787	355 199	54 345	409 545
Total Capitaux propres et assimilés (y.c. Subventions en non courant)				944 146	(46 335)	897 811

* Au 31 décembre 2014, les « Créances de financement clients » sont composées d'un montant de 30 440 milliers d'euros issus de la rubrique « Autres actifs financiers » en non courant, contre 35 708 milliers d'euros au 31 décembre 2013, et d'un montant de 31 213 milliers d'euros correspondant à la rubrique « Créances de financement clients » en courant, contre 36 496 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

** Il s'agit de la trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie. Voir également la note 5.1.12.2 « Trésorerie nette de fin de période ».

*** Voir les notes 5.2.7.1 sur « La notion d'endettement financier dans le Groupe » et 5.2.7.4 sur « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

3.1.3 Autres informations par secteurs à présenter

En milliers d'euros	Comptes de Gestion				Ajustements	Comptes Consolidés
	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total		
2014						
Investissements incorporels	95 704	671	1 406	97 781	(5 084)	92 697
Investissements corporels dont immeubles de placement [#]	214 249	14 016	49 261	277 526	(23 790)	253 736
Dotations aux amortissements et provisions sur actifs immobilisés*	(199 018)	(17 500)	(6 128)	(222 646)	22 165	(200 481)

En milliers d'euros	Comptes de Gestion				Ajustements	Retraité ^(H)
	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total		
2013						
Investissements incorporels	78 641	2 868	2 794	84 303	(6 193)	78 110
Investissements corporels dont immeubles de placement [#]	219 236	11 585	28 833	259 654	(24 044)	235 610
Dotations aux amortissements et provisions sur actifs immobilisés*	(184 612)	(17 822)	(5 270)	(207 704)	15 317	(192 387)

* Cette rubrique comprend les amortissements et les dépréciations des actifs corporels et incorporels y compris les amortissements des incorporels acquis (marques et contrats clients) dans le cadre de regroupements d'entreprises.

[#] Voir la note 5.1.4 sur les « Immeubles de placement ».

3.1.4 Produits des activités ordinaires – Informations par zones géographiques et par pays de commercialisation

Les informations données dans les tableaux suivants correspondent aux produits des activités ordinaires réalisés par les filiales dans les zones géographiques de commercialisation ou les pays de commercialisation tels qu'indiqués ci-après :

3.1.4.1 Informations par zones géographiques de commercialisation

2014			2013 retraits ^(H)		
En milliers d'euros	Montants	%	En milliers d'euros	Montants	%
France	670 474	12,6 %	France	727 930	14,2 %
Amérique du Nord	1 400 946	26,4 %	Amérique du Nord	1 376 136	26,9 %
Europe hors France	2 136 831	40,2 %	Europe hors France	1 949 281	38,0 %
Amérique du Sud	178 880	3,4 %	Amérique du Sud	219 408	4,3 %
Afrique	53 368	1,0 %	Afrique	46 712	0,9 %
Asie	873 592	16,4 %	Asie	805 080	15,7 %
Produits des activités ordinaires – Comptes de Gestion	5 314 091	100 %	Produits des activités ordinaires – Comptes de Gestion	5 124 547	100 %
Ajustements	(876 886)		Ajustements	(789 396)	
Produits des activités ordinaires – Comptes Consolidés	4 437 205		Produits des activités ordinaires – Comptes Consolidés	4 335 151	

3.1.4.2 Informations pour les dix premiers pays contributeurs

2014			2013 retraité ⁽¹⁾		
En milliers d'euros	Montants	%	En milliers d'euros	Montants	%
États-Unis	947 803	17,8 %	États-Unis	957 548	18,7 %
Allemagne	694 029	13,1 %	France	727 930	14,2 %
France	670 477	12,6 %	Allemagne	607 718	11,9 %
Chine	428 904	8,1 %	Mexique	351 296	6,9 %
Mexique	380 933	7,2 %	Espagne	351 292	6,9 %
Espagne	369 467	7,0 %	Chine	349 370	6,8 %
Royaume-Uni	351 288	6,6 %	Royaume-Uni	282 611	5,5 %
Slovaquie	207 332	3,9 %	Slovaquie	231 390	4,5 %
Corée	200 115	3,8 %	Corée	179 256	3,5 %
Brésil	106 060	2,0 %	Brésil	126 873	2,5 %
Autres	957 683	18,0 %	Autres	959 263	18,7 %
Produits des activités ordinaires - Comptes de Gestion	5 314 091	100,0 %	Produits des activités ordinaires - Comptes de Gestion	5 124 547	100 %
Ajustements	(876 886)		Ajustements	(789 396)	
Produits des activités ordinaires - Comptes Consolidés	4 437 205		Produits des activités ordinaires - Comptes Consolidés	4 335 151	

3.1.4.3 Informations par constructeurs Automobiles

2014			2013 retraité ⁽¹⁾		
En milliers d'euros	Montants	% par rapport à l'automobile	En milliers d'euros	Montants	% par rapport à l'automobile
Constructeurs Automobile			Constructeurs Automobile		
Volkswagen – Porsche	787 975	16,1 %	General Motors	762 377	16,4 %
General Motors	747 506	15,3 %	Volkswagen – Porsche	700 117	15,0 %
PSA Peugeot Citroën	601 534	12,3 %	PSA Peugeot Citroën	637 021	13,7 %
Renault/Nissan	510 762	10,5 %	Renault/Nissan	489 449	10,5 %
BMW	491 368	10,1 %	BMW	450 045	9,7 %
Total principaux constructeurs	3 139 145	64,3 %	Total principaux constructeurs	3 039 010	65,3 %
Autres constructeurs automobiles	1 743 221	35,7 %	Autres constructeurs automobiles	1 616 221	34,7 %
Total secteur Automobile - Comptes de Gestion	4 882 366	100 %	Total secteur Automobile - Comptes de Gestion	4 655 231	100 %
Ajustements sous-total secteur Automobile	(834 302)	-17,1 %	Ajustements sous-total secteur Automobile	(748 656)	-16,1 %
Total Secteur Automobile - Comptes Consolidés	4 048 064	82,9 %	Total Secteur Automobile - Comptes Consolidés retraités⁽¹⁾	3 906 575	83,9 %

3.2 Actifs non-courants par pays

En milliers d'euros	Comptes de Gestion						Total	Ajustements	Comptes Consolidés
	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Asie	Amérique du Sud	Autres*			
31 décembre 2014									
Écarts d'acquisition	158 285	121 664	24 664	4 543	-	-	309 156	(24 586)	284 570
Immobilisations incorporelles	108 919	134 994	76 665	32 202	4 188	1 699	358 667	(6 949)	351 718
Immobilisations corporelles	253 759	312 690	248 391	235 725	32 673	8 807	1 092 045	(83 575)	1 008 470
<i>dont investissements corporels de l'exercice</i>	<i>73 311</i>	<i>61 070</i>	<i>46 587</i>	<i>43 761</i>	<i>5 492</i>	<i>533</i>	<i>230 754</i>	<i>(23 790)</i>	<i>206 964</i>
Immeubles de placement	88 825	-	-	-	-	-	88 825	-	88 825
<i>dont investissements immeuble de placement</i>	<i>46 772</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>46 772</i>	<i>-</i>	<i>46 772</i>
Total actif immobilisé non courant - Comptes de Gestion	609 788	569 348	349 720	272 470	36 861	10 506	1 848 693		
Ajustements	(9 289)	(30 710)	(1 774)	(73 337)	-	-		(115 110)	
Total actif immobilisé non courant - Comptes Consolidés	600 499	538 637	347 946	199 133	36 861	10 507			1 733 583

En milliers d'euros	Comptes de Gestion						Total	Ajustements	Comptes Consolidés
	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Asie	Amérique du Sud	Autres*			
31 décembre 2013 retraité^(*)									
Écarts d'acquisition	201 112	107 506	21 723	4 101	-	-	334 442	(52 921)	281 521
Immobilisations incorporelles	132 816	107 062	65 227	33 135	2 400	1 964	342 604	(12 333)	330 271
Immobilisations corporelles	213 850	309 241	204 214	193 171	31 772	9 534	961 782	(70 640)	891 142
<i>dont investissements corporels de l'exercice</i>	<i>67 266</i>	<i>46 290</i>	<i>53 579</i>	<i>54 387</i>	<i>11 549</i>	<i>726</i>	<i>233 797</i>	<i>(24 044)</i>	<i>209 753</i>
Immeubles de placement	42 053	-	-	-	-	-	42 053	-	42 053
<i>dont investissements immeuble de placement</i>	<i>25 857</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>25 857</i>	<i>-</i>	<i>25 857</i>
Total actif immobilisé non courant - Comptes de Gestion	589 831	523 809	291 164	230 407	34 172	11 498	1 680 881		
Ajustements	(52 309)	(18 903)	(1 118)	(63 564)	-	-		(135 894)	
Total actif immobilisé non courant - Comptes Consolidés	537 522	504 906	290 046	166 843	34 172	11 498			1 544 987

* Depuis le 31 décembre 2013, la rubrique « Autres » couvre l'Afrique du Sud et le Maroc.

3.3 Immobilisations corporelles (hors immeubles de placement) par catégories

Immobilisations corporelles par catégories En milliers d'euros	Comptes de Gestion			Valeur nette	Ajustements	Comptes Consolidés
	Valeur brute	Amortissements	Provisions pour dépréciations			
Exercice 31 décembre 2014						
Immobilisations corporelles en pleine propriété	2 492 575	(1 434 068)	(104)	1 058 405	(83 575)	974 830
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur*	53 248	(39 987)	(20)	13 241	-	13 241
Immobilisations corporelles en location financement preneur [#]	40 335	(25 566)	-	14 768	-	14 768
Immobilisations corporelles en location financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur* [#]	10 957	(5 325)	-	5 632	-	5 632
Total immobilisations corporelles (hors Immeuble de placement) - Comptes de Gestion	2 597 115	(1 504 946)	(124)	1 092 045		
Ajustements	(165 366)	81 785	6		(83 575)	
Total immobilisations corporelles (hors Immeuble de placement) - Comptes Consolidés	2 431 749	(1 423 161)	(118)			1 008 470

Immobilisations corporelles par catégories En milliers d'euros	Comptes de Gestion			Valeur nette	Ajustements	Comptes Consolidés
	Valeur brute	Amortissements	Provisions pour dépréciations			
Exercice 2013 - retraité⁽⁴⁾						
Immobilisations corporelles en pleine propriété	2 221 886	(1 292 800)	(128)	928 958	(70 640)	858 318
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur*	39 051	(30 073)	(40)	8 938	-	8 938
Immobilisations corporelles en location financement preneur [#]	36 217	(22 222)	-	13 995	-	13 995
Immobilisations corporelles en location financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur* [#]	24 542	(14 651)	-	9 891	-	9 891
Total immobilisations corporelles (hors immeuble de placement) - Comptes de Gestion	2 321 696	(1 359 746)	(168)	961 782		
Ajustements	(135 319)	64 679	-		(70 640)	
Total immobilisations corporelles (hors Immeuble de placement) - Comptes Consolidés	2 186 377	(1 295 067)	(168)			891 142

* La somme des « Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur » et des « Immobilisations corporelles en location financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur » donne la valeur des « Immobilisations corporelles faisant l'objet d'une location simple bailleur » (Voir la sous-rubrique correspondante dans la note 5.1.3).

[#] Voir la sous-rubrique « Immobilisations corporelles en location financement preneur » dans la note 5.1.3.

En milliers d'euros	Comptes de Gestion				Ajustements	Comptes Consolidés
	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total		
Exercice 2014						
Immobilisations corporelles en pleine propriété – Valeur nette	961 570	49 455	47 380	1 058 405	(83 575)	974 830
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette	–	13 241	–	13 241	–	13 241
Immobilisations corporelles en location – financement preneur – Valeur nette	14 768	–	–	14 768	–	14 768
Immobilisations corporelles en location – financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette	–	5 632	–	5 632	–	5 632
Total immobilisations corporelles (hors Immeuble de placement) – Comptes de Gestion	976 338	68 327	47 380	1 092 045		
Ajustements	(83 575)	–	–		(83 575)	
Total immobilisations corporelles (hors immeuble de placement) – Comptes Consolidés	892 763	68 327	47 380			1 008 470

En milliers d'euros	Comptes de Gestion				Ajustements	Comptes Consolidés
	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total		
Exercice 2013 – retraité^(a)						
Immobilisations corporelles en pleine propriété – Valeur nette	825 092	55 489	48 377	928 958	(70 640)	858 318
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette	–	8 938	–	8 938	–	8 938
Immobilisations corporelles en location – financement preneur – Valeur nette	13 995	–	–	13 995	–	13 995
Immobilisations corporelles en location – financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette	–	9 891	–	9 891	–	9 891
Total immobilisations corporelles (hors Immeuble de placement) – Comptes de Gestion	839 087	74 318	48 377	961 782		
Ajustements	(65 697)	(4 943)	–		(70 640)	
Total immobilisations corporelles (hors immeuble de placement) – Comptes Consolidés	773 390	69 375	48 377			891 142

3.4 Notes relatives aux comptes de Gestion

I États de synthèse des comptes de Gestion

I.1 Bilan – Comptes de Gestion

Actif

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Écarts d'acquisition	III.1.1 – III.1.2	309 156	334 442
Autres immobilisations incorporelles	III.1.2	358 667	342 604
Immobilisations corporelles	III.1.3	1 092 045	961 782
Immeubles de placement		88 825	42 053
Participations dans les entreprises associées	III.1.4	10 985	7 676
Actifs financiers disponibles à la vente**	IV.3	1 841	1 803
Autres actifs financiers*	III.2.3	45 512	58 750
Impôts différés actifs		84 529	71 723
Total actif non courant		1 991 560	1 820 833
Stocks	III.1.5	331 860	282 136
Créances de financement clients*	III.2.3	31 213	36 496
Créances clients et comptes rattachés	III.1.6.2 – IV.2.1 – IV.3	612 451	590 979
Autres créances	III.1.6.1 – III.1.6.2	279 645	216 167
Autres créances financières*	III.2.3 – IV.3	7 117	2 856
Instruments financiers de couverture*	III.2.3 – IV.3	374	1 192
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	III.1.7.1 – III.1.7.2 – IV.3	604 825	549 120
Total actif courant		1 867 485	1 678 946
Total actif		3 859 045	3 499 779

Capitaux propres et passifs

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Capital	III.2.1.1	9 215	9 299
Actions propres		(33 948)	(44 348)
Primes d'émission, de fusion, d'apport		38 637	65 913
Réserves et écarts d'évaluation		823 515	668 270
Résultat de la période		220 365	193 211
Capitaux propres Groupe		1 057 784	892 345
Participations ne donnant pas le contrôle		41 141	39 918
Total capitaux propres		1 098 925	932 263
Emprunts et dettes financières*	III.2.3	901 680	901 919
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	III.2.2	95 472	66 506
Provisions	III.2.2	24 748	17 668
Subventions publiques		11 287	11 883
Impôts différés passifs		47 998	54 177
Total passif non courant		1 081 185	1 052 153
Découverts bancaires*	III.2.3 – IV.3	4 148	6 216
Emprunts et dettes financières*	III.2.3	97 522	86 860
Autres dettes financières*	III.2.3 – IV.3	17	163
Instruments financiers de couverture*	III.2.3 – IV.3	16 658	9 980
Provisions	III.2.2	51 108	46 354
Subventions publiques		273	263
Fournisseurs et comptes rattachés	III.2.4.1 – III.2.4.3 – IV.3	916 101	865 099
Autres dettes d'exploitation	III.2.4.2 – III.2.4.3	593 108	500 428
Total passif courant		1 678 935	1 515 363
Total capitaux propres et passifs		3 859 045	3 499 779

* La dette financière nette s'élève à 329,6 millions d'euros au 31 décembre 2014, contre 355,2 millions d'euros au 31 décembre 2013 (voir la note 5.2.7.4).

** Dont respectivement 1 372 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et 1 524 milliers d'euros au 31 décembre 2013 correspondant à des fonds « FMEA 2 » inclus dans le calcul de l'endettement net.

I.2 Compte de résultat – Comptes de Gestion

En milliers d'euros	Notes	2014	%	2013	%
Produits des activités ordinaires		5 314 091	100,0 %	5 124 547	100,0 %
Coût des biens et services vendus	II.2	(4 477 869)	-84,3 %	(4 343 890)	-84,8 %
Marge brute		836 222	15,7 %	780 657	15,2 %
Frais de Recherche & Développement nets	II.1 – II.2	(118 764)	-2,2 %	(120 683)	-2,4 %
Frais commerciaux	II.2	(64 548)	-1,2 %	(61 385)	-1,2 %
Frais administratifs	II.2	(221 080)	-4,2 %	(203 950)	-4,0 %
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis*		431 830	8,1 %	394 638	7,7 %
Amortissement des actifs incorporels acquis*		(18 297)	-0,3 %	(18 698)	-0,4 %
Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis*		413 533	7,8 %	375 940	7,3 %
Autres produits opérationnels	II.4	4 044	0,1 %	802	0,0 %
Autres charges opérationnelles	II.4	(47 496)	-0,9 %	(42 749)	-0,8 %
Charges nettes de financement	II.5	(49 323)	-0,9 %	(48 087)	-0,9 %
Autres produits et charges financiers	II.5	(12 900)	-0,2 %	(9 563)	-0,2 %
Quote-part de résultat des entreprises associées	II.6 – III.1.4	3 475	0,1 %	882	0,0 %
Résultat des activités poursuivies avant IS et après quote-part des entreprises associées		311 333	5,9 %	277 226	5,4 %
Impôt sur le résultat	II.7.1	(73 928)	-1,4 %	(69 222)	-1,4 %
Résultat net		237 405	4,5 %	208 004	4,1 %
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	II.8	17 040	0,3 %	14 793	0,3 %
Résultat net – Part revenant au Groupe		220 365	4,1 %	193 211	3,8 %
Résultat net par action – part revenant au Groupe					
• De base (en euros)**		1,49		1,32	
• Dilué (en euros)***		1,46		1,28	

* Il s'agit d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

** Le résultat net par action de base est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions formant le capital social, diminué du nombre moyen des titres d'autocontrôle.

*** Le résultat net par action dilué tient compte du nombre moyen des titres d'autocontrôle imputés sur les capitaux propres et des titres qui pourraient être émis au titre de l'exercice des plans d'options d'achat.

I.3 État du résultat global – Comptes de Gestion

En milliers d'euros	2014			2013		
	Total	Montants bruts	Impôts	Total	Montants bruts	Impôts
Résultat net de la période – Part du Groupe*	220 365	290 833	(70 468)	193 211	258 476	(65 265)
Éléments recyclables en résultat	37 260	38 207	(947)	(26 141)	(23 563)	(2 578)
Éléments recyclés sur la période	3 233	4 816	(1 583)	1 885	2 849	(964)
Mouvement de la réserve de conversion – Recyclé en résultat	642	642	–	(44)	(44)	–
Instruments dérivés qualifiés de couverture – Instruments de taux recyclés en résultat	2 591	4 174	(1 583)	1 929	2 893	(964)
Éléments recyclables ultérieurement	34 027	33 391	636	(28 026)	(26 412)	(1 614)
Mouvement de la réserve de conversion de la période	33 927	33 927	–	(31 148)	(31 148)	–
Instruments dérivés qualifiés de couverture	100	(536)	636	3 122	4 736	(1 614)
Gains/pertes de la période – Instruments de taux	568	218	350	2 496	3 744	(1 248)
Gains/pertes de la période – Instruments de change	(468)	(754)	286	626	992	(366)
Éléments ultérieurement non recyclables en résultat	(14 750)	(20 264)	5 514	8 630	12 781	(4 151)
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	(16 180)	(22 570)	6 390	8 630	12 781	(4 151)
Ajustement à la juste valeur des actifs corporels	1 430	2 306	(876)	–	–	–
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	22 510	17 943	4 567	(17 511)	(10 782)	(6 729)
Résultat global – Part Groupe*	242 875	308 776	(65 901)	175 700	247 694	(71 994)
Résultat net de la période – Participations ne donnant pas le contrôle	17 040	20 500	(3 460)	14 793	18 751	(3 958)
Éléments recyclables en résultat	587	587	–	(4 473)	(4 473)	–
Éléments recyclés sur la période	–	–	–	1 433	1 433	–
Mouvement de la réserve de conversion – recyclé en résultat	–	–	–	1 433	1 433	–
Éléments recyclables ultérieurement	587	587	–	(5 906)	(5 906)	–
Mouvement de la réserve de conversion de la période	587	587	–	(5 906)	(5 906)	–
Éléments ultérieurement non recyclables en résultat	(119)	(119)	–	1 437	1 844	(407)
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	(119)	(119)	–	1 437	1 844	(407)
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	468	468	–	(3 036)	(2 629)	(407)
Résultat global – Participations ne donnant pas le contrôle	17 508	20 968	(3 460)	11 757	16 122	(4 365)
Résultat global total	260 383	329 744	(69 361)	187 457	263 816	(76 359)

* Le résultat net de la période attribuable aux propriétaires de la maison mère s'élève à 129 619 milliers d'euros en 2014, contre 114 671 milliers d'euros en 2013.

** Le résultat net global attribuable aux propriétaires de la maison mère s'élève à 142 859 milliers d'euros en 2014, contre 104 278 milliers d'euros en 2013.

I.4 Variation des capitaux propres – Comptes de Gestion

En milliers d'euros En milliers d'unités pour le nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres réserves	**	Écarts de conversion	Résultat Groupe	Capitaux propres		Total capitaux propres
									Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	
Capitaux propres au 31 décembre 2012	51 659	8 782	65 913	(28 556)	556 007	**	(391)	173 382	775 136	41 870	817 006
Affectation du résultat de décembre 2012	-	-	-	-	173 382	-	-	(173 382)	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2013	-	-	-	-	-	-	-	193 211	193 211	14 793	208 004
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	-	-	-	-	13 637	-	-	(31 148)	(17 511)	(3 036)	(20 547)
<i>Mouvement de la réserve de conversion</i>	-	-	-	-	(44)	-	-	(31 148)	(31 192)	(4 473)	(35 665)
<i>Écarts actuariels reconnus en capitaux propres</i>	-	-	-	-	8 630	-	-	-	8 630	1 437	10 067
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture - taux</i>	-	-	-	-	4 425	-	-	-	4 425	-	4 425
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture - change</i>	-	-	-	-	626	-	-	-	626	-	626
Résultat global	-	-	-	-	187 019	**	(31 148)	19 829	175 700	11 757	187 457
Opérations sur actions propres	-	-	-	(15 159)	-	-	-	-	(15 159)	-	(15 159)
Restructuration du capital [†]	103 318	517	-	(633)	116	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre ^{***}	-	-	-	-	(10 516)	-	2 452	-	(8 064)	(8 641)	(16 705)
Dividendes distribués par la Compagnie Plastic Omnium	-	-	-	-	(37 276)	-	-	-	(37 276)	-	(37 276)
Dividendes distribués par les autres sociétés du Groupe	-	-	-	-	(52)	-	-	-	(52)	(5 068)	(5 120)
Impact des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions	-	-	-	-	2 060	-	-	-	2 060	-	2 060
Capitaux propres au 31 décembre 2013	154 977	9 299	65 913	(44 348)	697 358	**	(29 087)	193 211	892 345	39 918	932 263
Affectation du résultat de décembre 2013	-	-	-	-	193 211	-	-	(193 211)	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2014	-	-	-	-	-	-	-	220 365	220 365	17 040	237 405
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	-	-	-	-	(12 686)	-	35 196	-	22 510	468	22 978
<i>Mouvement de la réserve de conversion</i>	-	-	-	-	(627)	-	35 196	-	34 569	587	35 156
<i>Écarts actuariels reconnus en capitaux propres</i>	-	-	-	-	(16 180)	-	-	-	(16 180)	(119)	(16 299)
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture - Taux</i>	-	-	-	-	3 159	-	-	-	3 159	-	3 159
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture - Change</i>	-	-	-	-	(468)	-	-	-	(468)	-	(468)
<i>Ajustement à la juste valeur des actifs corporels</i>	-	-	-	-	1 430	-	-	-	1 430	-	1 430
Résultat global	-	-	-	-	180 525	**	35 196	27 154	242 875	17 508	260 383
Opérations sur actions propres	-	-	-	(16 960)	3 038	-	-	-	(13 922)	-	(13 922)
Diminution de capital par annulation d'actions propres	(1 400)	(84)	(27 276)	27 360	-	-	-	-	-	-	-
Impôt sur mouvements d'actions propres	-	-	-	-	(1 154)	-	-	-	(1 154)	-	(1 154)
Variation de périmètre ^{***}	-	-	-	-	(14 720)	-	(1 249)	-	(15 969)	(7 013)	(22 982)
Dividendes distribués par la Compagnie Plastic Omnium	-	-	-	-	(48 746)	-	-	-	(48 746)	-	(48 746)
Dividendes distribués par les autres sociétés du Groupe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(9 273)	(9 273)
Impact des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions	-	-	-	-	2 354	-	-	-	2 354	-	2 354
Capitaux propres au 31 décembre 2014	153 576	9 215	38 637	(33 948)	818 655	**	4 861	220 365	1 057 785	41 141	1 098 925

* Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013, la valeur nominale de l'action Plastic Omnium a été divisée par trois (0,06 euro, contre 0,17 euro) avec date d'effet au 10 septembre 2013.

** Voir la note III.2.1.2 pour le détail de la rubrique « Autres réserves ».

*** Voir la note III.2.1.3 pour le détail de la rubrique « Variation de périmètre ».

Le dividende par action distribué en 2014 par la société Compagnie Plastic Omnium sur le résultat de l'exercice 2013 est de 0,33 euro, contre 0,25 euro (équivalent à 0,76 euro avant la restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium en septembre 2013) distribué en 2013 sur le résultat de l'exercice 2012.

I.5 Tableau de flux de trésorerie – Comptes de Gestion

En milliers d'euros	Notes	2014	2013
I – Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net	I.2	237 405	208 004
Dividendes reçus des entreprises associées		1 195	–
Éléments sans incidences sur la trésorerie		368 724	329 070
Résultat des entreprises associées	II.6 – III.1.4	(3 475)	(882)
Charges relatives aux plans de stock-options		2 354	2 060
Autres éliminations		10 420	1 008
Dépréciations et amortissements des immobilisations corporelles	III.1.3	139 967	126 047
Dépréciations et amortissements des immobilisations incorporelles	III.1.2	82 679	81 657
Variation des provisions		12 339	2 707
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs immobilisés		5 422	4 458
Subventions d'exploitation au compte de résultat		(1 392)	(2 232)
Charge d'impôt exigible et des impôts différés	II.7.1	73 928	69 222
Charge d'intérêts financiers		46 482	45 026
Capacité d'autofinancement (A)		607 324	537 074
Variation des stocks et en-cours nets		(38 385)	(22 199)
Variation des créances clients et comptes rattachés nets		(17 446)	(38 725)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		46 756	89 073
Variation des autres actifs nets et passifs d'exploitation		(12 048)	160
Variation des éléments du besoin en fonds de roulement (B)		(21 123)	28 309
Impôts décaissés (C)		(94 292)	(76 731)
Intérêts payés		(53 909)	(44 587)
Intérêts perçus		8 297	6 378
Intérêts financiers nets décaissés (D)		(45 612)	(38 209)
Trésorerie provenant de l'exploitation (A + B + C + D)		446 297	450 443
II – Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	III.1.3	(277 526)	(259 654)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	III.1.2	(97 781)	(84 303)
Cessions d'immobilisations corporelles		9 073	9 044
Cessions d'immobilisations incorporelles		3 559	2 059
Variation nette des avances sur immobilisations – Fournisseurs d'immobilisations		12 005	(6 218)
Subventions d'investissement reçues		643	1 098
Flux d'investissements d'exploitation (E)		(350 027)	(337 974)
Excédent/déficit de trésorerie lié aux opérations (A + B + C + D + E)*		96 270	112 469
Acquisitions des titres de participations des sociétés intégrées, prises de participations dans les entreprises associées et investissements liés		(208)	(490)
Cession des titres de participations des sociétés intégrées		16 610	86
Impact des variations de périmètre – Trésorerie apportée par les entrantes		–	38
Impact des variations de périmètre – Trésorerie des sortantes		(3 786)	(6)
Flux d'investissements des opérations financières (F)		12 616	(372)
Flux de trésorerie net des opérations d'investissements (E + F)		(337 411)	(338 346)
III – Flux de trésorerie provenant des opérations de financement			
Vente/achat d'actions propres		(13 922)	(15 159)
Dividendes versés à Burelle SA [#]		(28 684)	(22 072)
Dividendes versés aux autres actionnaires ^{##}		(29 333)	(20 324)
Acquisitions d'intérêts minoritaires		–	(16 689)
Augmentation des dettes financières		76 732	548 118
Remboursement des dettes financières		(63 750)	(349 042)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (G)		(58 957)	124 832
Incidence des variations des cours de change (H)		7 844	(15 250)
Variation nette de trésorerie (A + B + C + D + E + F + G + H)		57 773	221 679
Trésorerie de début de période	III.1.7.2	542 904	321 225
Trésorerie de fin de période	III.1.7.2	600 677	542 904

* La notion « d'excédent/de déficit de trésorerie lié aux opérations » est une notion essentielle propre au groupe Plastic Omnium. Elle est utilisée dans toutes les communications financières externes du Groupe (communiqués de presse), notamment lors des présentations annuelles et semestrielles des résultats du Groupe.

L'intégralité du dividende à Burelle SA en 2014 est versée par la Compagnie Plastic Omnium, contre 22 020 milliers d'euros en 2013.

En 2014, le dividende aux autres actionnaires à hauteur de 20 062 milliers d'euros (contre 15 257 milliers d'euros en 2013) est versé par la Compagnie Plastic Omnium, portant le montant total du dividende ainsi versé à 48 746 milliers d'euros (contre 37 277 milliers d'euros en 2013). Se référer à la note 5.2.2 « Dividendes votés et distribués par la Compagnie Plastic Omnium » des Comptes IFRS.

II Notes relatives au compte de résultat – Comptes de Gestion

II.1 Détail des frais de Recherche & de Développement

Le pourcentage des frais de Recherche & de Développement est exprimé par rapport au montant des produits des activités ordinaires.

En milliers d'euros	Comptes de Gestion			
	2014	%	2013	%
Frais de Recherche & de Développement	(270 693)	- 5,1 %	(247 399)	- 4,8 %
Frais de Recherche & de Développement activés ou cédés	151 929	2,9 %	126 716	2,5 %
Frais de Recherche & Développement nets	(118 764)	-2,2 %	(120 683)	-2,3 %

II.2 Coûts des biens et des services vendus, frais de développement, commerciaux et administratifs

En milliers d'euros	Comptes de Gestion	
	2014	2013
Inclus dans le coût des biens et services vendus		
Coûts des consommations (achats-variations de stocks)*	(3 431 550)	(3 320 546)
Sous-traitance directe de production	(10 899)	(11 691)
Énergie et fluides	(87 846)	(89 959)
Salaires, charges et avantages du personnel	(493 068)	(494 693)
Autres coûts de production	(309 455)	(298 137)
Produits de cession de parcs de bacs en location simple	998	2 111
Valeur nette comptable des parcs de bacs en location simple	(732)	(1 801)
Amortissements	(132 847)	(121 497)
Provisions	(12 470)	(7 677)
Total	(4 477 869)	(4 343 890)
Inclus dans les frais de Recherche & de Développement		
Salaires, charges et avantages du personnel	(134 295)	(127 277)
Amortissements des frais de développement activés	(58 922)	(59 485)
Autres	74 453	66 079
Total	(118 764)	(120 683)
Inclus dans les frais commerciaux		
Salaires, charges et avantages du personnel	(41 806)	(40 774)
Amortissements et provisions	(453)	(1 048)
Autres	(22 289)	(19 563)
Total	(64 548)	(61 385)
Inclus dans les frais administratifs		
Salaires, charges et avantages du personnel	(120 848)	(115 929)
Autres frais administratifs	(88 614)	(79 569)
Amortissements	(11 013)	(7 987)
Provisions	(605)	(465)
Total	(221 080)	(203 950)

* Dont dotations, reprises et provisions pour dépréciation des stocks d'un montant de :

- -1 118 milliers d'euros en 2014 ;
- -3 445 milliers d'euros en 2013.

II.3 Frais de personnel

En milliers d'euros	Comptes de Gestion	
	2014	2013
Salaires et traitements	(587 135)	(576 133)
Charges sociales	(159 115)	(165 250)
Participation des salariés	(11 307)	(10 753)
Coûts des engagements de retraites et obligations similaires	(1 077)	(994)
Rémunération sur base d'actions	(2 354)	(2 060)
Autres charges de personnel	(29 030)	(23 483)
Total des frais de personnel hors frais des intérimaires	(790 018)	(778 673)
Coût du personnel intérimaire	(95 429)	(77 453)
Total des frais de personnel	(885 447)	(856 126)

II.4 Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	Comptes de Gestion	
	2014	2013
Résultats sur cessions d'immobilisations	(5 688)	(4 767)
Coûts de prédémarrage de nouvelles usines	(4 130)	(4 553)
Coûts d'adaptation des effectifs	(22 468)	(17 669)
Dépréciation d'actifs non courants	(1 381)	(102)
Provisions pour charges	(1 525)	(277)
Litiges	64	(481)
Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation	(7 607)	(9 301)
Impact des croissances externes : honoraires et coûts annexes	46	(689)
Réévaluation d'actifs	59	-
Autres	(822)	(4 108)
Total des produits et charges opérationnels	(43 452)	(41 947)
· dont total produits	4 044	802
· dont total charges	(47 496)	(42 749)

II.5 Résultat financier

En milliers d'euros	Comptes de Gestion	
	2014	2013
Charges de financement	(37 325)	(36 436)
Charges financières sur les engagements de retraite	(2 435)	(2 718)
Commissions de financement	(9 563)	(8 933)
Charges de financement	(49 323)	(48 087)
Résultat de change sur opérations de financement	3 224	(3 374)
Résultat sur instruments de couverture de taux d'intérêt et de change	(15 062)	(6 141)
Autres	(1 062)	(48)
Autres produits et charges financiers	(12 900)	(9 563)
Total	(62 223)	(57 650)

II.6 Quote-part de résultat des entreprises associées

En milliers d'euros	Comptes de Gestion		
	% d'intégration	2014	2013
Chengdu Faway Yanfeng Plastic Omnium Co. Ltd	24,48 %	2 191	1 499
Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd	24,98 %	1 266	(583)
Hicom HBPO Sdn. Bhd.	13,33 %	18	(34)
Total quote-part de résultat des entreprises associées		3 475	882

II.7 Impôt sur le résultat

II.7.1 Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Comptes de Gestion	
	2014	2013
Impôt exigible	(91 283)	(76 426)
Charges (ou produits) d'impôt exigible	(85 695)	(75 511)
Charges (ou produits) relatifs aux éléments non courants	(5 588)	(915)
Impôt différé	17 355	7 204
Charges (ou produits) résultant de la naissance et du renversement des différences temporaires	17 103	3 638
Charges (ou produits) résultant d'une variation des taux d'impôts ou d'un assujettissement à des impôts nouveaux	252	3 566
Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat consolidé	(73 928)	(69 222)

II.7.2 Analyse de la charge d'impôt – Preuve d'impôt

L'analyse de la charge d'impôt fait ressortir les éléments suivants :

Analyse de l'impôt	Comptes de Gestion	
	2014	2013
Résultat du Groupe avant impôt et quote-part de résultat des entreprises associées (A) (en milliers d'euros)	307 858	276 344
Charge nette réelle d'impôt comptabilisée au compte de résultat (B) (en milliers d'euros)	(73 928)	(69 222)
Taux d'impôt effectif (C) = (B)/ (A) (en %)	24,01 %	25,05 %
Taux d'impôt applicable en France (D) (en %)	38 %	38 %
Charge théorique d'impôt (E) = (A) x (D) (en milliers d'euros)	(116 986)	(105 011)
Écart (F) = Charge nette réelle d'impôt (B) – Charge théorique d'impôt (E) (en milliers d'euros)	43 058	35 789

Décomposition de l'écart entre la charge nette réelle et la charge théorique d'impôt (F)	Montants		%	
	2014	2013	2014	2013
Crédits d'impôts et autres économies fiscales	23 916	16 478	7,8 %	6,0 %
Différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	(6 354)	(3 935)	-2,1 %	-1,4 %
Reconnaissance et/ou utilisation de déficits reportables et autres impôts différés	(5 781)	(7 601)	-1,9 %	-2,7 %
Effet sur les impôts différés à l'ouverture d'un changement de taux d'impôt	252	5 621	0,1 %	2,0 %
Incidence des taux d'impôts plus ou moins élevés dans d'autres pays	28 711	22 720	9,3 %	8,2 %
Autres	2 314	2 506	0,8 %	0,9 %
Total (F)	43 058	35 789	14 %	13 %

Au 31 décembre 2014, l'impôt comptabilisé est une charge de 74 millions d'euros (contre 69 millions d'euros en 2013) pour un impôt théorique de 117 millions d'euros (contre 105 millions d'euros en 2013), sur la base d'un taux d'impôt de 38 % en 2014 (taux inchangé par rapport à 2013).

L'écart entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique s'explique :

- pour 29 millions d'euros (23 millions d'euros en 2013) par l'incidence de taux d'impôts plus favorables dans certaines zones d'implantation du Groupe, notamment en Asie (Chine, Thaïlande, Turquie), et en Europe (Espagne, Angleterre, Slovaquie, Pologne) ;
- pour 24 millions d'euros par une utilisation de réductions spécifiques d'impôts ou de crédits d'impôts principalement en Amérique

du Nord, en Asie et en France (16 millions d'euros en 2013). Parmi ces dispositifs spécifiques figurent des mesures incitatives en matière de recherche ;

- et pour -6 millions d'euros par l'effet des impôts différés actifs générés dans l'année mais non reconnus, nets de ceux antérieurement dépréciés mais utilisés ou reconnus dans l'année (-8 millions d'euros en 2013).

II.8. Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle

Le résultat net des participations ne donnant pas le contrôle correspond à la part des partenaires minoritaires dans le résultat des sociétés contrôlées par le Groupe et consolidées par intégration globale. Il se décompose comme suit :

En milliers d'euros	Comptes de Gestion	
	2014	2013
B.P.O. AS	10 039	9 181
Signal AG	1 158	863
Plastic Omnium Composites Jiangsu Co. Ltd	–	(138)
Inergy Automotive Systems Manufacturing (Beijing) Co. Ltd	4 175	3 444
Inergy Automotive Systems Manufacturing India Pvt Ltd	559	332
Chongqing Yanfeng Plastic Omnium Auto Exterior Faway Co. Ltd	616	260
Guangzhou Zhongxin Yanfeng Plastic Omnium Automotive Exterior TRIM Co. Ltd	298	187
RMS Rotherm Maschinenbau GmbH	195	152
DSK Plastic Omnium Inergy	86	558
DSK Plastic Omnium BV	(86)	(46)
Total des participations ne donnant pas le contrôle	17 040	14 793

III Notes relatives au bilan – Comptes de Gestion

III.1 Bilan actif – Comptes de Gestion

III.1.1 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition dans les « Comptes de Gestion » s'inscrivent dans la continuité des comptes Consolidés publiés au 31 décembre 2013. Ils ne sont pas impactés par l'application des nouvelles normes de consolidation (IFRS 10, 11 et 12) et n'ont fait l'objet d'aucune nouvelle allocation liée à la première application de ces nouvelles normes au 1^{er} janvier 2014 comme c'est le cas dans le référentiel « Comptes Consolidés ».

Écarts d'acquisition En milliers d'euros	Comptes de Gestion		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Valeur au 1^{er} janvier 2013	345 525	(10 000)	335 525
Écart d'acquisition Pulidos de Juarez SA de CV [#]	80	–	80
Ajustement de l'écart d'acquisition sur prime de contrôle DSK Plastic Omnium BV ^{**}	(18)	–	(18)
Écarts de conversion	(1 145)	–	(1 145)
Valeur au 31 décembre 2013	344 442	(10 000)	334 442
Compensation des pertes de valeurs antérieures	(10 000)	10 000	–
Cession de Signal AG ^{***}	(29 000)	–	(29 000)
Écarts de conversion	3 714	–	3 714
Valeur au 31 décembre 2014	309 156	–	309 156

[#] Voir la note 2.2 des Comptes Consolidés 2013 « Acquisition de la société Pulidos Juarez SA de CV ».

^{**} Voir la note 2.5 des Comptes Consolidés 2013 « Suivi des acquisitions de l'exercice 2012 » sur l'accord de partenariat Detalstroykonstruksiya.

^{***} Voir la note 2.4 sur la cession de la participation du Groupe dans la société Signal AG. Le Groupe avait comptabilisé un goodwill complet sur cette société.

Ci-après, la ventilation des écarts d'acquisition par secteur à présenter :

Écarts d'acquisition par secteur à présenter En milliers d'euros	Comptes de Gestion		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Automobile	188 169	–	188 169
Environnement	120 987	–	120 987
Valeur au 31 décembre 2014	309 156	–	309 156
Automobile	184 785	–	184 785
Environnement	159 657	(10 000)	149 657
Valeur au 31 décembre 2013	344 442	(10 000)	334 442

III.1.2 Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Comptes de Gestion						Total
	Écarts d'acquisition	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014	334 442	27 158	18 104	220 278	72 132	4 932	677 046
Augmentations	–	100	6 071	90 232	–	1 378	97 781
Cessions nettes	–	(6)	445	(4 402)	–	–	(3 963)
Variations de périmètre (sorties)*	(29 000)	–	–	–	–	–	(29 000)
Reclassements	–	(2 818)	1 822	(4 317)	–	(1 592)	(6 905)
Dotations aux amortissements de l'exercice	–	(1 606)	(9 094)	(51 406)	(17 947)	(2 506)	(82 559)
Dépréciations et reprises	–	(120)	–	–	–	–	(120)
Écarts de conversion	3 714	(319)	103	9 753	1 878	414	15 543
Valeur nette au 31 décembre 2014	309 156	22 389	17 451	260 138	56 063	2 626	667 823

En milliers d'euros	Comptes de Gestion						Total
	Écarts d'acquisition	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	
Valeur nette au 1^{er} janvier 2013	335 525	27 345	12 634	215 100	91 203	3 963	685 770
Augmentations	–	1 198	10 952	69 662	–	2 491	84 303
Cessions nettes	–	(8)	(5)	(2 277)	–	–	(2 290)
Variations de périmètre (entrées)**	62	–	–	–	–	–	62
Reclassements	–	796	1 869	(5 497)	–	718	(2 114)
Dotations aux amortissements de l'exercice	–	(1 964)	(7 178)	(51 879)	(18 348)	(2 167)	(81 536)
Dépréciations et reprises	–	(120)	–	–	–	–	(120)
Écarts de conversion	(1 145)	(89)	(168)	(4 831)	(723)	(73)	(7 029)
Valeur nette au 31 décembre 2013	334 442	27 158	18 104	220 278	72 132	4 932	677 046

* Il s'agit de la sortie à 100 % du goodwill complet de la société Signal AG suite à sa cession.

** Voir la note 5.1.1 des Comptes Consolidés 2013 « Écarts d'acquisition » :

Société « DSK Plastic Omnium BV » : ajustement dans la limite d'un an après la première clôture pour -18 milliers d'euros.

Société « Pulidos Juarez SA de CV » : comptabilisation d'un écart d'acquisition de 80 milliers d'euros.

Les variations significatives sur la rubrique « Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles » sur les deux périodes 2014 et 2013 correspondent essentiellement à l'augmentation des actifs de développement de l'activité Automobile.

En milliers d'euros	Comptes de Gestion						Total
	Écarts d'acquisition	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2014							
Coût	309 156	35 736	105 397	541 330	132 799	9 374	1 133 792
Amortissements cumulés	–	(12 982)	(87 946)	(281 192)	(76 736)	(6 748)	(465 604)
Pertes de valeur	–	(365)	–	–	–	–	(365)
Valeur nette au 31 décembre 2014	309 156	22 389	17 451	260 138	56 063	2 626	667 823

En milliers d'euros	Comptes de Gestion						Total
	Écarts d'acquisition	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2013							
Coût	344 442	42 336	98 140	462 003	129 831	13 458	1 090 210
Amortissements cumulés	–	(14 933)	(80 036)	(241 725)	(57 699)	(8 526)	(402 919)
Pertes de valeur	(10 000)	(245)	–	–	–	–	(10 245)
Valeur nette au 31 décembre 2013	334 442	27 158	18 104	220 278	72 132	4 932	677 046

III.1.3 Immobilisations corporelles hors immeubles de placement

Les immobilisations corporelles détenues en propre ou louées concernent essentiellement les usines et les Centres dédiés à la Recherche et au Développement.

Ces usines et centres de développement par zone géographique se répartissent par comme suit :

Nombre d'usines et centres de Recherche & Développement En unité	Comptes de Gestion	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Europe de l'Ouest	52	56
Europe de l'Est	15	15
Amérique du Nord	17	18
Asie	39	34
Amérique du Sud	7	7
Afrique	2	2
Total	132	132

En milliers d'euros	Comptes de Gestion							
	Terrains	Constructions	Constructions réévaluées	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours		Autres immob. corporelles	Total
					Transférées en « Immeuble de placement »	Transférées en « Immobilisations d'exploitation »		
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014	70 437	251 499	13 745	348 893	(996)	159 273	118 931	961 782
Augmentations [*]	739	51 730	-	34 830	-	117 112	26 343	230 754
Cessions	-	(168)	-	(4 145)	-	-	(4 804)	(9 117)
Variations de périmètre (sorties)	(441)	(924)	-	(2 101)	-	-	(1 316)	(4 782)
Reclassements**	8 195	38 330	2 496	48 872	996	(116 323)	24 339	6 905 [#]
Ajustement à la juste valeur	-	2 306	-	-	-	-	-	2 306
Dépréciations et reprises	-	-	-	34	-	(7)	18	45
Dotations aux amortissements de l'exercice***	(822)	(18 338)	(1 505)	(76 894)	-	-	(42 453)	(140 012)
Écarts de conversion	1 068	11 464	-	18 797	-	8 790	4 045	44 164
Valeur nette au 31 décembre 2014	79 176	335 899	14 736	368 286	-	168 845	125 103	1 092 045

En milliers d'euros	Comptes de Gestion							
	Terrains	Constructions	Constructions réévaluées	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours		Autres immob. corporelles	Total
					Transférées en « Immeuble de placement »	Transférées en « Immobilisations d'exploitation »		
Valeur nette au 1^{er} janvier 2013	60 418	252 389	13 745	303 485	-	152 243	114 846	897 126
Augmentations [*]	9 187	16 798	-	42 646	-	131 308	33 858	233 797
Cessions	(176)	(1 637)	-	(7 493)	-	-	(2 703)	(12 009)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements [#]	3 717	9 416	-	94 479	(996)	(118 457)	12 957	1 116 [#]
Dépréciations et reprises	(6)	535	-	135	-	-	23	687
Dotations aux amortissements de l'exercice	(654)	(18 049)	-	(73 579)	-	-	(34 452)	(126 734)
Écarts de conversion	(2 049)	(7 953)	-	(10 780)	-	(5 821)	(5 598)	(32 201)
Valeur nette au 31 décembre 2013	70 437	251 499	13 745	348 893	(996)	159 273	118 931	961 782

* Inst. tech. mat. & out. : installations techniques, matériels et outillages.

Immob. : immobilisations.

* Les investissements corporels qui figurent dans le Tableau de Flux de Trésorerie correspondent au montant des augmentations des immobilisations corporelles hors immeubles de placement pour 230 754 milliers d'euros au 31 décembre 2014, contre 233 797 milliers au 31 décembre 2013.

** Dont un reclassement des « Constructions » à « Constructions réévaluées » pour 2 119 milliers d'euros au titre de 2013.

*** Dont un reclassement de dotations aux amortissements des « Constructions » à dotations aux amortissements des « Constructions réévaluées » pour 745 milliers d'euros au titre de 2013.

Au 31 décembre 2014, le solde net d'un montant de 6 905 milliers d'euros s'explique par des reclassements « Immobilisations incorporelles ».

Au 31 décembre 2013, le solde net d'un montant de 1 116 milliers d'euros se répartissait comme suit :

- 996 milliers d'euros reclassés en « Immeubles de placement » ;
- et +2 112 milliers d'euros réintégrés des « Immobilisations incorporelles ».

En milliers d'euros

	Comptes de Gestion					Total
	Terrains	Constructions	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2014						
Valeur brute	86 442	568 301	1 318 739	168 852	454 781	2 597 115
Amortissements	(7 259)	(217 666)	(950 365)	-	(329 656)	(1 504 946)
Pertes de valeur	(7)	-	(88)	(7)	(22)	(124)
Valeur nette au 31 décembre 2014	79 176	350 635	368 286	168 845	125 103	1 092 045

En milliers d'euros

	Comptes de Gestion					Total
	Terrains	Constructions	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2013						
Valeur brute	76 826	450 066	1 211 068	158 277	425 459	2 321 696
Amortissements	(6 383)	(184 822)	(862 052)	-	(306 489)	(1 359 746)
Pertes de valeur	(6)	-	(123)	-	(39)	(168)
Valeur nette au 31 décembre 2013	70 437	265 244	348 893	158 277	118 931	961 782

« Inst. tech. mat. & out. » : installations techniques, matériels et outillages.

« Immob. » : immobilisations.

III.1.4 Participations dans les entreprises associées

Dans les « Comptes de gestion », les participations dans les entreprises associées correspondent au résultat des trois sous-filiales détenues par les sociétés Yanfeng Plastic Omnium et HBPO avec les positions suivantes au 31 décembre 2014 :

En milliers d'euros

	Comptes de Gestion		
	% d'intégration	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Participation dans Chengdu Faway Yanfeng Plastic Omnium Co. Ltd	24,48 %	7 682	5 957
Participation dans Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd	24,98 %	3 225	1 662
Hicom HBPO Sdn. Bhd.	13,33 %	78	57
Total des participations dans les entreprises associées		10 985	7 676

Le bilan synthétique et les agrégats du compte de résultat ci-après sont ceux de l'ensemble des entreprises associées.

Présentation à 100 % des bilans et comptes de résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence

En milliers d'euros

	Comptes de Gestion	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Actifs non courants	40 641	29 806
Actifs courants	75 980	49 488
Total actifs	116 621	79 294
Capitaux propres – Part des partenaires Yanfeng et Faway dans Chengdu Yanfeng Plastic Omnium	23 698	18 376
Capitaux propres – Part des partenaires Yanfeng et Hongtaï dans Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd	9 680	4 999
Capitaux propres – Part des partenaires Hicom HBPO Sdn. Bhd.	511	369
Capitaux propres – Part du groupe Plastic Omnium	10 982	7 675
Passifs non courants	1 308	1 218
Passifs courants	70 442	46 655
Total passifs	116 621	79 294
Produits des activités ordinaires	129 748	77 589
Résultat – Part des partenaires Yanfeng et Faway dans Chengdu Yanfeng Plastic Omnium	6 760	4 624
Résultat – Part des partenaires Yanfeng et Hongtaï dans Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd	3 804	(1 753)
Résultat – Part des partenaires Hicom HBPO Sdn. Bhd.	115	(222)
Résultat – Part du groupe Plastic Omnium	3 475	882

III.1.5 Stocks et en-cours

En milliers d'euros	Comptes de Gestion	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Matières premières et approvisionnements		
<i>Au coût (brut)</i>	116 983	106 114
À la valeur nette de réalisation	109 179	99 905
Moules, outillages et études		
<i>Au coût (brut)</i>	104 149	84 075
À la valeur nette de réalisation	104 060	83 984
Autres en-cours de production		
<i>Au coût (brut)</i>	13 940	146
À la valeur nette de réalisation	13 847	146
Stocks de maintenance		
<i>Au coût (brut)</i>	37 203	32 396
À la valeur nette de réalisation	30 228	26 400
Marchandises		
<i>Au coût (brut)</i>	9 104	9 438
À la valeur nette de réalisation	8 335	8 529
Produits semi-finis		
<i>Au coût (brut)</i>	30 487	24 862
À la valeur nette de réalisation	28 929	23 507
Produits finis		
<i>Au coût (brut)</i>	40 238	43 580
À la valeur nette de réalisation	37 282	39 665
Total en valeur nette	331 860	282 136

III.1.6 Créances clients et comptes rattachés - Autres créances

III.1.6.1 Autres créances

En milliers d'euros	Comptes de Gestion	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Autres débiteurs	70 252	66 697
Avances fournisseurs outillages et développements	74 929	57 838
Créances fiscales impôt sur les sociétés	65 516	41 096
Créances fiscales hors impôt sur les sociétés	62 322	36 064
Créances sociales	3 386	1 697
Avances fournisseurs d'immobilisations	3 240	12 775
Autres créances	279 645	216 167

III.1.6.2 Créances clients, comptes rattachés et autres créances par devises

En milliers de devises		Comptes de Gestion					
		Créances au 31 décembre 2014			Créances au 31 décembre 2013		
		Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
EUR	Euro	406 523	406 523	46 %	452 780	452 780	56 %
CNY	Yuan chinois	1 348 866	178 994	20 %	984 292	117 892	15 %
USD	Dollar américain	189 980	156 478	18 %	148 277	107 517	13 %
GBP	Livre sterling	24 145	30 999	3 %	15 457	18 540	2 %
CHF	Franc suisse	–	–	–	16 296	13 275	2 %
	Autres devises		119 102	13 %		97 142	12 %
Total			892 096	100 %		807 146	100 %
dont :							
• Créances clients et comptes rattachés			612 451	69 %		590 979	73 %
• Autres créances			279 645	31 %		216 167	27 %

Le Groupe n'effectue aucun test de sensibilité sur les variations de devises pour les raisons suivantes :

- au 31 décembre 2014, près de la moitié des créances clients et comptes rattachés est en euro ;
- l'exposition nette par devise (Créances clients – Dettes fournisseurs, voir la note III.2.4.3) n'est pas significative.

III.1.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

III.1.7.1 Trésorerie brute

En milliers d'euros	Comptes de Gestion	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Fonds bancaires et caisses	251 734	231 818
Dépôts à court terme	353 091	317 302
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan	604 825	549 120

Cette trésorerie du Groupe se répartit comme suit :

En milliers d'euros	Comptes de Gestion	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Trésorerie dans les sociétés contrôlées conjointement	43 724	46 775
Trésorerie dans la captive de réassurance du Groupe	45 613	43 602
Trésorerie dans les zones soumises au contrôle de change*	85 225	83 998
Trésorerie immédiatement disponible	430 263	374 745
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan	604 825	549 120

* Les pays retenus dans la catégorie « Zones soumises au contrôle de change » couvrent le Brésil, la Chine, l'Inde, le Chili et l'Argentine.

Les différentes catégories du tableau ci-dessus sont présentées au bilan en actif courant en l'absence de restriction d'ordre général sur ces montants.

III.1.7.2 Trésorerie nette de fin de période

En milliers d'euros	Comptes de Gestion	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	604 825	549 120
Banques créditrices ou concours bancaires courants (découverts bancaires)	(4 148)	(6 216)
Trésorerie nette – Tableau des flux de trésorerie	600 677	542 904

III.2 Bilan passif – Comptes de Gestion

III.2.1 Capitaux propres du Groupe

III.2.1.1 Capital social de la Compagnie Plastic Omnium

En euros	Comptes de Gestion	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Capital social au 1 ^{er} janvier	9 298 621	8 782 031
Augmentation de capital par incorporation de réserves suite à la division du nominal par trois	–	516 590
Diminution de capital sur l'exercice	(84 018)	–
Capital social de fin de période constitué d'actions ordinaires de 0,06 euro de nominal chacune sur les deux périodes	9 214 603	9 298 621
Actions propres	347 417	511 690
Total capital social après déduction des actions propres	8 867 186	8 786 931

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Structure du capital au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, la Compagnie Plastic Omnium détient 5 790 280 de ses propres actions, soit 3,77 % du capital social, contre 8 528 162, soit 5,50 % du capital, au 31 décembre 2013.

Le Conseil d'Administration du 24 octobre 2014 a décidé la réduction du capital de la Compagnie Plastic Omnium pour un montant de 84 018,06 euros, comme l'autorise la douzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014. La réduction du capital s'est faite par l'annulation de 1 400 301 actions de 0,06 euro de valeur nominale, le ramenant à 9 214 603,20 euros pour 153 576 720 actions contre 9 298 621,26 euros pour 154 977 021 actions avant l'opération.

Structure du capital au 31 décembre 2013

L'Assemblée Générale Mixte du 25 avril avait voté la division par trois de la valeur nominale de l'action Plastic Omnium. Cette opération a pris effet le 10 septembre 2013 en ramenant la valeur nominale de l'action de 0,17 euro à 0,06 euro. Cette restructuration du capital a rendu nécessaire une augmentation du capital de la Compagnie Plastic Omnium de 516 590,07 euros, par incorporation de réserves, portant le capital de 8 782 031,19 euros à 9 298 621,26 euros pour un nombre total de 154 977 021 actions.

III.2.1.2 Détail de la rubrique « Autres réserves » du tableau de « Variation des capitaux propres du Groupe »

En milliers d'euros	Comptes de Gestion					
	Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	Instruments dérivés qualifiés de couverture de taux	Instruments dérivés qualifiés de couverture de change	Ajustements à la juste valeur des immobilisations corporelles	Résultats accumulés non distribués et autres réserves	Part du Groupe
Au 31 décembre 2012	(31 394)	(13 430)	(207)	16 726	584 312	556 007
Variation de l'exercice 2013	8 630	6 127	626	–	125 968	141 351
Au 31 décembre 2013	(22 764)	(7 303)	419	16 726	710 280	697 358
Variation de l'exercice 2014	(16 180)	3 159	(468)	1 430	133 357	121 298
Au 31 décembre 2014	(38 944)	(4 144)	(49)	18 156	843 637	818 656

III.2.1.3 Détail de la rubrique « Variation de périmètre » du tableau de « Variation des capitaux propres du Groupe »

En milliers d'euros	Comptes de Gestion		
	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Rachat par le groupe Plastic Omnium des 40 % de participations détenues par Xiétong dans la filiale Plastic Omnium Composites Jiangsu Co. Ltd	(8 074)	(8 615)	(16 689)
Versement d'un complément de prix sur la participation de la filiale HBPO Germany GmbH	(25)	-	(25)
Cession de la société Inergy Via Plastiran au Moyen-Orient (cette société n'était pas détenue à 100 %)	30	(30)	-
Augmentation de capital de la société DSK Plastic Omnium BV (souscription à une augmentation de capital)	-	9	9
Diverses variations	5	(5)	-
Variation de périmètre au 31 décembre 2013	(8 064)	(8 641)	(16 705)
Ajustement du bilan d'entrée des activités de réservoirs à essence de Ford aux États-Unis acquises en 2011	(1 469)	-	(1 469)
Cession de la participation de 50 % du groupe Plastic Omnium dans la société suisse Signal AG	(14 500)	(7 013)	(21 513)
Variation de périmètre au 31 décembre 2014	(15 969)	(7 013)	(22 982)

III.2.2 Provisions

En milliers d'euros	Comptes de Gestion								
	31 décembre 2013	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Reclassements	Écart actuariel	Variations de périmètre	Écarts de conversion	31 décembre 2014
Garanties clients	10 579	11 316	(7 512)	(3 352)	(1 302)	-	-	66	9 796
Réorganisations*	16 750	12 720	(11 859)	(299)	-	-	-	(15)	17 297
Provisions pour impôts et risque fiscal	6 465	1 856	(2 161)	(32)	-	-	-	(11)	6 117
Risques sur contrats**	14 325	33 118	(6 661)	(9 094)	1 536	-	-	17	33 241
Provision pour litiges	5 135	508	(913)	(172)	-	-	-	164	4 722
Autres***	10 768	6 048	(10 231)	(1 081)	(234)	-	(694)	106	4 683
Provisions	64 022	65 566	(39 336)	(14 030)	-	-	(694)	327	75 856
Provisions pour engagements de retraite et assimilés****	66 506	5 748	(3 490)	-	-	22 689	631	3 386	95 472
Total	130 528	71 315	(42 826)	(14 030)	-	22 689	(63)	3 713	171 328

* Les dotations de la période concernent essentiellement le pôle Automobile pour le site de Compiègne-Laval en France, dont la réorganisation démarrée l'année dernière se poursuit, et le site de Saint-Désirat en France.

** Les dotations de la période portent essentiellement sur des risques liés à des contrats déficitaires, des pertes à terminaison sur des contrats de développement et divers risques sur contrats du pôle Automobile.

*** La rubrique « Autres » est composée de montants individuellement non significatifs.

**** L'écart actuariel correspond à la baisse des taux sur les zones Euro et États-Unis ainsi qu'au changement de la table de mortalité aux États-Unis.

En milliers d'euros	Comptes de Gestion							31 décembre 2013
	31 décembre 2012	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Reclassements	Écart actuariel	Écarts de conversion	
Garanties clients	9 962	7 864	(3 809)	(4 522)	1 144	-	(60)	10 579
Réorganisations*	27 911	16 183	(21 314)	(6 349)	414	-	(95)	16 750
Provisions pour impôts et risque fiscal	4 249	3 119	(504)	-	(132)	-	(267)	6 465
Risques sur contrats	4 850	14 562	(5 729)	(786)	1 428	-	-	14 325
Provision pour litiges	8 342	1 680	(2 109)	(1 167)	(1 298)	-	(313)	5 135
Autres**	9 893	8 154	(3 235)	(2 338)	(1 556)	-	(150)	10 768
Provisions	65 207	51 562	(36 700)	(15 162)	-	-	(885)	64 022
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	80 352	6 149	(3 595)	-	-	(14 626)	(1 774)	66 506
Total	145 559	57 711	(40 295)	(15 162)	-	(14 626)	(2 659)	130 528

* Les provisions concernaient essentiellement les sites suivants du pôle Automobile : Eisenach-Thuringe en Allemagne, Compiègne-Laval et Saint-Désirat en France et Herentals en Belgique.

** La rubrique « Autres » était composée de montants individuellement non significatifs.

III.2.3 De l'endettement financier brut à l'endettement financier net

En milliers d'euros	Comptes de Gestion					
	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Dettes financières sur contrats de location financement	8 681	3 191	5 490	13 222	6 518	6 704
Emprunts obligataires et bancaires	990 521	94 331	896 190	975 557	80 342	895 215
<i>dont émission obligataire en 2013</i>	503 187	8 507	494 680	502 297	8 507	493 790
<i>dont émission obligataire privée « Euro PP »</i>	248 281	504	247 777	247 774	504	247 270
<i>dont placement privé « Schuldschein »</i>	119 000	-	119 000	119 000	-	119 000
<i>dont lignes bancaires</i>	120 053	85 320	34 733	106 486	71 331	35 155
Emprunts et dettes financières	999 202	97 522	901 680	988 779	86 860	901 919
Autres dettes financières en courant	17	17	-	163	163	-
Instruments financiers de couverture passifs	16 658	16 658	-	9 980	9 980	-
Total des emprunts et dettes (B)	1 015 877	114 197	901 680	998 922	97 003	901 919
Actifs disponibles à la vente – Fonds FMEA 2	(1 372)	-	(1 372)	(1 524)	-	(1 524)
Autres actifs financiers	(76 725)	(31 213)	(45 512)	(95 246)	(36 496)	(58 750)
<i>dont créances financières en non courant</i>	(15 073)	-	(15 073)	(23 042)	-	(23 042)
<i>dont créances de financement clients</i>	(61 653)	(31 213)	(30 440)	(72 204)	(36 496)	(35 708)
Autres créances financières en courant	(7 117)	(7 117)	-	(2 856)	(2 856)	-
Instruments financiers de couverture actifs	(374)	(374)	-	(1 192)	(1 192)	-
Total des créances financières (C)	(85 588)	(38 704)	(46 884)	(100 819)	(40 544)	(60 274)
Endettement brut (D) = (B) + (C)	930 289	75 493	854 796	898 103	56 459	841 645
Trésorerie et équivalents de trésorerie	604 825	604 825	-	549 120	549 120	-
Banques créditrices ou concours bancaires courants	(4 148)	(4 148)	-	(6 216)	(6 216)	-
Trésorerie nette du tableau de flux de trésorerie (A)	(600 677)	(600 677)	-	(542 904)	(542 904)	-
Endettement financier net (E) = (D) + (A)	329 612	(525 184)	854 796	355 199	(486 445)	841 645

III.2.4 Dettes d'exploitation et autres dettes

III.2.4.1 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	Comptes de Gestion	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Dettes fournisseurs	841 657	802 071
Dettes sur immobilisations	74 444	63 028
Total	916 101	865 099

III.2.4.2 Autres dettes d'exploitation

En milliers d'euros	Comptes de Gestion	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Dettes sociales	127 370	119 166
Dettes fiscales – Impôt sur les sociétés	31 378	22 728
Dettes fiscales hors impôt sur les sociétés	57 695	41 760
Autres créditeurs	146 308	126 852
Avances clients	230 357	189 922
Total	593 108	500 428

III.2.4.3 Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'exploitation par devises

En milliers de devises	Comptes de Gestion					
	Dettes au 31 décembre 2014			Dettes au 31 décembre 2013		
	Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
EUR Euro	679 492	679 492	45 %	725 511	725 511	53 %
USD Dollar américain	383 876	316 182	21 %	350 649	254 259	19 %
CNY Yuan chinois	1 660 796	220 387	15 %	1 363 500	163 311	12 %
GBP Livre sterling	72 839	93 515	6 %	44 620	53 520	4 %
BRL Réal brésilien	90 831	28 202	2 %	80 059	24 576	2 %
Autres Autres devises		171 431	11 %		144 351	10 %
Total		1 509 209	100 %		1 365 528	100 %
<i>dont :</i>						
• Dettes et comptes rattachés		916 101	61 %		865 099	63 %
• Autres dettes		593 108	39 %		500 428	37 %

Le Groupe n'effectue aucun test de sensibilité sur les variations de devises pour les raisons suivantes :

- au 31 décembre 2014, près de la moitié des dettes fournisseurs et comptes rattachés est en euro ;
- l'exposition nette par devises (Créances clients – Dettes fournisseurs) n'est pas significative. Pour les « Créances clients », voir la note III.1.6.2.

IV Gestion du capital et des risques de marché – Comptes de Gestion

IV.1 Gestion du capital

Au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, le «gearing» s'établit à :

En milliers d'euros	Comptes de Gestion	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Endettement financier net*	329 612	355 199
Capitaux propres et assimilés (dont les subventions en non courant)	1 110 212	944 145
Taux d'endettement du Groupe ou gearing	29,69 %	37,62 %

* Voir la note III.2.3 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

IV.2 Risques crédits

Les risques crédits couvrent les risques clients et les risques de contreparties bancaires.

IV.2.1 Risques clients

L'encours du compte « Créances clients et comptes rattachés » du Groupe présente des retards de paiement à hauteur de 7 % de l'encours total au 31 décembre 2014 comme au 31 décembre 2013. L'encours total s'analyse comme suit :

Balance âgée des créances nettes

31 décembre 2014 En milliers d'euros	Comptes de Gestion								
	Total en cours	Sous-total non échu	Sous-total échu	< 1 mois	1-2 mois	2-4 mois	4-6 mois	6-12 mois	> 12 mois
Automobile	554 085	521 760	32 325	16 821	3 218	4 120	595	6 178	1 393
Environnement	43 356	32 632	10 724	5 362	1 521	712	267	367	2 495
Éléments non affectés	15 010	14 880	130	108	–	–	–	–	22*
Total	612 451	569 272	43 179	22 291	4 739	4 832	862	6 545	3 910

31 décembre 2013 En milliers d'euros	Comptes de Gestion								
	Total en cours	Sous-total non échu	Sous-total échu	< 1 mois	1-2 mois	2-4 mois	4-6 mois	6-12 mois	> 12 mois
Automobile	518 837	494 142	24 695	11 658	4 029	1 452	2 041	2 479	3 036
Environnement	68 994	52 241	16 753	7 527	4 570	1 348	586	397	2 325
Éléments non affectés	3 148	3 107	41	–	–	–	–	–	41*
Total	590 979	549 490	41 489	19 185	8 599	2 800	2 627	2 876	5 402

* Cette position correspond à des créances vis-à-vis de sociétés cédées et définitivement reconnues en créances vis-à-vis de tiers externes.

Le risque de non-recouvrement des créances clients est faible et porte sur un montant peu significatif de créances de plus de douze mois.

IV.2.2 Risques de contreparties bancaires

Le Groupe place ses excédents de trésorerie auprès de banques de première catégorie et/ou dans des titres de premier rang.

IV.3 Risque de liquidité par maturité

Le risque de liquidité par maturité est fait sur la base des flux de trésorerie contractuels non actualisés des actifs et des passifs financiers. L'analyse du risque de liquidité fait ressortir ce qui suit :

Au 31 décembre 2014

En milliers d'euros	Comptes de Gestion			
	31 décembre 2014	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	1 841	–	1 841	–
Autres actifs financiers	15 072	–	15 048	24
Créances de financement clients*	63 264	31 456	31 387	421
Créances clients et comptes rattachés**	612 451	608 541	3 910	–
Autres créances financières – Courant	7 207	7 207	–	–
Instruments financiers de couverture	374	374	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	604 825	604 825	–	–
Total actifs financiers	1 305 034	1 252 403	52 186	445
Passifs financiers				
Emprunts et dettes financières – Non courant***	1 045 106	27 668	505 359	512 080
Découverts bancaires	4 148	4 148	–	–
Emprunts et dettes financières – Courant****	101 295	101 295	–	–
Autres dettes financières – Courant	17	17	–	–
Instruments financiers de couverture	16 658	16 658	–	–
Fournisseurs et comptes rattachés	916 101	916 101	–	–
Total passifs financiers	2 083 326	1 065 887	505 359	512 080
Actifs et passifs financiers – Nets	(778 292)	186 516	(453 173)	(511 635)

Au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	Comptes de Gestion			
	31 décembre 2013	< 1 an	1 – 5 ans	> 5 ans
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	1 803	–	1 803	–
Autres actifs financiers*	23 407	–	23 388	19
Créances de financement clients*	75 038	36 816	37 427	795
Créances clients et comptes rattachés**	590 979	585 577	5 402	–
Autres créances financières – Courant	2 856	2 856	–	–
Instruments financiers de couverture	1 192	1 192	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	549 120	549 120	–	–
Total actifs financiers	1 244 395	1 175 561	68 020	814
Passifs financiers				
Emprunts et dettes financières – Non courant***	1 076 285	28 189	521 567	526 529
Découverts bancaires	6 216	6 216	–	–
Emprunts et dettes financières – Courant****	90 023	90 023	–	–
Autres dettes financières – Courant	163	163	–	–
Instruments financiers de couverture	9 980	9 980	–	–
Fournisseurs et comptes rattachés	865 099	865 099	–	–
Total passifs financiers	2 047 766	999 670	521 567	526 529
Actifs et passifs financiers – Nets	(803 371)	175 891	(453 547)	(525 715)

* Rubriques présentées pour leurs montants non actualisés.

** Le poste « Créances Clients et comptes rattachés » compte un montant de 43 179 milliers d'euros au 31 décembre 2014 en retard de paiement, contre 41 489 milliers d'euros au 31 décembre 2013. Voir la note IV.2.1 sur les « Risques clients ».

*** La rubrique « Emprunts et dettes financières – Non courant » inclut les montants des emprunts en non courant au bilan ainsi que les intérêts sur la durée restante des emprunts et dettes financières.

**** La rubrique « Emprunts et dettes financières – Courant » inclut les montants des emprunts en courant au bilan ainsi que les intérêts à horizon d'un an.

V Informations Complémentaires – Comptes de gestion

V.1 Effectifs de fin d'année

Effectifs	Comptes de Gestion						
	Décembre 2014			Décembre 2013			Évolution sous-total
	Hors intérimaires	Intérimaires	Total	Hors intérimaires	Intérimaires	Total	
France	4 507	726	5 233	4 692	742	5 434	-4 %
%	25,7 %	17,0 %	24,0 %	26,1 %	18,1 %	24,6 %	
Europe hors France	5 437	1 267	6 704	5 439	1 231	6 670	1 %
%	31,0 %	29,6 %	30,7 %	30,3 %	30,1 %	30,2 %	
Amérique du Nord	3 243	577	3 820	3 129	525	3 654	5 %
%	18,5 %	13,5 %	17,5 %	17,4 %	12,8 %	16,6 %	
Asie et Amérique du Sud*	4 354	1 713	6 067	4 711	1 598	6 309	-4 %
%	24,8 %	40,0 %	27,8 %	26,2 %	39,0 %	28,6 %	
Total	17 541	4 283	21 824	17 971	4 096	22 067	-1 %

* La zone « Asie et Amérique du Sud » inclut la Turquie, l'Afrique du Sud et le Maroc.

4 Notes relatives au compte de résultat

4.1 Détail des frais de Recherche & Développement

Le pourcentage des frais de Recherche et de Développement est exprimé par rapport au montant des produits des activités ordinaires.

En milliers d'euros	2014	%	2013 retraité ^(u)	%
Frais de Recherche & Développement	(256 763)	-5,8 %	(235 345)	-5,4 %
Frais de Recherche & Développement activés ou cédés	152 728	3,4 %	127 681	2,9 %
Frais de Recherche & Développement nets	(104 035)	-2,4 %	(107 664)	-2,5 %

4.2 Coûts des biens et des services vendus, frais de développement, commerciaux et administratifs

En milliers d'euros	2014	2013 retraité ^(u)
Inclus dans le coût des biens et services vendus		
Coûts des consommations (achats-variations de stocks)*	(2 747 510)	(2 710 470)
Sous-traitance directe de production	(10 899)	(11 691)
Énergie et fluides	(78 781)	(81 317)
Salaires, charges et avantages du personnel	(452 607)	(456 018)
Autres coûts de production	(282 890)	(274 154)
Produits de cession de parcs de bacs en location simple**	998	2 111
Valeur nette comptable des parcs de bacs en location simple**	(732)	(1 801)
Amortissements	(115 983)	(109 824)
Provisions	(16 637)	(5 440)
Total	(3 705 041)	(3 648 604)
Inclus dans les frais de Recherche & Développement		
Salaires, charges et avantages du personnel	(125 391)	(120 344)
Amortissements des frais de développement activés	(56 013)	(57 005)
Autres	77 369	69 685
Total	(104 035)	(107 664)
Inclus dans les frais commerciaux		
Salaires, charges et avantages du personnel	(36 976)	(35 848)
Amortissements et provisions	(274)	(773)
Autres	(20 047)	(17 932)
Total	(57 297)	(54 553)
Inclus dans les frais administratifs		
Salaires, charges et avantages du personnel	(110 286)	(106 367)
Autres frais administratifs	(79 579)	(72 010)
Amortissements	(8 806)	(7 076)
Provisions	(605)	(310)
Total	(199 276)	(185 763)

* Dont dotations, reprises et provisions pour dépréciation sur stocks d'un montant de :

- -1 078 milliers d'euros en 2014 ;
- -2 727 milliers d'euros en 2013.

** Voir la rubrique « Résultat sur cessions des immobilisations » dans la note 4.5 « Autres produits et charges opérationnels ».

4.3 Frais de personnel

En milliers d'euros	2014	2013 retraité ^(M)
Salaires et traitements	(536 711)	(529 511)
Charges sociales	(149 722)	(155 509)
Participation des salariés	(10 052)	(9 959)
Rémunération sur base d'actions	(2 354)	(2 060)
Coûts des engagements de retraites et obligations similaires	(661)	(625)
Autres charges de personnel	(25 759)	(20 914)
Total des frais de personnel hors frais des intérimaires	(725 259)	(718 578)
Coût du personnel intérimaire	(87 231)	(71 613)
Total des frais de personnel	(812 490)	(790 191)

4.4 Amortissement des actifs incorporels acquis

Cette rubrique correspond aux impacts récurrents liés à la comptabilisation du prix d'acquisition des 50 % d'Inergy Automotive Systems (acquisition 2010) et des activités de réservoirs à essence de Ford aux États-Unis (acquisition 2011).

En milliers d'euros	2014	2013 retraité ^(M)
Amortissement des marques	(350)	(350)
Amortissements des contrats clients	(17 947)	(18 348)
Total des amortissements des actifs incorporels acquis	(18 297)	(18 698)

4.5 Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	2014	2013 retraité ^(M)
Résultats sur cessions d'immobilisations ^(a)	(1 325)	(4 560)
Coûts de pré démarrage de nouvelles usines	(623)	(1 506)
Coûts d'adaptation des effectifs ⁽¹⁾	(22 418)	(17 587)
Dépréciation d'actifs non courants ⁽²⁾	(1 322)	(103)
Provisions pour charges	(1 525)	(277)
Litiges ⁽³⁾	64	(481)
Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation ⁽⁴⁾	(6 695)	(9 199)
Impact des croissances externes : honoraires et coûts annexes ⁽⁵⁾	46	(689)
Autres ⁽⁶⁾	(839)	(3 391)
Total des produits et charges opérationnels	(34 637)	(37 793)
· dont total produits	3 373	773
· dont total charges	(38 010)	(38 566)

Sur l'exercice 2014 :

- Coûts d'adaptation des effectifs : ils concernent principalement, le Pôle Automobile pour le site de Compiègne-Laval en France, dont la réorganisation démarrée l'année dernière se poursuit et le Pôle Environnement pour le site de Neustadt en Allemagne.
- Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation : en 2014, les pertes de change concernent le Pôle Systèmes à carburant du secteur Automobile à 90 % et le Pôle Auto Extérieur du secteur Automobile à 10 %. Elles portent sur les transactions liées à l'exportation. Voir la note 6.5 sur le « Risque de change » qui rappelle que les filiales du Groupe doivent prendre (soit localement, soit auprès de la trésorerie du Groupe) des couvertures sur le marché des changes à terme.
- La rubrique « Autres » : elle comprend des montants divers non significatifs.

Sur l'exercice 2013 retraité^(M) :

- Coûts d'adaptation des effectifs : le montant de cette rubrique correspond à la charge (charges réelles et provisions dotées en 2013) nette des reprises de provisions constituées précédemment au titre de la fermeture de sites. Les coûts concernent principalement les sites du pôle Automobile d'Herentals en Belgique, d'Eisenach-Thuringe en Allemagne, de Compiègne-Laval et Saint-Désirat en France.
- Dépréciations d'actifs non courants : montants divers non significatifs en 2013.
- Litiges : montants divers non significatifs en 2013.
- Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation : en 2013, les pertes de change concernent le pôle Systèmes à carburant du secteur Automobile à 67 % et le Pôle « Auto Extérieur » du secteur Automobile à 32 %. Elles portent sur les transactions liées à l'exportation. Voir la note 6.5 sur le « Risque de change » qui rappelle que les filiales de la Compagnie Plastic Omnium doivent prendre (soit localement, soit auprès de la trésorerie de la Compagnie Plastic Omnium) des couvertures sur le marché des changes à terme.
- Impact des croissances externes : néant en 2013.
- La rubrique « Autres » : cette rubrique comprend principalement, des coûts de transferts d'immobilisations de sites fermés pour un montant de -2 588 milliers d'euros, des non-recouvrables pour -2 814 milliers d'euros, et des indemnités reçues dans le cadre de l'utilisation illégale d'un brevet Plastic Omnium (technologie de soufflage) pour +2 065 milliers d'euros.

(a) Résultat sur cessions d'immobilisations

Le montant des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le tableau de flux de trésorerie se compose du montant en produits sur cession d'immobilisations dans « Les autres produits et charges opérationnels » et du montant des produits de cessions des bacs en location simple (voir note 4.2).

Le montant de la plus ou moins-value sur cession d'actifs immobilisés dans le tableau de flux de trésorerie se compose du montant en résultats sur cessions d'immobilisations dans « Les autres produits et charges opérationnels » et du résultat de cessions des bacs en location simple (voir note 4.2). Le détail est ci-après :

En milliers d'euros	2014		2013 retraité ^(u)	
	Produits de cessions	Résultat de cessions	Produits de cessions	Résultat de cessions
Cessions de parcs de bacs en résultat courant	998	266	2 111	310
Total sur cessions de parcs de bacs en courant (voir la note 4.2)	998	266	2 111	310
Cessions d'immobilisations incorporelles	3 559	(113)	2 059	(40)
Cessions d'immobilisations corporelles*	7 521	(425)	5 325	(4 450)
Cessions des actifs disponibles à la vente**	–	–	1 242	(12)
Total sur cessions d'immobilisations en non courant hors immobilisations financières (voir tableau ci-dessus)	11 080	(538)	8 626	(4 502)
Cessions d'immobilisations financières***	16 610	(786)	86	(58)
Total sur cessions d'immobilisations financières (voir tableau ci-dessus)	16 610	(786)	86	(58)
Total	28 688	(1 058)	10 823	(4 250)

2014 :

*** L'intégralité du montant en produit de cession d'immobilisation financière correspond au prix de cession de la participation de 50 % dans la société Signal AG.

2013 :

* Le résultat net sur les cessions d'immobilisations corporelles correspondait à des pertes sur cessions et aux mises au rebut à hauteur de :

- -2 365 milliers d'euros pour le démantèlement du site de Herentals en Belgique ;
- -1 783 milliers d'euros pour le démantèlement du site de d'Eisenach-Thuringe en Allemagne.

** Voir la note 2.6 « Actifs et passifs destinés à être cédés » des Comptes Consolidés 2013 sur la cession du site de « Blenheim » de la société « Inergy Automotive Systems Canada Inc. » du Pôle Automobile.

4.6 Résultat financier

En milliers d'euros	2014	2013 retraité ^(u)
Charges de financement	(39 252)	(37 370)
Charges financières sur les engagements de retraite*	(2 429)	(2 702)
Commissions de financement	(9 563)	(8 929)
Charges de financement	(51 244)	(49 001)
Résultat de change sur opérations de financement	3 074	(3 628)
Résultat sur instruments de couverture de taux d'intérêt et de change**	(15 062)	(6 141)
Autres	(1 062)	(48)
Autres produits et charges financiers	(13 050)	(9 817)
Total	(64 294)	(58 818)

* Voir la note 5.2.6.5 sur les « Charges financières nettes sur engagements de retraite ».

** Voir la note 5.2.8.1.3 sur les « Impacts des couvertures sur le compte de résultat ».

4.7 Quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises

En milliers d'euros	% d'intégration	2014	2013 retraité ^(u)
JV HBPO GmbH et ses filiales et sous-filiales	33,33 %	10 999	10 386
JV Yanfeng Plastic Omnium et ses filiales	49,95 %	17 398	11 242
B.P.O. AS	49,98 %	10 030	9 173
Signal AG	50,00 %	1 158	863
JV Valeo Plastic Omnium (SNC et SL)	50,00 %	(8)	(43)
Plastic Recycling	50,00 %	(256)	(448)
Total quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises		39 321	31 173

4.8 Impôt sur le résultat

4.8.1 Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2014	2013 retraité ⁽¹⁾
Impôt exigible	(80 390)	(63 824)
Charges (ou produits) d'impôt exigible	(74 802)	(62 648)
Charges (ou produits) relatifs aux éléments non courants	(5 588)	(1 176)
Impôt différé	16 222	6 906
Charges (ou produits) résultant de la naissance et du renversement des différences temporaires	15 950	3 340
Charges (ou produits) résultant d'une variation des taux d'impôts ou d'un assujettissement à des impôts nouveaux	272	3 566
Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat consolidé	(64 168)	(56 918)

4.8.2 Analyse de la charge d'impôt – Preuve d'impôt

L'analyse de la charge d'impôt fait ressortir les éléments suivants :

Analyse de l'impôt	2014	2013 retraité ⁽¹⁾
Résultat du Groupe avant impôt et quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises (A) (en milliers d'euros)	254 328	223 258
Charge nette réelle d'impôt comptabilisée au compte de résultat (B) (en milliers d'euros)	(64 168)	(56 918)
Taux d'impôt effectif (C) = (B)/(A) (en %)	-25,2 %	25,5 %
Taux d'impôt applicable en France (D) (en %)	38 %	38 %
Charge théorique d'impôt (E) = (A)* (D) (en milliers d'euros)	96 645	(84 838)
Écart (F) = Charge nette réelle d'impôt (B) – Charge théorique d'impôt (E) (en milliers d'euros)	32 477	27 920

Décomposition de l'écart entre la charge nette réelle et la charge théorique d'impôt (F)	Montants	%	Montants	%
Crédits d'impôts et autres économies fiscales	22 636	8,9 %	15 283	6,8 %
Différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	(4 651)	-1,8 %	(3 590)	-1,6 %
Reconnaissance et/ou utilisation de déficits reportables et autres impôts différés	(6 046)	-2,4 %	(7 379)	-3,3 %
Effet sur les impôts différés à l'ouverture d'un changement de taux d'impôt	272	0,1 %	5 651	2,5 %
Incidence des taux d'impôts plus ou moins élevés dans d'autres pays	18 407	7,2 %	14 494	6,5 %
Autres	1 859	0,7 %	3 461	1,5 %
Total (F)	32 477	12,8 %	27 920	12,5 %

Le taux d'impôt effectif du Groupe est de 25,23 % en 2014 (25,5 % pour l'exercice 2013). À l'exception de l'effet de passage en 2013 du taux d'impôt français de 35 % à 38 %, les éléments qui permettent d'arriver à ce taux d'impôt restent relativement stables.

Au 31 décembre 2014, l'impôt comptabilisé est une charge de 64 millions d'euros (contre 57 millions d'euros en 2013) pour un impôt théorique de 97 millions d'euros (contre 85 millions d'euros en 2013), sur la base d'un taux d'impôt de 38 % en 2014 (taux identique en 2013).

L'écart entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique s'explique :

- pour 18 millions d'euros (15 millions d'euros en 2013) par l'incidence de taux d'impôts plus favorables, notamment dans les pays d'Europe (Espagne, Grande Bretagne, Slovaquie et Pologne) et d'Asie (Chine, Thaïlande) ;
- pour 23 millions d'euros (15 millions d'euros en 2013) par une utilisation de réductions spécifiques d'impôts ou de crédits d'impôts principalement aux États-Unis, en Asie et en France ;
- et pour -6 millions d'euros (-7 millions d'euros en 2013) par l'effet des déficits ou autres actifs générés dans l'année mais non reconnus, net de ceux antérieurement non activés mais utilisés ou reconnus dans l'année.

4.9 Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle

Le résultat net des participations ne donnant pas le contrôle correspond à la part des partenaires minoritaires dans le résultat des sociétés contrôlées par le Groupe et consolidées par intégration globale. Il se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2014	2013 retraité ⁽¹⁾
Plastic Omnium Composites Jiangsu Co. Ltd	–	(138)
Inergy Automotive Systems Manufacturing (Beijing) Co. Ltd	4 175	3 444
Inergy Automotive Systems Manufacturing India Pvt Ltd	559	331
RMS Rotherm Maschinenbau GmbH	195	152
DSK Plastic Omnium Inergy	86	558
DSK Plastic Omnium BV	(86)	(46)
Total des participations ne donnant pas le contrôle	4 929	4 302

4.10 Résultat net par action et Résultat net dilué par action

Résultat net – Part revenant au Groupe	2014	2013 retraité ⁽¹⁾
Résultat net par action de base, en euros	1,52	1,32
Résultat net par action dilué, en euros	1,49	1,28
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en fin de période	154 731 489	154 977 021
Actions propres	(7 158 328)	(8 420 245)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires avant dilution	147 573 161	146 556 776
Effet des instruments dilutifs (options d'achat d'actions)	3 092 705	4 433 717
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution	150 665 866	150 990 493
Cours moyen pondéré de l'action Plastic Omnium sur la période		
Cours moyen pondéré de l'action	21,52	15,25

5 Notes relatives au bilan

5.1 Bilan actif

5.1.1 Écarts d'acquisition

La première application des nouvelles normes de consolidation au 1^{er} janvier 2014 a conduit le Groupe à procéder à une allocation des écarts d'acquisition à chaque entité mise en équivalence au 1^{er} janvier 2013 sur la base de l'actif net des sociétés. Le montant ainsi alloué aux sociétés mises en équivalence s'élève à 43 057 milliers d'euros, dont 22 433 milliers d'euros au titre des sociétés du secteur Automobile et 20 624 milliers d'euros au titre du secteur Environnement.

Des tests de perte de valeur ont été réalisés sur les écarts d'acquisition résiduels de ces deux secteurs. Ils ont conduit le Groupe à comptabiliser au 1^{er} janvier 2013 une perte de valeur de 10 millions d'euros au titre de l'écart d'acquisition du secteur Environnement (U.G.T. Signature).

Le tableau de passage est le suivant :

Écarts d'acquisition par secteur à présenter	Comptes Consolidés au 31 décembre 2012			Ajustements		Comptes Consolidés retraités au 1 ^{er} janvier 2013 ^(*)		
	Valeur brute	Perte de valeur de la période	Valeur nette	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur brute	Perte de valeur 1 ^{re} application des nouvelles normes de consolidation	Valeur nette
Automobile	185 376	-	185 376	(22 433)	-	162 943	-	162 943
Environnement	157 188	(10 000)	147 188	(20 624)	(10 000)	136 564	(20 000)	116 564
Non affecté	2 960	-	2 960	-	-	2 960	-	2 960
Valeur au 1^{er} janvier 2013	345 525	(10 000)	335 525	(43 057)	(10 000)	302 468	(20 000)	282 468

Écarts d'acquisition	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
En milliers d'euros			
Valeur au 1^{er} janvier 2013 retraité^(*)	302 468	(20 000)	282 468
Écart d'acquisition Pulidos de Juarez SA de CV [#]	80	-	80
Ajustement de l'écart d'acquisition sur prime de contrôle DSK Plastic Omnium BV ^{##}	(18)	-	(18)
Écarts de conversion	(1 009)	-	(1 009)
Valeur au 31 décembre 2013 retraité^(*)	301 521	(20 000)	281 521
Compensation des pertes de valeurs antérieures	(20 000)	20 000	-
Écarts de conversion	3 049	-	3 049
Valeur au 31 décembre 2014	284 570	-	284 570

* Voir la note 2.2 des Comptes Consolidés 2013 « Acquisition de la société Pulidos Juarez SA de CV ».

** Voir la note 2.5 des Comptes Consolidés 2013 « Suivi des acquisitions de l'exercice 2012 » sur l'accord de partenariat Detalstroykonstruksiya.

Ci-après, la ventilation des écarts d'acquisition par secteur à présenter :

Écarts d'acquisition par secteur à présenter	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
En milliers d'euros			
Automobile	165 377	-	165 377
Environnement	119 193	-	119 193
Valeur au 31 décembre 2014	284 570	-	284 570
Automobile	162 413	-	162 413
Environnement	139 108	(20 000)	119 108
Valeur au 31 décembre 2013 retraité^(*)	301 521	(20 000)	281 521

5.1.2 Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Écarts d'acquisition	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014 retraité^(*)	281 521	26 774	17 623	212 625	72 132	1 117	611 792
Augmentations	-	71	5 353	86 639	-	634	92 697
Cessions nettes	-	-	487	(4 250)	-	-	(3 763)
Variations de périmètre (sorties)	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements	-	1 203	1 679	(4 184)	-	119	(1 183)
Dotations aux amortissements de l'exercice	-	(1 767)	(8 252)	(49 269)	(17 947)	(783)	(78 018)
Dépréciations et reprises	-	(120)	-	-	-	-	(120)
Écarts de conversion	3 049	(7)	99	9 649	1 878	215	14 883
Valeur nette au 31 décembre 2014	284 570	26 154	16 989	251 210	56 063	1 302	636 288

En milliers d'euros	Écarts d'acquisition	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2013 retraité^(*)	282 468	26 804	11 953	208 840	91 204	1 849	623 118
Augmentations	-	1 021	10 722	66 259	-	108	78 110
Cessions nettes	-	(8)	-	(2 091)	-	-	(2 099)
Variations de périmètre (entrées)*	62	-	-	-	-	-	62
Reclassements	-	797	1 869	(5 582)	-	331	(2 585)
Dotations aux amortissements de l'exercice	-	(1 711)	(6 758)	(49 994)	(18 348)	(1 118)	(77 929)
Dépréciations et reprises	-	(120)	-	-	-	-	(120)
Écarts de conversion	(1 009)	(9)	(163)	(4 807)	(724)	(53)	(6 765)
Valeur nette au 31 décembre 2013 retraité^(*)	281 521	26 774	17 623	212 625	72 132	1 117	611 792

* Voir la note 5.1.1 des comptes consolidés 2013 « Écarts d'acquisition ».

Société « DSK Plastic Omnium BV » : ajustement dans la limite d'un an après la première clôture pour -18 milliers d'euros.

Société « Pulidos Juarez SA de CV » : comptabilisation d'un écart d'acquisition de 80 milliers d'euros.

Les variations significatives sur la rubrique « Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles » sur les deux périodes 2014 et 2013 correspondent essentiellement à l'augmentation des actifs de développement de l'activité automobile.

En milliers d'euros	Écarts d'acquisition	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2014 retraité^(p)							
Coût	301 521	38 410	93 935	444 419	129 832	6 837	1 014 954
Amortissements cumulés	-	(11 391)	(76 312)	(231 794)	(57 700)	(5 720)	(382 917)
Pertes de valeur	(20 000)	(245)	-	-	-	-	(20 245)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014 retraité^(p)	281 521	26 774	17 623	212 625	72 132	1 117	611 792
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2014							
Coût	284 570	39 677	100 409	519 839	132 799	6 772	1 084 066
Amortissements cumulés	-	(13 158)	(83 420)	(268 629)	(76 736)	(5 470)	(447 413)
Pertes de valeur	-	(365)	-	-	-	-	(365)
Valeur nette au 31 décembre 2014	284 570	26 154	16 989	251 210	56 063	1 302	636 288

En milliers d'euros	Écarts d'acquisition	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2013							
Coût	302 468	36 850	82 798	413 955	130 819	7 078	973 968
Amortissements cumulés	-	(9 921)	(70 845)	(205 115)	(39 615)	(5 229)	(330 725)
Pertes de valeur	(20 000)	(125)	-	-	-	-	(20 125)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2013 retraité^(p)	282 468	26 804	11 953	208 840	91 204	1 849	623 118
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2013							
Coût	301 521	38 410	93 935	444 419	129 832	6 837	1 014 954
Amortissements cumulés	-	(11 391)	(76 312)	(231 794)	(57 700)	(5 720)	(382 917)
Pertes de valeur	(20 000)	(245)	-	-	-	-	(20 245)
Valeur nette au 31 décembre 2013 retraité^(p)	281 521	26 774	17 623	212 625	72 132	1 117	611 792

5.1.3 Immobilisations corporelles hors immeubles de placement

Les immobilisations corporelles détenues en propre ou louées concernent essentiellement les usines et les centres dédiés à la Recherche et au Développement.

Ces usines et centres de Recherche & Développement en nombre, par zone géographique, se répartissent comme suit :

Nombre d'usines et centres de Recherche & Développement	31 décembre 2014	31 décembre 2013
En unité		
Europe de l'Ouest	52	56
Europe de l'Est	15	15
Amérique du Nord	17	18
Asie	39	34
Amérique du Sud	7	7
Afrique	2	2
Total	132	132
dont total des usines gérées en joint-venture	33	31

Les répartitions des actifs sur les deux périodes sont telles qu'aucun site usine ne représente une part significative du total des actifs corporels sur chaque période.

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Constructions réévaluées	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours		Autres immob. corporelles	Total
					Transférées en « Immeuble de placement »	Transférées en « Immobilisations d'exploitation »		
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014 retraité^(a)	68 068	245 908	13 745	304 879	(996)	149 692	109 846	891 142
Augmentations*	697	50 722	-	26 456	-	110 133	18 956	206 964
Cessions	-	(167)	-	(3 700)	-	-	(4 720)	(8 587)
Reclassements**	8 195	38 247	2 496	48 796	996	(113 199)	15 652	1 183 [#]
Ajustement à la juste valeur	-	2 306	-	-	-	-	-	2 306
Dépréciations et reprises	-	-	-	34	-	-	18	52
Dotations aux amortissements de l'exercice***	(820)	(17 876)	(1 505)	-67 062	-	-	(35 132)	(122 395)
Écarts de conversion	977	11 336	-	14 980	-	7 552	2 960	37 805
Valeur nette au 31 décembre 2014	77 117	330 476	14 736	324 383	-	154 178	107 580	1 008 470

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Constructions réévaluées	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours		Autres immob. corporelles	Total
					Transférées en « Immeuble de placement »	Transférées en « Immobilisations d'exploitation »		
Valeur nette au 1^{er} janvier 2013 retraité^(a)	57 596	246 410	13 745	269 960	-	139 915	107 254	834 880
Augmentations*	9 146	16 282	-	29 719	-	126 250	28 356	209 753
Cessions	(176)	(1 530)	-	(7 292)	-	-	(2 630)	(11 628)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements	3 717	9 045	-	87 444	(996)	(110 988)	13 364	1 586 [#]
Augmentation et diminution résultant des réévaluations	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations et reprises	(6)	535	-	135	-	-	23	687
Dotations aux amortissements de l'exercice	(652)	(17 567)	-	(65 607)	-	-	(31 198)	(115 024)
Écarts de conversion	(1 557)	(7 267)	-	(9 480)	-	(5 485)	(5 323)	(29 112)
Valeur nette au 31 décembre 2013 retraité^(a)	68 068	245 908	13 745	304 879	(996)	149 692	109 846	891 142

* Inst. tech. mat. & out. : installations techniques, matériels et outillages.

** Immob. : immobilisations.

* Au 31 décembre 2014, les investissements corporels qui figurent dans le « Tableau de flux de trésorerie » correspondent au montant des augmentations des immobilisations corporelles hors immeubles de placement pour 206 964 milliers d'euros contre 209 753 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

** Dont un reclassement des « Constructions » à « Constructions réévaluées » pour 2 119 milliers d'euros au titre de 2013.

*** Dont un reclassement de dotations aux amortissements des « Constructions » à dotations aux amortissements des « Constructions réévaluées » pour 745 milliers d'euros au titre de 2013.

Au 31 décembre 2014, le solde net d'un montant de 1 183 milliers d'euros s'explique par des reclassements en « Immobilisations incorporelles ». Au 31 décembre 2013, le solde net d'un montant de 1 586 milliers d'euros se répartissait comme suit :

- -996 milliers d'euros reclassés en « Immeubles de placement » ;
- et + 2 582 milliers d'euros réintégrés des « Immobilisations incorporelles ».

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2014 retraité^(a)						
Valeur brute	74 445	438 312	1 128 789	148 696	396 135	2 186 377
Amortissements	(6 371)	(178 659)	(823 788)	-	(286 249)	(1 295 067)
Pertes de valeur	(6)	-	(122)	-	(40)	(168)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014 retraité^(a)	68 068	259 653	304 879	148 696	109 846	891 142
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2014						
Valeur brute	84 369	557 961	1 223 536	154 178	411 705	2 431 749
Amortissements	(7 245)	(212 749)	(899 065)	-	(304 102)	(1 423 161)
Pertes de valeur	(7)	-	(88)	-	(23)	(118)
Valeur nette au 31 décembre 2014	77 117	345 212	324 383	154 178	107 580	1 008 470

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2013 retraité^(a)						
Valeur brute	63 529	427 317	1 072 902	139 915	407 727	2 111 390
Amortissements	(5 933)	(166 606)	(801 653)	-	(300 228)	(1 274 420)
Pertes de valeur	-	(556)	(1 289)	-	(245)	(2 090)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2013 retraité^(a)	57 596	260 155	269 960	139 915	107 254	834 880
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2013 retraité^(a)						
Valeur brute	74 445	438 312	1 128 789	148 696	396 135	2 186 377
Amortissements	(6 371)	(178 659)	(823 788)	-	(286 249)	(1 295 067)
Pertes de valeur	(6)	-	(122)	-	(40)	(168)
Valeur nette au 31 décembre 2013 retraité^(a)	68 068	259 653	304 879	148 696	109 846	891 142

* Inst. tech. mat. & out. : installations techniques, matériels et outillages.

* Immob. : immobilisations.

Immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de location simple bailleur

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ^(a)
Valeur brute	64 205	63 593
Amortissements nets cumulés	(45 312)	(44 724)
Provisions nettes cumulées	(20)	(40)
<i>Dont amortissements au titre de l'exercice</i>	(4 666)	(4 952)
<i>Dont provisions au titre de l'exercice</i>	20	(40)
Valeur nette des amortissements et provisions	18 873	18 829

Ces immobilisations correspondent aux parcs de conteneurs loués par le pôle Environnement à ses clients pour les contrats non qualifiés de location financement.

Paievements minimaux à recevoir au titre des contrats de location simples et/ou de maintenance non résiliables

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ^(a)
À moins d'un an	56 772	57 416
À plus d'un an et à moins de cinq ans	115 722	136 956
À plus de cinq ans	69 290	67 745
Total	241 784	262 117

Immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de location-financement preneur

Ces immobilisations, incluses dans les précédents tableaux (de cette même note) sur les immobilisations corporelles, correspondent à des usines, des centres de Recherche & Développement et des matériels de production industriels.

Évolution des valeurs immobilisées des actifs faisant l'objet de contrats de location financement preneur :

En milliers d'euros	Terrains et constructions	Installations techniques matériels et outillages	Total
Valeur brute au 31 décembre 2014	36 412	14 880	51 292
Amortissements et provisions cumulés au 31 décembre 2014	(24 513)	(6 379)	(30 892)
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2014*	11 899	8 501	20 400
Valeur brute au 31 décembre 2013 retraité ^(u)	34 460	26 299	60 759
Amortissements et provisions cumulés au 31 décembre 2013 retraité ^(u)	(21 355)	(15 518)	(36 873)
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2013 retraité^{(u)*}	13 105	10 781	23 886

* Voir la note 3.3 « Immobilisations corporelles » (hors immeubles de placement) par catégories.

Évolution des paiements et des valeurs actualisées relatifs aux actifs faisant l'objet des contrats de location financement preneur :

En milliers d'euros	Paiements minimaux au 31 décembre 2014	Valeurs actualisées au 31 décembre 2014*
À moins d'un an	3 039	3 191
À plus d'un an et à moins de cinq ans	5 333	5 490
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2014*	8 372	8 681

En milliers d'euros	Paiements minimaux au 31 décembre 2013 retraité ^(u)	Valeurs actualisées au 31 décembre 2013* retraité ^(u)
À moins d'un an	5 497	6 518
À plus d'un an et à moins de cinq ans	7 111	6 704
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2013 retraité^{(u)*}	12 608	13 222

* Voir la note 5.2.7.4 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

5.1.4 Immeubles de placement

Le poste « Immeubles de placement » a évolué sur les deux dernières années comme suit :

En milliers d'euros	Total	Terrain	Immeuble
Juste valeur au 31 décembre 2013 retraité ^(u)	42 053	15 200	26 853
Immeuble en cours de construction sur terrain Lyon Gerland	46 772	–	46 772
Juste valeur au 31 décembre 2014	88 825	15 200	73 625

En milliers d'euros	Total	Terrain	Immeuble
Juste valeur au 31 décembre 2012 retraité ^(u)	15 200	15 200	–
Immeuble en cours de construction sur terrain Lyon Gerland	25 857	–	25 857
Immeuble en cours de construction Lyon Gerland – Transfert des immobilisations corporelles*	996	–	996
Juste valeur au 31 décembre 2013 retraité^{(u)*}	42 053	15 200	26 853

* Voir le reclassement des immobilisations en cours dans la note 5.1.3 « Immobilisations corporelles hors immeubles de placement ».

Cette évolution en positions cumulées par site s'analyse comme ci-après :

Sur les exercices 2013 et 2014

En milliers d'euros	Terrain	Immeuble	Total
Site de Nanterre en Île-de-France dans les Hauts-de-Seine	2 500	-	2 500
Site de Lyon Gerland	12 700	73 625	86 325
Juste valeur au 31 décembre 2014	15 200	73 625	88 825

En milliers d'euros	Terrain	Immeuble	Total
Site de Nanterre en Île-de-France dans les Hauts-de-Seine	2 500	-	2 500
Site de Lyon Gerland	12 700	26 853	39 553
Juste valeur au 31 décembre 2013 retraité⁽¹⁾	15 200	26 853	42 053

Au 31 décembre 2014, le solde en Immeubles de placement couvre les éléments suivants :

- Projet immobilier de Lyon Gerland : le projet immobilier de Lyon Gerland porte sur la construction d'un immeuble de bureaux de 33 000 m² destinés à être loués. Les premiers investissements d'un montant de 996 milliers d'euros ont été réalisés en 2012 et 25 857 milliers d'euros ont été réalisés en 2013. Le 29 janvier 2013, le groupe Sanofi a signé un bail de douze ans pour la location des deux tiers de la surface totale prévue sur plan.
- Le Groupe a poursuivi son investissement à hauteur de 46 772 milliers d'euros portant le montant de l'ensemble immobilier (y compris le terrain) à 86 325 milliers d'euros au 31 décembre 2014. La date de livraison au 1^{er} trimestre 2015, et la mise à disposition au locataire des deux tiers de la surface restent conformes aux prévisions initiales, le projet n'ayant subi aucun retard.
- Terrain rattaché au site de Nanterre en région Île-de-France dans les Hauts-de-Seine : aucun indice de perte de valeur n'a été identifié pour les clôtures des comptes 2014 et 2013.

5.1.5 Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les participations dans les entreprises associées et coentreprises correspondent respectivement aux participations du Groupe dans les sociétés suivantes :

En milliers d'euros	% d'intégration	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
JV HBPO GmbH et ses filiales et sous-filiales – Coentreprise	33,33 %	30 446	28 874
JV Yanfeng Plastic Omnium et ses filiales – Coentreprise	49,95 %	93 995	74 397
B.P.O. AS – Coentreprise	49,98 %	20 292	15 721
Signal AG – Coentreprise	50,00 %	-	16 919
JV Valeo Plastic Omnium (SNC et SL) – Coentreprise	50,00 %	(30)	348
Plastic Recycling – Coentreprise	50,00 %	90	349
Total des participations dans les entreprises associées et coentreprises		144 793	136 607

Les participations dans ces entités intègrent des écarts d'acquisition par secteur et pour les montants suivants :

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Écart d'acquisition des entreprises associées et coentreprises – Secteur Automobile	21 044	20 626
Écart d'acquisition des entreprises associées et coentreprises – Secteur Environnement	-	10 312
Total des écarts d'acquisition dans les entreprises associées et coentreprises	21 044	30 938

Le bilan synthétique et les agrégats du compte de résultat ci-après sont ceux de l'ensemble des entreprises associées et coentreprises.

Les entreprises associées Chengdu Faway YFPO, Dongfeng PO AE et Hicom HBPO sont respectivement incluses dans les ensembles de coentreprises YFPO et HBPO.

La présentation suivante porte sur des agrégats du bilan et du compte de résultat à 100 %, avant élimination des opérations internes :

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Actifs non courants	406 940	376 798
Actifs courants	999 619	774 092
Total actifs	1 406 559	1 150 890
Capitaux propres	464 981	402 497
Passifs non courants	6 300	38 116
Passifs courants	935 278	710 277
Total passifs	1 406 559	1 150 890
Produits des activités ordinaires	2 631 984	2 302 343
Résultat net	162 242	152 873

5.1.6 Actifs financiers disponibles à la vente

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Coquilles vides et sociétés dormantes	469	279
Investissements financiers dans les « FMEA 2 »*	1 372	1 524
Actifs financiers disponibles à la vente	1 841	1 803

* Les investissements financiers dans les « FMEA 2 » sont inclus dans les créances financières classées en non courant de la note 5.2.7.4 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

5.1.7 Autres actifs financiers non courants

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Prêts	228	29
Dépôts et cautionnements	14 436	16 714
Autres créances	43	6 039
Créances financières en non courant (voir la note 5.2.7.4)	14 707	22 782
Créances de financement sur contrats de location financement Environnement (voir la note 6.4.1)	4 064	5 578
Créances de financement sur contrats Automobile (voir la note 6.4.1)	26 376	30 130
Créances de financement en non courant (voir la note 5.2.7.4)	30 440	35 708
Total	45 147	58 490

Les « Dépôts et cautionnements » concernent essentiellement des dépôts liés aux locations de bureaux et aux programmes de cessions de créances.

Les « Créances de financement » correspondent pour l'essentiel aux créances reconnues au rythme de l'avancement de projets automobiles pour lesquels le Groupe a obtenu de ses clients un engagement ferme sur le prix de vente des développements et/ou outillages. Il s'agit de valeurs actualisées.

5.1.8 Stocks et en-cours

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Matières premières et approvisionnements		
<i>Au coût (brut)</i>	103 953	95 374
À la valeur nette de réalisation		89 881
Moules, outillages et études		
<i>Au coût (brut)</i>	102 933	80 696
À la valeur nette de réalisation		80 604
Autres en-cours de production		
<i>Au coût (brut)</i>	13 940	146
À la valeur nette de réalisation		146
Stocks de maintenance		
<i>Au coût (brut)</i>	36 144	31 697
À la valeur nette de réalisation		25 701
Marchandises		
<i>Au coût (brut)</i>	9 104	9 438
À la valeur nette de réalisation		8 529
Produits semi-finis		
<i>Au coût (brut)</i>	30 468	24 788
À la valeur nette de réalisation		23 433
Produits finis		
<i>Au coût (brut)</i>	36 286	37 827
À la valeur nette de réalisation		34 656
Total en valeur nette	313 476	262 950

5.1.9 Créances financières classées en courant

En milliers d'euros	31 décembre 2014		31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾	
	Valeurs non actualisées	Valeurs au bilan	Valeurs non actualisées	Valeurs au bilan
Créances de financement en courant (voir note 5.2.7.4)	31 456	31 213	36 816	36 496
<i>Dont créances de financement sur contrats de location financement Environnement</i>	1 791	1 555	1 912	1 613
<i>Dont créances de financement sur contrats Automobile</i>	29 665	29 658	34 904	34 883
Créances de financement en courant (voir note 5.2.7.4)	8 194	8 104	3 678	3 678
<i>Dont « comptes courants »</i>	1 934	1 934	1 943	1 943
<i>Dont « autres »</i>	6 260	6 170	1 735	1 735
Créances financières en courant	39 650	39 317	40 494	40 174

5.1.10 Créances clients et comptes rattachés - Autres créances

5.1.10.1 Cessions de créances

Compagnie Plastic Omnium et certaines de ses filiales en Europe et aux États-Unis ont souscrit auprès d'établissements français plusieurs programmes de cessions de créances commerciales. Ces programmes ont une maturité moyenne supérieure à deux ans :

- Ces programmes prévoient une cession sans recours et avec transfert de la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'en-cours cédé ; en effet, pour ces programmes, seul le risque non significatif de dilution n'est pas transféré à l'acheteur.

Les créances cédées dans le cadre de ces programmes, qui ne figurent donc plus à l'actif du bilan, s'élèvent à 235 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 230 millions d'euros au 31 décembre 2013.

- Un programme ne prévoit pas le transfert des principaux risques et avantages ; les créances liées sont donc maintenues à l'actif du bilan pour 0,2 million d'euros au 31 décembre 2014, contre 3 millions d'euros au 31 décembre 2013.

5.1.10.2 Créances clients – Valeurs brutes, dépréciations et valeurs nettes

En milliers d'euros	31 décembre 2014			31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Créances clients et comptes rattachés	506 713	(5 111)	501 602	500 647	(4 942)	495 705

Le Groupe n'a pas identifié de risque clients significatif non provisionné sur les deux périodes.

5.1.10.3 Autres créances

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Autres débiteurs	53 656	49 014
Avances fournisseurs outillages et développements	12 890	19 801
Créances fiscales impôt sur les sociétés	60 656	37 791
Créances fiscales hors impôt sur les sociétés	60 470	33 084
Créances sociales	3 369	1 683
Avances fournisseurs d'immobilisations	3 240	12 775
Autres créances	194 281	154 148

5.1.10.4 Créances clients, comptes rattachés et autres créances par devises

En milliers de devises		Créances au 31 décembre 2014			Créances au 31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾		
		Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
EUR	Euro	373 648	373 648	54 %	428 930	428 930	66 %
USD	Dollar américain	187 162	154 157	22 %	145 989	105 858	16 %
CNY	Yuan chinois	441 297	58 560	8 %	307 117	36 784	6 %
GBP	Livre sterling	24 145	30 999	4 %	15 458	18 541	3 %
Autres	Autres devises		78 519	11 %		59 738	9 %
Total			695 883	100 %		649 851	100 %
Dont :							
• Créances clients et comptes rattachés			501 602	72 %		495 705	76 %
• Autres créances			194 281	28 %		154 148	24 %

Le Groupe n'effectue aucun test de sensibilité sur les variations de devises pour les raisons suivantes :

- plus de la moitié des créances clients et comptes rattachés est en euro ;
- l'exposition nette par devise (Créances clients – Dettes fournisseurs, voir la note 5.2.9.3) n'est pas significative.

5.1.11 Impôts différés

Comme mentionné en note 1.1.31 des règles et principes comptables, les actifs d'impôts différés sur les déficits reportables, les différences temporaires et crédits d'impôt sont évalués en fonction de leur probabilité d'utilisation future. À cet effet, de nouvelles estimations ont été établies dans le cadre de l'arrêté des comptes et ont conduit à comptabiliser des actifs basés sur une utilisation probable sous un délai relativement court traduisant un souci de prudence eu égard au contexte économique actuel.

Les impôts différés au bilan se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Immobilisations corporelles	(42 697)	(38 900)
Avantages du personnel	31 435	23 961
Provisions	31 192	29 396
Instruments financiers	7 311	5 226
Déficits fiscaux et crédits d'impôt	91 199	92 588
Autres	(11 843)	(21 424)
Dépréciation des impôts différés actifs	(76 308)	(76 640)
Total	30 289	14 207
<i>Dont :</i>		
<i>Impôts différés actifs</i>	78 067	66 975
<i>Impôts différés passifs</i>	47 778	52 768

Les actifs d'impôt non reconnus au titre des déficits fiscaux au 31 décembre 2014 s'élèvent à 58 millions d'euros, contre 59 millions d'euros au 31 décembre 2013 et présentent les caractéristiques suivantes :

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Déficits reportables sur une durée illimitée	50 115	52 894
Déficits reportables sur une durée maximale de plus de 5 ans	3 290	3 326
Déficits reportables sur une durée maximale de 5 ans	2 613	1 101
Déficits reportables sur une durée maximale de 4 ans	1 240	107
Déficits reportables sur une durée maximale de 3 ans	605	920
Déficits reportables sur une durée maximale inférieure à 3 ans	-	530
Total	57 863	58 878

L'évolution sur l'exercice s'explique essentiellement par le provisionnement de déficits notamment en France.

5.1.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

5.1.12.1 Trésorerie brute

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Fonds bancaires et caisses	182 972	177 492
Dépôts à court terme	352 440	311 551
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan	535 412	489 042

Cette trésorerie du Groupe se répartit comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Trésorerie dans la captive de réassurance du Groupe	45 613	43 602
Trésorerie dans les zones soumises au contrôle de change*	85 225	83 998
Trésorerie immédiatement disponible	404 574	361 443
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan	535 412	489 042

* Les pays retenus dans la catégorie « Zones soumises au contrôle de change » couvrent le Brésil, la Chine, l'Inde, le Chili et l'Argentine.

Les différentes catégories du tableau ci-dessus sont présentées au bilan en actif courant en l'absence de restriction d'ordre général sur ces montants.

5.1.12.2 Trésorerie nette de fin de période

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁰⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	535 412	489 042
Banques créditrices ou concours bancaires courants (découverts bancaires)	(4 148)	(6 212)
Trésorerie nette – Tableau des flux de trésorerie	531 264	482 831

5.1.13 Tableau de flux de trésorerie – Acquisitions et cessions d'immobilisations financières d'intérêts minoritaires et d'investissements liés

5.1.13.1 Acquisitions des titres de participations, d'intérêts minoritaires et d'investissements liés

Les acquisitions financières du Groupe sont répertoriées en deux catégories qui s'analysent comme suit :

a. Les acquisitions de titres de participations de sociétés intégrées, les prises de contrôle, les prises de participations dans les entreprises associées, les coentreprises et les investissements liés

Elles sont comptabilisées dans la rubrique « Opérations financières » dans le tableau de flux de trésorerie.

Les acquisitions de titres de participations de sociétés non consolidées s'élèvent à 208 milliers d'euros en 2014, contre 87 milliers d'euros en 2013 pour des opérations individuellement non significatives.

b. Les acquisitions d'intérêts minoritaires

Elles sont comptabilisées dans la rubrique « Opérations de financement » dans le tableau de flux de trésorerie.

2014

Le Groupe n'a acquis aucun intérêt minoritaire au cours de l'exercice 2014.

2013

Le Groupe avait racheté à son partenaire Xietong pour 16 689 milliers d'euros, sa participation (40 %) dans la société chinoise Jiangsu Xieno Automotive Components Co. Ltd.

5.1.13.2 Cessions des titres de participations et d'intérêts à des minoritaires

a. Les cessions de titres de participations de sociétés intégrées

Les cessions de titres de participations de sociétés intégrées sont comptabilisées dans la rubrique « Opérations financières » dans le Tableau de Flux de Trésorerie.

2014

Le Groupe a cédé sur l'exercice 2014 pour 16,6 millions d'euros, sa participation de 50 % dans la société Signal AG. Voir la note 2.4 « Cession de la participation du Groupe dans la société Signal AG ».

2013

Le Groupe avait cédé pour un euro symbolique sa participation dans la société Inergy Vla Plastiran au Moyen-Orient.

5.2 Bilan passif

5.2.1 Capitaux propres du Groupe

5.2.1.1 Capital social de la Compagnie Plastic Omnium

En euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Capital social au 1^{er} janvier	9 298 621	8 782 031
Augmentation de capital par incorporation de réserves suite à la division du nominal par trois.	–	516 590
Diminution de capital sur l'exercice	(84 018)	–
Capital social de fin de période constitué d'actions ordinaires de 0,06 euro de nominal chacune sur les deux périodes	9 214 603	9 298 621
Actions propres	347 417	511 690
Total capital social après déduction des actions propres	8 867 186	8 786 931

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Structure du capital au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, la Compagnie Plastic Omnium détient 5 790 280 de ses propres actions, soit 3,77 % du capital social, contre 8 528 162, soit 5,50 % du capital au 31 décembre 2013.

Le Conseil d'Administration du 24 octobre 2014 a décidé la réduction du capital de la Compagnie Plastic Omnium pour un montant de 84 018,06 euros, comme l'autorise la douzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014. La réduction du capital s'est faite par l'annulation de 1 400 301 actions de 0,06 euro de valeur

nominale, le ramenant à 9 214 603,20 euros pour 153 576 720 actions, contre 9 298 621,26 euros pour 154 977 021 actions avant l'opération.

Structure du capital au 31 décembre 2013

L'Assemblée Générale Mixte du 25 avril avait voté la division par trois de la valeur nominale de l'action Plastic Omnium. Cette opération a été réalisée le 10 septembre 2013, ramenant la valeur nominale de 0,17 euro à 0,06 euro. Cette restructuration du capital a rendu nécessaire la réalisation d'une augmentation du capital de la Compagnie Plastic Omnium de 516 590,07 euros, par incorporation de réserves, portant le capital de 8 782 031,19 euros à 9 298 621,26 euros pour un nombre total de 154 977 021 actions.

5.2.1.2 Détail de la rubrique « Autres réserves » du tableau de « Variation des Capitaux Propres du Groupe »

En milliers d'euros	Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	Instruments dérivés qualifiés de couverture de taux	Instruments dérivés qualifiés de couverture de change	Ajustements à la juste valeur des immobilisations corporelles	Résultats accumulés non distribués et autres réserves	Part du Groupe
31 décembre 2012 – Publié	(31 394)	(13 430)	(207)	16 726	584 312	556 007
Impact de la 1 ^{re} application des nouvelles normes de consolidation	–	–	–	–	(22 044)	(22 044)
Au 1 janvier 2013 retraité⁽¹⁾	(31 394)	(13 430)	-207	16 726	562 268	533 963
Variation de l'exercice 2013 retraité ⁽¹⁾	8 630	6 127	626	–	125 929	141 312
Au 31 décembre 2013 retraité⁽¹⁾	(22 764)	(7 303)	419	16 726	688 197	675 275
Variation de l'exercice 2014	(16 180)	3 159	(468)	1 430	147 855	135 796
Au 31 décembre 2014	(38 944)	(4 144)	(49)	18 156	836 052	811 071

5.2.1.3 Détail de la rubrique « Variation de périmètre » du tableau de « Variation des Capitaux Propres du Groupe »

En milliers d'euros	Capitaux propres		Total capitaux propres
	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	
Rachat par le groupe Plastic Omnium des 40 % de participations détenues par Xiétong dans la filiale Plastic Omnium Composites Jiangsu Co. Ltd	(8 074)	(8 615)	(16 689)
Versement d'un complément de prix sur la participation de la filiale HBPO Germany GmbH	(25)	–	(25)
Cession de la société Inergy Via Plastiran au Moyen-Orient (cette société n'était pas détenue à 100 %)	30	(30)	–
Augmentation de capital de la société DSK Plastic Omnium BV (souscription à une augmentation de capital)	(1)	9	8
Diverses variations	10	(5)	5
Variation de périmètre au 31 décembre 2013	(8 060)	(8 641)	(16 701)
Ajustement du bilan d'entrée des activités de réservoirs à essence de Ford aux États-Unis acquises en 2011	(1 469)	–	(1 469)
Variation de périmètre au 31 décembre 2014	(1 469)	–	(1 469)

5.2.2 Dividendes votés et distribués par la Compagnie Plastic Omnium

En milliers d'euros pour les montants En euros pour le dividende par action En unités pour le nombre de titres	31 décembre 2014		31 décembre 2013 retraité ^a		31 décembre 2013 publié	
	Nombre de titres de 2013	Montant du dividende	Nombre de titres de 2012	Montant du dividende	Nombre de titres de 2012	Montant du dividende
Dividende par action, en euros		0,33**		0,25*		0,76**
Nombre total d'actions composant le capital de l'exercice précédent	154 977 021		154 977 021 [#]		51 659 007 [#]	
Nombre total d'actions en autocontrôle au moment du paiement du dividende	7 262 537**		7 831 761**		2 610 587**	
Nombre total d'actions en autocontrôle à la clôture (pour rappel)	8 528 162**		9 283 785**		3 094 595**	
Dividendes sur les actions ordinaires formant le capital		51 142		39 261		39 261
Dividendes non distribués correspondant aux actions propres		(2 396)**		(1 984)**		(1 984)**
Dividendes nets – Montant total		48 746		37 277		37 277

^a Le 25 avril 2013, l'Assemblée Générale Mixte de la Compagnie Plastic Omnium a décidé la division de la valeur nominale de son action par trois. Cette opération a pris effet le 10 septembre 2013 en faisant passer la valeur nominale de l'action de 0,17 euro à 0,06 euro. Au 31 décembre 2013, cette même note sur les dividendes était présentée sur la base du capital social avant restructuration. La colonne « Retraité » permet de présenter les données du 31 décembre 2013 après division par trois du nominal de l'action.

[#] Le nombre de 51 659 007 titres composant le capital social de la Compagnie Plastic Omnium en 2012 passe à 154 977 021 titres suite à la division par trois de la valeur nominale de l'action de la Compagnie Plastic Omnium le 10 septembre 2013.

* Sur l'exercice 2014, Compagnie Plastic Omnium a distribué un dividende de 0,33 euro par action sur le résultat de l'exercice 2013, contre 0,76 euro en 2013 sur le résultat de l'exercice 2012 (0,25 euro après prise en compte de la division par trois de la valeur nominale de l'action de la Compagnie Plastic Omnium en 2013).

** 31 décembre 2014 : le nombre des actions en autocontrôle au 31 décembre 2013 était de 8 528 162 titres pour la détermination du dividende prévisionnel total. Ce nombre d'actions en autocontrôle au moment de la mise en paiement du dividende en 2014 est tombé à 7 262 537 titres faisant passer les dividendes attachés à ces titres de 2 814 milliers d'euros à 2 396 milliers d'euros.

31 décembre 2013 : le nombre des actions en autocontrôle au 31 décembre 2012 était de 3 094 595 titres (9 283 785 titres après division par trois de la valeur nominale de l'action) pour la détermination du dividende prévisionnel total. Ce nombre d'actions en autocontrôle au moment de la mise en paiement du dividende en 2013 est tombé à 2 610 587 titres (7 831 761 titres après division par trois de la valeur nominale de l'action) faisant passer les dividendes attachés à ces titres de 2 352 milliers d'euros à 1 984 milliers d'euros.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2015 la distribution d'un dividende de 0,37 euro par action au titre de l'exercice 2014 (montant total de 56 823 milliers d'euros pour 153 576 720 actions existantes, avant diminution des actions en autocontrôle au 31 décembre 2014).

5.2.3 Paiements sur base d'actions

Aucun nouveau plan d'options de souscription d'actions n'a été ouvert sur l'exercice 2014.

Récapitulatif des plans de stock-options en cours

Date d'attribution	Descriptions	Bénéficiaires	Conditions d'exercice	Nombre maximal d'options prévu au plan initial	Multiplicateur suite à la division de la valeur nominale de l'action par trois le 10 mai 2011	Nombre maximal d'options de chaque plan révisé suite à la restructuration du capital ^a	Multiplicateur suite à la division de la valeur nominale de l'action par trois le 10 septembre 2014	Nombre maximal d'options de chaque plan révisé suite à la restructuration du capital ^b
24 juillet 2007	Options d'achat d'actions	65		330 000	3	990 000	3	2 970 000
22 juillet 2008	Options d'achat d'actions	39	Contrat de travail en vigueur le jour de la levée de	350 000	3	1 050 000	3	3 150 000
1 ^{er} avril 2010	Options d'achat d'actions	124	l'option sauf en cas de transfert à	375 000	3	1 125 000	3	3 375 000
21 mars 2012	Options d'achat d'actions	208	l'initiative de l'employeur ou de départ en préretraite	N/A	N/A	889 500	3	2 668 500
7 août 2013	Options d'achat d'actions	184	ou retraite	N/A	N/A	424 000	3	1 272 000

^a Le 28 avril 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire de Compagnie Plastic Omnium a décidé la division de la valeur nominale de son action par trois avec une date d'effet au 10 mai 2011. Elle est passée de 0,50 euro à 0,17 euro. L'ensemble des plans existants au 31 décembre 2011 étant antérieurs à cette décision, le nombre d'options de chaque collaborateur sur chacun de ces plans a été, à compter de cette date, multiplié par trois et le prix d'exercice divisé par trois.

^b Le 25 avril 2013, l'Assemblée Générale Mixte de Compagnie Plastic Omnium a décidé la division de la valeur nominale de son action par trois avec une date d'effet au 10 septembre 2013. Elle est passée de 0,17 euro à 0,06 euro. Le nombre d'options de chaque collaborateur sur chacun des plans antérieurs à cette décision a été multiplié par trois et le prix d'exercice divisé par trois.

Impacts successifs de la division par trois de la valeur nominale de l'action de la Compagnie Plastic Omnium	Plan du 24 juillet 2007	Plan du 22 juillet 2008	Plan du 1 ^{er} avril 2010	Plan du 21 mars 2012	Plan du 7 août 2013
Impacts de la division par trois de la valeur nominale de l'action					
Décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2011					
Prise d'effet le 10 mai 2011					
Nombre d'options au 1 ^{er} janvier 2011 avant division de la valeur nominale par trois	298 000	340 800	371 500	N/A	N/A
Nombre d'options au 10 mai 2011 après division de la valeur nominale par trois	894 000	1 022 400	1 114 500	N/A	N/A
Impacts de la division par trois de la valeur nominale de l'action					
Décidée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013					
Prise d'effet le 10 septembre 2013 suite à la réunion du Conseil d'Administration du 23 juillet 2013					
Nombre d'options avant division de la valeur nominale par trois en 2013	270 488	773 422	1 030 500	842 000	424 000
Nombre d'options au 10 septembre 2013 après division de la valeur nominale par trois*	811 464	2 320 266	3 091 500	2 526 000	1 272 000

* Les nombres d'options d'achats et de souscriptions d'actions ont été multipliés par trois suite à la division par trois de la valeur nominale de l'action de la Compagnie Plastic Omnium le 10 septembre 2013.

Options en cours à la clôture de l'exercice et charge de la période relative aux plans d'options

La période d'acquisition des droits de tous les plans est de quatre ans par plan.

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2014	Revalorisations/ajustements	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2014	
			Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exerçables au 31 décembre 2014
Plan du 24 juillet 2007									
Nombre d'options	133 650					(133 650)		-	
Cours à la date d'attribution	4,37							-	
Prix d'exercice	4,37							-	
Durée	7 ans							-	
Charge résiduelle à étaler	-							-	
Durée de vie résiduelle	-							-	

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2014	Revalorisations/ajustements	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2014	
			Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exerçables au 31 décembre 2014
Plan du 22 juillet 2008									
Nombre d'options	917 300					(773 300)		144 000	144 000
Cours à la date d'attribution	1,99							1,99	
Prix d'exercice	2,95							2,95	
Durée	7 ans							7 ans	
Charge résiduelle à étaler	-							-	
Durée de vie résiduelle	1 an							-	

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2014	Revalori- sations/ ajustements	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2014	
			Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exerçables au 31 décembre 2014
Plan du 1^{er} avril 2010									
Nombre d'options	3 028 500			(31 500)		(1 486 000)		1 511 000	1 511 000
Cours à la date d'attribution	3,2							3,2	
Prix d'exercice	2,84							2,84	
Durée	7 ans							7 ans	
Charge résiduelle à étaler	160 691	(62 358)		(98 333)				-	
Durée de vie résiduelle	3,5 ans							2,5 ans	

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2014	Revalori- sations/ ajustements	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2014	
			Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exerçables au 31 décembre 2014
Plan du 21 mars 2012									
Nombre d'options	2 479 500			(78 000)				2 401 500	Néant
Cours à la date d'attribution	7,3							7,3	
Prix d'exercice	7,38							7,38	
Durée	7 ans							7 ans	
Charge résiduelle à étaler	2 346 142	(94 320)		(158 214)		(942 253)		1 151 355	
Durée de vie résiduelle	5,25 ans							4,25 ans	

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2014	Revalori- sations/ ajustements	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2014	
			Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exerçables au 31 décembre 2014
Plan du 7 août 2013									
Nombre d'options	1 272 000			(39 000)				1 233 000	Néant
Cours à la date d'attribution	17,71							17,71	
Prix d'exercice	16,17							16,17	
Durée	7 ans							7 ans	
Charge résiduelle à étaler	5 335 228	409		(248 677)		(1 411 970)		3 674 990	
Durée de vie résiduelle	6,6 ans							5,6 ans	
Charge totale de l'exercice							(2 354 223)		

Au 31 décembre 2014, les actions destinées à être attribuées mais non encore affectées s'élevaient à 189 000 actions, contre 40 500 actions au 31 décembre 2013.

5.2.4 Subventions

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Subventions liées aux actifs	11 287	11 883
Total subventions publiques au passif non courant	11 287	11 883
Subventions publiques	273	263
Total subventions publiques au passif courant	273	263
Total au passif des subventions publiques	11 560	12 146

5.2.5 Provisions

En milliers d'euros	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Reclassements	Écart actuariel	Écarts de conversion	31 décembre 2014
Garanties clients	8 714	9 869	(7 512)	(1 950)	(1 302)	-	21	7 840
Réorganisations*	16 201	12 660	(11 389)	(299)	-	-	(20)	17 153
Provisions pour impôts et risque fiscal	6 465	1 856	(2 161)	(32)	-	-	(11)	6 117
Risques sur contrats**	14 325	33 118	(6 661)	(9 094)	1 536	-	17	33 241
Provisions pour litiges	5 117	507	(913)	(167)	-	-	164	4 708
Autres***	6 305	2 383	(3 003)	(711)	(234)	-	47	4 787
Provisions	57 127	60 393	(31 639)	(12 253)	-	-	218	73 846
Provisions pour engagements de retraite et assimilés****	65 347	5 147	(3 311)	-	-	22 685	3 297	93 165
Total	122 474	65 540	(34 950)	(12 253)	-	22 685	3 515	167 011

* Les dotations de la période concernent essentiellement le pôle Automobile pour le site de Compiègne-Laval en France dont la réorganisation démarrée l'année dernière se poursuit et le site de Saint-Désirat en France.

** Les dotations de la période portent essentiellement sur des risques liés à des contrats déficitaires, des pertes à terminaison sur des contrats de développement et divers risques sur contrats du pôle Automobile.

*** La rubrique « Autres » est composée de montants individuellement non significatifs.

**** L'écart actuariel correspond à la baisse des taux sur les zones euro et États-Unis ainsi qu'au changement de la table de mortalité aux États-Unis.

En milliers d'euros	31 décembre 2012 retraité ⁽¹⁾	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Reclassements	Écart actuariel	Écarts de conversion	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Garanties clients	9 732	7 698	(3 809)	(4 522)	(346)	-	(39)	8 714
Réorganisations*	27 430	15 941	(21 152)	(6 349)	414	-	(83)	16 201
Provisions pour impôts et risque fiscal	4 249	3 119	(504)	-	(132)	-	(267)	6 465
Risques sur contrats	4 850	14 562	(5 729)	(786)	1 428	-	-	14 325
Provisions pour litiges	8 328	1 675	(2 109)	(1 167)	(1 298)	-	(312)	5 117
Autres**	6 448	3 462	(2 552)	(931)	(66)	-	(57)	6 305
Provisions	61 037	46 457	(35 855)	(13 755)	-	-	(758)	57 127
Provisions pour engagements de retraite et assimilés***	75 395	5 688	(3 519)	-	-	(10 932)	(1 285)	65 347
Total	136 432	52 145	(39 374)	(13 755)	-	(10 932)	(2 043)	122 474

* Les provisions concernaient essentiellement les sites suivants du Pôle Automobile : Eisenach-Thuringe en Allemagne, Compiègne-Laval et Saint-Désirat en France et Herentals en Belgique (voir la note 4.5 sur les « Coûts d'adaptation des effectifs »).

** La rubrique « Autres » était composée de montants individuellement non significatifs.

*** Pour le montant de l'écart actuariel de la période, voir la note 5.2.6.8 « Impact de l'amendement IAS 19 » (IAS 19R) du rapport annuel 2012. Il s'agissait de l'impact de la première application de la norme IAS 19R. Les montants étant peu significatifs (le Groupe n'appliquait pas la méthode du corridor), les impacts avaient été comptabilisés directement sur la période en cours.

Le montant en écart actuariel incluait l'impact de l'application d'IAS 19R pour un montant de 2 764 milliers d'euros à fin 2013 dans les comptes de gestion.

5.2.6 Provisions pour engagements de retraite et autres avantages du personnel

Avantages postérieurs à l'emploi

Le terme générique « Avantages postérieurs à l'emploi » couvre à la fois les engagements de retraite et d'autres avantages liés au personnel.

Provisions pour avantages de retraite

Les provisions pour avantages de retraite concernent principalement :

- les indemnités de fin de carrière ;
- les plans de retraite complémentaire ;
- et les régimes de couverture de frais médicaux.

En France, les plans de retraite complémentaires concernent exclusivement les dirigeants mandataires sociaux et portent sur les indemnités de fin de carrière (IFC). Les plans de retraite complémentaires, lorsqu'ils touchent les autres zones géographiques, concernent l'ensemble des collaborateurs.

5.2.6.1 Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles significatives, utilisées pour l'évaluation des avantages postérieurs à l'emploi et à long terme, présentent les caractéristiques suivantes :

	2014		2013 retraité ⁽¹⁾	
	France Cadres et non cadres	États-Unis	France Cadres et non cadres	États-Unis
Ouverture des droits à taux plein	60 à 62 ans	65 ans	60 à 62 ans	62 ans
Âge d'annulation de la décote	65 à 67 ans		65 à 67 ans	
Taux annuel d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi	1,75 %	4,30 %	3,50 %	5,00 %
Taux annuel d'actualisation des médailles du travail	1,60 %		3,00 %	
Taux d'inflation	1,70 %		2,00 %	
Taux d'évolution salariale	1,7 % à 4,7 %	3,25 %	2 % à 5 %	3,25 %
Taux d'accroissement des coûts médicaux ⁽¹⁾		7,50 %		8,00 %
Taux de rendement à long terme attendus sur les actifs de couverture des plans de retraite	1,75 %	4,30 %	3,50 %	5,00 %

(1) Pour la zone U.S., les taux devraient baisser annuellement de 0,5 % pour atteindre 5 % en 2019.

Le taux annuel d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi

La Compagnie Plastic Omnium utilise comme référence le taux des obligations émises par des entreprises industrielles et commerciales de bonne qualité (AA) et de maturité égale à l'engagement évalué.

Les taux d'inflation

En France, les prestations sont fonction du taux d'inflation, alors qu'aux États-Unis, l'impact des taux d'inflation est peu significatif.

Les taux moyens d'évolution salariale

Les taux moyens d'évolution salariale sont pondérés des statuts de cadres ou de non-cadres et de l'âge des collaborateurs.

Les régimes de couverture de frais médicaux concernent principalement la zone Amérique du Nord (U.S.).

Les autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme couvrent les médailles du travail et d'autres récompenses liées à l'ancienneté dans le Groupe.

Les régimes relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont fonction des réglementations en vigueur dans chaque pays. Les avantages comptabilisés dans les comptes ne sont donc pas fonction de la cartographie des effectifs par zone géographique.

Les zones géographiques identifiées et présentées sont celles dont les hypothèses sont homogènes et permettent un regroupement de données. Dans le cas contraire, aucun taux n'est donné en référence en raison d'une disparité des paramètres ne permettant pas la détermination d'une moyenne. Dans cette même logique, les tests de sensibilité sont effectués sur des données significatives, homogènes et par zones géographiques.

5.2.6.2 Évolution des engagements au bilan et des coûts sur avantages correspondant aux régimes à des prestations définies

Les valeurs inscrites au bilan au titre de ces avantages sont les suivantes :

En milliers d'euros	Avantages postérieurs à l'emploi			Autres avantages à long terme			Total		
	2014	2013 retraité ^(a)	2012 retraité ^(a)	2014	2013 retraité ^(a)	2012 retraité ^(a)	2014	2013 retraité ^(a)	2012 retraité ^(a)
Dettes actuarielles au 1^{er} janvier	86 910	89 593	68 935	7 056	7 241	7 344	93 966	96 834	76 279
Coût des services rendus	6 212	6 337	5 256	316	309	352	6 529	6 646	5 607
Coût financier	3 700	3 457	3 511	169	150	223	3 869	3 607	3 735
Effet des liquidations, modifications de régime et divers	(244)	488	(655)	(82)	110	(320)	(326)	598	(975)
Pertes et gains actuariels	25 152	(7 999)	17 001	(205)	(434)	(143)	24 948	(8 433)	16 858
<i>Dont impact d'expérience</i>	221	374	3 522	(180)	(413)	(726)	41	(39)	2 796
Prestations payées par les actifs	8	(256)	(1 777)	6	6	-	14	(250)	(1 777)
Prestations payées par l'entreprise	(2 903)	(2 429)	(1 535)	(342)	(300)	(205)	(3 246)	(2 729)	(1 740)
Écart de conversion	6 898	(2 282)	(1 144)	71	(25)	(10)	6 968	(2 307)	(1 154)
Dettes actuarielles au 31 décembre	125 733	86 910	89 593	6 989	7 056	7 241	132 722	93 966	96 834
<i>Variation de la dette actuarielle</i>	38 823	(2 683)	20 658	(68)	(185)	(103)	38 756	(2 868)	20 555
Valeur vénale des actifs de couverture au 1^{er} janvier	28 619	21 439	17 967	-	-	-	28 619	21 439	17 967
Rendement des actifs de couverture	1 440	901	1 358	-	-	-	1 440	901	1 358
Cotisations patronales	4 005	5 209	4 547	-	-	-	4 005	5 209	4 547
Pertes et gains actuariels	2 406	2 933	658	-	-	-	2 406	2 933	658
Prestations payées par les actifs de couverture	77	(260)	(1 776)	-	-	-	77	(260)	(1 776)
Effet des liquidations, modifications de régime et divers	(660)	(581)	(927)	-	-	-	(660)	(581)	(927)
Écart de conversion	3 670	(1 022)	(387)	-	-	-	3 670	(1 022)	(387)
Valeur vénale des actifs de couverture au 31 décembre	39 557	28 619	21 439	-	-	-	39 557	28 619	21 439
<i>Variation de la valeur vénale des actifs de couverture</i>	10 937	7 180	3 472	-	-	-	10 937	7 180	3 472
Insuffisance de couverture = position nette au bilan	86 176	58 290	68 151	6 989	7 056	7 241	93 165	65 347	75 394
· dont France	44 860	36 603	33 160	4 162	3 815	3 732	49 022	40 418	36 892
· dont Europe hors France et Suisse	9 998	5 054	5 200	445	887	1 366	10 442	5 941	6 566
· dont zone US	26 742	14 203	26 971	383	474	442	27 125	14 677	27 413
· dont autres zones	4 576	2 431	2 820	1 999	1 879	1 701	6 575	4 310	4 520

La valeur actuelle des engagements partiellement couverts par des actifs s'établit à 74 092 milliers d'euros au 31 décembre 2014, dont 8 068 milliers d'euros pour la France et 59 326 milliers d'euros pour les États-Unis. Au 31 décembre 2013, la valeur actuelle des engage-

ments partiellement couverts par des actifs s'établissait à 47 483 milliers d'euros, dont 5 567 milliers d'euros pour la France et 38 198 milliers d'euros pour les États-Unis.

5.2.6.3 Détail des engagements nets par zone géographique

Le détail des engagements nets par zone géographique est présenté dans le tableau ci-après :

En milliers d'euros	2014				2013 retraité ^(a)			
	France	Europe hors France	États-Unis	Autres	France	Europe hors France	États-Unis	Autres
Avantages postérieurs à l'emploi								
Indemnité de départ à la retraite	43 985	6 775	2 951	4 575	36 599	3 283	2 411	2 429
Plan de retraite complémentaire	875	3 223	23 315	–	4	1 771	11 318	–
Régimes de couverture de frais médicaux			476	–			474	–
Total avantages postérieurs à l'emploi	44 860	9 998	26 742	4 575	36 603	5 054	14 203	2 429
Autres avantages à long terme	4 162	445	383	1 999	3 815	887	474	1 882
Total Autres avantages postérieurs à l'emploi	4 162	445	383	1 999	3 815	887	474	1 882
Engagements nets – Total Bilan	49 022	10 442	27 125	6 575	40 418	5 941	14 677	4 311

	2014		2013 retraité ^(a)	
	France	États-Unis	France	États-Unis
Maturité moyenne des engagements	(en années)			
	13	21	12	20
Montants des engagements	(en milliers d'euros)			
	53 150	58 444	43 743	38 196
Engagements des retraités	–	4 851	–	3 170
Engagements des différés	–	8 357	–	5 462
Engagements des actifs	53 150	45 236	43 743	29 564

5.2.6.4 Test de sensibilité des engagements de retraite

Le test de sensibilité des engagements de retraite sur la principale variable exogène, le taux d'actualisation, au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 donne les impacts suivants :

En milliers d'euros	2014						2013 retraité ^(a)					
	Montant de base	Augmentation		Diminution		Montant de base	Augmentation		Diminution			
		0,25 %		-0,25 %			0,25 %		-0,25 %			
		Montant	%	Montant	%		Montant	%	Montant	%		
France												
Effet sur les coûts de services rendus et coûts d'intérêts	5 096	5 083	-0,27 %	5 109	0,23 %	4 151	4 127	-0,57 %	4 177	0,62 %		
Effet sur la dette actuarielle	58 442	56 791	-2,83 %	60 159	2,94 %	44 687	43 360	-2,97 %	46 061	3,07 %		
États-Unis												
Effet sur les coûts de services rendus et coûts d'intérêts	5 699	5 550	-2,61 %	5 848	2,61 %	4 722	4 509	-4,51 %	4 946	4,74 %		
Effet sur la dette actuarielle	59 324	56 268	-5,15 %	62 330	5,07 %	38 196	36 434	-4,73 %	40 148	4,98 %		

5.2.6.5 Variations des positions nettes des avantages au bilan

Les variations des positions nettes au bilan liées à l'ensemble des avantages sont les suivantes :

En milliers d'euros	Avantages postérieurs à l'emploi			Autres avantages à long terme			Total		
	2014	2013 retraité ^(p)	2012 retraité ^(p)	2014	2013 retraité ^(p)	2012 retraité ^(p)	2014	2013 retraité ^(p)	2012 retraité ^(p)
Position nette au 1^{er} janvier	58 290	68 151	50 968	7 056	7 241	7 344	65 347	75 394	58 312
Charges/produits de l'exercice									
Coût des services rendus	6 210	6 337	5 254	317	309	352	6 527	6 646	5 607
Effets de liquidations, modifications de régime et divers	420	1 070	272	(76)	110	(320)	344	1 180	(48)
Prestations payées par l'entreprise	(2 904)	(2 429)	(1 535)	(342)	(299)	(205)	(3 246)	(2 728)	(1 740)
Pertes et gains actuariels	-	-	-	(143)	(434)	(143)	(143)	(434)	(143)
Prestations payées par les actifs de couverture	(69)	4	-	-	6	-	(69)	10	-
Cotisations patronales	(4 005)	(5 209)	(4 547)	-	-	-	(4 005)	(5 209)	(4 547)
Charges nettes opérationnelles et non-courantes sur engagements de retraite**	(347)	(227)	(557)	(245)	(308)	(316)	(593)	(535)	(871)
Charges financières	3 700	3 454	3 507	169	150	223	3 869	3 604	3 731
Rendement attendu des fonds	(1 440)	(901)	(1 358)	-	-	-	(1 440)	(901)	(1 358)
Charges financières sur engagements de retraite*	2 259	2 552	2 149	169	150	223	2 429	2 702	2 372
Impacts bilantiels									
Pertes et gains actuariels	22 746	(10 932)	16 344	(61)	-	-	22 685	(10 932)	16 344
Reclassement en activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion	3 227	(1 257)	(753)	71	(26)	(10)	3 297	(1 283)	(763)
Impacts bilantiels	25 972	(12 188)	15 591	9	(26)	(10)	25 982	(12 214)	15 581
Position nette au 31 décembre	86 176	58 290	68 151	6 989	7 056	7 241	93 165	65 347	75 394

* Voir la rubrique « Charges financières sur les engagements de retraite » de la note 4.6 sur le « Résultat financier ».

** Dont 1 254 milliers d'euros comptabilisés en non courant sur 2014, contre 1 160 milliers d'euros sur 2013.

5.2.6.6 Tests de sensibilité des coûts médicaux dans la zone U.S.

L'impact d'une variation d'un point sur le taux de croissance des coûts médicaux dans la zone U.S. donne les résultats suivants :

En milliers d'euros	31 décembre 2014		31 décembre 2013 retraité ^(p)	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Effet sur les provisions pour indemnités de départ en retraite	448	(569)	339	(284)

5.2.6.7 Répartition des actifs de couverture par catégorie

La répartition des actifs de couverture évalués à la juste valeur qui concernent essentiellement la zone U.S. par catégorie est la suivante :

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ^(p)
Actions	26 146	15 248
Obligations	9 793	11 209
Immobilier	206	-
Autres	3 412	2 162
Total	39 557	28 619

5.2.6.8 Régimes à cotisations définies

Le montant des cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies s'est élevé à 3 960 milliers d'euros en 2013.

5.2.7 Emprunts et dettes financières

5.2.7.1 La notion d'endettement financier dans le Groupe

L'endettement financier net est une notion importante dans la gestion quotidienne de la trésorerie chez Plastic Omnium. Il permet de déterminer la position débitrice ou créditrice du Groupe vis-à-vis des tiers et hors du cycle d'exploitation. L'endettement financier net est déterminé comme étant :

- les dettes financières à long terme :
 - tirages de lignes de crédit classiques,
 - placements privés,
 - emprunts obligataires ;

- diminuées des prêts et autres actifs financiers à long terme ;
- augmentées des crédits à court terme ;
- augmentées des découverts bancaires ;
- et diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

5.2.7.2 Emprunts : placements privés et emprunts obligataires privés

L'historique des placements privés et emprunts obligataires privés du Groupe est le suivant :

Émission obligataire de 500 millions d'euros réalisée en 2013 :

Le Groupe a réalisé le 21 mai 2013 auprès d'investisseurs européens le placement d'une émission obligataire de 500 millions d'euros, sans covenant ni rating dont les caractéristiques sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Émission obligataire		Réalisée en 2013
Émission – Taux fixe	en euros	500 000 000
Maturité		29 mai 2020
Coupon annuel		2,875 %
Cotation		Euronext Paris

Émission obligataire privée «EuroPP» de 250 millions d'euros

Une émission obligataire privée « EuroPP » de 250 millions d'euros sans « covenant » financier ni « rating » auprès d'investisseurs institutionnels français dont les caractéristiques sont les suivantes :

Émission obligataire privée		Euro PP
Émission – Taux fixe	en euros	250 000 000
Maturité		12 décembre 2018
Coupon annuel		3,875 %
Cotation		Euronext Paris

Placement privé «Schuldschein» pour un montant de 119 millions d'euros

Un placement privé « Schuldschein » pour un montant de 119 millions d'euros auprès d'investisseurs privés essentiellement étrangers (Asie, Allemagne, Canada, Belgique) et français dont les caractéristiques sont les suivantes :

Placement privé			
Schuldschein		Montant	Coupon annuel
Émission – Taux fixe	en euros	45 000 000	3,72 %
Émission – Taux variable	en euros	74 000 000	Euribor 6 mois + 240 bps
Maturité			27 juin 2017

5.2.7.3 Utilisation des lignes de crédit à moyen terme

Au 31 décembre 2014, le groupe Plastic Omnium bénéficie de plusieurs ouvertures de crédits bancaires confirmées à échéance moyenne de quatre ans et demi. Le montant de ces lignes bancaires confirmées est supérieur au montant des besoins du Groupe. Il s'établit au 31 décembre 2014 à 1 197 millions d'euros, contre 1 043 millions d'euros au 31 décembre 2013.

5.2.7.4 De l'endettement financier brut à l'endettement financier net

En milliers d'euros	31 décembre 2014			31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Dettes financières sur contrats de location-financement	8 681	3 191	5 490	13 222	6 518	6 704
Emprunts obligataires et bancaires	981 656	85 497	896 159	970 249	75 866	894 383
<i>dont émission obligataire en 2013</i>	503 187	8 507	494 680	502 297	8 507	493 790
<i>dont émission obligataire privée « EuroPP »</i>	248 281	504	247 777	247 774	504	247 270
<i>dont placement privé « Schuldschein »</i>	119 000	-	119 000	119 000	-	119 000
<i>dont lignes bancaires</i>	111 188	76 486	34 702	101 178	66 855	34 323
Emprunts et dettes financières (+)	990 337	88 688	901 649	983 471	82 384	901 087
Autres dettes financières en courant (+)	17	17		303	303	
Instruments financiers de couverture passifs (+) [#]	16 658	16 658		9 980	9 980	
Total des emprunts et dettes (B)	1 007 012	105 363	901 649	993 754	92 667	901 087
Actifs disponibles à la vente – Fonds FMEA 2 (-) ^{**}	(1 372)		(1 372)	(1 524)		(1 524)
Autres actifs financiers (-)	(76 360)	(31 213)	(45 147)	(94 985)	(36 496)	(58 489)
<i>dont créances financières en non courant^{***}</i>	(14 707)		(14 707)	(22 781)		(22 781)
<i>dont créances de financement clients^{***}</i>	(61 653)	(31 213)	(30 440)	(72 204)	(36 496)	(35 708)
Autres créances financières en courant (-)	(8 104)	(8 104)		(3 678)	(3 678)	
Instruments financiers de couverture actifs (-) [#]	(374)	(374)		(1 192)	(1 192)	
Total des créances financières (C)	(86 210)	(39 691)	(46 519)	(101 379)	(41 366)	(60 013)
Endettement brut (D) = (B) + (C)	920 801	65 672	855 129	892 375	51 301	841 074
Trésorerie et équivalents de trésorerie (-) [*]	535 412	535 412		(489 042)	489 042	
Banques créditrices ou concours bancaires courants (+)	(4 148)	(4 148)		(6 212)	(6 212)	
Trésorerie nette du tableau de flux de trésorerie (A)^{**}	(531 264)	(531 264)		(482 831)	(482 831)	
ENDETTEMENT FINANCIER NET (E) = (D) + (A)	389 537	(465 592)	855 129	409 545	(431 530)	841 074

- # Voir la note 5.2.8.1 sur les « Instruments de couverture de taux d'intérêt et de change ».
 ** Voir la note 5.1.6 sur les « Actifs financiers disponibles à la vente ».
 *** Voir la note 5.1.7 sur les « Autres actifs financiers non courants – Créances financières en non courant ».
 * Voir la note 5.1.12.1 sur la « Trésorerie et équivalents de trésorerie – Trésorerie brute ».
 ** Voir la note 5.1.12.2 sur la « Trésorerie de fin d'exercice – Trésorerie nette ».

5.2.7.5 Détail de la dette financière par devises

En % de la dette financière	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Euro	89 %	90 %
US dollar	4 %	4 %
Yuan chinois	3 %	2 %
Livre sterling	2 %	2 %
Real brésilien	1 %	1 %
Autres devises	1 %	1 %
Total	100 %	100 %

5.2.7.6 Analyse de la dette financière par nature de taux d'intérêt

En % de la dette financière	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Taux variables couverts	18 %	20 %
Taux variables non couverts	0 %	0 %
Taux fixes	82 %	80 %
Total	100 %	100 %

5.2.8 Instruments de couverture de taux d'intérêt et de change

En milliers d'euros	31 décembre 2014		31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux	10	(11 911)	438	(9 980)
Dérivés de change	364	(4 747)	754	-
Total Bilan	374	(16 658)	1 192	(9 980)

5.2.8.1 Instruments de couverture de taux d'intérêt

Le Groupe souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type « swap » et « cap ». L'objectif est de protéger le Groupe de la hausse des taux d'intérêt à laquelle, elle est exposée pour son financement.

Le nominal global du portefeuille des dérivés souscrits pour la gestion du risque de taux s'élève à 355 millions d'euros au 31 décembre 2014 comme au 31 décembre 2013.

Le nominal des dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie (« cash-flow hedge ») au sens d'IAS 39 s'élève à 135 millions d'euros au 31 décembre 2014, montant inchangé par rapport au 31 décembre 2013. Les instruments non qualifiés comptablement d'instruments de couverture participent néanmoins à la stratégie globale de couverture du risque de taux du Groupe, ce dernier se finançant à taux variable, en particulier dans le cadre de ses opérations de cessions de créances.

La juste valeur des dérivés est comptabilisée à l'actif et au passif du bilan consolidé dans la rubrique « Instruments financiers de couverture ».

Pour les dérivés qualifiés de couverture en IFRS :

- La contrepartie de la part efficace de la variation de juste valeur des dérivés destinée à couvrir les périodes futures est comptabilisée en capitaux propres (« Autres éléments du résultat global »).
- La part efficace de la relation de couverture impacte le compte de résultat de manière symétrique aux flux d'intérêts couverts.
- La valeur temps des stratégies optionnelles est exclue de la relation de couverture. Les variations de juste valeur de la valeur temps des options et la part inefficace des relations de couverture sont comptabilisées en résultat.

Pour les dérivés non qualifiés de couverture, les variations de valeur des dérivés sont comptabilisées en résultat.

5.2.8.1.1 Portefeuille de dérivés

En milliers d'euros	31 décembre 2014			31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾		
	Juste valeur des instruments financiers de couverture	À l'actif	Au passif	Juste valeur des instruments financiers de couverture	À l'actif	Au passif
Dérivés de taux (juste valeur)	(11 901)	10	(11 911)	(9 542)	438	(9 980)
Primes restant à payer	(1 717)	-	(1 717)	(2 403)	-	(2 403)
Total juste valeur et primes restant à payer	10	(13 628)	438	(12 383)		

Composition du portefeuille des dérivés de taux d'intérêt

En milliers d'euros	31 décembre 2014								
	Juste valeur	À l'actif	Au passif	Part efficace comptabilisée en OCI*	Nominal	Maturité	Taux de référence	Primes restant à payer**	Nature du dérivé
Caps	7	7	-	-	60 000	Mai 2017	Euribor 2M	(715)	CFH
Caps	3	3	-	-	90 000	Juin 2017	Euribor 1M	(1 002)	Non qualifié
Swaps	(1 414)	-	(1 414)	(1 414)	75 000	Juin 2015	Euribor 6M	N/A	CFH
Swaps	(261)	-	(261)	-	25 000	Août 2015	Euribor 1M	N/A	Non qualifié
Swaps	(10 236)	-	(10 236)	-	105 000	Février 2019	Euribor 1M	N/A	Non qualifié
Total	(11 901)	10	(11 911)	(1 414)	355 000			(1 717)	

En milliers d'euros	31 décembre 2013 retraité ^(*)								
	Juste valeur	À l'actif	Au passif	Part efficace comptabilisée en OCI*	Nominal	Maturité	Taux de référence	Primes restant à payer**	Nature du dérivé
Caps	185	185	-	-	60 000	Mai 2017	Euribor 2M	(988)	CFH
Caps	253	253	-	-	90 000	Juin 2017	Euribor 1M	(1 415)	Non qualifié
Swaps	(1 630)	-	(1 630)	(1 630)	75 000	Juin 2015	Euribor 6M	N/A	CFH
Swaps	(552)	-	(552)	-	25 000	Août 2015	Euribor 1M	N/A	Non qualifié
Swaps	(7 798)	-	(7 798)	-	105 000	Février 2019	Euribor 1M	N/A	Non qualifié
Total	(9 542)	438	(9 980)	(1 630)	355 000			(2 403)	

* OCI : « Other comprehensive income » ou « État du résultat global ».

** Les primes sur caps sont payées de manière étalée sur la durée de vie des instruments. Le montant des primes restant à payer est classé en passif du bilan consolidé sur les lignes « Emprunts et dettes financières – Non courant » et « Emprunts et dettes financières – Courant ».

CFH : Dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie (Cashflow hedge).

Sur l'exercice 2014, aucun dérivé de taux n'a été mis en place, ni dénoué ni restructuré.

5.2.8.1.2 Montants comptabilisés en capitaux propres « Autres éléments du résultat global »

En milliers d'euros	Solde en OCI* avant impôts 31 décembre 2013 retraité ^(*)	Opérations de la période	Variation de juste valeur des dérivés	Montant recyclé en résultat sur la période	Solde en OCI* avant impôts 31 décembre 2014
Part efficace du MtM des dérivés en portefeuille	(1 630)	-	216	-	(1 414)
Restructuration du portefeuille de dérivés (août 2010 et février 2012**)	3 258	-	-	45	3 303
Restructuration du portefeuille de dérivés juin 2013	(12 582)	-	-	4 129	(8 453)
Total	(10 954)	-	216	4 174	(6 564)

En milliers d'euros	Solde en OCI* avant impôts 31 décembre 2012 retraité ^(*)	Opérations de la période	Variation de juste valeur des dérivés	Montant recyclé en résultat sur la période	Solde en OCI* avant impôts 31 décembre 2013 retraité ^(*)
Part efficace du MtM des dérivés en portefeuille	(20 110)	14 808	3 672	-	(1 630)
Restructuration du portefeuille de dérivés (août 2010 et février 2012**)	2 591	-	-	667	3 258
Restructuration du portefeuille de dérivés juin 2013	-	(14 808)	-	2 226	(12 582)
Total	(17 519)	-	3 672	2 893	(10 954)

* OCI : « Other comprehensive income » ou « État du Résultat Global ».

** Restructurations du portefeuille de dérivés sans impact cash réalisées dans le but d'allonger la maturité des couvertures.

5.2.8.1.3 Impact des couvertures de taux sur le compte de résultat

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ^(M)
Composante efficace de la couverture liée aux dérivés en portefeuille (couverture des intérêts courus sur la période)	(4 643)	(5 131)
Recyclage en résultat du montant comptabilisé en capitaux propres lié aux restructurations passées*	(4 174)	(2 893)
Valeur temps des caps	256	161
Variations de valeur des dérivés non documentés en couverture	(2 118)	1 722
Total*	(10 679)	(6 141)

* Voir dans la note 5.2.8.1.2 les « Montants recyclés en résultat ».

** Voir la rubrique « Résultat sur instruments de couverture de taux d'intérêt et de change » de la note 4.6 sur le « Résultat financier ».

Voir également l'impact des instruments de couverture de change dans la note 5.2.8.2.

5.2.8.2 Instruments de couverture de change

Le Groupe utilise des dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change. Les variations de juste valeur des dérivés documentés en couverture étaient comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » jusqu'en décembre 2013. Les variations de juste valeur au titre d'instruments documentés et non documentés en couverture sont comptabilisées en résultat depuis le 1^{er} janvier 2014.

5.2.8.2.1 Portefeuille d'instruments de couverture de change

	31 décembre 2014				31 décembre 2013 retraité ^(M)			
	Juste valeur en milliers d'euros	Nominal en milliers de devises	Taux de change à terme moyen	Taux de change au 31 décembre 2014	Juste valeur en milliers d'euros	Nominal en milliers de devises	Taux de change à terme moyen	Taux de change au 31 décembre 2013
			Devise/ Euro	Devise/ Euro			Devise/ Euro	Devise/ Euro
Position vendeuse nette (si < 0, position acheteuse nette)								
USD – Contrat à terme	(147)	(6 347)	1,2557	1,2141	+ 592	+ 13 315	1,3311	1,3791
GBP – Contrat à terme	–	–	–	–	+ 7	+ 5 631	0,8368	0,8337
HUF – Contrat à terme	+ 5	(54 035)	306,6140	315,5400	+ 36	+ 906 916	294,80	297,04
PLN – Contrat à terme	+ 15	+ 12 000	4,3074	4,2732	–	–	–	–
USD – Swap de change	(4 776)	(180 000)	1,2553	1,2141	+ 162	(60 800)	1,377	1,3791
GBP – Swap de change	+ 19	+ 7 800	0,7804	0,7789	(7)	+ 4 200	0,8324	0,8337
CZK – Swap de change	+ 15	(71 531)	27,5830	27,7350	(21)	(63 304)	27,655	27,427
PLN – Swap de change	+ 14	(4 112)	4,2493	4,2732	(15)	(7 719)	4,186	4,1543
RUB – Swap de change	+ 471	(700 000)	72,2350	72,337	–	–	–	–
SEK – Swap de change	+ 1	+ 436	9,4435	9,3930	–	–	–	–
Total	(4 383)				+ 754			

5.2.8.2.2 Impact des couvertures de change non dénouées sur le résultat

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ^(M)
Valeur des instruments de couverture de change non dénoués	(4 383)	N/A
Total*	(4 383)	

* Voir la rubrique « Résultat sur instruments de couverture de taux d'intérêt et de change » de la note 4.6 sur le « Résultat financier ».

Jusqu'au 31 décembre 2013, les variations de juste valeur des dérivés en couverture non documentés étaient comptabilisées en « Autres éléments du résultat global ».

Voir également la note 5.2.8.1.3 sur les « Impacts des couvertures de taux sur le compte de résultat ».

5.2.9 Dettes d'exploitation et autres dettes

5.2.9.1 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Dettes fournisseurs	734 023	719 588
Dettes sur immobilisations	69 970	63 008
Total	803 993	782 596

5.2.9.2 Autres dettes d'exploitation

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Dettes sociales	111 941	112 164
Dettes fiscales – Impôt sur les sociétés	25 167	15 536
Dettes fiscales hors impôt sur les sociétés	53 290	38 307
Autres crédateurs	125 890	92 135
Avances clients	158 115	138 053
Total	474 403	396 195

5.2.9.3 Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'exploitation par devises

En milliers de devises		Dettes au 31 décembre 2014			Dettes au 31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾		
		Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
EUR	Euro	629 548	629 548	49 %	685 599	685 599	58 %
USD	Dollar américain	374 742	308 658	24 %	341 517	247 637	21 %
CNY	Yuan chinois	643 506	85 393	7 %	550 384	65 921	6 %
GBP	Livre sterling	72 839	93 515	7 %	44 621	53 522	5 %
BRL	Réal brésilien	90 831	28 202	2 %	80 059	24 576	2 %
Autres	Autres devises		133 080	11 %		101 536	8 %
Total			1 278 396	100 %		1 178 791	100 %
Dont :							
• Dettes et comptes rattachés			803 993	63 %		782 596	66 %
• Autres Dettes			474 403	37 %		396 195	34 %

Le Groupe n'effectue aucun test de sensibilité sur les variations de devises pour les raisons suivantes :

- au 31 décembre 2014, près de la moitié des dettes fournisseurs et comptes rattachés est en euro ;

- l'exposition nette par devises (Créances clients – Dettes fournisseurs) n'est pas significative. Pour les « Créances clients », voir la note 5.1.10.4.

6 Gestion du capital et des risques de marché

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie au niveau mondial avec sa filiale Plastic Omnium Finance qui gère pour le compte de toutes les filiales du Groupe le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux. La stratégie en matière de risques de marché, qui peut se traduire par la prise d'engagements au bilan et hors bilan, est validée trimestriellement par le Président-Directeur Général.

6.1 Gestion du capital

L'objectif du Groupe est de disposer, à tout moment, de ressources financières suffisantes pour permettre la réalisation de l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement et également de faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

Cet objectif est assuré par le recours aux marchés de capitaux, conduisant à une gestion du capital et de la dette financière.

Dans le cadre de la gestion du capital, le Groupe assure la rémunération de ses actionnaires principalement par le versement de dividendes et peut procéder à des ajustements eu égard à l'évolution de conditions économiques.

L'ajustement de la structure du capital peut être réalisé par le versement de dividendes ordinaires ou exceptionnels, le rachat et l'annulation de titres d'autocontrôle, le remboursement d'une partie du capital ou l'émission d'actions nouvelles et/ou de valeurs mobilières donnant des droits au capital.

Le Groupe utilise comme ratio bilantiel le «gearing», égal à l'endettement financier net du Groupe divisé par le montant des capitaux propres qui figurent au bilan du Groupe. Le Groupe inclut dans l'endettement net l'ensemble des dettes et engagements financiers, hors exploitation, porteurs d'intérêts, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des autres actifs financiers, hors exploitation, tels que les valeurs mobilières et les prêts. Au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, le «gearing» s'établit à :

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Endettement financier net*	389 537	409 545
Capitaux propres et assimilés (dont les subventions en non courant)	1 083 275	897 811
Taux d'endettement du Groupe ou « gearing »	35,96 %	45,62 %

* Voir la note 5.2.7.4 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

Le Groupe n'a pas de covenants relatifs aux emprunts prévoyant les remboursements anticipés d'emprunts bancaires, dettes financières et assimilés en cas de non-respect de ratios financiers.

Dans le cadre de sa gestion du capital, le Groupe a mis en place un contrat de liquidité :

- au 31 décembre 2014 le compte de liquidité présente les positions suivantes :
 - 0 titre,
 - et 1 393 432 euros en espèces ;
- et au 31 décembre 2013 le compte de liquidité présentait les positions suivantes :
 - 45 000 titres,
 - et 603 102 euros en espèces.

6.2 Risques matières premières – Exposition au risque plastique

L'activité du Groupe nécessite l'achat de quantités importantes de matières premières (plastiques, aciers, peintures...) soumises à des variations de prix qui seraient susceptibles d'impacter sa marge opérationnelle.

Pour limiter les risques liés à ces variations de prix, la Compagnie Plastic Omnium a négocié avec la plupart de ses clients automobiles des clauses d'indexation des prix de vente ou, à défaut, procède à des renégociations régulières de prix.

Le pôle Environnement, dans le cadre d'une politique active de développement durable, met en œuvre pour la fabrication de ses produits plus de 50 % de matière plastique recyclée, qui structurellement n'est que faiblement impactée par des variations de prix. Pour le reste, ce pôle négocie avec ses fournisseurs des contrats comportant des engagements de prix annuels. Enfin, les stocks sont optimisés de manière à réduire au minimum les impacts de variation de cours.

Compte tenu de l'ensemble de ces mesures, le Groupe considère que les variations de prix des matières premières n'ont pas d'impact significatif sur sa marge opérationnelle.

6.3 Risques crédits

Le risques crédits couvrent les risques clients et les risques de contreparties bancaires.

6.3.1 Risques clients

L'encours du compte « Créances clients et comptes rattachés » de la Compagnie Plastic Omnium présente des retards de paiement à hauteur de 8 % de l'encours total au 31 décembre 2014 contre 7 % de l'encours total au 31 décembre 2013. L'encours total s'analyse comme suit :

Balance âgée des créances nettes

31 décembre 2014 En milliers d'euros	Total en cours	Sous-total non échu	Sous- total échu	< 1 mois	1-2 mois	2-4 mois	4-6 mois	6-12 mois	> 12 mois
Automobile	443 221	413 546	29 675	15 418	2 611	3 797	366	6 175	1 308
Environnement	43 365	32 641	10 724	5 362	1 521	712	267	367	2 495
Éléments non affectés	15 016	14 886	130	108	–	–	–	–	22*
Total	501 602	461 073	40 529	20 888	4 132	4 509	633	6 542	3 825

31 décembre 2013 En milliers d'euros	Total en cours	Sous-total non échu	Sous- total échu	< 1 mois	1-2 mois	2-4 mois	4-6 mois	6-12 mois	> 12 mois
Automobile	435 387	414 753	20 634	10 845	2 479	1 271	1 581	2 433	2 025
Environnement	57 165	42 466	14 699	5 938	4 345	1 108	586	397	2 325
Éléments non affectés	3 153	3 112	41	–	–	–	–	–	41*
Total retraité^(p)	495 705	460 331	35 374	16 783	6 824	2 379	2 167	2 830	4 391

* Cette position correspond à des créances vis-à-vis de sociétés cédées et définitivement reconnues en créances vis-à-vis de tiers externes.

Le risque de non-recouvrement des créances clients est faible et porte sur un montant peu significatif de créances de plus de douze mois.

6.3.2 Risques de contreparties bancaires

Le Groupe place ses excédents de trésorerie auprès de banques de première catégorie et/ou dans des titres de premier rang.

Cet objectif est essentiellement assuré par le recours à des lignes de crédit moyen terme auprès des établissements bancaires mais également par des ressources bancaires à court terme.

La trésorerie du Groupe est suivie quotidiennement pour chaque pôle d'activité et au niveau central, et fait l'objet d'un rapport de synthèse hebdomadaire au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués.

6.4 Risques de liquidité

Le Groupe doit disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante et les investissements nécessaires à son développement mais également pour faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

6.4.1 Autres créances financières en non courant – Valeurs au bilan et valeurs non actualisées

Les valeurs non actualisées peuvent être rapprochées des informations dans le tableau de la note 6.4.2 sur les « Actifs et passifs financiers ».

En milliers d'euros	31 décembre 2014		31 décembre 2013 retraité ^(p)	
	Créances de financement non actualisées	Valeurs au bilan	Créances de financement non actualisées	Valeurs au bilan
À plus d'un an et à moins de cinq ans	31 406	30 107	43 811	41 024
Autres créances (voir la note 5.1.7)	19	19	6 384	6 019
Créances de financement sur contrats de location-financement Environnement (voir la note 5.1.7)	4 119	3 712	5 485	4 875
Créances de financement sur contrats Automobile	27 268	26 376	31 942	30 130
À plus de cinq ans	445	376	814	722
Autres créances (voir la note 5.1.7)	24	24	19	19
Créances de financement sur contrats de location financement Environnement (voir la note 5.1.7)	421	352	795	703
Total	31 851	30 483	44 625	41 746

6.4.2 Risque de liquidité par maturité

Le risque de liquidité par maturité est fait sur la base des flux de trésorerie contractuels non actualisés des actifs et des passifs financiers. L'analyse du risque de liquidité fait ressortir ce qui suit :

Au 31 décembre 2014

En milliers d'euros	31 décembre 2014	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	1 841	–	1 841	–
Autres actifs financiers	14 707	–	14 683	24
Créances de financement clients*	63 264	31 456	31 387	421
Créances clients et comptes rattachés**	501 602	497 777	3 825	–
Autres créances financières – Courant	8 194	8 194	–	–
Instruments financiers de couverture	374	374	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	535 412	535 412	–	–
Total actifs financiers	1 125 394	1 073 213	51 736	445
Passifs financiers				
Emprunts et dettes financières – Non courant***	1 045 442	27 667	505 659	512 115
Découverts bancaires	4 148	4 148	–	–
Emprunts et dettes financières – Courant****	92 215	92 215	–	–
Autres dettes financières – Courant	17	17	–	–
Instruments financiers de couverture	16 658	16 658	–	–
Fournisseurs et comptes rattachés	803 993	803 993	–	–
Total passifs financiers	1 962 473	944 699	505 659	512 115
Actifs et passifs financiers – Nets #	(837 079)	128 514	(453 923)	(511 670)

Au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	31 décembre 2013 retraité ^(p)	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	1 803	–	1 803	–
Autres actifs financiers*	23 147	–	23 128	19
Créances de financement clients*	75 038	36 816	37 427	795
Créances clients et comptes rattachés**	495 705	491 314	4 391	–
Autres créances financières – Courant	3 678	3 678	–	–
Instruments financiers de couverture	1 192	1 192	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	489 042	489 042	–	–
Total actifs financiers	1 089 605	1 022 042	66 749	814
Passifs financiers				
Emprunts et dettes financières – Non courant***	1 075 459	28 189	520 720	526 550
Découverts bancaires	6 212	6 212	–	–
Emprunts et dettes financières – Courant****	85 414	85 414	–	–
Autres dettes financières – Courant	303	303	–	–
Instruments financiers de couverture	9 980	9 980	–	–
Fournisseurs et comptes rattachés	782 596	782 596	–	–
Total passifs financiers	1 959 964	912 694	520 720	526 550
Actifs et passifs financiers – Nets #	(870 359)	109 348	(453 971)	(525 736)

* Rubriques présentées pour leurs montants non actualisés (voir notes 5.1.9 et 6.4.1).

** Le poste « Créances Clients et comptes rattachés » compte un montant de 40 529 milliers d'euros au 31 décembre 2014 en retard de paiement, contre 35 374 milliers d'euros au 31 décembre 2013. Voir la note 6.3.1 sur les « Risques clients ».

*** La rubrique « Emprunts et dettes financières – Non courant » inclut les montants des emprunts en non courant au bilan ainsi que les intérêts sur la durée restante des emprunts et dettes financières.

**** La rubrique « Emprunts et dettes financières – Courant » inclut les montants des emprunts en courant au bilan ainsi que les intérêts à horizon d'un an.

Voir la note 5.2.7.3 sur l'utilisation des lignes de crédit à moyen terme confirmées par rapport aux utilisations : en 2014 et en 2013, les lignes bancaires confirmées et non utilisées couvrent largement les besoins de financement cumulés du Groupe sur un moyen terme.

6.5 Risques de change

L'activité du Groupe repose pour la plus grande part sur des usines de proximité : en produisant localement ce qui est vendu localement, le Groupe est peu exposé aux fluctuations de change, hormis pour la conversion comptable des états financiers.

La politique du Groupe consiste à minimiser le risque de change né de transactions devant donner lieu à un paiement futur ou une recette future. Si une transaction fait néanmoins apparaître un risque de change significatif, celui-ci doit faire l'objet d'une couverture sur le marché des changes à terme. Cette couverture est réalisée par les filiales concernées auprès de la trésorerie centrale ou localement après validation par cette dernière.

6.6 Risques de taux

Le risque de taux porte sur l'éventualité d'une augmentation des taux variables pour la dette à taux variable qui impacterait négativement le résultat financier. Ce risque de taux est géré au niveau de la dette consolidée du Groupe avec pour objectif principal, le maintien d'un coût de financement consolidé durablement bas au regard de la rentabilité de l'exploitation du Groupe.

Au 31 décembre 2014 comme au 31 décembre 2013, l'essentiel du financement du Groupe se fait à taux fixe (voir les notes 5.2.7.6 « Analyse de la dette financière par nature de taux d'intérêt » et 5.2.8.1 « Instruments de couverture de taux d'intérêt »).

Les opérations financières, notamment de couverture du risque de taux, sont réalisées avec un panel large d'institutions financières de premier plan. Une mise en concurrence est réalisée pour toute opération financière significative et le maintien d'une diversification des ressources et des intervenants satisfaisante est un critère de sélection.

Au 31 décembre 2014, l'intégralité de la position de taux sur dettes en euros était couverte entre six mois et cinq ans par des instruments financiers non spéculatifs, comme au 31 décembre 2013.

Sensibilité de la couverture de taux

Au 31 décembre 2014, une augmentation de 1 % du taux d'intérêt des dettes à taux variables engendrerait une augmentation de 1,5 million d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des couvertures, contre une augmentation de 1,5 million d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des couvertures pour une augmentation de 1 % du taux d'intérêt des dettes à taux variables au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2014, une diminution de 1 % du taux d'intérêt des dettes à taux variables engendrerait une diminution de 0,04 million d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des couvertures, contre une diminution de 0,3 million d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des couvertures pour une baisse de 1 % du taux d'intérêt des dettes à taux variables au 31 décembre 2013.

6.7 Informations complémentaires sur les actifs et passifs financiers

La majorité des dérivés est négociée sur des marchés de gré à gré sur lesquels il n'existe pas de prix cotés. Par conséquent, leur valorisation est opérée sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers (modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs ou de valorisation d'option).

Les actifs et passifs financiers par catégorie et niveau de juste valeur se répartissent comme suit :

Actifs	2014								
	Au coût amorti	À la juste valeur			Total valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
		Par résultat	Par capitaux propres (AFS)**	Par capitaux propres (couverture CFH)***					
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	1 841	-	1 841	1 841	-	-	
Autres actifs financiers	45 147	-	-	-	45 147	-	-	-	
Créances de financement clients	31 213	-	-	-	31 213	-	-	-	
Créances clients et comptes rattachés	501 602	-	-	-	501 602	-	-	-	
Autres créances financières en courant	8 104	-	-	-	8 104	-	-	-	
Instruments financiers de couverture	-	374	-	-	374	-	-	374	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	535 412	-	-	535 412	-	310 977	224 435	
Passifs	Au coût amorti	À la juste valeur			Total valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
Emprunts et dettes financières en non courant	901 649	-	-	-	901 649	-	-	-	-
Découverts bancaires	4 148	-	-	-	4 148	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières – Courant	88 688	-	-	-	88 688	-	-	-	-
Autres dettes financières – Courant	17	-	-	-	17	-	-	-	-
Instruments financiers de couverture	-	-	-	16 658	16 658	-	-	16 658	-
Fournisseurs et comptes rattachés	803 993	-	-	-	803 993	-	-	-	-

Actifs	2013 retraité ^(a)								
	Au coût amorti	À la juste valeur			Total valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
		Par résultat	Par capitaux propres (AFS)**	Par capitaux propres (couverture CFH)***					
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	1 803	-	1 803	1 803	-	-	-
Autres actifs financiers	58 490	-	-	-	58 490	-	-	-	-
Créances de financement clients	36 496	-	-	-	36 496	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	495 705	-	-	-	495 705	-	-	-	-
Autres créances financières en courant	3 678	-	-	-	3 678	-	-	-	-
Instruments financiers de couverture	-	1 192	-	-	1 192	-	-	1 192	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	489 042	-	-	489 042	-	270 455	278 665	-
Passifs	Au coût amorti	À la juste valeur			Total valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
		Par résultat	Par capitaux propres (AFS)**	Par capitaux propres (couverture CFH)***					
Emprunts et dettes financières en non courant*	901 087	-	-	-	901 087	-	-	-	-
Découverts bancaires	6 212	-	-	-	6 212	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières – Courant	82 384	-	-	-	82 384	-	-	-	-
Autres dettes financières – Courant	303	-	-	-	303	-	-	-	-
Instruments financiers de couverture	-	-	-	9 980	9 980	-	-	9 980	-
Fournisseurs et comptes rattachés	782 596	-	-	-	782 596	-	-	-	-

* Voir la note 5.2.7.4 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ». Cette rubrique regroupe les « Dettes financières sur contrats de location-financement » et les « Emprunts obligataires et bancaires ».

** AFS : Available for sale.

*** CFH : Cash Flow Hedge.

En 2014, tout comme en 2013, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de juste valeur.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti est proche de la valeur comptable sauf pour les emprunts et dettes financières.

En milliers d'euros	Valeurs au bilan au 31 décembre 2014			Juste valeur au 31 décembre 2014		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Emprunts obligataires et bancaires	981 656	85 497	896 159	997 126	85 354	911 773

En milliers d'euros	Valeurs au bilan au 31 décembre 2013 retraité ^(p)			Juste valeur au 31 décembre 2013 retraité ^(p)		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Emprunts obligataires et bancaires	970 249	75 866	894 383	985 711	75 723	909 989

Méthodes d'évaluation de la juste valeur :

- La juste valeur de la dette obligataire cotée est déterminée sur la base des prix cotés (niveau 1). La juste valeur des autres dettes financières est déterminée pour chaque emprunt en actualisant les flux de trésorerie futurs avec un taux correspondant à la courbe de taux d'intérêt Euribor à la clôture de l'exercice corrigé du risque de crédit du Groupe (niveau 2).
- La juste valeur des OPCVM monétaires et non monétaires est évaluée selon leurs dernières valeurs liquidatives connues (niveau 1). La juste valeur des produits de taux (certificats de dépôts, comptes à terme, bons à moyen terme négociables...) est basée sur une actualisation du flux du coupon et du pied de coupon (nominal et intérêts) sur la durée restant à courir du produit à la date de clôture (niveau 2). Le taux d'actualisation utilisé dans ce cadre est le taux de marché correspondant à la maturité et aux caractéristiques des produits.
- Autres actifs financiers et créances de financement clients : postes constitués essentiellement de créances de financement comptabilisées sur la base d'une valeur actualisée dès lors que leur échéance est supérieure à un an.
- La majorité des dérivés est négociée sur des marchés de gré à gré sur lesquels il n'existe pas de prix cotés. Par conséquent, leur valorisation est opérée sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers selon les modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs ou de valorisation d'option (niveau 2).

7 Informations complémentaires

7.1 Effectifs de fin d'année

Effectifs	Décembre 2014			Décembre 2013 retraité ^(*)			Évolution total
	Hors intérimaires	Intérimaires	Total	Hors intérimaires	Intérimaires	Total	
France	4 500	723	5 223	4 683	741	5 424	- 4 %
%	27,9 %	22,8 %	27,1 %	28,6 %	24,4 %	27,9 %	
Europe hors France	5 109	1 215	6 324	4 942	1 184	6 126	3 %
%	31,7 %	38,4 %	32,8 %	30,2 %	39,1 %	31,6 %	
Amérique du Nord	3 161	526	3 687	3 059	479	3 538	4 %
%	19,6 %	16,6 %	19,1 %	18,7 %	15,8 %	18,2 %	
Asie et Amérique du Sud*	3 334	704	4 038	3 693	628	4 321	- 7 %
%	20,7 %	22,2 %	21,0 %	22,5 %	20,7 %	22,3 %	
Total	16 104	3 168	19 272	16 377	3 032	19 409	- 1 %

* La zone « Asie et Amérique du Sud » inclut la Turquie, l'Afrique du Sud et le Maroc.

7.2 Engagements hors bilan

7.2.1 Engagements donnés/reçus

Au 31 décembre 2014

En milliers d'euros	Total	Sur immobilisations incorporelles	Sur immobilisations corporelles	Sur actifs/passifs financiers	Sur actifs/passifs courants hors financiers
Cautionnements donnés	(17 526)	-	(865)	(5 695)	(10 966)
Engagements/acquisition d'immobilisations	(59 633)	-	(59 633)	-	-
Hypothèques accordées à un tiers	(4 589)	-	(4 589)	-	-
Autres engagements hors bilan	(2 284)	-	-	(1 000)	(1 284)
Total des engagements donnés	(84 032)	-	(65 087)	(6 695)	(12 250)
Cautionnements reçus	1 359	-	1 097	-	262
Autres engagements reçus	310	-	310	-	-
Total des engagements reçus	1 669	-	1 407	-	262
Total engagements nets	(82 363)	-	(63 680)	(6 695)	(11 988)

Au 31 décembre 2013 retraité^(*)

En milliers d'euros	Total	Sur immobilisations incorporelles	Sur immobilisations corporelles	Sur actifs/passifs financiers	Sur actifs/passifs courants hors financiers
Cautionnements donnés	(14 710)	(580)	(447)	(1 219)	(12 464)
Engagements/acquisition d'immobilisations	(27 682)	-	(27 682)	-	-
Hypothèques accordées à un tiers	(5 010)	-	(5 010)	-	-
Autres engagements hors bilan	(2 869)	-	-	(1 500)	(1 369)
Total des engagements donnés	(50 271)	(580)	(33 139)	(2 719)	(13 833)
Cautionnements reçus	5 334	-	338	-	4 996
Autres engagements reçus	262	33	229	-	-
Total des engagements reçus	5 596	33	567	-	4 996
Total engagements nets	(44 675)	(547)	(32 572)	(2 719)	(8 837)

L'augmentation des engagements donnés sur acquisition d'immobilisations est liée aux investissements effectués :

- aux États-Unis notamment sur les sites d'Anderson et de Huron (7 millions d'euros) ;
- et en Grande-Bretagne sur le site de Warrington (22 millions d'euros).

Par ailleurs, dans le cadre de l'acquisition de 50 % d'Inergy en 2010, le Groupe bénéficie d'une garantie de passif d'une durée de cinq ans au titre d'éventuelles campagnes de rappels sur des produits fabriqués ou commercialisés avant la date d'acquisition d'Inergy par la Compagnie Plastic Omnium.

7.2.2 Contrats de location simple preneurs

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Paiements minimaux à effectuer au titre des locations simples non résiliables		
À moins d'un an	33 510	29 401
À plus d'un an et à moins de cinq ans	76 715	67 604
À plus de cinq ans	8 987	12 344
Total	119 212	109 349

7.2.3 Droit individuel à la formation (DIF)

Le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis et non pris par les salariés français de la Compagnie Plastic Omnium au titre du DIF a été établi comme suit :

En nombre d'heures	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
De 2004 à 2013		488 455
De 2004 à 2014	471 245	

Comme mentionné dans la note 1.1.14, aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces droits acquis par les salariés.

7.3 Transactions avec les parties liées

7.3.1 Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

Les dirigeants sont, selon les termes de la norme IAS 24 « les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités » de la Compagnie Plastic Omnium et de ses filiales.

Aucune option de souscription d'actions de la Compagnie Plastic Omnium n'a été attribuée au cours de l'exercice 31 décembre 2014 aux dirigeants et mandataires sociaux.

En milliers d'euros	Versés ou à charge de...	2014	2013
Jetons de présence	versés par la Compagnie Plastic Omnium	102	103
Jetons de présence	versés par les sociétés contrôlées par la Compagnie Plastic Omnium (excepté Compagnie Plastic Omnium) et par Burelle SA	543	542
Rémunérations brutes	à charge du groupe Plastic Omnium	5 620	5 146
Plan de retraite complémentaire	à charge du groupe Plastic Omnium	886	1 826
Coût au titre des plans d'achats et de souscriptions d'actions	à charge du groupe Plastic Omnium	718	702
	<i>charge à étaler sur la durée d'acquisition des droits</i>	718	403
	<i>cotisations sociales liées au nouveau plan sur la période</i>	-	299
Rémunérations totales		7 869	8 319

31 décembre 2014

La Compagnie Plastic Omnium n'ayant attribué aucun nouveau plan de souscription d'actions en 2014, aucune cotisation sociale n'a été comptabilisée à ce titre.

31 décembre 2013

Le taux des cotisations sociales sur les plans d'achat et de souscription d'actions était de 30 % en 2013.

Le récapitulatif de la part des cotisations rattachée aux options des dirigeants mandataires sociaux est présenté dans le tableau ci-après seulement sur l'exercice 2013 :

En milliers d'euros pour les montants En unités pour le nombre des options	Nouveau plan en 2014	Plan du 7 août 2013
<i>Taux de cotisation des charges sociales sur les Plans d'achats et de souscription d'actions</i>		30,00 %
Nombre total des options entrant dans l'assiette de calcul des cotisations		993 000
Montant total des cotisations	Néant	1 319
Nombre d'options des dirigeants mandataires sociaux		360 000
Cotisations sociales sur les stock-options des dirigeants mandataires sociaux		299

7.3.2 Transactions avec les sociétés Sofiparc SAS, Burelle SA et Burelle Participations SA

Au 31 décembre 2014

En milliers d'euros	Coûts indirects et directs	Redevances	Produits et charges financières	Comptes courants	Dépôts de garantie	Fournisseurs	Clients	Autres créances	Emprunts et dettes financières
Sofiparc SAS	(549)	(4 705)	10	2	1 058	48	2	-	-
Burelle SA	-	(7 794)	7	6	-	1 930	6	18	-
Burelle Participations SA	-	-	6	-	-	-	-	-	-

Au 31 décembre 2013 retraité^(u)

En milliers d'euros	Coûts indirects et directs	Redevances	Produits et charges financières	Comptes courants	Dépôts de garantie	Fournisseurs	Clients	Autres créances	Emprunts et dettes financières*
Sofiparc SAS	(599)	(4 055)	(875)	11	913	108	2	-	-
Burelle SA	-	(7 000)	(92)	22	-	2 760	6	18	-
Burelle Participations SA	-	-	6	-	-	-	6	-	-

* Le Groupe a remboursé à Sofiparc SAS, le 30 août 2013, son emprunt de 40 000 milliers d'euros ainsi que les intérêts échus.

7.4 Honoraires des auditeurs légaux

En milliers d'euros	2014		
	Mazars	Ernst & Young	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	(1 629)	(1 695)	(3 324)
dont :			
Compagnie Plastic Omnium*	(384)	(357)	(741)
Filiales	(1 245)	(1 338)	(2 583)
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	(213)	(183)	(396)
dont :			
Compagnie Plastic Omnium	(81)	(10)	(91)
Filiales	(132)	(173)	(305)
Total	(1 842)	(1 878)	(3 720)

* La lettre de mission de la « Compagnie Plastic Omnium » étant la même sur les deux années 2014 et 2013, les honoraires restent inchangés.

En milliers d'euros	2013 retraité ^(u)		
	Mazars	Ernst & Young	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	(1 895)	(1 387)	(3 282)
dont :			
Compagnie Plastic Omnium*	(384)	(357)	(741)
Filiales	(1 511)	(1 030)	(2 541)
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	(106)	(28)	(134)
dont :			
Compagnie Plastic Omnium	(40)	(39)	(79)
Filiales	(66)	11	(55)
Total	(2 001)	(1 415)	(3 416)

7.5 Impacts de la première application des nouvelles normes de consolidation sur les comptes publiés

Les impacts de la première application des nouvelles normes sur les données déjà publiées sont présentés ci-après :

a – Au bilan

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾	1 ^{er} janvier 2013 retraité ⁽¹⁾
Écarts d'acquisition – Valeur nette	(24 586)	(52 921)	(53 057)
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	133 808	128 931	119 529
Capitaux propres – Part Groupe	(3 545)	(21 987)	(22 067)
Participations ne donnant pas le contrôle	(23 392)	(24 348)	(20 754)
Total capitaux propres	(26 937)	(46 335)	(42 821)

b – Au compte de résultat

En milliers d'euros	31 décembre 2014	%	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾	%
Produits des activités ordinaires	(876 886)	100 %	(789 396)	100 %
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis	(60 273)	7 %	(56 071)	7,1 %
Autres produits et charges opérationnels	8 815	-1,0 %	4 154	-0,5 %
Résultat financier	(2 071)	0,2 %	(1 168)	0,1 %
Résultat des activités poursuivies avant impôt	(53 529)	6 %	(53 086)	6,7 %
Impôt sur le résultat	9 760	-1,1 %	12 304	-1,6 %
Quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises	35 846	-4,1 %	30 291	-3,8 %
Résultat net des entreprises associées	(7 923)	1 %	(10 491)	1,3 %

c – Sur le niveau de la dette financière nette

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Dette de début de période	(54 345)	(46 536)
Dette de fin de période	(59 926)	(54 345)

d – Dans le tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾
Flux de trésorerie		
Résultat net	(7 923)	(10 491)
Dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises	21 490	17 302
Éléments sans incidence sur la trésorerie	(66 135)	(61 494)
Capacité d'autofinancement	(52 568)	(54 683)
Trésorerie provenant de l'exploitation	(37 040)	(45 990)
Flux d'investissement d'exploitation	24 220	29 898
Flux d'investissements des opérations financières	3 786	577
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	2 419	6 059
Incidence des variations des cours de change	(2 725)	2 194
Trésorerie de début de période	(60 073)	(52 810)
Trésorerie de fin de période	(69 413)	(60 073)

7.6 Société mère consolidante

La société Burelle SA détient à 58,82 % la Compagnie Plastic Omnium, avant prise en compte de l'annulation des titres d'autocontrôle de la Compagnie Plastic Omnium (56,60 % après annulation des titres d'autocontrôle), et consolide celle-ci selon la méthode de l'intégration globale.

Burelle SA – 19, avenue Jules Carteret
69342 Lyon Cedex 07

7.7 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe au 31 décembre 2014, n'est intervenu depuis la date de clôture.

Liste des entités consolidées au 31 décembre 2014

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2014			31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾			Intégrations fiscales
	Auto-mobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
France										
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA			*			Société mère			Société mère	1 – a
PLASTIC OMNIUM SYSTÈMES URBAINS SAS			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
METROPLAST SAS			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
LA RÉUNION VILLES PROPRES SAS			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM CARAÏBES SAS			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS FRANCE SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC RECYCLING SAS		*		MEE_lfrs_2014	50	50	MEE_lfrs_2014	50	50	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTÉRIEUR SA		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTÉRIEUR SERVICES SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
TRANSIT SAS	e2013	*		–	–	–	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC			*	G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC			*	G	100	100	G	100	100	1 – a
LUDOPARC SAS		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO SAS	d2013		*	–	–	–	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT SAS		*	*	G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES HOLDING SAS	d2013	*		–	–	–	G	100	100	1 – a
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MANAGEMENT SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT GUYANE SAS	d2013	*		–	–	–	G	100	100	1 – b
VALEO PLASTIC OMNIUM SNC		*		MEE_lfrs_2014	50	50	MEE_lfrs_2014	50	50	
BEAUVAIS DIFFUSION SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM VERNON SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
TECHNIQUES ET MATÉRIELS DE COLLECTE – « TEMACO » SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES SA		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
MIXT COMPOSITES ET RECYCLABLES – MCR SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT HOLDING SAS			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
SIGNALISATION FRANCE SA			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
SULO FRANCE SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – b

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2014			31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾			Intégrations fiscales
	Auto-mobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS INDUSTRIES SAS	*			G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL SAS	a2013	*		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS INDUSTRIES SAS	a2013	*		G	100	100	G	100	100	1 – a
Afrique du Sud										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SOUTH AFRICA Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
Allemagne										
PLASTIC OMNIUM GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 – b
PLASTIC OMNIUM AUTO COMPONENTS GmbH		*		G	100	100	G	100	100	2 – b
PLASTIC OMNIUM ENTSORGUNGSTECHNIK GmbH			*	G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS GERMANY GmbH		*		G	100	100	G	100	100	2 – b
HBPO BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT GmbH		*		MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO RASTATT GmbH		*		MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO GERMANY GmbH		*		MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO GmbH		*		MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT GmbH			*	G	100	100	G	100	100	
ENVICOMP SYSTEMLOGISTIK GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 – a
WESTFALIA INTRALOG GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 – a
SULO EISENWERK STREUBER & LOHMANN GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 – b
SULO UMWELTTECHNIK GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 – b
SULO UMWELTTECHNIK BETEILIGUNGS GmbH			*	G	100	100	G	100	100	
SULO EMBALLAGEN BETEILIGUNGS GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 – b
PLASTIC OMNIUM URBAN SYSTEMS GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 – a
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES GmbH		*		G	100	100	G	100	100	2 – b
RMS ROTHERM MASCHINENBAU GmbH			*	G	70	70	G	70	70	
HBPO INGOLSTADT GmbH		*		MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO REGENSBURG GmbH	a2013	*		MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
Argentine										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS ARGENTINA SA		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM SA		*		G	100	100	G	100	100	
Belgique										
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE NV		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM NV			*	G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS RESEARCH NV		*		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS BELGIUM SA		*		G	100	100	G	100	100	

Libellé juridique		Secteurs à présenter			31 décembre 2014			31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾			Intégrations fiscales
		Auto-mobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
SULO NV	d2013		*		-	-	-	G	100	100	
Brésil											
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS DO BRASIL Ltda		*			G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM DO BRASIL Ltda		*	*		G	100	100	G	100	100	
Canada											
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS CANADA Inc.	e2014	*			G	100	100	G	100	100	
HBPO CANADA Inc.		*			MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
Chili											
PLASTIC OMNIUM SA			*		G	100	100	G	100	100	
Chine											
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES (JIANGSU) Co. Ltd	f2013, x2013 a	*			G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS (WUHAN) Co. Ltd		*			G	100	100	G	100	100	
YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd		*			MEE_lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_lfrs_2014	49,95	49,95	
PLASTIC OMNIUM INERGY (SHANGHAI) CONSULTING Co. Ltd	x2013 b	*			G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS CONSULTING (BEIJING) Co. Ltd		*			G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MANUFACTURING (BEIJING) Co. Ltd		*			G	60	60	G	60	60	
CHONGQING YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR FAWAY Co. Ltd		*			MEE_lfrs_2014	49,95	25,47	MEE_lfrs_2014	49,95	25,47	
GUANGZHOU ZHONGXIN YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR TRIM Co. Ltd		*			MEE_lfrs_2014	49,95	25,47	MEE_lfrs_2014	49,95	25,47	
CHENGDU FAWAY YANFENG PLASTIC OMNIUM Co. Ltd		*			MEE.	24,48	24,48	MEE.	24,48	24,48	
HBPO CHINA Co. Ltd		*			MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
YANFENG PLASTIC OMNIUM (SHANGHAI) AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd		*			MEE_lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_lfrs_2014	49,95	49,95	
DONGFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd	g2014	*			MEE.	24,98	24,98	MEE.	24,95	24,95	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS GUANGZHOU Co. Ltd		*			G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SHENYANG Co. Ltd		*			G	100	100	G	100	100	
YANFENG PLASTIC OMNIUM YIZHENG AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEM Co. Ltd		*			MEE_lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_lfrs_2014	49,95	49,95	
PLASTIC OMNIUM HOLDING (SHANGHAI) Co. Ltd			*		G	100	100	G	100	100	

Libellé juridique		Secteurs à présenter			31 décembre 2014			31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾			Intégrations fiscales
		Auto-mobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
YANFENG PLASTIC OMNIUM (SHENYANG) AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd	a2013	*			MEE_lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_lfrs_2014	49,95	49,95	
YANFENG PLASTIC OMNIUM NINGBO AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd	a2013	*			MEE_lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_lfrs_2014	49,95	49,95	
YANFENG PLASTIC OMNIUM WUHAN AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd	a2013	*			MEE_lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_lfrs_2014	49,95	49,95	
(NINGBO) PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co. Ltd	a2013	*			G	100	100	G	100	100	
HBPO CHINA BEIJING Co. Ltd	a2014	*			MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	-	-	-	
Corée du Sud											
SHB AUTOMOTIVE MODULES		*			MEE_lfrs_2014	16,67	16,67	MEE_lfrs_2014	16,67	16,67	
HBPO KOREA Ltd		*			MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS Co. Ltd		*			G	100	100	G	100	100	
HBPO PYEONGTAEK Ltd	a2013	*			MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO ASIA HSQ Ltd	a2014	*			MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	-	-	-	
Espagne											
COMPANIA PLASTIC OMNIUM SA				*	G	100	100	G	100	100	3
PLASTIC OMNIUM EQUIPAMIENTOS EXTERIORES SA				*	G	100	100	G	100	100	3
PLASTIC OMNIUM SISTEMAS URBANOS SA				*	G	100	100	G	100	100	3
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS VALLADOLID SL	e2014	*			G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SPAIN SA (Arevalo/Vigo)		*			G	100	100	G	100	100	
VALEO PLASTIC OMNIUM SL	e2014	*			MEE_lfrs_2014	50	50	MEE_lfrs_2014	50	50	
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES ESPANA SA		*			G	100	100	G	100	100	3
HBPO IBERIA SL		*			MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
SIGNATURE SENALIZACION SA				*	G	100	100	G	100	100	
HBPO AUTOMOTIVE SPAIN SL		*			MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM COMPONENTES EXTERIORES SL		*			G	100	100	G	100	100	3
États-Unis											
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS LLC		*			G	100	100	G	100	100	4
PLASTIC OMNIUM Inc.				*	G	100	100	G	100	100	4
PLASTIC OMNIUM INDUSTRIES Inc.				*	G	100	100	G	100	100	4
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS (USA) LLC		*			G	100	100	G	100	100	4
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE SERVICES Inc.		*			G	100	100	G	100	100	4
HBPO NORTH AMERICA Inc.		*			MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS HOLDING Inc.	d2014	*			G	100	100	G	100	100	

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2014			31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾			Intégrations fiscales
	Auto-mobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
Hongrie										
HBPO MANUFACTURING HUNGARY Kft	*			MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO AUTOMOTIVE HUNGARIA Kft	*			MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
Inde										
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS (INDIA) PVT Ltd	*			G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS INDIA PVT Ltd	*			G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MANUFACTURING INDIA PVT Ltd	*			G	55	55	G	55	55	
Irlande										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS REINSURANCE Ltd	e2013	*		-	-	-	G	100	100	
Japon										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS KK	*			G	100	100	G	100	100	
HBPO JAPAN KK	a2014	*		MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	-	-	-	
Malaisie										
HICOM HBPO SDN BHD	a2013	*		MEE.	13,33	13,33	MEE.	13,33	13,33	
Maroc										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS (MOROCCO) SARL	*			G	100	100	G	100	100	
Mexique										
PLASTIC OMNIUM AUTOMOVIL SA DE CV	*			G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORES SA DE CV	d2014*	*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM INDUSTRIAL AUTO EXTERIORES RAMOS ARIZPE SA DE CV	*			G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM DEL BAJIO SA DE CV	*			G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MEXICO SA DE CV	*			G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS INDUSTRIAL MEXICO SA DE CV	*			G	100	100	G	100	100	
INOPLAST COMPOSITES SA DE CV	*			G	100	100	G	100	100	
INOPLASTIC OMNIUM INDUSTRIAL SA DE CV	*			G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM SISTEMAS URBANOS SA DE CV		*		G	100	100	G	100	100	
HBPO MEXICO SA DE CV	*			MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM MEDIO AMBIENTE SA DE CV		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM TOLUCA SA DE CV	*			G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INDUSTRIAL SRL DE CV	x2013 d	*		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE INDUSTRIAL SA DE CV	x2013 c	*		G	100	100	G	100	100	

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2014			31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾			Intégrations fiscales
	Auto-mobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
Moyen-Orient										
INERGY VLA PLASTIRAN	c2013	*		-	-	-	G	51	51	
Pays-Bas										
PLASTIC OMNIUM BV	xd2014		*	G	100	100	G	100	100	5
PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL BV			*	G	100	100	G	100	100	5
SULO BV	xd2014		*	G	100	100	G	100	100	5
DSK PLASTIC OMNIUM BV		*		G	51	51	G	51	51	
Pologne										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS POLAND Sp Z.O.O.		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS Sp Z.O.O.		*		G	100	100	G	100	100	
SULO Sp Z.O.O.			*	G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO Sp Z.O.O.		*		G	100	100	G	100	100	
République tchèque										
HBPO CZECH S.R.O.		*		MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
SULO S.R.O.			*	G	100	100	G	100	100	
Roumanie										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS ROMANIA SRL		*		G	100	100	G	100	100	
Royaume-Uni										
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE Ltd		*		G	100	100	G	100	100	6
PLASTIC OMNIUM Ltd	e2013		*	-	-	-	G	100	100	6
PLASTIC OMNIUM URBAN SYSTEMS Ltd			*	G	100	100	G	100	100	6
SIGNATURE Ltd			*	G	100	100	G	100	100	6
SULO MGB Ltd			*	G	100	100	G	100	100	
HBPO UK Ltd		*		MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
POST & COLUMN COMPANY Ltd	d2013		*	-	-	-	G	100	100	
Russie										
OOO STAVROVO AUTOMOTIVE SYSTEMS		*		G	100	100	G	100	100	
DSK PLASTIC OMNIUM INERGY		*		G	51	51	G	51	51	
Singapour										
SULO ENVIRONMENTAL SYSTEMS PTE Ltd			*	G	100	100	G	100	100	
Slovaquie										
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS S.R.O.		*		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SLOVAKIA S.R.O.		*		G	100	100	G	100	100	
HBPO SLOVAKIA S.R.O.		*		MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	33,33	
Suède										
PLASTIC OMNIUM AB			*	G	100	100	G	100	100	
Suisse										
PLASTIC OMNIUM AG			*	G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM RE AG			*	G	100	100	G	100	100	
SIGNAL AG	c2014		*	MEE_lfrs_2014	50	50	MEE_lfrs_2014	50	50	

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2014			31 décembre 2013 retraité ⁽¹⁾			Intégrations fiscales
	Auto-mobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
Thaïlande										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS (THAILAND) Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE Co. Ltd	a2013	*		G	100	100	G	100	100	
Turquie										
B.P.O. AS		*		MEE_lfrs_2014	50	49,98	MEE_lfrs_2014	49,98	49,98	

Méthode d'intégration et particularités :

G : Intégration globale.
MEE : Sociétés qui étaient déjà consolidées par la méthode de la mise en équivalence avant l'application des nouvelles normes de consolidation au 1^{er} janvier 2014.
MEE_lfrs_2014 : Sociétés consolidées par la méthode de la mise en équivalence depuis l'application des nouvelles normes de consolidation au 1^{er} janvier 2014.

Mouvements de la période :

Création de sociétés :
a2013 Sociétés créées et/ou dont l'activité a démarré en 2013 ;
a2014 Sociétés créées et/ou dont l'activité a démarré en 2014.
Cession de sociétés :
c2013 Sociétés cédées au cours de l'exercice 2013 ;
c2014 Sociétés cédées au cours de l'exercice 2014.
Fusion de sociétés :
d2013 Sociétés fusionnées au cours de l'exercice 2013 ;
d2014 Sociétés fusionnées au cours de l'exercice 2014.
d2014' Société absorbée juridiquement par « Inoplast Composites SA de CV » en 2010 et dont l'absorption a été comptabilisée en juin 2014.
xd2014 « Sullo BV » a absorbé « Plastic Omnium BV » et a repris la dénomination sociale de « Plastic Omnium BV ».
Liquidation de sociétés :
e2013 Sociétés liquidées au cours de l'exercice 2013 ;
e2014 Sociétés liquidées au cours de l'exercice 2014.
Rachat de minoritaires :
f2013 Rachats de minoritaires au cours de l'exercice 2013. Voir la note 2.1 des comptes consolidés de 2013.
Variation du pourcentage de détention de Plastic Omnium :
g2014 Augmentation du capital de la société « Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd » entièrement souscrite par la Compagnie Plastic Omnium.

Changement de dénomination :

x2013 Sociétés dont la dénomination a changé en 2013 ;
x2013 a « Jiangsu Xieno Automotive Components Co. Ltd » a changé sa dénomination sociale le 18 avril 2013 en « Plastic Omnium Composites (Jiangsu) Co. Ltd » ;
x2013 b « Plastic Omnium Inergy (Shanghai) Consulting Co. Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Plastic Omnium (Shanghai) Business Consulting Co. Ltd » ;
x2013 c « Inergy Automotive Industrial SA de CV » est la nouvelle dénomination de la société « Pulidos de Juarez SA de CV ». Voir la note 2.2 des comptes consolidés de 2013 ;
x2013 d « Plastic Omnium Auto Industrial SRL de CV » est la nouvelle dénomination de la société « Createc de Mexico SRL de CV ».

Intégration fiscale :

1 - a Groupe fiscal France Plastic Omnium ;
1 - b Groupe fiscal Plastic Omnium Environnement Holding ;
2 - a Groupe fiscal Allemagne Systèmes Urbains ;
2 - b Groupe fiscal Allemagne Plastic Omnium GmbH ;
3 Groupe fiscal Espagne ;
4 Groupe fiscal États-Unis ;
5 Groupe fiscal Pays-Bas ;
6 Groupe fiscal Royaume-Uni.

5.7 — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Compagnie Plastic Omnium, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 « Référentiel appliqué » de l'annexe des comptes consolidés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que la société Compagnie Plastic Omnium a appliquées.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les principes décrits dans la note 1.1.17 de l'annexe aux comptes consolidés. Ces tests s'appuient sur les plans à moyen terme de la Compagnie Plastic Omnium. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur, les hypothèses utilisées et les prévisions de flux de trésorerie, et vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans cette note de l'annexe aux comptes consolidés ;
- la note 1.1.15 de l'annexe aux comptes consolidés explique les modalités de comptabilisation des coûts engagés à la demande des constructeurs pour le développement des équipements de nouveaux modèles de véhicules, qui dépendent du financement de ces coûts par le client, et des perspectives de rentabilité des projets concernés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre Groupe pour l'évaluation de la rentabilité attendue de ces projets sur la base des éléments disponibles à ce jour ;
- la note 1.1.31 de l'annexe aux comptes consolidés précise que des actifs d'impôts différés sont constitués pour tenir compte des déficits reportables en fonction de leur probabilité de réalisation future. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre Groupe pour l'évaluation du caractère récupérable de ces déficits fiscaux sur la base d'éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, leur application ;

- s'agissant des risques, litiges et passifs éventuels, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre Groupe permettant leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable. Nous nous sommes assurés que les principaux litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de cette procédure étaient décrits de façon appropriée, notamment dans la note 5.2.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion de la Compagnie Plastic Omnium.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-la Défense, le 25 février 2015

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Jean-Luc Barlet

ERNST & YOUNG et Autres

Gilles Rabier



6

COMPTES SOCIAUX

6.1 — COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	Notes	2014	2013
Chiffre d'affaires net⁽¹⁾		2 954	2 311
Production stockée		13 829	0
Reprises sur provisions et transfert de charges		1 102	2 750
Autres produits d'exploitation ⁽¹⁾		22 657	22 544
Total produits d'exploitation	M	40 542	27 605
Achats et charges externes	N	(36 050)	(24 578)
Impôts et taxes		(226)	(1 028)
Charges sociales		(51)	0
Dotations aux amortissements et provisions	O	(997)	(1 359)
Autres charges		(3 078)	(3 816)
Résultat exploitation		140	(3 176)
Résultat financier	P	182 902	221 857
Résultat courant		183 042	218 681
Résultat exceptionnel	Q	2 734	(5 353)
Résultat avant impôts		185 776	213 328
Impôts sur les bénéfices	R	(1 452)	9 198
Résultat net		184 324	222 526
(1) Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation		25 611	24 855

6.2 — BILAN

Actif

En milliers d'euros	Notes	2014			2013
		Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	A	8 818	897	7 921	7 927
Immobilisations corporelles	B	83 855	3 597	80 258	33 097
Immobilisations financières	C	1 549 335	18 698	1 530 637	845 599
Total actif immobilisé		1 642 008	23 192	1 618 816	886 623
Actif circulant					
Stocks et en-cours de production	D	13 829	0	13 829	0
Avances et acomptes versés	E	151	0	151	18
Créances clients	E	10 553	0	10 553	2 399
Autres créances	E	57 384	2 934	54 450	620 546
Disponibilités	F	352 048	0	352 048	302 968
Total actif circulant		433 965	2 934	431 031	925 931
Charges constatées d'avance	G	630	0	630	568
Frais émission d'emprunts à étaler	G	3 313	0	3 313	3 932
Primes remboursement des obligations	G	4 230	0	4 230	5 007
Écarts de conversion actif	G	905	0	905	1 302
Total		2 085 051	26 126	2 058 925	1 823 363

Passif

En milliers d'euros	Notes	2014	2013
Capitaux propres			
Capital social	H	9 215	9 299
Primes d'émission, de fusion, d'apport	I	38 637	65 913
Autres réserves	J	850 117	676 337
Résultat de l'exercice		184 324	222 526
Provisions réglementées	K	561	517
Total capitaux propres		1 082 854	974 592
Provisions pour risques et charges	K	33 851	25 363
Dettes			
Autres emprunts obligataires		759 011	759 011
Emprunts auprès des établissements de crédit		23 479	22 054
Emprunts et dettes financières divers		70 051	207
Avances et acomptes reçus		15 781	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		23 285	13 059
Dettes fiscales et sociales		5 200	1 315
Autres dettes		41 164	24 579
Total des dettes	L	937 971	820 225
Comptes de régularisation passif		4 249	3 183
Total		2 058 925	1 823 363

Note : Trésorerie nette de la Compagnie Plastic Omnium de 174,6 millions d'euros en 2014 (y compris les prêts à moyen et long terme) contre 109,4 millions d'euros de trésorerie nette en 2013.

6.3 — ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

En milliers d'euros	
Structure financière	
Capital	9 215
Capitaux propres	1 082 854
Dettes financières nettes	174 641
Valeurs immobilisées nettes	1 618 816
Total du bilan	2 058 925
Activité	
Produits d'exploitation	40 542
Résultat d'exploitation	140
Résultat courant avant impôts	185 776
Résultat exceptionnel	2 734
Résultat net	184 324
Résultat net par action (en euros)	1,20

Faits caractéristiques de l'exercice

Valorisation du patrimoine immobilier

La Compagnie Plastic Omnium est propriétaire de terrains situés dans le quartier de Gerland à Lyon.

Le projet immobilier de Lyon Gerland porte sur la construction d'un immeuble de bureaux de 33 000 m² destinés à être loués. Les premiers investissements d'un montant de 996 milliers d'euros ont été réalisés en 2012 et 15 857 milliers d'euros, réalisés en 2013. Le 29 janvier 2013, le groupe Sanofi a signé un bail de douze ans pour la location des deux tiers de la surface totale prévue sur plan. Le Groupe a poursuivi son investissement à hauteur de 52 772 milliers d'euros portant le montant de la construction à 69 625 milliers d'euros au 31 décembre 2014. La date de livraison au 1^{er} trimestre 2015, et la mise à disposition au locataire des deux tiers de la surface, reste conforme aux prévisions initiales, le projet n'ayant subi aucun retard.

Les travaux demandés par le futur locataire, comptabilisés en stocks, s'élèvent à 13,8 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Organigramme juridique

La Compagnie Plastic Omnium a poursuivi sa politique d'investissements par la capitalisation de sa filiale Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co Ltd pour 15 millions d'euros et de sa filiale Plastic Omnium GmbH pour 20 millions d'euros.

Évolution de la structure financière

En date du 9 janvier 2014, la Compagnie Plastic Omnium a décidé de modifier le mode de financement de ses filiales en transformant les avances en comptes courants consenties par PO Finance en prêts à moyen et long terme.

La Compagnie Plastic Omnium a consenti aux filiales ayant des besoins de financement structurels des prêts en cohérence avec les maturités et modalités du financement externe pour un total de 672,3 millions d'euros, contre 17 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Réduction du capital social

En date du 24 octobre, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé de réduire le capital social d'une somme de 84 018,06 euros correspondant à l'annulation de 1 400 301 actions propres de 0,06 euro de valeur nominale.

Corrélativement, la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur montant nominal a été imputée sur la prime d'émission pour un montant de 27 275 732,44 euros.

Après réduction du capital, le capital social s'élève à 9 214 603,20 euros au 31 décembre 2014 représenté par 153 576 720 actions de 0,06 euro chacune.

Principes et méthodes comptables

La Compagnie Plastic Omnium a établi ses comptes selon les principes et méthodes du Plan Comptable Général français (Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes 2014 sont identiques à ceux de l'exercice 2013. Les principales méthodes sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Il s'agit essentiellement de marques et de brevets ne faisant pas l'objet d'amortissement.

À noter, la Compagnie Plastic Omnium comptabilise en charges de période les frais de dépôt de brevets.

Immobilisations corporelles

La Compagnie Plastic Omnium détient à Nanterre un ensemble immobilier à usage d'activités et de bureaux. La société a décidé d'utiliser cet ensemble immobilier dans le cadre de son exploitation à compter du 1^{er} janvier 2013. Ce dernier était jusqu'alors destiné à la location.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions 20 à 40 ans
- Installations générales et agencements 10 ans
- Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation correspond au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport. S'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute.

La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de la quote-part de la situation nette et des perspectives de rentabilité au regard des conditions de marché actuelles issues des plans à moyen terme des filiales.

Actions propres

Les achats d'actions propres sont autorisés par les Assemblées Générales Ordinaires antérieures et effectués en vue de leur utilisation dans le cadre d'un contrat de liquidité par un prestataire de services d'investissements, de leur annulation ultérieure dans le cadre d'une réduction de capital, de l'attribution d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites aux salariés et Mandataires Sociaux du Groupe et de leur remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le classement comptable des actions propres dépend de la finalité de détention :

- les actions propres détenues en vue de rémunérer d'éventuelles opérations de croissance externe, pour des réductions de capital ou acquises dans le cadre du contrat de liquidité, sont comptabilisées en titres immobilisés ;
- les actions propres affectées à l'exercice des options d'achat d'actions consenties dans le cadre des programmes de stock-options, ou destinées à des plans futurs mais encore en attente d'affectation, sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

Les actions propres sont évaluées par catégorie de titres (titres immobilisés, titres affectés à des plans d'options d'achat, titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité), selon l'approche P.E.P.S. dite « Premier Entré, Premier Sorti ».

Leur valeur brute correspond au prix d'acquisition ; une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur brute est supérieure à leur valeur de marché. Pour les actions affectées à l'exercice des options d'achat d'actions, la valeur de marché de ces actions est déterminée sur la base du prix d'exercice des options d'achat consenties ou sur la base de la valeur boursière lorsque celle-ci est inférieure.

Pour les autres catégories, la valeur de marché correspond à la valeur boursière (moyenne des cours du mois précédant la clôture des comptes).

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées par catégorie de titres (titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité, actions propres destinées à attribution non affectées, autres valeurs mobilières de placement), selon l'approche P.E.P.S. dite « Premier Entré, Premier Sorti ».

Opérations en devises

Les dettes et créances en devises étrangères qui n'ont pas fait l'objet de couverture sont enregistrées au cours du jour de la transaction. À l'arrêté des comptes, elles sont revalorisées au taux de change en vigueur.

Les écarts de change sont inscrits en écarts de conversion (actif ou passif). Les écarts de conversion actif représentatifs de pertes latentes font l'objet d'une provision pour perte de change.

Les dettes et créances en devises étrangères qui font l'objet de couverture sont enregistrées au cours du jour de la transaction. À l'arrêté des comptes, les gains et pertes sur les dérivés de change sont compensés par les gains ou pertes résultant de la réévaluation au taux de clôture des dettes et créances en devises étrangères couvertes, à l'exception du report/déport des dérivés, qui est étalé en résultat financier sur la durée de la couverture.

Emprunts et dettes financières

Les frais d'émission et éventuelles primes de remboursement font l'objet d'un étalement selon la méthode des intérêts composés, sur la durée de l'emprunt.

Stocks et en-cours de production

Les stocks et en-cours sur les travaux preneurs sont enregistrés selon la méthode à l'achèvement. La marge prévisionnelle positive sera comptabilisée en 2015 lors de la prise de possession des locaux par le locataire.

Notes sur le bilan

A – Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	2013	+	-	2014
Concessions, brevets, marques	8 818			8 818
Total valeurs brutes	8 818			8 818
Amortissements cumulés	891	6		897
Total valeurs nettes	7 927	(6)		7 921

B – Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	2013	+	-	2014
Terrains	2 287			2 287
Constructions	4 792	377		5 169
Installations générales, agencements	2 179	3		2 182
Matériel et mobilier de bureau	188	78		266
Immobilisations corporelles en cours	16 877	53 451	377	69 951
Avances et acomptes sur commandes d'immobilisations	10 000		6 000	4 000
Total valeurs brutes	36 323	53 909	6 377	83 855
Amortissements cumulés	3 226	371		3 597
Total valeurs nettes	33 097	53 538	6 377	80 258

L'évolution des constructions pour 377 milliers d'euros correspond aux travaux de rénovation de l'immeuble situé à Nanterre, utilisé par le Groupe dans le cadre de son exploitation depuis le 1^{er} janvier 2013.

L'augmentation du poste Immobilisations en cours, au 31 décembre 2014, résulte de la construction d'un ensemble immobilier de bureaux situé à Lyon, débutée en 2013. L'achèvement est prévu au

premier trimestre 2015. Le montant de la construction en cours s'élève à 69,6 millions d'euros.

L'avance de 10 millions d'euros versée à l'entreprise générale à qui a été confié ce projet de construction est ramenée à 4 millions d'euros au 31 décembre 2014.

C – Immobilisations financières

En milliers d'euros	2013	+	-	2014
Titres de participation	832 333	35 038	403	866 968
Autres titres immobilisés	14 779	1 772	6 684	9 867
Prêts	17 185	655 315		672 500
Total valeurs brutes	864 297	692 125	7 087	1 549 335
Provisions sur titres	18 698			18 698
Total valeurs nettes	845 599	692 125	7 087	1 530 637

Les principales augmentations sur titres de participation proviennent d'une augmentation du capital de la société PO GmbH réalisée en 2014 pour 20 millions d'euros et de la capitalisation de Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd pour 15 millions d'euros. Le pourcentage de détention reste inchangé, soit 100 %, pour ces deux sociétés.

Au 31 décembre 2014, les provisions pour dépréciation des titres de participation s'élèvent à 17 993 milliers d'euros, sans variation sur l'exercice.

Les autres titres immobilisés comprennent 311 780 actions propres, valorisées pour 6 099 milliers d'euros affectés à la croissance externe.

La variation des prêts provient de la mise en place des financements à moyen et long terme accordés aux filiales pour un total de 628,7 millions d'euros. Les intérêts courus sur ces prêts sont portés à 25,2 millions d'euros au 31 décembre 2014.

D – Stocks et en-cours de production

En milliers d'euros	2013	+	-	2014
Stocks et en-cours		13 829		13 829
Total valeurs nettes		13 829		13 829

Les travaux demandés par le futur locataire de l'immeuble de Lyon Gerland, comptabilisés en stocks, s'élevaient à 13,8 millions d'euros au 31 décembre 2014.

E – Créances

En milliers d'euros	2014	Échéance - 1 an	Sociétés liées
Avances et acomptes versés	151	151	
Clients	10 553	10 553	4 334
Créances fiscales	32 819	11 428	
Créances financières	7 596	7 596	7 596
Autres créances	14 035	14 035	6 094
Total valeurs nettes	65 154	43 763	18 024

Les créances clients sont principalement constituées de facturations des travaux aménagement preneur de Sanofi pour 6 197 milliers d'euros et de produits à recevoir pour 3 510 milliers d'euros, dont 2 887 milliers d'euros de redevances de marques et 623 milliers d'euros de frais de protection de brevets.

Les créances fiscales comprennent notamment 24 842 milliers d'euros de crédits impôt recherche, 2 187 milliers d'euros de retenues à la source à imputer et 1 194 milliers d'euros de crédit de TVA.

Les créances financières correspondent aux comptes courants avec les sociétés du Groupe résultant des opérations de financement des filiales.

Les autres créances représentent :

- le complément de prix de cession de l'activité Produits Plastiques Performants – 3P, en 2008, pour un montant inchangé comparé à 2013 ;
- les comptes courants fiscaux d'un montant de 5 640 milliers d'euros, dus par les différentes sociétés membres du groupe fiscal, dont la Compagnie Plastic Omnium est la société mère.

F – Disponibilités

En milliers d'euros	2013	+	-	2014
Valeurs mobilières de placement	31 797	1 295	5 243	27 849
Autres valeurs mobilières de placement	270 455	1 641 855	1 601 384	310 926
Disponibilités	716	12 557		13 273
Total valeurs brutes	302 968	1 655 707	1 606 627	352 048
Provisions sur VMP	0			0
Total valeurs nettes	302 968	1 655 707	1 606 627	352 048

Le poste « Valeurs mobilières de placement » comprend 5 478 500 actions propres affectées aux plans d'options d'achat d'actions ou destinées à de futurs plans mais non encore affectées. Ces deux catégories sont valorisées respectivement 26 384 milliers d'euros et 1 465 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2014, la Compagnie Plastic Omnium détient :

- 144 000 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 22 juillet 2008 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2008 ;
- 1 511 000 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 16 mars 2010 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2009 ;

- 2 401 500 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 6 mars 2012 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2011 ;
- 1 233 000 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 23 juillet 2013 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2013 ;
- 189 000 actions propres destinées à des plans futurs mais non encore affectées.

Le poste « Disponibilités » d'un montant de 13,3 millions d'euros est constitué principalement d'un compte rémunéré.

Le poste « Autres valeurs mobilières de placement », d'un montant de 311 millions d'euros se compose intégralement de SICAV monétaires.

G – Comptes de régularisation

En milliers d'euros	2013	2014
Charges constatées d'avance	568	630
Frais d'émission d'emprunt à étaler	3 932	3 313
Primes de remboursement des obligations	5 007	4 230
Écarts de conversion actif	1 302	905
Total valeurs nettes	10 809	9 078

Les frais d'émission d'emprunt ainsi que la prime de remboursement des emprunts obligataires Euro Bond et Euro PP font l'objet d'un étalement selon la méthode des intérêts composés, sur la durée des emprunts.

Les charges constatées d'avance concernent principalement des commissions d'engagements et de non-utilisation des lignes de crédits.

H – Capital social

Après la réduction du capital du 24 octobre 2014, le capital social s'élève à 9 214 603,20 euros au 31 décembre 2014, représenté par 153 576 720 actions de 0,06 euro chacune.

Le nombre d'actions détenues en autocontrôle s'élève à 5 790 280 et représente 3,77 % du capital de la Société.

I – Primes d'émission

Après la réduction du capital du 24 octobre 2014, les primes d'émission, de fusion et d'apport sont de 38 637 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

J – Autres réserves

En milliers d'euros	2013	+	-	2014
Écart de réévaluation	245			245
Réserve légale	1 465	36		1 501
Autres réserves	41 166			41 166
Report à nouveau	633 461	222 526	48 782	807 205
Total	676 337	222 562	48 782	850 117

L'augmentation du report à nouveau de 173 744 milliers d'euros résulte de l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

K – Provisions

En milliers d'euros	2013	+	-	2014
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	517	44		561
Total	517	44		561

Provisions pour risques et charges	2013	+	Utilisées	Non utilisées	2014
Provisions pour perte de change	893	903		893	903
Provisions pour risques	720		90	480	150
Provisions pour impôts (cf. note R)	23 750	9 048			32 798
Total	25 363	9 951	90	1 373	33 851

L – Dettes

En milliers d'euros	2013	Échéance – 1 an	Sociétés liées	2014	Échéance – 1 an	Sociétés liées
Autres emprunts obligataires	759 011	9 011		759 011	9 011	
Emprunts auprès des établissements de crédit	22 054	671		23 479	727	
Emprunts et dettes financières divers	207	19	17	70 051	69 850	69 849
Avances et acomptes reçus				15 781	15 781	
Fournisseurs et comptes rattachés	13 059	13 059	1 445	23 285	23 285	1 090
Dettes fiscales et sociales	1 315	1 315		5 200	5 200	
Autres dettes	24 579	24 579	24 122	41 164	34 753	33 835
Total	820 225	48 654	25 584	937 971	158 607	104 774

Emprunts obligataires

Les principales caractéristiques des emprunts obligataires sont présentées ci-après :

Émission obligataire du 21 mai 2013

Émission obligataire	Euro Bond
Émission (en euros)	500 000 000
Maturité	29 mai 2020
Coupon annuel – Taux fixe	2,875 %
Cotation	Euronext Paris

Émission obligataire du 4 octobre 2012

Émission obligataire privée	Euro PP
Émission (en euros)	250 000 000
Maturité	12 décembre 2018
Coupon annuel – Taux fixe	3,875 %
Cotation	Euronext Paris

Les intérêts courus à payer sur emprunts obligataires s'élèvent à 9 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont essentiellement composés d'un emprunt contracté en devises en 2013 pour 140 millions de CNY, pour une contre-valeur euros au 31 décembre 2014 de 18,5 millions et de 4,6 millions d'euros d'emprunts moyen terme.

Les emprunts et dettes financières divers sont constitués principalement de 69,8 millions d'euros de comptes courants auprès de sociétés du Groupe.

Les avances et acomptes sur travaux concernent l'ensemble immobilier Lyon Gerland.

L'augmentation des dettes fournisseurs concerne essentiellement l'ensemble immobilier situé à Lyon, en cours de construction. Les dettes se composent principalement ainsi :

- 9,9 millions d'euros de charges à payer constituées à hauteur de 6 millions d'euros de travaux en cours sur l'ensemble immobilier situé à Lyon ;
- 2,2 millions d'euros d'honoraires, et ;
- 0,5 million d'euros de redevances d'utilisation de marques.

La dette d'impôt du groupe fiscal, dont la Compagnie Plastic Omnium est la société mère, d'un montant de 4,7 millions d'euros, constitue l'essentiel des dettes fiscales et sociales.

Les autres dettes correspondent principalement aux comptes courants fiscaux dus aux différentes sociétés membres du groupe fiscal pour 33,6 millions d'euros, dont 29,7 millions d'euros sont relatifs à différents crédits d'impôt.

Notes sur le compte de résultat

M – Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation

La répartition de ces produits est la suivante :

En milliers d'euros	2013	2014
Par secteur d'activité		
· redevances et concessions de marques et prestations de services	22 544	22 657
· autres ⁽¹⁾	2 311	16 783
Total	24 855	39 440
Par marché géographique	2013	2014
· France ⁽¹⁾	9 449	22 674
· Étranger	15 406	16 766
Total	24 855	39 440

(1) Dont 13 829 milliers de production stockée.

Les produits d'exploitation de l'exercice sont constitués, hors transferts de charges :

- des redevances de marques dont la Compagnie Plastic Omnium est propriétaire et en concède l'usage à ses différentes filiales et participations opérationnelles ;
- des prestations de services ;
- des refacturations de frais et loyers à ces mêmes sociétés ou à des sociétés liées ;
- de la production stockée au titre des travaux immobiliers Lyon Gerland.

N – Achats et charges externes

En milliers d'euros	2013	2014
Prestations de services Direction Générale	1 594	1 732
Frais des services généraux et de siège	3 314	3 870
Honoraires	3 324	3 119
Communication, imprimés, publications	2 844	2 147
Déplacements, missions réceptions	1 397	1 809
Frais et commissions bancaires	9 662	6 692
Autres achats et charges externes	2 443	16 681
Total	24 578	36 050

L'augmentation des autres achats et charges externes s'explique principalement par les travaux demandés par le futur locataire de l'ensemble immobilier en construction à hauteur de 13 829 milliers d'euros.

La variation des frais et commissions bancaires correspond aux commissions sur emprunts obligataires de 2 750 milliers d'euros, comptabilisées en 2013.

O – Dotations : amortissements et dépréciations

En milliers d'euros				
Sur éléments de l'actif	2013	+	-	2014
Concessions, brevets	891	6		897
Constructions	1 060	285		1 345
Installations générales, agencements	2 108	71		2 179
Matériel et mobilier de bureau	58	15		73
Immobilisations financières	18 698			18 698
Autres créances	3 466		532	2 934
Total	26 281	377	532	26 126
Sur éléments de passif	2013	+	-	2014
Provisions réglementées	517	44		561
Provisions pour risques et charges (cf. note R)	25 363	9 058	570	33 851
Total	25 880	9 102	570	34 412

Ensemble dotations/reprises	10 876	1 102
Dont	Dotations	Reprises
Dotations et reprises d'exploitation ⁽¹⁾	997	1 102
Dotations et reprises financières ⁽²⁾	787	
Dotations et reprises exceptionnelles	44	
Dotations et reprises sur impôts (cf. note R)	9 048	
(1) Dont charges à répartir sur emprunt obligataire	619	
(2) Dont charges à répartir sur emprunt obligataire	777	

P – Résultat financier

En milliers d'euros	2013	2014
Produits de participation	180 279	176 661
Autres produits et charges	49 648	28
Produits et charges d'intérêts	(8 631)	7 349
Produits nets sur cessions de VMP	290	413
Différences de change	(2 737)	(762)
Dotations et reprises de provisions	3 008	(787)
Total	221 857	182 902

Les produits de participation comprennent 107 237 milliers d'euros de dividendes reçus des filiales françaises, et 69 424 milliers d'euros de dividendes versés par les filiales étrangères.

Les autres produits et charges étaient constitués en 2013 d'un boni de confusion de 49 648 milliers d'euros, lié à la transmission universelle de patrimoine de la société Plastic Omnium Auto SAS.

L'augmentation des produits et charges d'intérêts résulte des prêts à moyen et long terme accordés aux filiales en janvier 2014.

Q – Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	2014		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations de gestion		90	(90)
Sur opérations en capital	3 665	797	2 868
Dotations et reprises de provisions		44	(44)
Total	3 665	931	2 734

Ce résultat provient principalement d'un boni sur cessions d'actions propres de 3 040 milliers d'euros.

R – Impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat 2014		
	Courant	Exceptionnel	Net
* Résultat avant impôt	183 042	2 734	185 776
* Incidences fiscales	(164 079)	13	(164 066)
= Base	18 963	2 747	21 710
Impôt théorique (38 %)	(7 206)	(1 044)	(8 250)
Résultat après impôt théorique	175 836	1 690	177 526
Effet intégration fiscale			14 968
Provision pour impôt			(9 048)
Autres éléments			(7 372)
Total impôt sur les bénéfices			(1 452)
Résultat après impôt			184 324

La société Compagnie Plastic Omnium est la société mère d'un groupe fiscal intégrant 16 sociétés.

L'économie d'impôt réalisée au titre de l'exercice 2014, grâce à ce groupe d'intégration fiscale, est de 10 millions d'euros.

La Compagnie Plastic Omnium a doté une provision pour impôt de 9,05 millions d'euros pour tenir compte de l'utilisation, par le groupe fiscal, de déficits susceptibles d'être utilisés ultérieurement par ses filiales.

Les déficits reportables du groupe d'intégration fiscale représentent 18,6 millions d'euros, soit une économie future d'impôt de 6,2 millions d'euros.

Il est à noter que ces déficits reportables, nés depuis 2000, ont été imputés à hauteur de 3,2 millions d'euros au cours de l'année 2014, en raison du résultat fiscal d'ensemble bénéficiaire de l'exercice.

Les allègements (+) et accroissements (–) de la dette future d'impôt, exprimés au taux de 38 % à la date du 31 décembre 2014, se décomposent comme suit :

Provisions et charges à payer non déductibles :	359 milliers d'euros
Frais d'acquisition de titres :	28 milliers d'euros
Écart de conversion passif 2014 :	1 615 milliers d'euros
Quote-part de résultat comptable Plastic Omnium Gestion 2013 :	(248) milliers d'euros
Quote-part de résultat fiscal Plastic Omnium Gestion 2014 :	598 milliers d'euros
Écart de conversion actif 2014 :	(344) milliers d'euros
Allègement net de la dette future d'impôt	2 008 milliers d'euros

Informations diverses

Engagements hors bilan

Engagements donnés

En milliers d'euros	2014
Avals, caution et garanties donnés ⁽¹⁾	336 241
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	4 589
Total	340 830

(1) Engagements donnés en faveur des filiales dans le cadre de leur financement.

Engagements reçus

Dans le cadre de l'acquisition de 50 % d'Inergy Automotive Systems SA en 2010, la Compagnie Plastic Omnium bénéficie d'une garantie de passif d'une durée de cinq ans au titre d'éventuelles campagnes de rappels sur des produits fabriqués ou commercialisés avant la date d'acquisition.

Information sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1, al. 1 du Code de Commerce, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance, se décompose ainsi :

Solde des dettes Fournisseur en milliers d'euros	à 30 jours	à 60 jours	à 90 jours	à 120 jours	Factures non parvenues	Total
Exercice 2013	8 451	14	0	744*	3 850	13 059
Exercice 2014	13 231	26	0	170*	9 858	23 285

* Retenues de garanties sur travaux en cours.

Avances et crédits alloués aux Dirigeants

Aucun crédit, ni avance n'ont été alloués aux Dirigeants de la société conformément à l'article L. 225-43 du Code de commerce.

Rémunérations des Dirigeants

La rémunération des organes d'Administration durant l'exercice 2014 s'est élevée à 330 538 euros.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine de la société au 31 décembre 2014, n'est intervenu depuis la date de clôture.

Divers

Identité de la société mère consolidant les comptes de la Compagnie Plastic Omnium : Burelle SA – 19, avenue Jules Carteret – 69342 Lyon Cedex 07.

Au 31 décembre 2014, la participation de Burelle SA dans la Compagnie Plastic Omnium est de 56,60 % (58,82 % hors actions d'autocontrôle).

6.4 — RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En milliers d'euros	2010	2011	2012	2013	2014
1 – Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	8 822	8 939	8 782	9 299	9 215
b) Nombre d'actions émises*	158 801 391	157 751 391	154 977 021	154 977 021	153 576 720
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2 – Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes et autres produits d'exploitation	22 068	21 244	24 563	27 605	40 541
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	75 853	134 290	249 647	211 614	186 503
c) Impôts sur les bénéfices	15 383	11 046	14 407	11 970	7 595
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	107 967	134 613	252 587	222 526	184 324
e) Montant des bénéfices distribués	24 702 ⁽¹⁾	36 283 ⁽²⁾	39 261 ⁽³⁾	51 142 ⁽⁴⁾	56 823 ⁽⁵⁾
3 – Résultats par action*					
a) Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	0,57	0,92	1,70	1,44	1,26
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,68	0,85	1,63	1,43	1,20
c) Dividende versé à chaque action	0,16	0,23	0,25	0,33	0,37
4 – Personnel					
a) Nombre de salariés	0	0	0	0	0
b) Montant de la masse salariale	0	0	0	0	0
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	0	0	0	0	0

* Retraité des divisions par trois de la valeur nominale en 2011 et 2013.

(1) Dont 2 235 milliers d'euros non distribués au titre des actions auto-détenues.

(2) Dont 2 717 milliers d'euros non distribués au titre des actions auto-détenues.

(3) Avant déduction du dividende non distribuable sur actions auto-détenues à la date de l'Assemblée Générale.

(4) Avant déduction du dividende non distribuable sur actions auto-détenues à la date de l'Assemblée Générale.

(5) Avant déduction du dividende non distribuable sur actions auto-détenues à la date de l'Assemblée Générale.

6.5 — TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales	Capital social	Quote-part du capital détenu en %
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT SAS 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	4 900 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SAS 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	65 367 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	2 011 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM VERNON SAS 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	150 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GmbH Romanstrasse 35 – 80639 Munich – Allemagne	13 500 000 EUR	100,0 %
COMPANIA PLASTIC OMNIUM SA Calle Pouet de Nasio – Parcela n° 5 – Ribarroja del Turia – Valencia – Espagne	30 350 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM RE AG Schochenmühlestrasse 2 – 6340 Baar – Suisse	16 167 000 CHF	100,0 %
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	247 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM INERGY (SHANGHAI) CONSULTING CO LTD Room 2802, Tower B – New Cao He Jing International Business Building n° 391 Guiping Road – Xuhui District – 200233 Shanghai – PR Chine	250 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 1 SAS 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	37 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 2 SAS 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	37 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 4 SAS 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	37 500 EUR	100,0 %
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SAS 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	119 796 330 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM HOLDING (Shanghai) CO LTD RM 3501, F35 Building 2 No 391 Guiping Road Shanghai – PR Chine	50 000 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM INC 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 Delaware 19801 – États-Unis	50 000 USD	100,0 %
Participations		
BPO AS Y. Yalova Yolu 8 km, Panayir – Bursa – Turquie	5 000 000 TRL	50,0 %
PLASTIC RECYCLING SAS ZA du Monay – Saint-Eusèbe – 71210 Montchanin – France	123 000 EUR	50,0 %

En milliers d'euros	Filiales		Participations	
	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères
Valeur comptable des titres détenus				
• Brute	511 129	348 929	2 753	4 156
• Nette	511 129	331 950	1 738	4 156
Montant des prêts et avances accordés	299 129	125 090	1 934	
Montant des cautions et avals donnés				
Montant des dividendes encaissés	107 237	63 477		5 947

6.6 — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Compagnie Plastic Omnium, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note I de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation et des actions propres. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables, et apprécié les hypothèses retenues et les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris-la Défense le 25 février 2015

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Gilles Rabier

MAZARS

Jean-Luc Barlet

6.7 — RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Redevances pour concession de marques Compagnie Plastic Omnium

Cette convention de concession de marques, conclue en 1998 et revue ultérieurement en fonction de l'évolution de l'organisation juridique du Groupe, prévoit, en contrepartie de l'utilisation des marques propriété de Compagnie Plastic Omnium, le paiement d'une redevance annuelle égale à 0,5 % du chiffre d'affaires hors Groupe de la société bénéficiaire de cette convention.

Administrateur concerné : Jean-Michel Szczerba.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, Compagnie Plastic Omnium a comptabilisé un produit de 1 178 901 euros au titre de ces conventions conclues avec la société Yanfeng Plastic Omnium Automotive Systems Co. Ltd, dans laquelle Compagnie Plastic Omnium détient indirectement 49,95 % du capital social.

Redevances pour licence et assistance technique

Cette convention, conclue en 2001, prévoit, en contrepartie de l'utilisation des dessins, modèles, procédés industriels, du savoir-faire et des prestations d'assistance technique associées de Compagnie Plastic Omnium, le paiement par B.Plas-Plastic Omnium Otomotiv Plastik d'une redevance annuelle égale à 1,5 % de ses ventes nettes de produits licenciés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, Compagnie Plastic Omnium a comptabilisé un produit de 494 096 euros au titre de cette convention.

Administrateur concerné : Jean-Michel Szczerba.

Compagnie Plastic Omnium détient 50 % des droits de vote dans B.Plas-Plastic Omnium Otomotiv Plastik.

Prestations de services de la Direction Générale du Groupe

Au titre de cette convention conclue avec la société Burelle SA, votre Société a comptabilisé une charge de prestations de services de la Direction Générale du Groupe d'un montant de 1 505 089 euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Personnes intéressées : Jean Burelle, Laurent Burelle, Paul Henry Lemarié et Éliane Lemarié.

Les Conseils d'Administration de Compagnie Plastic Omnium du 11 décembre 2003 et de Burelle SA du 19 décembre 2003 ont autorisé la mise en place d'un plan de retraite complémentaire allouant notamment aux mandataires sociaux exerçant des fonctions salariées un complément de retraite de 10 % de leur rémunération actuelle. Une quote-part de cette charge de Burelle SA est en principe affectée à Compagnie Plastic Omnium dans la même proportion que celle arrêtée pour les prestations de services de Direction Générale Groupe dont elle fait partie.

La charge pour Compagnie Plastic Omnium au titre de 2014 est de 185 580 euros.

Personnes intéressées : Jean Burelle, Laurent Burelle, Paul Henry Lemarié et Éliane Lemarié.

Fait à Paris-la Défense, le 25 février 2015

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Gilles Rabier

MAZARS

Jean-Luc Barlet

7

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

7.1 — INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Renseignements généraux sur la Société

Dénomination sociale et siège social

La dénomination sociale de la Société est Compagnie Plastic Omnium. Son siège social est situé 19, boulevard Jules Carteret, 69007 Lyon ; son siège administratif est situé 1, rue du Parc, 92593 Levallois Cedex.

Registre du commerce et des sociétés

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 955 512 611.

Forme juridique et législation applicable

La Compagnie Plastic Omnium est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par le Code de commerce.

Durée

La durée de la Société prendra fin le 24 avril 2112.

Exercice social

L'exercice social a une durée de douze mois ; il commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

Objet social

Conformément à l'article 3 des statuts, la Société a pour objet :

- le traitement et la transformation de toutes matières premières plastiques, métalliques ou autres, en vue de la fabrication de tous produits et articles pour tous usages, en particulier industriels ;
- la gestion de son patrimoine immobilier et mobilier ;
- l'acquisition, l'édification, la prise à bail, l'aménagement, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains, immeubles et constructions ;
- la prise de tous les intérêts et participations dans toutes sociétés, entreprises et affaires françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et ce, sous quelque forme que ce soit, notamment par l'acquisition et la souscription de toutes valeurs mobilières, parts d'intérêts et autres droits sociaux ;
- la gestion de son portefeuille et titres de participations et de placement ;
- l'exécution de tous travaux et de toutes prestations concernant les services généraux et l'entretien des immeubles (autres que la régie de ceux-ci) ;
- et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles, à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Elle peut, en France et à l'étranger, créer, acquérir, exploiter ou faire exploiter toutes marques de fabrique, de commerce ou de service, tous modèles et dessins, tous brevets et procédés de fabrication se rapportant à l'objet ci-dessus.

Elle peut agir en tout pays, directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés, et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

Rôle de la Compagnie Plastic Omnium vis-à-vis de ses filiales

La Compagnie Plastic Omnium est une holding dont l'activité est la suivante :

- la détention des titres de participation des holdings métier ; ces holdings métier détiennent directement ou indirectement les titres des filiales opérationnelles ;
- le financement des filiales du Groupe, afin de faire bénéficier les filiales des meilleures conditions de marché, soit directement soit par l'intermédiaire de Plastic Omnium Finance, centrale de trésorerie ;
- la concession aux filiales du Groupe du droit d'utiliser les marques dont elle est propriétaire ; cette mise à disposition fait l'objet d'une redevance payée par les bénéficiaires (cf. rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées).

Contrôleurs légaux des comptes

Le contrôle des comptes de la Compagnie Plastic Omnium est assuré par deux Commissaires aux Comptes titulaires désignés conformément à l'article L. 225-228 du Code de commerce.

Titulaires

Ernst & Young et autres

Représenté par Gilles Rabier

Tour First

1, place des Saisons

92037 Paris-la Défense Cedex

Mazars

Représenté par Jean-Luc Barlet

61, rue Henri Régnauld

92075 Paris-la Défense Cedex

Leur mandat a été renouvelé le 29 avril 2010 et court donc jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Ces Commissaires aux Comptes sont membres de la Compagnie Régionale de Versailles.

Suppléants

AUDITEX

Tour First – 1, Place des Saisons, 92037 Paris-la Défense Cedex.

Gilles Rainaut

61, rue Henri Régnauld, 92075 Paris-la Défense Cedex

Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société

Les emprunts obligataires émis en octobre 2012 et en mai 2013 intègrent une clause permettant à l'investisseur de demander le remboursement ou le rachat de son (ses) obligation(s) en cas de changement de contrôle. Une telle clause existe également dans la plupart des autres contrats de financement du Groupe.

Existence d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de la Société ou pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle

Il n'existe pas à ce jour dans un acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement, une disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle.

Élément pouvant avoir un impact en cas d'offre publique

Néant.

Contrats importants

Il n'existe pas de contrats importants (autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) pouvant conférer à tout membre du Groupe un droit ou une obligation ayant une incidence importante

Calendrier des communications financières

Publication des résultats annuels 2014	25 février 2015
Publication du chiffre d'affaires du premier trimestre 2015	22 avril 2015
Publication des résultats semestriels 2015	23 juillet 2015
Publication du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2015	22 octobre 2015

Calendrier de l'actionnaire

Assemblée Générale des actionnaires	30 avril 2015
Mise en paiement du dividende	12 mai 2015

Gestion du titre nominatif : BNP Paribas Securities Services (tél. : +33 (0) 826 109 119)



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

sur la capacité du groupe Plastic Omnium à remplir les obligations émises à l'égard d'autres détenteurs.

Les contrats financiers importants de la Société (les contrats de financements) sont décrits dans la note 5.2.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Situation de dépendance

À ce jour, l'activité de la Compagnie Plastic Omnium ne dépend pas de brevets appartenant à des tiers ou de procédés de fabrication détenus par des tiers, pas plus qu'elle ne dépend de contrats particuliers d'approvisionnement.

Dans la partie de l'industrie automobile à laquelle participe la Compagnie Plastic Omnium, les sous-traitants ne déterminent généralement pas les spécifications des pièces sous-traitées. Lorsque, par exception, les sous-traitants sont capables de déterminer les spécifications des pièces, la politique du Groupe est d'organiser contractuellement le transfert par les sous-traitants des travaux de conception afin de pouvoir les utiliser avec d'autres prestations.

Documents accessibles au public

Les documents devant être mis à la disposition du public (statuts, rapports des Commissaires aux Comptes, rapports du Conseil d'Administration, informations financières historiques de la Compagnie Plastic Omnium et de ses filiales, y compris celles incluses dans le présent rapport financier) pourront être consultés pendant toute la durée de leur validité au siège social de la Compagnie Plastic Omnium ainsi qu'au siège administratif (1, rue du Parc, 92300 Levallois-Perret). Certains de ces documents peuvent également être obtenus en format électronique sur le site Internet de la Compagnie Plastic Omnium.

Le rapport financier et le rapport d'activité de la Compagnie Plastic Omnium sont traduits en anglais.

7.2 — INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Capital social

Les actions de la Compagnie Plastic Omnium sont cotées sur Euronext Paris (compartiment A). L'action Plastic Omnium fait partie des indices SBF 120 et CAC Mid 60.

Au cours de l'exercice 2014, le capital social de la Compagnie Plastic Omnium a été marqué par une réduction de capital de 84 018,06 euros correspondant à l'annulation de 1 400 301 actions de 0,06 euro de valeur nominale.

Au 31 décembre 2014, le capital social de la Compagnie Plastic Omnium s'établit à 9 214 603,20 euros divisés en 153 576 720 actions entièrement libérées de 0,06 euro de nominal chacune.

Droits de vote

Chaque actionnaire a autant de droits de vote et exprime en assemblée autant de voix qu'il possède d'actions libérées des versements exigibles.

Aux termes de l'article 16 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées et pour lesquelles il est justifié une inscription en compte nominatif depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire et/ou de personnes dont il détient les droits soit par succession *ab intestat*, soit par donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double est également attaché aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Au 31 décembre 2014, la Société comptait, après déduction des actions en auto-détention, 147 786 440 actions ayant autant de droits de vote exerçables dont 88 421 379 actions ayant un droit de vote double.

Capital potentiel et titres donnant accès au capital

Au 31 décembre 2014, il n'existe aucun titre ou droit donnant accès directement ou indirectement au capital de la Compagnie Plastic Omnium.

Aucun plan de souscription d'actions n'est en cours au 31 décembre 2014.

Autorisations en cours de validité relatives au capital et aux valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance — utilisation des autorisations

Les actionnaires de la Société ont consenti au Conseil d'Administration les délégations de compétence et autorisations en matière financière ci-après :

Autorisations et délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013

N° de résolution	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence	Utilisation de l'autorisation ou de la délégation de compétence
8	Émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social ou donnant droit à l'attribution de titres de créance	26 mois – jusqu'au 24 juin 2015	300 millions d'euros pour les actions – 150 millions pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
9	Augmentation du nombre de titres ou de valeurs mobilières à émettre en cas d'émissions de titres avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisée en application de la 8 ^e résolution, dans la limite de 15 % de l'émission initiale	26 mois – jusqu'au 24 juin 2015	300 millions d'euros pour les actions – 150 millions pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
10	Autorisation à l'effet de consentir des options d'achat d'actions aux mandataires sociaux et aux salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	38 mois – jusqu'au 24 juin 2016	Détention maximum : 2,5 % du capital, imputable sur les 2,5 % de la 11 ^e résolution approuvée par l'AGM du 25 avril 2013	1 291 475 options d'achat d'actions
11	Autorisation de procéder à des attributions gratuites d'actions en faveur des mandataires sociaux et des salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	38 mois – jusqu'au 24 juin 2016	Détention maximum : 2,5 % du capital, imputable sur les 2,5 % de la 10 ^e résolution approuvée par l'AGM du 25 avril 2013	Néant

Autorisations et délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014

N° de résolution	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence	Utilisation de l'autorisation ou de la délégation de compétence
5	Autorisation d'opérer sur les actions propres de la Société	18 mois – jusqu'au 30 octobre 2016	Prix maximum d'achat : 60 € – Détenion maximum : 10 % du capital social – Montant cumulé des acquisitions : 929 862 120 €	La Compagnie Plastic Omnium détient 3,77 % de son capital au 31 décembre 2014
12	Autorisation de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues	26 mois – jusqu'au 30 juin 2016	10 % du capital par période de 24 mois	Annulation de 1 400 301 actions du capital social le 31 octobre 2014
13	Délégation en vue d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	26 mois – jusqu'au 30 juin 2016	4 649 310 actions soit 278 958,6 €	Néant

Évolution du capital au cours des cinq derniers exercices

Année et nature de l'opération	Montant de l'augmentation/réduction de capital		Capital social (en euros)	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale de l'action (en euros)
	Nominal	Prime			
Avril 2011 Augmentation de capital corrélative à la décision d'arrondir la valeur nominale des actions suite à la décision de diviser la valeur nominale des actions par trois et de multiplier le nombre d'actions par trois, passant ainsi la valeur nominale d'une action de 0,50 euro à 0,17 euro	176 455,99	–	8 998 745,49	52 933 797	0,17
Novembre 2011 Réduction de capital par annulation de 350 000 actions détenues en propre par la Société	59 500	6 490 200	8 939 245,49	52 583 797	0,17
Septembre 2012 Réduction de capital par annulation de 924 790 actions détenues en propre par la Société	157 214,30	17 055 373,45	8 782 031,19	51 659 007	0,17
Septembre 2013 Augmentation de capital corrélative à la décision d'arrondir la valeur nominale des actions suite à la décision de diviser la valeur nominale des actions par trois et de multiplier le nombre d'actions par trois, passant ainsi la valeur nominale d'une action de 0,17 euro à 0,06 euro	516 590,07	–	9 298 621,26	154 977 021	0,06
Octobre 2014 Réduction de capital par annulation de 1 400 301 actions détenues en propre par la Société	84 018,06	27 275 732,44	9 214 603,20	153 576 720	0,06

Rachat d'actions propres

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte au 31 décembre 2014 dont :	3,77 %
• adossé à des plans existants d'options d'achat d'actions	3,44 %
• destiné à être annulé	Néant
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	1 400 301
Nombre de titres détenus en portefeuille	5 790 280
Valeur nette comptable du portefeuille au 31 décembre 2014	33 948 190,37 €
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2014	130 976 133,60 €

Renseignements concernant les rachats opérés au cours de l'exercice 2014

	Flux bruts cumulés		
	Achats	Ventes	Levées
Nombre de titres	1 980 821	925 821	2 541 450
Cours moyen de la transaction	20,16 €	20,54 €	-
Prix d'exercice moyen	-	-	2,06 €
Montants	39 926 633,21 €	19 018 797,56 €	5 242 815,23 €

Les frais de négociation engagés dans le cadre des rachats d'actions propres sont de 71 milliers d'euros sur l'exercice 2014.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014, dans sa 5^e résolution, a autorisé la Société à opérer sur ses propres actions aux conditions suivantes :

Prix maximum d'achat	60 euros par action (hors frais d'acquisition)
Pourcentage de détention maximum	10 % du capital social au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014
Montant maximal des acquisitions	929 862 120 euros

Un contrat de liquidité d'un an, renouvelable par tacite reconduction, d'un montant initial de 0,585 million d'euros a été conclu le 26 novembre 2003 sur Euronext Paris avec CM-CIC Securities. Le montant de ce contrat a été porté à 1,935 million d'euros le 1^{er} septembre 2005. Ce contrat a notamment pour objet de réduire la volatilité de l'action Plastic Omnium, et donc le risque perçu par les investisseurs. Il est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association Française des Marchés Financiers.

Ce contrat a poursuivi ses effets jusqu'au 31 décembre 2014.

Un nouveau contrat de liquidité, signé avec Kepler Capital Markets SA, d'un an, renouvelable par tacite reconduction, conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI d'un montant initial de 3 millions d'euros est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Renseignements concernant les rachats opérés depuis le 1^{er} janvier 2015

Entre le 1^{er} janvier et le 27 février 2015, la Société a acquis 251 899 actions pour une valeur globale de 6 260 668 euros, soit une valeur unitaire de 24,85 euros, au titre du contrat de liquidité. Sur cette même période, la Société a cédé dans le cadre du contrat de liquidité 233 584 actions pour une valeur de cession globale 5 849 782 euros, soit une valeur unitaire de 25,04 euros.

Entre le 1^{er} janvier et le 27 février 2015, la Société n'a pas acquis d'actions en couverture de ses engagements envers les bénéficiaires d'options, d'actions gratuites et de plans d'épargne d'entreprise.

Au 27 février 2015, la Compagnie Plastic Omnium détient 5 626 095 actions propres, soit 3,66 % du capital social, réparties comme suit :

18 315 actions	Contrat de liquidité AMAFI
5 296 000 actions	Allocations d'actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe
311 780 actions	Croissance Externe
NÉANT	Annulation
NÉANT	Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions

Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2015

Le présent descriptif a pour objet, en application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'AMF, de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat par la Compagnie Plastic Omnium de ses propres actions, qui sera soumis à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires convoquée le 30 avril 2015.

Objectifs du programme de rachat

Les objectifs poursuivis par la Compagnie Plastic Omnium dans le cadre de ce programme de rachat d'actions sont les suivants :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 avril 2014 dans sa douzième résolution à caractère extraordinaire ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan

assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium ;

- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché.

Modalités

Part maximale du capital pouvant être acquise et montant maximal payable par la Compagnie Plastic Omnium

La Compagnie Plastic Omnium dispose de la faculté d'acquérir au maximum et au total 10 % de son capital, soit, à la date du 27 février 2015, 15 357 672 actions de 0,06 euro de valeur nominale chacune.

Compte tenu des 5 790 280 actions propres déjà détenues au 31 décembre 2014, le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de ce programme de rachat d'actions est en conséquence de 9 567 392. En cas d'annulation ou d'utilisa-

tion des actions propres déjà détenues, le montant maximum que la société serait amenée à déboursier pour acquérir les 15 357 672 actions s'élève à 921 460 320 euros.

En conséquence, le montant cumulé des acquisitions net de frais ne pourra excéder 921 460 320 euros sur la base d'un prix maximum d'achat de 60 euros, tel que prévu dans la 5^e résolution proposée aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2015.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, sur le marché boursier ou de gré à gré. Ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé, négocié sur un marché réglementé ou de gré à gré et la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment.

Durée du programme de rachat

Ce programme de rachat pourra être réalisé pendant une durée de dix-huit mois à compter de l'approbation de la 5^e résolution soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2015, soit jusqu'au 29 octobre 2016.

Emprunts obligataires

Les principales caractéristiques des émissions obligataires en circulation au 31 décembre 2014 émises par la Société sont indiquées ci-après :

Émetteur	Devise	Coupon	Date initiale d'émission	Échéance	Montant en cours (en millions d'euros)	Place de cotation
Compagnie Plastic Omnium	EUR	3,875 %	04/10/2012	12/12/2018	250	Paris
Compagnie Plastic Omnium	EUR	2,875 %	21/05/2013	29/05/2020	500	Paris

7.3 — INFORMATIONS CONCERNANT L'ACTIONNARIAT

Cotation boursière

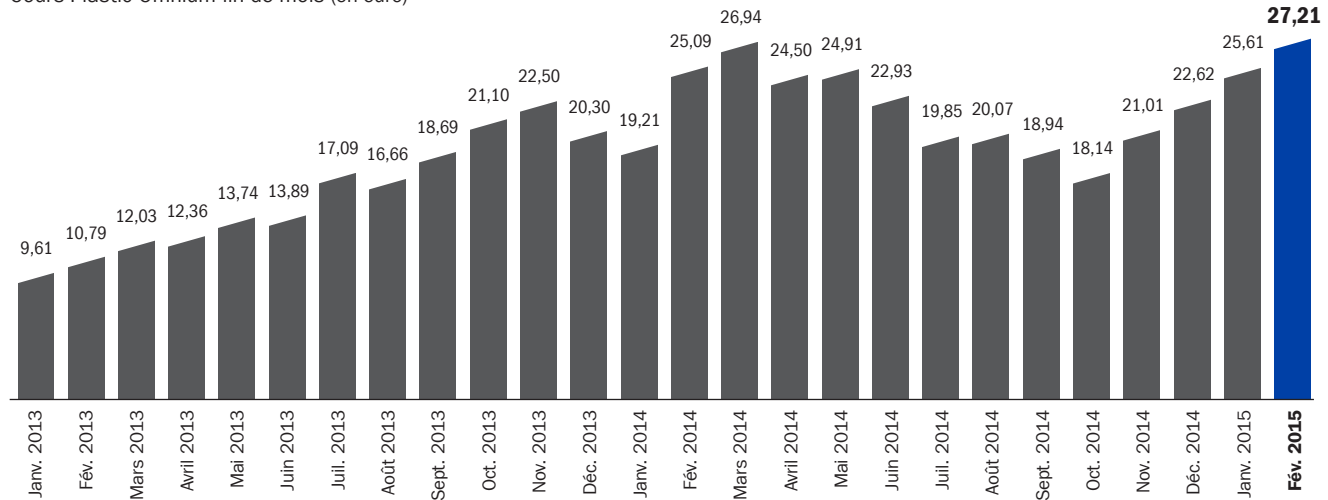
Évolution des cours et du volume des transactions sur l'action Compagnie Plastic Omnium

2014	Cours le plus haut (en euros)	Cours le plus bas (en euros)	Volume des transactions ⁽¹⁾
Janvier	21,005	18,71	355 925
Février	25,095	18,66	371 267
Mars	27,21	24,415	311 719
Avril	27,91	24,025	268 292
Mai	24,915	22,38	286 540
Juin	25,40	22,93	179 514
Juillet	23,04	19,955	261 310
Août	21,225	18,28	309 526
Septembre	21,095	18,825	197 293
Octobre	19,005	16,32	369 563
Novembre	21,01	18,42	203 965
Décembre	22,615	20,035	211 235

(1) Moyenne journalière.

Évolution du cours de l'action Compagnie Plastic Omnium

Cours Plastic Omnium fin de mois (en euro)



Répartition du capital – évolution de l'actionnariat

	2012*	2013*	2014
Capitalisation boursière (au 31 décembre, en millions d'euros)	1 177	3 146	3 473
Dividende par action (en euro) ⁽¹⁾	0,25	0,33	0,37

* Ajusté des divisions par trois du nominal de l'action le 10 mai 2011 et le 10 septembre 2013.

Répartition de l'actionnariat de la Compagnie Plastic Omnium

Répartition du capital au 31 décembre 2014

153 576 720 actions

	31 décembre 2014		31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Burelle SA	56,6	73,60	56,1	73,99	56,1	73,81
Actionnariat salarié	1,2	1,2	1,3	1,3	1,5	1,5
Autodétention	3,8	–	5,5	–	5,9	–
Public	38,4	25,2	37,1	24,71	36,4	24,69
	100	100	100	100	100	100

Au 31 décembre 2014, Burelle SA détenait 56,6 % du capital de la Compagnie Plastic Omnium. À la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne possède 5 % ou plus du capital social.

Au 31 décembre 2014, le Plan Épargne Entreprise comprenait 1 464 adhérents détenant 1 857 204 actions de la Compagnie Plastic Omnium, soit 1,21 % du capital social.

La Compagnie Plastic Omnium a réalisé une enquête sur les titres au porteur identifiables au 31 décembre 2014 faisant ressortir la détention de 16 662 046 actions par des porteurs individuels.

Aucun pacte d'actionnaires n'a été déclaré à la Société.

La Compagnie Plastic Omnium est contrôlée comme décrit ci-dessus. Les mesures prises en vue d'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive sont les suivantes :

- le Conseil d'Administration de la Société est composé de 13 membres, dont cinq administrateurs remplissant les critères d'indépendance définis dans le Règlement intérieur du Conseil d'Administration ;
- les Comités des Comptes et des Rémunérations sont composés à 100 % d'administrateurs indépendants ;
- le Comité des Nominations est composé de trois administrateurs, dont deux sont qualifiés d'administrateurs indépendants.

Opérations réalisées en 2014 sur les actions de la Compagnie Plastic Omnium par les dirigeants mandataires sociaux

Nom et fonction du mandataire social	Nature de l'opération	Nombre de titres	Montant total
Laurent Burelle Président-Directeur Général	Cession	486 000	11 576 798
Paul Henry Lemarié Administrateur – Directeur Général Délégué	Cession	60 000	1 205 346
Jean-Michel Szczerba Administrateur – Directeur Général Délégué	Cession	10 000	258 672

Plans d'option d'achat d'actions

Au 31 décembre 2014, la Compagnie Plastic Omnium présentait des plans d'option d'achat d'actions dont les principales données sont les suivantes :

Assemblée Générale	Conseil d'Administration	Prix de l'option à l'origine	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options total du plan à l'origine	Prix de l'option	Nombre d'options	Nombre cumulé d'options levées ou abandonnées au 31/12/2014
24/04/2007	24/07/2007	39,38	65	330 000	4,37	2 970 000	2 970 000
24/04/2008	22/07/2008	26,51	39	350 000	2,94	3 150 000	3 006 000
28/04/2009	16/03/2010	25,60	124	375 000	2,84	3 375 000	1 864 000
28/04/2011	06/03/2012	22,13	208	889 500	7,37	2 668 500	267 000
25/04/2013	23/07/2013	48,50	184	424 000	16,17	1 272 000	39 000

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Information sur les options de souscription ou d'achat					
Date d'Assemblée	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5
Date du Conseil d'Administration	24/07/2007	22/07/2008	16/03/2010	06/03/2012	23/07/2013
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	2 970 000	3 150 000	3 375 000	2 668 500	1 272 000
Les mandataires sociaux					
Laurent Burelle Président-Directeur Général	450 000	540 000	450 000	360 000	180 000
Paul Henry Lemarié Administrateur – Directeur Général Délégué	270 000	270 000	270 000	180 000	60 000
Jean-Michel Szczerba Administrateur – Directeur Général Délégué	270 000	360 000	360 000	240 000	120 000
Point de départ d'exercice des options	10/08/2011	04/08/2012	01/04/2014	21/03/2016	07/08/2017
Date d'expiration	09/08/2014	03/08/2015	31/03/2017	20/03/2019	06/08/2020
Prix de souscription ou d'achat	4,37	2,94	2,84	7,37	16,17
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	-	-	-	-	-
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2014	2 970 000	3 006 000	18 000	-	-
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat actions annulées ou caduques	133 650	773 300	1 517 500	78 000	39 000
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	0	144 000	1 511 000	2 401 500	1 233 000

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers attributaires salariés non mandataires sociaux et options levées par les dix salariés dont le nombre d'actions, ainsi achetées ou souscrites, est le plus élevé	Nombre d'options attribuées/ d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré d'exercice	Date d'échéance	Date du Conseil d'Administration
Options consenties durant l'exercice par la Compagnie Plastic Omnium et toute société comprise dans le périmètre d'attribution d'options aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options consenties est le plus élevé	0	-	-	-
Options détenues sur la Compagnie Plastic Omnium et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	669 863	-	-	-

8

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE MIXTE

8.1 — ORDRE DU JOUR

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Première résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014
- Deuxième résolution : Affectation du résultat et fixation du dividende
- Troisième résolution : Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées – Constat de l'absence de convention nouvelle
- Quatrième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014
- Cinquième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond
- Sixième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Laurent Burelle
- Septième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Paul Henry Lemarié
- Huitième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Jean-Michel Szczerba
- Neuvième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société Burelle SA, représentée par Éliane Lemarié
- Dixième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Jean Burelle
- Onzième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur d'Anne-Marie Couderc
- Douzième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Jean-Pierre Ergas
- Treizième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Jérôme Gallot
- Quatorzième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Bernd Gottschalk
- Quinzième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur d'Alain Mérieux
- Seizième résolution : Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration
- Dix-septième résolution : Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à Laurent Burelle, Président-Directeur Général
- Dix-huitième résolution : Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué
- Dix-neuvième résolution : Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à Jean-Michel Szczerba, Directeur Général Délégué

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Vingtième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec maintien du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits
- Vingt et unième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec suppression du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits
- Vingt-deuxième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec suppression du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits
- Vingt-troisième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titres, avec ou sans droit préférentiel de souscription, réalisée en application des 20^e à 22^e résolutions, dans la limite de 15 % de l'émission initiale
- Vingt-quatrième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'attribuer gratuitement des actions ordinaires de la Société au profit de salariés et/ou des mandataires de la Société et/ou des sociétés du Groupe
- Vingt-cinquième résolution : Constatation par l'Assemblée Générale de la modification administrative de l'adresse du siège social de la Société
- Vingt-sixième résolution : Mise en harmonie des statuts
- Vingt-septième résolution : Pouvoirs pour les formalités

8.2 — TEXTE DES RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 30 AVRIL 2015

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le

• Dividendes sur 153 576 720 actions existantes au 31 décembre 2014	56 823 386 €
• Report à nouveau	934 704 965 €
	991 528 351 €

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende net pour l'exercice 2014 à 0,37 euro par action. L'intégralité de cette distribution est éligible, pour les personnes physiques domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Le détachement du coupon interviendra le 8 mai 2015.

Ce dividende sera mis en paiement à la date fixée par le Conseil d'Administration, soit le 12 mai 2015.

31 décembre 2014, des rapports du Conseil d'Administration, du Président du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuve les comptes dudit exercice social tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et desquels il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net d'un montant de 184 323 647 euros.

Deuxième résolution : Affectation du résultat et fixation du dividende

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se solde par un bénéfice de 184 323 647 euros et que le report à nouveau est de 807 204 704 euros, décide l'affectation de la somme nette représentant un montant de 991 528 351 euros telle qu'elle est proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

Les dividendes non versés en raison des actions propres qui seraient détenues par la Compagnie Plastic Omnium au moment de leur mise en paiement seraient affectés au report à nouveau.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à la loi, des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, dividendes non versés sur actions propres déduits. Les informations indiquées ci-après tiennent compte des deux divisions par trois de la valeur nominale de l'action intervenues le 10 mai 2011 et le 10 septembre 2013.

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Sommes réparties (en euros)	Dividende net (en euro)
2011*	145 939 311 actions ayant donné droit à dividende	33 566 042	0,23
2012*	154 977 021 actions ayant donné droit à dividende	38 744 255	0,25
2013*	147 714 484 actions ayant donné droit à dividende	48 745 780	0,33

* Les distributions au titre des exercices clos les 31 décembre 2011, 31 décembre 2012 et 31 décembre 2013 étaient éligibles à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Troisième résolution : Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées – Constat de l'absence de convention nouvelle

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, mentionnant l'absence de conventions nouvelles de la nature de celles visées audit article du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Quatrième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, du rapport du Président du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve, tels qu'ils lui sont présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et desquels il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net part du Groupe de 224 553 milliers d'euros.

Cinquième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration à acquérir les actions de la Société, dans les conditions prévues aux dispositions de l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action PLASTIC OMNIUM par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou de Groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la Société ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 30 avril 2014 dans sa douzième résolution à caractère extraordinaire ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché ;

et selon les modalités suivantes :

- le nombre maximum d'actions acquises par la Société ne pourra excéder 10 % du capital social au jour de la présente décision, représentant à ce jour un nombre maximum de 15 357 672 actions ;
- le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 60 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Au 31 décembre 2014, la Société détenait 5 790 280 actions propres. En cas d'annulation ou d'utilisation de ces actions propres le montant maximum que la Société serait amenée à déboursier pour acquérir 15 357 672 actions s'élève à 921 460 320 euros.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, sur le marché boursier ou de gré à gré. Ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé, négocié sur un marché

réglementé ou de gré à gré et la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment, sauf en période d'offre publique visant la Société.

La présente autorisation prend effet à l'issue de la présente Assemblée pour une durée de dix-huit mois à compter de ce jour ; elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014 dans sa cinquième résolution pour sa partie non utilisée.

À moins qu'elle ne le constate par elle-même, l'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration le pouvoir d'ajuster le nombre maximum d'actions pouvant être acquises et le prix maximal d'achat susvisé afin de tenir compte, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, d'amortissement du capital ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action dans la limite du plafond de 10 % du capital et du montant de 921 460 320 euros mentionné ci-dessus.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente autorisation, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations notamment auprès de l'Autorité des marchés financiers et de toute autre autorité qui s'y substituerait et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Sixième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Laurent Burelle

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Laurent Burelle. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2018 à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Septième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Paul Henry Lemarié

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Paul Henry Lemarié. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2018 à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Huitième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Jean-Michel Szczerba

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Jean-Michel Szczerba. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2018 à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Neuvième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société Burelle SA, représentée par Éliane Lemarié

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de la société Burelle SA, représentée par Éliane Lemarié. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2018 à statuer sur les comptes de 2017 à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Dixième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Jean Burelle

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Jean Burelle. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2018 à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Onzième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur d'Anne-Marie Couderc

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur d'Anne-Marie Couderc. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2018 à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Douzième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Jean-Pierre Ergas

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Jean-Pierre Ergas. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2018 à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Treizième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Jérôme Gallot

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Jérôme Gallot. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2018 à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Quatorzième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Bernd Gottschalk

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Bernd Gottschalk. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2018 à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Quinzième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur d'Alain Mérieux

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur d'Alain Mérieux. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2018 à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Seizième résolution : Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale décide de porter le montant global annuel des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration de 340 000 euros à 400 000 euros.

Cette décision applicable à l'exercice en cours sera maintenue jusqu'à nouvelle décision.

Dix-septième résolution : Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à Laurent Burelle, Président-Directeur Général

L'Assemblée Générale, consultée en application de la recommandation du § 24.3 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF de juin 2013, lequel constitue le code de référence de la Compagnie Plastic Omnium en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à Laurent Burelle, Président-Directeur Général, tels que présentés dans le rapport annuel page 32 et suivantes.

Dix-huitième résolution : Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué

L'Assemblée Générale, consultée en application de la recommandation du § 24.3 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF de juin 2013, lequel constitue le code de référence de la Compagnie Plastic Omnium en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué, tels que présentés dans le rapport annuel page 32 et suivantes.

Dix-neuvième résolution : Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à Jean-Michel Szczerba, Directeur Général Délégué

L'Assemblée Générale, consultée en application de la recommandation du § 24.3 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF de juin 2013, lequel constitue le code de référence de la Compagnie Plastic Omnium en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à Jean-Michel Szczerba, Directeur Général Délégué, tels que présentés dans le rapport annuel page 32 et suivantes.

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Vingtième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec maintien du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce, notamment aux articles L. 225-127 à L. 225-129-6, L. 225-132, L. 225-134, L. 228-91 et L. 228-92 du Code de commerce :

1. délègue au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par les dispositions légales, sa compétence pour procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, émises à titre gratuit ou onéreux, au capital de la Société ;
2. fixe comme suit les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de compétence :
 - le montant total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, immédiatement ou à terme, en vertu de la présente délégation est limité à un montant nominal de 100 millions d'euros ou à la contre-valeur de ce montant à la date de décision d'émission en cas d'émission en une autre devise ou en une unité de comptes fixée par référence à plusieurs devises, étant précisé que sur ce montant s'imputera

le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 21^e, 22^e et 23^e résolutions sous réserve de leur adoption par l'Assemblée,

- à ce plafond s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs d'options de souscription et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital,
 - le montant global des valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société qui pourront résulter de la présente délégation sera limité à un montant nominal de 50 millions d'euros ou la contre-valeur de ce montant à la date de la décision d'émission pour la contre-valeur en devises, étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des titres de créance qui seront émis en vertu des 21^e, 22^e et 23^e résolutions de la présente Assemblée, sous réserve de leur adoption par l'Assemblée ;
3. fixe à vingt-six mois à compter de la date de la présente Assemblée la durée de validité de la présente délégation et prend acte que cette délégation prive d'effet, à compter de ce jour, toute délégation antérieure ayant le même objet ;
 4. en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation :
 - décide que les actionnaires pourront exercer, dans les conditions prévues par la loi, leur droit préférentiel de souscription ; en outre, le Conseil d'Administration pourra instituer au profit des actionnaires un droit de souscription à titre réductible qui s'exercera proportionnellement aux droits de souscription dont ils disposent dans la limite de leurs demandes,
 - décide que, si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le Conseil d'Administration pourra utiliser dans l'ordre qu'il estimera opportun, chacune des facultés offertes par l'article L. 225-134 du Code de commerce, ou certaines d'entre elles seulement,
 - décide que les émissions de bons de souscription d'actions de la Société pourront être réalisées par offre de souscription dans les conditions décrites ci-dessus, mais également par attribution gratuite aux propriétaires des actions anciennes,
 - constate, en tant que de besoin, que cette délégation susvisée emporte de plein droit, au profit des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à terme à des actions de la Société susceptibles d'être émises en vertu de la présente résolution, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles ces valeurs mobilières donnent droit ;
 5. décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, pour mettre en œuvre la présente délégation de compétence et, notamment, à l'effet de fixer les conditions d'émission, de souscription et de libération, de constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent et de procéder à la modification corrélative des statuts et de :

- fixer, s'il y a lieu, les modalités d'exercice des droits attachés aux actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à des titres de créance à émettre, déterminer les modalités d'exercice des droits, le cas échéant, notamment à conversion, échange, remboursement, y compris par remise d'actifs de la Société tels que des valeurs mobilières déjà émises par la Société,
- décider, en cas d'émission de titres d'emprunt, y compris de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance visées à l'article L. 228-91 du Code de commerce, de leur caractère subordonné ou non et, le cas échéant, de leur rang de subordination conformément aux dispositions de l'article L. 228-97 du Code de commerce, fixer leur taux d'intérêt, notamment intérêt à taux fixe ou variable ou à coupon zéro ou indexé, leur durée déterminée ou indéterminée et les autres modalités d'émission, fixer les conditions dans lesquelles ces titres donneront accès au capital de la Société,
- à sa seule initiative, imputer les frais d'augmentation de capital sur les montants des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation de capital,
- fixer et procéder à tous ajustements destinés à prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la Société, notamment en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attributions gratuites d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital ou de toute opération portant sur les capitaux propres, et fixer les modalités dans lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital et procéder à toute modification corrélative des statuts,
- et, d'une manière générale, passer toute convention notamment pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, prendre toutes mesures et décisions, effectuer toutes formalités utiles à l'émission, à la cotation et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés ou consécutives aux augmentations de capital réalisées.

Vingt et unième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec suppression du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange, durée de la délégation, montant nominal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce, notamment aux articles L. 225-127 à L. 225-129-2, L. 225-129-5 et L. 225-129-6, L. 225-134 à L. 225-148, L. 228-91 et L. 228-92 :

1. délègue au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par les dispositions légales, sa compétence pour procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, et par offre au public l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, émises à titre gratuit ou onéreux, au capital de la Société ; les offres publiques, décidées en vertu de la présente résolution, pourront être associées, dans le cadre d'une même émission ou de plusieurs émissions réalisées simultanément, à des offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, décidées en application de la 22^e résolution soumise à la présente Assemblée Générale ;
2. fixe comme suit les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de compétence :
 - le montant total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, immédiatement ou à terme, en vertu de la présente délégation est limité à un montant nominal de 100 millions d'euros ou à la contre-valeur de ce montant à la date de décision d'émission en cas d'émission en une autre devise ou en une unité de comptes fixée par référence à plusieurs devises, étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 20^e, 22^e et 23^e résolutions sous réserve de leur adoption par l'Assemblée,
 - à ce plafond s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs d'options de souscription et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital,

- le montant global des valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société qui pourront résulter de la présente délégation sera limité à un montant nominal de 50 millions d'euros ou la contre-valeur de ce montant à la date de la décision d'émission pour la contre-valeur en devises, étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des titres de créance qui seront émis en vertu des 20^e, 22^e et 23^e résolutions de la présente Assemblée, sous réserve de leur adoption par l'Assemblée ;
- 3. fixe à vingt-six mois à compter de la date de la présente Assemblée la durée de validité de la présente délégation et prend acte que cette délégation prive d'effet, à compter de ce jour, toute délégation antérieure ayant le même objet ;
- 4. décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres faisant l'objet de la présente résolution, en laissant toutefois au Conseil d'Administration, en application de l'article L. 225-135 al. 5 du Code de commerce, la faculté de conférer aux actionnaires, pendant un délai et selon les modalités qu'il fixera en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables, et pour tout ou partie d'une émission effectuée, un délai de priorité de souscription ne donnant pas lieu à la création de droits négociables et qui devra s'exercer proportionnellement au nombre des actions possédées par chaque actionnaire et pourra être éventuellement complétée par une souscription à titre réductible ;
- 5. décide que, si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible, et si le Conseil d'Administration en a décidé la possibilité, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le Conseil d'Administration pourra utiliser, dans l'ordre qu'il estimera opportun, chacune des facultés offertes par l'article L. 225-134 du Code de commerce ;
- 6. constate, en tant que de besoin, que cette délégation susvisée emporte de plein droit, au profit des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à terme à des actions de la Société susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles ces valeurs donnent droit ;
- 7. décide que, conformément à l'article L. 225-136 du Code de commerce :
 - le prix d'émission des actions sera au moins égal au minimum fixé par les lois et règlements en vigueur au moment de l'utilisation de la présente délégation,
 - le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès au capital sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société, majorée le cas échéant de la somme susceptible d'être perçue par elle, soit, pour chaque action émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, au moins égale au prix de souscription minimum défini à l'alinéa précédent,
 - la conversion, le remboursement ou généralement la transformation en actions de chaque valeur mobilière donnant accès au capital se fera, compte tenu de la valeur nominale de ladite valeur mobilière, en un nombre d'actions tel que la somme perçue par la Société, pour chaque action, soit au moins égale au prix de souscription minimum tel que défini pour l'émission des actions, dans cette même résolution ;
- 8. décide, en cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange, que le Conseil d'Administration disposera, dans les conditions fixées à l'article L. 225-148 du Code de commerce et dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission ;
- 9. décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, pour mettre en œuvre la présente délégation de compétence et, notamment, à l'effet de fixer les conditions d'émission, de souscription et de libération, de constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent et de procéder à la modification corrélative des statuts et de :
 - fixer, s'il y a lieu, les modalités d'exercice des droits attachés aux actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à des titres de créance à émettre, déterminer les modalités d'exercice des droits, le cas échéant, notamment, à conversion, échange, remboursement, y compris par remise d'actifs de la Société tels que des valeurs mobilières déjà émises par la Société,
 - décider, en cas d'émission de titres d'emprunt, y compris de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance visées à l'article L. 228-91 du Code de commerce, de leur caractère subordonné ou non et, le cas échéant, de leur rang de subordination conformément aux dispositions de l'article L. 228-97 du Code de commerce, fixer leur taux d'intérêt, notamment intérêt à taux fixe ou variable ou à coupon zéro ou indexé, leur durée déterminée ou indéterminée et les autres modalités d'émission, fixer les conditions dans lesquelles ces titres donneront accès au capital de la Société ou des sociétés dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital,
 - à sa seule initiative, imputer les frais d'augmentation de capital sur les montants des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation de capital,
 - fixer et procéder à tous ajustements destinés à prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la Société, notamment en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attributions gratuites d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital ou de toute opération portant sur les capitaux propres, et fixer les modalités dans lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital et procéder à toute modification corrélative des statuts,
 - et, d'une manière générale, passer toute convention notamment pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, prendre toutes mesures et décisions, effectuer toutes formalités utiles à l'émission, à la cotation et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés ou consécutives aux augmentations de capital réalisées.

Vingt-deuxième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec suppression du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux Comptes, et conformément aux dispositions du Code de commerce, notamment aux articles L. 225-127 à L. 225-129-2, L. 225-129-5 et L. 225-129-6, L. 225-134 à L. 225-148 et L. 228-91 et suivants :

1. délègue au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par les dispositions légales, sa compétence pour procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, émises à titre gratuit ou onéreux, au capital de la Société. Les offres visées au II de l'article 411-2 du Code monétaire et financier, décidées en vertu de la présente résolution, pourront être associées, dans le cadre d'une émission ou de plusieurs émissions réalisées simultanément, à des offres au public décidées en vertu de la 21^e résolution soumise à la présente Assemblée Générale ;
2. Le Conseil d'Administration pourra déléguer, dans les conditions fixées par la loi, le pouvoir de décider la réalisation de l'émission ainsi que celui d'y surseoir ;
3. fixe comme suit les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de compétence :
 - le montant nominal total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation est limité à un montant de 100 millions d'euros, ou à la contre-valeur de ce montant à la date de la décision d'émission en cas d'émission en une autre devise ou en une unité de comptes fixée par référence à plusieurs devises, étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 20^e, 21^e et 23^e résolutions sous réserve de leur adoption par l'Assemblée,

- à ce plafond s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs d'options de souscription et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital,

- le montant global des valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société au titre de la présente résolution ne pourra pas dépasser le plafond de 50 millions d'euros ou à sa contre-valeur en devises étrangères à la date de la décision d'émission, étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des titres de créance qui seront émis en vertu des 20^e, 21^e et 23^e résolutions de la présente Assemblée, sous réserve de leur adoption par l'Assemblée ;

En outre, conformément aux dispositions de l'article L. 225-136 du Code de commerce, l'émission de titres de capital sera limitée, en tout état de cause, à 20% du capital social par an apprécié à la date d'émission ;

4. fixe à vingt-six mois à compter de la date de la présente Assemblée la durée de validité de la présente délégation et prend acte que cette délégation prive d'effet, à compter de ce jour, toute délégation antérieure ayant le même objet ;
5. décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres émis dans le cadre de la présente résolution ;
6. constate, en tant que de besoin, que par la présente délégation emporte de plein droit, au profit des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à terme à des actions de la Société, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles ces valeurs mobilières donnent droit ;
7. décide que, conformément à l'article L. 225-136 du Code de commerce :
 - le prix d'émission des actions sera au moins égal au minimum fixé par les lois et règlements en vigueur au moment de l'utilisation de la présente délégation,
 - le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès au capital sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société, majorée le cas échéant de la somme susceptible d'être perçue par elle soit, pour chaque action émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, au moins égale au prix de souscription minimum défini à l'alinéa précédent,
 - la conversion, le remboursement ou généralement la transformation en actions de chaque valeur mobilière donnant accès au capital se fera, compte tenu de la valeur nominale de ladite valeur mobilière, en un nombre d'actions tel que la somme perçue par la Société, pour chaque action, soit au moins égale au prix de souscription minimum tel que défini pour l'émission des actions, dans cette même résolution ;
8. décide que, si les souscriptions des actionnaires et du public n'ont pas absorbé la totalité d'une émission de valeurs mobilières, le Conseil d'Administration pourra utiliser, dans l'ordre qu'il déterminera, l'une et/ou l'autre des facultés ci-après :

- limiter l'émission au montant des souscriptions, étant précisé que, en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières dont le titre primaire est une action, le montant des souscriptions devra atteindre au moins les trois quarts de l'émission décidée pour que cette limitation soit possible,
 - répartir librement tout ou partie des titres non souscrits ;
9. décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, pour mettre en œuvre la présente délégation de compétence et, notamment, à l'effet de fixer les conditions d'émission, de souscription et de libération, de constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent et de procéder à la modification corrélative des statuts et de :
- fixer, s'il y a lieu, les modalités d'exercice des droits attachés aux actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à des titres de créance à émettre, déterminer les modalités d'exercice des droits, le cas échéant, notamment, à conversion, échange, remboursement, y compris par remise d'actifs de la Société tels que des valeurs mobilières déjà émises par la Société,
 - décider, en cas d'émission de titres d'emprunt, y compris de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance visées à l'article L. 228-91 du Code de commerce, de leur caractère subordonné ou non et, le cas échéant, de leur rang de subordination conformément aux dispositions de l'article L. 228-97 du Code de commerce, fixer leur taux d'intérêt, notamment intérêt à taux fixe ou variable ou à coupon zéro ou indexé, leur durée déterminée ou indéterminée et les autres modalités d'émission, fixer les conditions dans lesquelles ces titres donneront accès au capital de la Société ou des sociétés dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital,
 - à sa seule initiative, imputer les frais d'augmentation de capital sur les montants des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation de capital,
 - fixer et procéder à tous ajustements destinés à prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la Société, notamment en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attributions gratuites d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital ou de toute opération portant sur les capitaux propres, et fixer les modalités dans lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital et procéder à toute modification corrélative des statuts ;
- et, d'une manière générale, passer toute convention, notamment pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, prendre toutes mesures et décisions, effectuer toutes formalités utiles à l'émission, à la cotation et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés ou consécutives aux augmentations de capital réalisées.

Vingt-troisième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription, réalisée en application des 20^e à 22^e résolutions, dans la limite de 15 % de l'émission initiale

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions de l'article L. 225-135-1 du Code commerce :

1. délègue au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, sa compétence pour décider d'augmenter le nombre de titres ou de valeurs mobilières à émettre en cas d'émission de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, dans les délais et limites prévus par la réglementation applicable au jour de l'émission (à ce jour, dans les trente jours de la clôture de la souscription et dans la limite de 15 % de l'émission initiale) et sous réserve des plafonds prévus dans la résolution en application de laquelle l'émission est décidée ;
2. fixe à vingt-six mois à compter du jour de la présente Assemblée la durée de validité de la présente délégation et prend acte que cette délégation prive d'effet, à compter de ce jour, toute délégation antérieure ayant le même objet.

Vingt-quatrième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'attribuer gratuitement des actions ordinaires de la Société au profit de salariés et/ou des mandataires de la Société et/ou des sociétés du Groupe

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce :

1. autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes de la Société au profit des membres du personnel ou de certaines catégories d'entre eux qu'il déterminera parmi les salariés et/ou mandataires sociaux des sociétés liées à la Société au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce ;
2. fixe la durée de validité de la présente délégation à trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée et prive d'effet la délégation de même nature, pour la fraction non utilisée, donnée précédemment par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013 dans sa 11^e résolution ;
3. décide que le nombre total des actions pouvant être attribuées gratuitement en vertu de la présente autorisation ne pourra excéder 2,5 % du nombre d'actions ordinaires composant le capital social de la Société au jour de la décision d'attribution du Conseil d'Administration ;

4. décide que l'attribution des actions de la Société à leurs bénéficiaires sera définitive, au choix du Conseil d'Administration :
- soit au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans pour tout ou partie des actions attribuées, la durée minimale de l'obligation de conservation des actions de la Société par les bénéficiaires devant être, sauf exception légale, alors fixée à deux ans à compter de l'attribution définitive des actions,
 - soit au terme d'une période d'acquisition minimale de quatre ans pour tout ou partie des actions attribuées, étant précisé que, dans ce cas, elles ne sont pas assorties de période de conservation minimale ;
5. donne tous pouvoirs, dans les limites fixées ci-dessus, au Conseil d'Administration, à l'effet de mettre en œuvre la présente autorisation et notamment afin de :
- déterminer l'identité des bénéficiaires des attributions,
 - déterminer le nombre d'actions attribuées à chacun des bénéficiaires,
 - fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions, notamment la période d'acquisition minimale et la durée de conservation minimale,
 - prévoir, le cas échéant, la faculté de différer les dates d'attribution définitive des actions et, pour la même durée, le terme de l'obligation de conservation desdites actions (de sorte que la date à partir de laquelle il est possible de céder les actions soit inchangée),
 - ajuster le prix des actions et le nombre d'actions attribuées en cas d'opérations sur le capital social de la Société ayant pour effet de modifier la valeur des actions composant le capital social,
 - déterminer les dates et modalités des attributions et des conditions d'exercice dans le cadre des dispositions légales et réglementaires applicables, et prendre généralement toutes dispositions utiles et conclure tous accords pour parvenir à la bonne fin des attributions envisagées.

Vingt-cinquième résolution : Constatation par l'Assemblée Générale de la modification administrative de l'adresse du siège social de la Société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance de la décision de la Mairie de Lyon modifiant la terminologie de l'« avenue Jules Carteret » en « boulevard Jules Carteret », en prend acte.

En conséquence, l'alinéa 1^{er} de l'article 4 des statuts de la Société a été modifié ainsi :

« Le siège social est fixé à : Lyon (69007), 19, boulevard Jules Carteret. »

Vingt-sixième résolution : Mise en harmonie des statuts

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de mettre en harmonie le 3), le 6) et le 7) de l'article 16 « Assemblées d'actionnaires » des statuts avec d'une part les dispositions du décret du 8 décembre 2014 modifiant l'article R. 225-85 du Code de commerce, d'autre part les dispositions de la loi du 29 mars 2014 modifiant l'article L. 225-124 du Code de commerce, et de modifier en conséquence les 3), 6) et 7) dudit article comme suit, le reste demeurant inchangé :

« 3) *Tout propriétaire d'actions peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription en compte des titres à son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce, au deuxième jour ouvré précédent l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité, cette inscription dans les comptes de titres au porteur étant justifiée par le dépôt d'une attestation de participation dans le même délai et au lieu mentionné dans la convocation.* »

« 6) *Tout actionnaire peut voter par correspondance dans les conditions fixées par la loi. Le formulaire de vote par correspondance, pour être pris en compte, doit être reçu par la Société deux jours au moins avant la date de tenue de l'Assemblée, accompagné de la justification d'une inscription nominative ou d'une attestation de participation, comme indiqué ci-dessus.* »

« 7) *Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées, pour lesquelles il sera justifié d'une inscription depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit est conféré, dès leur émission, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Toute action transférée en propriété perd ce droit de vote double ; néanmoins le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans, s'il est en cours. La fusion de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires si celles-ci en bénéficient.* »

Vingt-septième résolution : Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

8.3 — RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES RÉOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 30 AVRIL 2015

Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2014 (1^{re} résolution)

La **1^{re} résolution** soumet à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 qui se soldent par un bénéfice de **184 323 647 euros**.

Nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices, les distributions de dividendes ont été les suivantes. Les informations indiquées ci-après tiennent compte des deux divisions par trois de la valeur nominale de l'action, intervenues le 10 mai 2011 et le 10 septembre 2013.

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Sommes réparties (en euros)	Dividende net (en euros)
2011*	145 939 311 actions ayant donné droit à dividende	33 566 042	0,23
2012*	154 977 021 actions ayant donné droit à dividende	38 744 255	0,25
2013*	147 714 484 actions ayant donné droit à dividende	48 745 780	0,33

* Les distributions au titre des exercices clos les 31 décembre 2011, 31 décembre 2012 et 31 décembre 2013 étaient éligibles à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale l'affectation suivante :

	En euros
Dividende net distribué au titre de l'exercice 2014 prélevé comme suit	56 823 386
– sur le résultat de l'exercice écoulé à concurrence de	56 823 386
– sur le report à nouveau antérieur à hauteur de	0

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées (3^e résolution)

La **3^e résolution** a pour objet de soumettre à votre approbation, conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce, les conventions visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions réglementées poursuivies par la Compagnie Plastic Omnium au cours de l'exercice 2014. Il est précisé qu'aucune convention nouvelle de la nature de celles visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce n'y est mentionnée.

Affectation du résultat et fixation du montant du dividende de l'exercice 2014 (2^e résolution)

La **2^e résolution** a pour objet l'affectation du résultat et la fixation du montant du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

	En euros
Compte tenu du report à nouveau au 31 décembre 2014 de	807 204 704
Et du bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2014 arrêté à	184 323 647
Le total à répartir s'élève à	991 528 351

Si l'Assemblée Générale approuve cette résolution, le dividende net pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 sera fixé à 0,37 euro par action, soit un montant total de dividende net distribué de 56 823 386 euros.

Lors de la mise en paiement, le dividende correspondant aux actions propres détenues par la Société serait affecté au poste « Autres réserves ».

Le dividende à payer sera détaché le 8 mai 2015 et sera mis en paiement le 12 mai 2015.

L'intégralité de cette distribution est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu au paragraphe 3-2° de l'article 158 du Code général des impôts.

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2014 (4^e résolution)

La **4^e résolution** soumet à votre approbation les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 qui se soldent par un bénéfice net consolidé part du Groupe de **224 553 milliers d'euros**.

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société (5^e résolution)

L'Assemblée Générale du 30 avril 2014 a autorisé la Société à opérer sur ses propres actions aux conditions suivantes :

Prix maximum d'achat	60 euros par action
Pourcentage de détention maximum	10 % du capital social
Montant maximal des acquisitions	929 862 120 euros

Entre le 2 mai 2014 et le 27 février 2015, la Société a :

- acquis 2 091 602 actions pour une valeur globale de 43 477 680 euros, soit une valeur unitaire de 20,79 euros, dont 991 602 actions au titre du contrat de liquidité et 1 100 000 actions en dehors de ce contrat ;
- cédé dans le cadre du contrat de liquidité 973 661 actions pour une valeur de cession globale de 21 132 061 euros, soit une valeur unitaire de 21,70 euros.

Le bilan détaillé des opérations réalisées et le descriptif de l'autorisation soumise à votre vote figurent au chapitre « Rachat par la Société de ses propres actions » du rapport de gestion.

L'autorisation, conférée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2014, d'opérer en Bourse sur les actions de la Société arrive à expiration le 29 octobre 2015.

Il vous est aujourd'hui proposé de conférer au Conseil d'Administration une nouvelle autorisation d'opérer sur les actions de la Société pour une durée de **dix-huit mois**.

Les achats d'actions permettent l'animation du cours sur la Bourse de Paris par un prestataire d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de l'AMAFI, et l'annulation ultérieure des titres afin d'améliorer la rentabilité des fonds propres et le résultat par action.

Les achats peuvent également permettre des opérations de croissances externe, de mettre en place des programmes destinés aux salariés ou aux dirigeants mandataires sociaux, des plans d'option d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions, de réaliser des opérations financières par transferts, cessions ou échanges, ainsi que de mettre en œuvre toute pratique de marché admise par les autorités de marché.

Cette résolution n'est pas utilisable en période d'offre publique visant la Société.

Nous vous proposons de renouveler cette autorisation dans les conditions suivantes :

Prix maximum d'achat :	60 euros par action
Pourcentage de détention maximum :	10 % du capital social
Montant maximal des acquisitions :	921 460 320 euros

Renouvellement des mandats d'Administrateur (6^e à 15^e résolutions)

Il est proposé à l'Assemblée Générale de renouveler, pour la durée statutaire de trois ans, les mandats d'Administrateur de Laurent Burelle, Paul Henry Lemarié et Jean-Michel Szczerba, de la société Burelle SA représentée par Éliane Lemarié, de Jean Burelle, Anne-Marie Couderc, Jean-Pierre Ergas, Jérôme Gallot, Bernd Gottschalk et Alain Mérieux.

Leur mandat prendrait fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Les notices biographiques des candidats figurent dans le présent rapport annuel au paragraphe 2.1.1 – Composition du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration, après avis du Comité des Nominations, a considéré qu'Anne-Marie Couderc, Jérôme Gallot et Bernd Gottschalk pouvaient être qualifiés d'indépendants au regard du Code AFEP-MEDEF.

Fixation du montant des jetons de présence (16^e résolution)

La **16^e résolution** propose à l'Assemblée Générale de porter le montant des jetons de présence attribués aux membres du Conseil d'Administration à 400 000 euros à compter de l'exercice 2015, afin de tenir compte de la création du Comité des Nominations.

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués (17^e à 19^e résolutions)

Les **17^e, 18^e et 19^e résolutions** soumettent à l'avis de l'Assemblée Générale les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 au Président-Directeur Général, Laurent Burelle, et aux Directeurs Généraux Délégués, Paul Henry Lemarié et Jean-Michel Szczerba, conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF (principe du Say on Pay). Le détail de ces éléments de rémunération figure aux pages 32 et suivantes du présent Rapport Annuel.

Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec maintien du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société (20^e résolution)

La délégation de compétence conférée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013, à l'effet d'émettre des valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, arrive à échéance le 24 juin 2015.

La **20^e résolution** a pour objet de renouveler cette délégation afin de donner au Conseil d'Administration, comme précédemment, la souplesse nécessaire pour procéder, en cas de besoin, aux émissions les mieux adaptées aux possibilités du marché.

Cette délégation de compétence porte sur les émissions, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, de quelque nature que ce soit, donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, émises à titre gratuit ou onéreux, au capital de la Société, régies par les articles L. 228-91 et suivants du Code de commerce.

Elle serait renouvelée pour une même durée de **vingt-six mois** à compter de la présente Assemblée Générale et aurait pour conséquence de priver d'effet, à compter de cette même date, toute délégation antérieure ayant le même objet.

Dans l'hypothèse d'une émission de valeurs mobilières donnant accès à terme à des actions nouvelles, la décision de l'Assemblée Générale emporterait renonciation par les actionnaires à la souscription des actions susceptibles d'être obtenues à partir des titres initialement émis.

Cette autorisation serait renouvelée pour un montant nominal maximal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu de la présente délégation de **100 millions d'euros**, étant précisé que sur ce montant s'imputerait le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 21^e, 22^e et 23^e résolutions.

À ce plafond s'ajouterait, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs d'options de souscription et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

La présente délégation de compétence couvrirait également l'autorisation d'émission, dans les conditions précisées ci-dessus, de valeurs mobilières donnant accès à des titres de créance pour un montant nominal maximal de **50 millions d'euros** étant précisé que sur ce montant s'imputerait le montant nominal des titres de créances susceptibles d'être émis en vertu des 21^e, 22^e et 23^e résolutions.

Sur ces bases, le Conseil d'Administration serait autorisé à procéder à ces émissions, en une ou plusieurs fois, au mieux des intérêts de la Société et des actionnaires, et pourrait, conformément à la loi, instituer au profit des actionnaires un droit de souscription à titre réductible.

Le Conseil d'Administration serait autorisé à réaliser des émissions de bons de souscription d'actions de la Société par offre de souscription mais également par attribution gratuite aux propriétaires d'actions anciennes.

Enfin, le Conseil d'Administration aurait compétence pour imputer l'ensemble des frais d'émission des titres réalisée en vertu de cette résolution sur les montants des primes d'augmentation de capital correspondantes, et de prélever sur ces primes les sommes nécessaires pour doter la réserve légale.

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec suppression du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange (21^e résolution)

La **21^e résolution** permettrait de conférer au Conseil d'Administration la compétence d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en une ou plusieurs fois, des actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, de quelque nature que ce soit, donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, émises à titre gratuit ou onéreux, au capital de la Société, par offre au public, à concurrence d'un montant maximal nominal de **100 millions d'euros**,

étant précisé que sur ce montant s'imputerait le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 20^e, 22^e et 23^e résolutions.

À ce plafond s'ajouterait, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs d'options de souscription et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Cette résolution permettrait également au Conseil d'Administration d'émettre, dans les conditions précisées ci-dessus, des valeurs mobilières donnant accès à des titres de créance pour un montant nominal maximal de **50 millions d'euros**, étant précisé que sur ce montant s'imputerait le montant nominal des titres de créances susceptibles d'être émis en vertu des 20^e, 22^e et 23^e résolutions.

Et selon les mêmes modalités que celle prévues dans la 20^e résolution, sous réserve des spécificités énoncées ci-après :

- le prix d'émission des actions émises directement sera au moins égal au minimum prévu par les dispositions réglementaires applicables au jour de l'émission, soit la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse sur le marché Euronext Paris précédant sa fixation, diminuée de la décote de 5 % prévue par la législation, après correction de cette moyenne, s'il y a lieu, pour tenir compte de la différence entre les dates de jouissance, étant précisé qu'en cas d'émission de bons de souscription d'actions, la somme reçue par la Société lors de la souscription des bons sera prise en compte dans le calcul ;
- le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès au capital sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société, majorée, le cas échéant, de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par elle soit, pour chaque action émise en conséquence de l'émission des valeurs mobilières, au moins égale au prix de souscription défini ci-dessus ;
- enfin, la conversion, le remboursement ou, généralement, la transformation de toute obligation convertible, remboursable ou autrement transformable en actions se fera, compte tenu de la valeur nominale de l'obligation, en un nombre d'actions tel que la somme perçue par la Société soit au moins égale au prix de souscription minimum défini ci-dessus pour chaque action émise.

En fonction de ces éléments, le Conseil d'Administration aurait la compétence pour fixer le prix d'émission des titres et, le cas échéant, les modalités de rémunération des titres de créance, au mieux des intérêts de la Société et des actionnaires en tenant compte de tous les paramètres en cause.

Le Conseil d'Administration pourrait imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et effectuer sur ces primes les prélèvements nécessaires pour doter la réserve légale.

Le Conseil d'Administration aurait, en application de l'article L. 225-135 alinéa 2 du Code de commerce, la faculté de conférer aux actionnaires, pendant un délai et selon les modalités qu'il déterminerait en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables, et pour tout ou partie d'une émission effectuée, une priorité de souscription ne donnant pas lieu à la création de droits négociables et qui devrait s'exercer proportionnellement au nombre des actions possédées par chaque actionnaire.

La décision de l'Assemblée emporterait de plein droit renonciation par les actionnaires à la souscription des actions pouvant être obtenues à partir des valeurs mobilières donnant accès au capital.

En cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange, le Conseil d'Administration disposerait, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission.

Cette délégation aurait une durée de **vingt-six mois** à compter de la présente Assemblée Générale et aurait pour conséquence de priver d'effet, à compter de cette même date, toute délégation antérieure ayant le même objet.

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec suppression du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (22^e résolution)

La **22^e résolution** permettrait de conférer au Conseil d'Administration la compétence d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en une ou plusieurs fois, des actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, de quelque nature que ce soit, donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, émises à titre gratuit ou onéreux, au capital de la Société, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, à concurrence d'un montant maximal nominal de **100 millions d'euros**, étant précisé que sur ce montant s'imputerait le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 20^e, 21^e et 23^e résolutions.

À ce plafond s'ajouterait, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs d'options de souscription et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Cette résolution permettrait également au Conseil d'Administration d'émettre, dans les conditions précisées ci-dessus, des valeurs mobilières donnant accès à des titres de créance pour un montant nominal maximal de **50 millions d'euros**, étant précisé que sur ce montant s'imputerait le montant nominal des titres de créances susceptibles d'être émis en vertu des 20^e, 21^e et 23^e résolutions.

Et selon les mêmes modalités que celle prévues dans la 20^e résolution, sous réserve des spécificités énoncées ci-après :

- le prix d'émission des actions émises directement sera au moins égal au minimum prévu par les dispositions réglementaires applicables au jour de l'émission, soit la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse sur le marché Euronext Paris précédant sa fixation, diminuée de la décote de 5 % prévue par la législation, après correction de cette moyenne,

s'il y a lieu, pour tenir compte de la différence entre les dates de jouissance, étant précisé qu'en cas d'émission de bons de souscription d'actions, la somme reçue par la Société lors de la souscription des bons sera prise en compte dans le calcul ;

- le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès au capital sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société, majorée, le cas échéant, de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par elle soit, pour chaque action émise en conséquence de l'émission des valeurs mobilières, au moins égale au prix de souscription défini ci-dessus ;
- enfin, la conversion, le remboursement ou, généralement, la transformation de toute obligation convertible, remboursable ou autrement transformable en actions se fera, compte tenu de la valeur nominale de l'obligation, en un nombre d'actions tel que la somme perçue par la Société soit au moins égale au prix de souscription minimum défini ci-dessus pour chaque action émise.

En fonction de ces éléments, le Conseil d'Administration aurait la compétence pour fixer le prix d'émission des titres et, le cas échéant, les modalités de rémunération des titres de créance, au mieux des intérêts de la Société et des actionnaires en tenant compte de tous les paramètres en cause.

Si les souscriptions, y compris, le cas échéant, celles des actionnaires, n'avaient pas absorbé la totalité de l'émission, le Conseil d'Administration serait autorisé, dans l'ordre qu'il déterminera, (i) à limiter le montant de l'émission au montant des souscriptions, étant précisé qu'en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières dont le titre primaire est une action, le montant des souscriptions devrait atteindre au moins les trois quarts de l'émission décidée pour que cette limitation, (ii) à répartir librement tout ou partie des titres non souscrits.

Le Conseil d'Administration pourrait imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et effectuer sur ces primes les prélèvements nécessaires pour doter la réserve légale.

La décision de l'Assemblée emporterait de plein droit renonciation par les actionnaires à la souscription des actions pouvant être obtenues à partir des valeurs mobilières donnant accès au capital.

Cette délégation aurait une durée de vingt-six mois à compter de la présente Assemblée Générale et aurait pour conséquence de priver d'effet, à compter de cette même date, toute délégation antérieure ayant le même objet.

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titres, avec ou sans droit préférentiel de souscription, réalisée en application des 20^e à 22^e résolutions, dans la limite de 15 % de l'émission initiale (23^e résolution)

Ainsi que la loi l'autorise, la **23^e résolution** permettrait au Conseil d'Administration, dans un objectif de satisfaire une demande excédentaire ou de faire face à la volatilité des marchés, de décider dans le cadre des augmentations de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription, décidées aux termes des 20^e à 22^e résolutions, d'augmenter le nombre de titres à émettre au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, dans les délais et limites prévus par la réglementation applicable.

Cette faculté permettrait au Conseil d'Administration de procéder, dans les trente jours de la clôture de la période de souscription, à une émission complémentaire des titres limitée à **15 %** de l'émission initiale, au même prix, en restant dans les mêmes limites du montant nominal prévu par les 20^e à 22^e résolutions.

Cette nouvelle autorisation, d'une durée de **vingt-six mois** à compter de la présente Assemblée Générale, renouvelerait celle précédemment donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013 qui arrive à expiration en juin 2015 et priverait par conséquent d'effet, à compter de cette même date, toute délégation antérieure ayant le même objet.

Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'attribuer gratuitement des actions ordinaires de la Société au profit de salariés et/ou des mandataires de la Société et/ou des sociétés du Groupe (24^e résolution)

La **24^e résolution** permettrait de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale du 25 juin 2013 dans sa 11^e résolution. Elle vise à consentir au Conseil d'Administration une nouvelle autorisation d'attribution gratuite d'actions aux salariés et/ou mandataires de la Société ainsi que des sociétés qui lui sont liées, dans les conditions déterminées par la loi et conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce.

Cette autorisation permettrait l'attribution d'actions représentant au maximum **2,5 %** du capital social à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration. Les actions seraient des actions déjà existantes.

Elles feraient l'objet d'une période d'acquisition dont la durée minimale serait de deux ans pour tout ou partie des actions attribuées, et la durée minimale de l'obligation de conservation des actions de la Société par les bénéficiaires serait fixée à deux ans à compter de l'attribution définitive des actions. Il est précisé que, pour les actions attribuées dont la période minimale d'acquisition est fixée à quatre ans, la durée minimale de l'obligation de conservation des actions pourra être supprimée de sorte que lesdites actions soient librement cessibles dès leur attribution définitive.

Le Conseil d'Administration aurait la faculté de déterminer les bénéficiaires de l'attribution des actions, parmi les salariés et les mandataires sociaux de la Société et des sociétés ou groupements d'intérêt économique dont 10 % au moins du capital et des droits de vote sont détenus, directement ou indirectement, par la Société. Le Conseil d'Administration serait habilité à fixer les conditions ainsi que, le cas échéant, les critères d'attribution des actions. Il pourrait faire usage de cette autorisation en une ou plusieurs fois.

Conformément à l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, un rapport spécial sera établi afin d'informer l'Assemblée Générale des opérations réalisées en vertu de cette autorisation.

Le renouvellement de cette autorisation porterait sur une période de **trente-huit mois** à compter de la présente Assemblée Générale, privant d'effet corrélativement, à compter de cette même date, la délégation précédemment donnée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013.

Modifications statutaires (25^e et 26^e résolutions)

La **25^e résolution** a pour objet la prise en compte par l'Assemblée Générale de la modification administrative de l'adresse du siège social de la Société, l'avenue Jules Carteret ayant été rebaptisée « boulevard Jules Carteret » ; l'article 4 des statuts de la Société a été modifié en conséquence.

La **26^e résolution** permettrait de mettre les statuts en harmonie avec les nouvelles dispositions législatives et réglementaires, d'une part le raccourcissement de la record date passant de trois jours à deux jours ouvrés, d'autre part une modification des conséquences d'une opération de fusion sur les droits de vote double de la société absorbante. Cette mise en harmonie impliquerait une modification des articles 16.3, 16.6 et 16.7 des statuts de la Société.

Pouvoirs pour les formalités (27^e résolution)

La **27^e résolution** a pour objet d'autoriser tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale à procéder, le cas échéant, aux formalités légales requises en exécution des décisions prises par la présente Assemblée Générale.

8.4 — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ÉMISSION D' ACTIONS ET DE DIVERSES VALEURS MOBILIÈRES AVEC MAINTIEN ET/OU SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2015

Vingtième, vingt et unième, vingt-deuxième et vingt-troisième résolutions

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92, L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au Conseil d'Administration de différentes émissions d'actions et/ou de valeurs mobilières, opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de vingt-six mois à compter de la date de la présente Assemblée, la compétence pour décider des opérations suivantes et fixer les conditions définitives de ces émissions et vous propose :

- émission avec maintien du droit préférentiel de souscription (20^e résolution) d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre ;
- émission avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public (21^e résolution) d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, étant précisé que ces titres pourront être émis à l'effet de rémunérer des titres qui seraient apportés à la Société dans le cadre d'une offre publique d'échange sur des titres répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-148 du Code de commerce ;
- émission avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et dans la limite de 20 % du capital social par an (22^e résolution) d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre.

Le montant nominal global des augmentations du capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra excéder 100 000 000 euros au titre des 20^e, 21^e et 22^e résolutions. Le montant nominal global des titres de créance susceptibles d'être émis ne pourra excéder 50 000 000 euros pour les 20^e, 21^e et 22^e résolutions.

Ces plafonds tiennent compte du nombre supplémentaire de titres à créer dans le cadre de la mise en œuvre des délégations visées aux 20^e, 21^e et 22^e résolutions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-135-1 du Code de commerce, si vous adoptez la 23^e résolution.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport, conformément aux articles R. 225-113 et suivants du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant ces opérations, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à ces opérations et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions qui seraient décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du conseil d'administration au titre des 21^e et 22^e résolutions.

Par ailleurs, ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre de la 20^e résolution, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission.

Les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dans les 21^e et 22^e résolutions.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de ces délégations par votre Conseil d'Administration en cas d'émission de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de ces délégations par votre Conseil d'Administration en cas d'émission de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre et en cas d'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Fait à Paris-la Défense, le 25 février 2015

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Gilles Rabier

MAZARS

Jean-Luc Barlet

8.5 — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUTORISATION D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES EXISTANTES

Assemblée Générale extraordinaire du 30 avril 2015

Vingt-quatrième résolution

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de votre Société et des sociétés dont 10 % du capital ou des droits de vote sont détenus, directement ou indirectement, par votre Société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 2,5 % du capital social au jour de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser, pour une durée de trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée, à attribuer des actions gratuites existantes.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur cette opération, à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Fait à Paris-la Défense, le 25 février 2015

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Gilles Rabier

MAZARS

Jean-Luc Barlet

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

Laurent Burelle, Président-Directeur Général

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises consolidées du Groupe. Les informations qui relèvent du rapport de gestion présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Fait à Levallois, le 27 février 2015

Laurent Burelle

Président-Directeur Général



PLASTIC OMNIUM

1, rue du Parc – 92593 Levallois Cedex – France
Tél. : + 33 (0)1 40 87 64 00 – Fax : + 33 (0)1 47 39 78 98

www.plasticomnium.com

COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM

Société anonyme au capital de 9298621 euros
Siège social : 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France
955 512 611 RCS Lyon – APE : 6420 Z

Ce document existe aussi en anglais.

Coordination du projet : Cap & Cime PR.
Création/réalisation : **HAYAS** WORLDWIDE PARIS.

Ce document est imprimé sur du papier offset Print Speed certifié PEFC.

Imprimé en France – avril 2015